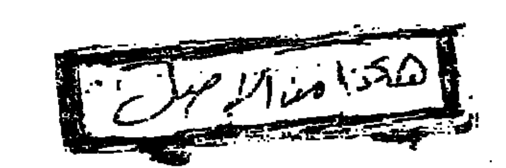
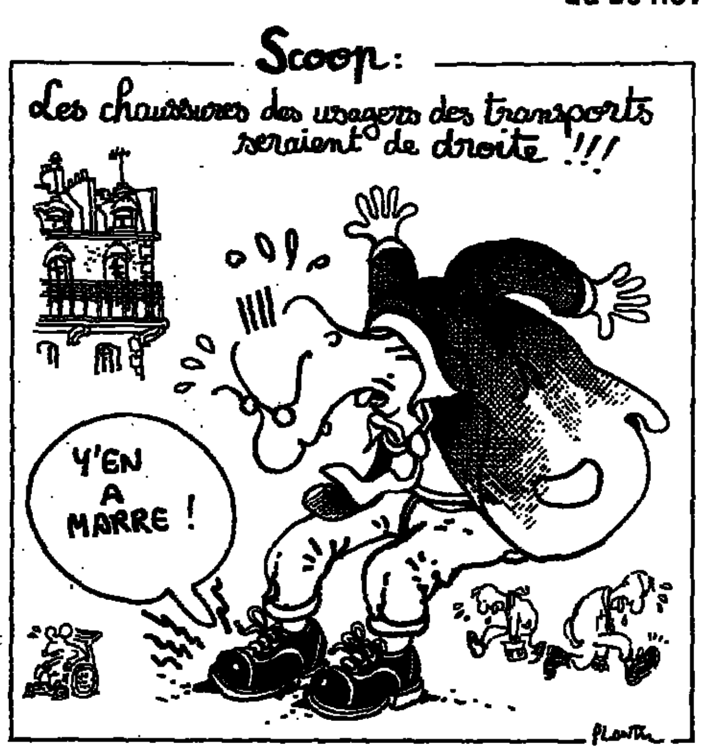


Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15816 – 7 F | SAMEDI 2 DÉCEMBRE 1995 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le RPR veut mobiliser les usagers contre les grévistes

● La CGT et FO tentent d'étendre les grèves dans la fonction publique et à la Sécurité sociale ● Le gouvernement a pris contact avec les organisations de cheminots et d'étudiants pour ouvrir le dialogue ● Les manifestations du 30 novembre ont été un succès en province



LE POUVOIR organise une riposte politique à la contestation qu'il affronte depuis la présentation du plan d'Alain Juppé pour la Sécurité sociale. Tandis que le gouvernement cherche le dialogue avec les syndicats, en profitant de la rupture, jeudi 30 novembre, du front qui s'était formé parmi les organisation de fonctionnaires, le RPR organise la protestation des usagers.

Une instruction de la direction du parti, que préside M. Juppé, invite ses cadres à former des *« comités »* et à préparer une manifestation *« qui se tiendra probablement jeudi prochain »*, c'est-à-dire le 7 décembre. *« Les grévistes ne sont pas au-dessus des lois »*, *« Nous refusons d'être pris en otages »*, *« Laissez-nous travailler ! »*, proclame le texte de la pétition que le RPR appelle ses militants à faire signer.

Le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Michel Péricard, a évoqué vendredi matin sur RTL, l'*« arsenal de possiblités »* dont dispose le président de la République pour faire face à une crise politique. *« On ne dissout pas une majorité qui ne vous manque pas »*, a indiqué le député des Yvelines, ajoutant cependant que la dissolution de l'Assemblée nationale peut être *« un acte politique, la possiblité de redonner la parole au peuple »* et que si elle est *« nécessaire, il faudra l'accepter »*. M. Péricard a marqué sa préférence pour un référendum.

Tandis que la paralysie du trafic est presque totale à la SNCF et à la RATP, et qu'une cinquantaine de centres de tri sont en grève à La Poste, la CGT et FO ont appelé à une généralisation de la grève dans la fonction publique. Des appels à des arrêts de travail ont été lancés dans les secteurs des finances, du trésor et des impôts, FO préconisant de son côté une grève illimitée à la Sécurité sociale et dans le commerce. A EDF-GDF, au lendemain d'une journée d'arrêts de travail et de manifestations, la CGT et FO appelaient à continuer la grève.

Lire pages 5, 6, 7, 8 et 16
notre éditorial p. 13
et les points de vue p. 14

Des soldats français cautionnent les extrémistes serbes de Sarajevo

LES OFFICIERS français de la Forpronu ont pris fait et cause pour les extrémistes serbes de Sarajevo, qui s'opposent au rattachement des quartiers qu'ils contrôlent au reste de la capitale bosniaque, comme le prévoit l'accord de paix conclu à Dayton (Ohio) le 21 novembre.

Ces « casques bleus » français sont aux prises avec une situation difficile : les leaders serbes des quartiers d'Ilidza, de Grbavica et de Vogosca menacent en effet de reprendre les armes ou d'organiser un exode massif de la population de ces secteurs auquel les militaires français ne veulent pas se prêter, pour ne pas, disent-ils, *« cautionner le nettoyage ethnique »* à Sarajevo. Mais en se faisant les porte-parole des Serbes séparatistes les Français cautionnent en fait ceux qui ont vidé ces quartiers d'une partie de leurs habitants, qui ont assiégé la capitale bosniaque pendant trois ans et demi et qui prônent sa division. Ils contribuent ainsi à entretenir le principal foyer de résistance au plan de paix.

Lire page 3

Danger

CHAQUE JOUR qui passe d'une grève multiforme affaiblit le pays. Les marchés, préoccupation principale du gouvernement, sont de nouveau incités à la méfiance alors que l'on faisait dépendre le regain économique de leur attitude ; le mouvement social est tenté de se durcir au risque d'annihiler les efforts de ceux qui plaident, à juste titre, pour la nécessaire rénovation ; la société française elle-même enfin risque d'être détournée durablement de toute envie et de tout espoir de réforme. Face à une telle situation, le pouvoir a le choix entre deux options : l'une, sociale, consiste à traiter des mécontentements au cas par cas, tant qu'il en est encore temps et que les grévistes n'ont pas trouvé la voie de la globalisation des conflits – ce qui veut dire discuter et concéder ; l'autre est politique et passe par le pourrissement et par l'épreuve de force – cette tentation paraît avoir ses partisans.



ÉDITORIAL

J.-M. C.

Lire la suite page 13

Les vieilles ficelles du candidat Tchernomyrdine

MOSCOU
de notre correspondant

Le rappeur américain MC Hammer, le bassiste de Deep Purple, Claudia Schiffer... Notre maison la Russie, le parti du premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, ne semble plus savoir à quelle star se vouer pour éviter une déroute du pouvoir aux législatives du 17 décembre. Pour sa campagne, déjà lancée à plein régime, *« le parti du pouvoir »*, qui avait déjà octroyé la seconde place sur sa liste au réalisateur de film Nikita Mikhalkov *(Soleil trompeur)*, organise force concerts de rock, défilés de mode et autres activités culturelles, avec des étoiles parfois un peu pâlies et souvent venues d'ailleurs. Mais, signe d'un certain malaise, il garde un profil bas : pas de discours, de slogan ou de meeting. A ces *« événements culturels »*, Notre maison la Russie, soutenu par les lobbies du pétrole et du gaz, ne manifeste sa présence que par ses couleurs, qui sont aussi celles de la Russie. Dans Moscou, Viktor Tchernomyrdine s'affiche à tous les coins de rues, avec ces simples phrases : *« Si ta maison t'est chère »* ou *« Ensemble avec nous vers le futur »*. Il a l'air confiant, les deux mains jointes en forme de toit. Celui qu'il veut bâtir pour protéger la « maison Russie ». Mais, pour les Russes, ce toit (en russe : *krycha*) évoque irrésistiblement le nouveau sens, non moins courant, du mot : la « protection », mafieuse ou étatique, dont doit disposer tout entrepreneur pour pouvoir travailler dans le pays.

Sans doute conscient que cette campagne moderne, coûteuse mais assez ésotérique risque de n'être pas suffisante, le chef du gouvernement russe a donc récemment ajouté des promesses plus concrètes. A la presse russe, il a promis une aide financière importante ; aux militaires, un règlement rapide des dettes de l'Etat ; aux petits investisseurs floués par certains margoulins, une compensation du gouvernement ; aux retraités, le versement des pensions. Enfin, le gouvernement s'est engagé, jeudi 30 novembre, à rembourser *« d'ici à 1997 »* les emprunts contractés par l'Etat soviétique auprès de la population sous forme de réfrigérateurs, machines à laver, etc.

Le parti du pouvoir semble avoir d'autant plus besoin de recourir aux « vieilles ficelles » et aux coups bas qu'il a du mal à résister à la plus virulente des critiques qui le vise : celle de confondre ses intérêts avec ceux de l'Etat. Ainsi, bien que ce parti ait visiblement déjà engagé de fortes sommes pour sa campagne, il n'a officiellement pas dépensé un seul rouble des subventions accordées par l'Etat et n'a pas encore déposé de fonds privés sur son compte bancaire électoral, selon le contrôleur financier de la commission électorale.

Soupçonné de mélanger ses caisses et celles de l'Etat, le premier ministre utilise sans vergogne son poste de chef de gouvernement et ses « visites de travail » en province pour ratisser le terrain. Cependant, les observateurs politiques font remarquer que la campagne de l'actuel premier ministre ressemble fort à celle menée en 1993 par son prédécesseur, Egor Gaïdar, qui avait essuyé un cuisant échec au scrutin de liste (15 %). Les sondages lui donnent entre 5 % et 10 %.

Jean-Baptiste Naudet

Un Sibérien écrivain aux trois prix



ANDREÏ MAKINE

AVEC *Le Testament français*, paru au Mercure de France, Andreï Makine est le lauréat surprise de la moisson littéraire d'automne, auteur d'une « passe de trois » inédite (prix Goncourt, Médicis *ex aequo* et Goncourt des lycéens). Le triomphe de son roman ayant été perçu comme la victoire posthume de son éditrice, Simone Gallimard, morte le 22 octobre, l'auteur déchaîne les curiosités. Russe *« plus vrai que nature »*, ce Sibérien, débarqué en 1987 à Paris, a connu le parcours du déraciné. Ces *« années folles »* d'acharnement et de *« désespoir permanent »* s'estompent avec la violente publicité faite à cet héritier de Dostoïevski et de Bounine, qui a choisi d'écrire en français pour échapper aux ombres tutélaires de sa patrie. Fataliste humilié par les refus qu'il a dû essuyer, l'écrivain tient sa revanche, même si la perspective de ce « jack-pot » inespéré ne l'émeut pas : *« Un Russe est tout sauf petit-bourgeois. »*

Lire page 12

De nouveaux défis pour la Banque mondiale

LORSQU'IL ACCÉDA à la présidence de la Banque mondiale en juin dernier, le banquier d'affaires James Wolfensohn avait demandé six mois pour réfléchir à la réforme de l'institution, premier pourvoyeur de fonds au monde en développement. Doté d'un crédit de confiance considérable, il a parcouru le monde entier, discuté avec les responsables de nombreux gouvernements, fait plancher ses lieutenants de Washington, écouté les points de vue des ONG (organisations non gouvernementales). Il devrait annoncer très prochainement d'importantes mesures de rénovation du groupe de la Banque mondiale, qui ne seront pas sans conséquence pour les 8 500 employés de l'institution, et surtout pour tous les pays « clients » de la Banque.

Son objectif est de rajeunir et de moderniser les structures de l'organisation, actuellement très hiérarchisée, presque féodale. Une demi-douzaine de super-vice-présidences *« transversales »* seraient créées, pour mieux coordonner les actions de la Banque proprement dite et de ses filiales, l'AID (Association internationale de développement), la SFI (Société financière internationale), la MIGA (Agence multilatérale de garantie des investissements), et harmoniser, notamment, la promotion du secteur privé. La vague de licenciements entamée sous la présidence de Lewis Preston, en 1994, devrait toucher à son terme.

Les défis à relever sont nombreux, pour une institution qui a fêté l'an dernier son cinquantième anniversaire et prospéré dans un monde en changement permanent. Depuis les accords de Bretton Woods, à l'origine de la création de la Banque, l'Europe s'est reconstruite, le mouvement de décolonisation a donné naissance à de nouveaux Etats, le continent africain a traversé des crises profondes, une partie du monde en développement, surtout en Asie, a finalement commencé à prospérer, l'environnement est devenu un sujet de préoccupation majeur. Enfin, l'écroulement des régimes communistes a créé de nouveaux besoins et inventé un concept inédit, la *« transition »*.

Françoise Lazare

Lire la suite page 13

Les ennuis judiciaires de Bouygues

En l'espace de quelques jours, cinq hauts cadres du groupe Bouygues, parmi lesquels un vice-président, ont été mis en examen dans l'affaire dite du logiciel informatique Drapo. La justice pourrait remonter dans l'organigramme du géant du BTP. p. 10

Francophonie

Le sixième sommet des chefs d'Etat des pays ayant le français comme langue s'ouvre, samedi 2 décembre, à Cotonou (Bénin), en présence de Jacques Chirac. p. 2

Les automobiles se vendent mal

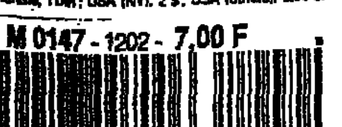
Les ventes de voitures continuent à baisser. Les marques françaises sont les principales victimes de ce marasme, alors que certains, comme Volkswagen, semblent inexorablement augmenter leurs performances. p. 15

L'après-Tchernobyl

Les Russes ont engagé, avec l'aide d'experts français, une étude sur les populations contaminées par l'explosion du réacteur de Tchernobyl. Les pathologies observées chez les personnes qui ont participé au « nettoyage » du site les intéressent tout particulièrement. p. 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1202 - 7,00 F



SOMMET Le sommet des chefs d'Etat des pays « ayant le français en partage » devait s'ouvrir, samedi 2 décembre, à Cotonou, au Bénin, en présence de Jacques Chirac. La conférence ministérielle qui l'a précédé a été le théâtre de « vives discussions politiques ». Elle s'est refusée à condamner le Nigeria après la récente pendaison de neuf militants ogonis, et a proposé la création, en 1997, d'un poste de secrétaire général du mouvement. ● LES PARTENAIRES AFRICAINS de la France pourraient profiter du sommet de Cotonou pour évoquer avec M. Chirac le plan de réduction du dispositif de l'armée française sur le continent noir, qui est à l'étude dans le cadre de la prochaine loi de programmation militaire 1997-2002. ● LES BÉNINOIS, auxquels M. Chirac rend visite, vendredi, se préoccupent davantage de la prochaine élection présidentielle.

Les pays francophones cherchent à structurer leur mouvement

Le sixième sommet des chefs d'Etat, qui s'ouvre, samedi 2 décembre, à Cotonou, au Bénin, en présence de Jacques Chirac, va décider la création d'un poste de secrétaire général

FRANÇOIS MITTERRAND a quitté le palais de l'Elysée en regrettant de *« n'avoir pas usé assez de* [son] *autorité pour obtenir le développement du français à l'étranger »*. Le candidat Jacques Chirac a promis que *« la place* [dans le monde] *de la langue française sera à l'évidence l'une de* [ses] *grandes priorités »*.

Depuis qu'il est chef de l'Etat, M. Chirac – qui, alors premier ministre, créa, en 1986, le portefeuille de la francophonie – ne s'est plus exprimé sur ce sujet mais il a laissé agir Margie Sudre, secrétaire d'Etat à la francophonie. La présidente du conseil régional de la Réunion n'a pas réussi, malgré une missive énergique, à fléchir son collègue des finances, Jean Arthuis, qui a amputé d'environ 180 millions de francs le budget 1996 de l'action culturelle extérieure de la France. *« Le nombre de boursiers étrangers accueillis chez nous a baissé de 25 % entre 1992 et 1995. Une telle tendance, maintenue, voire accentuée, minerait nos ambitions »*, écrivait Mme Sudre.

Sur cette question capitale du « nerf de la guerre », le secrétaire d'Etat n'a pas été écouté car il semble bien que ni le premier ministre, Alain Juppé, ni le chef de la diplomatie, Hervé de Charette, dont relève le département de la francophonie, n'aient les mêmes vues sur la francophonie que M. Chirac et Mme Sudre. Le sommet de Cotonou sera peut-être l'occasion pour le président de la République d'affirmer l'importance – autre qu'électorale – qu'il attache au rayonnement du français, encore que le démarrage d'une politique linguistique d'envergure impliquerait le déblocage d'hypothétiques nouveaux crédits.

Les présents concours pour la diffusion du français *stricto sensu*, souvent mal discernables, répartis entre plusieurs administrations, dont le ministère de la coopération et le Quai d'Orsay, ne sont pas négligeables puisque, opérations multilatérales comprises, ils doivent être de l'ordre de 5 milliards de francs par an – l'équivalent de l'aide économique de Paris à l'Algérie –, mais ils sont traditionnellement victimes de l'éparpillement et de grignotages budgétaires.

UNE DIMENSION POLITIQUE

Si, pour le moment, Mme Sudre n'a pas gagné la partie financière, elle a, en revanche, mené à son terme et sans bruit une épineuse négociation diplomatique, essentiellement avec le Canada, pour que soit enfin conférée à la francophonie une *« dimension politique »*. Cette idée avait été dégrossie par Jacques Toubon, responsable de la francophonie dans le cabinet d'Edouard Balladur. Elle a creusé la même idée et a obtenu de nos partenaires que soit institué, au sommet de Cotonou, un *« secrétariat général de la francophonie »*.

Ce poste politique permanent, qui ne serait pourvu qu'après le septième sommet, prévu, dans deux ans, à Hanoï, devrait être attribué à une *« personnalité internationale de tout premier plan, capable de donner à la francophonie une grande visibilité sur la scène mondiale »*. Chacun pense *in petto* à Boutros Boutros-Ghali. Artisan de l'adhésion de l'Egypte au cercle francophone, il avait assisté au sommet de l'île Maurice et est attendu à celui de Cotonou. Surtout il sera peut-être libéré, au début de 1997, de sa charge actuelle de secrétaire général des Nations unies.

Avant d'être prise au sérieux dans le champ universel – la presse des Etats-Unis est allée naguère jusqu'à se gausser des *« sommets de Marie-Chantal »*... –, la francophonie – c'est-à-dire le rôle dans le monde du français et des permanences culturelles qu'il incarne – devra d'abord être prise en considération à Paris même.

« INCOMPRÉHENSIBLE CÉCITÉ »

Mme Sudre, là aussi, est très consciente du problème. Lors d'une allocution devant le Conseil supérieur de la langue française, le 24 octobre, elle n'a pas hésité à fustiger *« la grande légèreté, l'incompréhensible cécité »* de *« l'élite française »* face à l'avenir de la francophonie, et d'abord en France même, en Europe occidentale même. L'un des projets du secrétaire d'Etat est d'arriver à un accord pour que chaque pays de l'Union européenne (UE) rende obligatoire dans ses écoles l'enseignement, *« sur un pied d'égalité »*, de deux idiomes étrangers. Le français en bénéficierait forcément, y compris, à moyen terme, dans les institutions de Bruxelles. Aux yeux de Mme Sudre, le sort futur du français au Bénin, dans son Vietnam natal, dans son lieu d'adoption l'océan Indien, et ailleurs, ne sera garanti que si on continue à travailler majoritairement dans la langue de de Gaulle au siège de l'UE. C'est là une opinion encore peu répandue à Paris, partagée cependant de longue date par nombre d'eurocrates chargés des relations avec les pays du Sud.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

50 cartons d'invitation

50 Etats ou entités ont été invités au sixième sommet francophone, à Cotonou : Belgique (Royaume), Bénin, Bulgarie, Burkina-Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada (Fédération), Cap-Vert, Centrafrique, Communauté française de Belgique (Wallonie-Bruxelles), Comores, Congo, Côte-d'Ivoire, Djibouti, Dominique, Egypte, France, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Haïti, Laos, Liban, Luxembourg, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Monaco, Niger, Nouveau-Brunswick et Québec (provinces canadiennes), Roumanie, Rwanda, Sainte-Lucie, Sénégal, Seychelles, Suisse, Tchad, Togo, Tunisie, Vanuatu, Vietnam, Zaïre. Deux nouveaux membres : Moldavie et Sao-Tomé-et-Principe. Un « invité spécial » : Val-d'Aoste.

Une présence sur les cinq continents

« LA FRANCOPHONIE est née d'un désir ressenti hors de France », comme l'a dit Boutros Boutros-Ghali. Elle a commencé à s'organiser, à partir des années 60, à l'initiative d'hommes d'Etat africains comme Léopold Senghor ou arabes comme Habib Bourguiba. Le mouvement institutionnel de la francophonie englobe la plupart des Etats où le français, quel qu'y soit son statut, est peu ou prou « langue familière ». Sur la cinquantaine de membres de ce mouvement, un sur cinq n'est pas issu des anciens empires coloniaux français.

C'est en 1880 que le géographe Onésime Reclus forge le mot latino-grec de francophonie. Le numéro fondateur de la revue *Esprit* sur *« le français, langue vivante »* paraît en 1962. Une vingtaine d'Etats francophones créent, en 1975, à Niamey, une agence de coopération culturelle et technique. François Mitterrand préside, en 1986, à Versailles, le premier sommet francophone. En 1993, le sommet de Maurice approuve, à l'unanimité, le principe de l'« exception culturelle ».

Le français est au neuvième rang parmi les langues les plus utilisées dans le monde. Elle est la seule, avec l'anglais, à être présente sur les cinq continents et à jouer un rôle d'idiome de travail international. La part des pays francophones dans la production mondiale est de 11 %, et dans le commerce international de 18 % ; 9 % de la population mondiale est francophone, mais les locuteurs « réels » en français n'en représenteraient que 3 %.

Les institutions multilatérales francophones comptent l'Agence de coopération culturelle et technique (45 membres), l'Association internationale des universités entièrement ou partiellement de langue française (300 membres), le Conseil permanent de la francophonie, TV5, télévision francophone multilatérale à vocation mondiale. Le budget de ces institutions s'élève à environ 1 milliard de francs par an, majoritairement apporté par la France et le Canada, soit dix fois plus qu'il y a dix ans.

Paris étudie une réduction de son dispositif militaire en Afrique

LA FRANCE a prévu d'organiser, en 1996, trois grands exercices militaires interarmées en Afrique – à Djibouti, au Gabon et au Sénégal –, pour démontrer sa capacité à engager des forces nationales aux côtés des armées locales, qu'elle a contribué à former et à équiper, et des unités qu'elle y a prépositionnées dans le cadre des accords de défense. Les années précédentes, certains de ces exercices ont été ralentis, voire suspendus, à cause de la forte participation – en effectifs – des armées françaises aux opérations extérieures placées sous l'égide de l'ONU.

En dépit de cette reprise, l'an prochain, des exercices avec les pays africains, la France – dans le cadre de sa réflexion en cours sur le *« format »* de ses armées, menée au sein du comité stratégique au ministère de la défense – étudie l'éventualité de procéder à un réaménagement progressif de son dispositif militaire outre-mer. A ce jour, sur un total de quelque 62 600 hommes déployés hors du territoire métropolitain, la France entretient en Afrique des forces de présence au Sénégal (1 250), en Côte-d'Ivoire (590), au Cameroun (10), au Gabon (630), en Centrafrique (1 400), au Tchad (860) et à Djibouti (3 500). Ces effectifs n'ont rien à voir avec les détachements militaires français maintenus pour le compte de la coopération dans vingt-cinq Etats africains – de l'ordre de 1 145 hommes en 1995 –, qui sont en constante diminution : 1 780 en 1985.

Tant pour des raisons budgétaires que pour des raisons liées à une diminution prévisible des effectifs militaires – l'armée de terre, par exemple, a perdu 95 000 hommes au cours des vingt dernières années –, la France envisage une réduction de son dispositif militaire permanent à l'extérieur. Aucune décision n'a été arrêtée. Elle ne le sera qu'au terme des études du comité stratégique qui a été chargé de remettre à plat le système actuel et qui doit soumettre, avant le printemps 1996, une série de propositions de réorganisation au chef de l'Etat et au gouvernement.

Le sort de plusieurs bases est ainsi en suspens, à commencer par celles de Djibouti, de Bangui et de Bouar (Centrafrique), de Libreville (Gabon) ou de Bouaké (Côte-d'Ivoire). Dans le même temps, la France développe la perspective que certains Etats africains constituent, avec le concours de pays alliés en Europe, des *« modules de forces en attente »*, qui seraient chargées – sans être permanentes pour des raisons de coût – de conduire des actions de prévention et des opérations de maintien de la paix.

J. I.

Le possible retour sur scène de l'ancien président Kerekou agite le monde politique béninois

COTONOU
correspondance

En mars 1996, les Béninois se choisiront un nouveau président. Dans ce contexte pré-électoral, peu sont enclins à penser que l'attaque au lance-roquettes du 14 novembre contre la salle de conférences où se réunira le Sommet de la francophonie soit imputable à des islamistes algériens, comme l'avait laissé entendre la presse locale. En réalité, l'attentat a été revendiqué par un communiqué qui réclamait *« la libération de Jean-Claude Soglo »*, un officier, parent de l'actuel chef de l'Etat, placé en résidence surveillée après que des rumeurs de complot militaire eurent circulé au début du mois de novembre.

Depuis l'attentat, plusieurs arrestations ont été opérées dans les milieux militaires, un suspect a été tué et la police aurait saisi sept des dix roquettes volées, il y a un an, dans le camp militaire de Ouidah. Parmi les personnes interpellées se trouve un ministre de l'ancien président Mathieu Kérékou, le colonel Soulé Dankoro. Le chef de l'Etat, Nicéphore Soglo, ne s'est pas privé de mettre en cause les *« nostalgiques de l'ancien régime »*. Il est vrai, reconnaît un diplomate occidental, qu'*« un échec du sommet nuirait aux chances de réélection de M. Soglo »*. Or l'éventuelle candidature de M. Kerekou, l'ancien dictateur marxiste qui dirigea le pays pendant dix-sept ans, passionne davantage la presse et l'opinion que l'ouverture du Sommet de la francophonie.

> « Un échec du sommet nuirait aux chances de réélection de M. Soglo », reconnaît un diplomate occidental

A Cotonou, les travaux d'aménagement, rendus nécessaires par la vétusté des équipements hôteliers et routiers, ont commencé avec beaucoup de retard. Habitués aux dérapages contrôlés sur les pistes de sable, les conducteurs de moto-taxis pestent contre les chantiers de la francophonie. *« Le gouvernement construit des routes, mais où sont les emplois dont ce pays a tant besoin ? »*, s'emporte un ancien fonctionnaire victime du deuxième plan d'ajustement structurel. Entrée en vigueur, il y a cinq ans, la réduction des effectifs de l'administration a provoqué un malaise d'autant plus profond qu'au chômage est venue s'ajouter l'inflation – plus de 50 % en deux ans – qui a suivi la dévaluation du franc CFA.

M. Kerekou jouit d'une incontestable popularité après avoir dignement quitté le pouvoir à l'issue de l'élection présidentielle de mars 1991. Dans les rangs de la presse indépendante, d'anciennes victimes de la censure du régime militaire défendent désormais sa cause. *« Lors de la conférence nationale, il avait les moyens de mettre fin au processus démocratique. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il a compris, après la chute du mur de Berlin, que l'autoritarisme et le communisme menaient à l'impasse »*, commente un journaliste de la *Gazette du Golfe*.

Pour mener campagne, les partisans de M. Kérékou affirment que leur candidat a toujours combattu le régionalisme et le népotisme. Cet argument séduit une partie de l'opinion publique qui s'irrite du rôle joué par la famille du chef de l'Etat sur la scène politique nationale. Réuni en congrès, le 4 novembre, un parti de l'opposition parlementaire, Notre cause commune, a invité l'ancien chef de l'Etat à se présenter aux suffrages des électeurs.

Pour expliquer la popularité de M. Kérékou, des diplomates parlent d'*« amnésie collective »*. *« La bonne grâce avec laquelle il a abandonné le pouvoir a une contrepartie de taille : on n'a jamais jugé les dirigeants. Ils imaginent encore que Kérékou a été victime de son entourage et qu'il n'est pour rien dans notre malheur »*, explique l'un d'eux. Face à sa possible candidature, les partisans de M. Soglo font valoir les bonnes performances économiques – le FMI prévoit, pour 1995, une croissance de 6,4 % –, et comptent sur la réussite du Sommet de la francophonie pour asseoir la popularité du président en exercice. *« S'il était dirigé par Kérékou*, ironise un chef d'entreprise, *le Bénin aurait-il obtenu le privilège d'organiser cette manifestation internationale ? »*

Pierre Malet

Une nouvelle « vitrine » au Mozambique

MAPUTO
de notre envoyé spécial

Au cœur de la capitale mozambicaine, entre la Maison de fer d'Eiffel, la mairie et la cathédrale, on ne peut que remarquer un ensemble blanc et turquoise de pavillons d'architecture luso-coloniale. Construit en 1898, cet ancien cercle portugais, que Paris vient d'aménager pour 20 millions de francs, abrite désormais, sur 2 700 mètres carrés couverts, le Centre culturel franco-mozambicain. Son inauguration a eu lieu, à la fin de novembre, à l'occasion de l'installation d'un réémetteur en modulation de fréquence des émissions de Radio France internationale (RFI). Double « vitrine » francophone à l'heure où Maputo, pour des raisons économico-politiques, vient d'adhérer au Commonwealth.

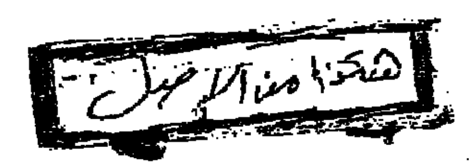
Terre bantoue, le Mozambique appartient aussi à bien des égards à la communauté lusophone et latine. Après avoir noué des liens avec son environnement continental anglophone, il prend conscience que, face à ses côtes, toutes les îles de l'océan Indien sont membres de la communauté francophone, îles avec lesquelles n'existe aucune liaison aérienne directe. S'il n'est pas question, comme à l'époque de la colonisation portugaise, de généraliser l'emploi du français dans l'enseignement, l'élite locale, souvent francophone, comme le président Chissano ou le romancier Mia Couto, souhaite redonner une place de choix au français et, à terme, s'intégrer à la famille francophone, comme l'ont déjà fait d'autres nations lusophones comme le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, et Sao-Tomé-et-Principe.

250 MILLIONS DE FRANCS PAR AN

Volonté illustrée non seulement par la présence de RFI et du Centre culturel franco-mozambicain mais aussi par le fait que, sur 12 000 collégiens, la moitié apprennent le français. Créée en 1962, l'université de Maputo, la seule dans un pays de 18 millions d'habitants, ne compte, pour le moment, que 4 000 étudiants.

La France entretient ici 35 coopérants dont 10 enseignants et consacre au Mozambique moins de 250 millions de francs par an dont près de 40 en aide culturelle. L'aire concernée par cette présence culturelle et radiophonique se limite, pour l'heure, à l'ancienne Lourenço-Marques et à ses abords, soit 2 millions d'âmes. Les autorités locales ont exprimé le désir que la France s'intéresse aussi à d'autres régions du pays, par exemple à Beira, où une université catholique est en projet.

J.-P. P.-H.



Les officiers français de la Forpronu ont pris le parti des extrémistes serbes de Sarajevo

Les habitants de la capitale bosniaque ne comprennent pas ce soutien

Les officiers français sont aux prises avec une situation difficile à Sarajevo, où les extrémistes serbes, refusant que les quartiers dont ils ont pris le contrôle soient intégrés à la capitale bosniaque, menacent de recourir aux armes ou d'organiser l'exode. Devenus les porte-parole de ces extrémistes, les militaires français encouragent de fait la résistance aux accords de paix de Dayton.

SARAJEVO
de notre correspondant

L'état-major français de la Forpronu, soutenu par Paris, est en train de voler au secours des Serbes qui assiègent Sarajevo depuis trois ans et demi, *« au nom de la défense de la France »*. Depuis la conclusion de l'accord de Dayton, les officiers « casques bleus » n'économisent pas leurs efforts pour soutenir les séparatistes serbes de la capitale bosniaque, allant jusqu'à cautionner leur refus du plan de paix.

Au lieu de convaincre peu à peu les extrémistes d'appliquer les accords de paix, les « casques bleus » les incitent à défier la communauté internationale. Ils justifient ce comportement par un souci de veiller aux intérêts français – et surtout à l'image de l'armée – et par leurs craintes de troubles violents au cours des prochaines semaines. Certains, qui ont une mission de « médiateurs », deviennent de véritables « conseillers » des Serbes, notamment en communication.

La Forpronu se transforme actuellement en porte-parole des soldats d'Ilidza, de Grbavica et de Vogosca, les trois quartiers qui doivent être restitués aux Bosniaques dans le cadre de la « réunification » de Sarajevo. Des officiers conseillent les Serbes, autour d'un verre, sur la meilleure façon d'interpeller les opinions publiques. Ils font du « lobbying » auprès des journalistes et principalement des chaînes de télévision. L'état-major, parallèlement, envoie des rapports alarmistes à Paris, évoquant *« la défense des valeurs universelles de la France »* et *« le défi impossible imposé à l'armée »*.

L'opération a porté ses fruits au-delà de toute espérance, puisque Jacques Chirac s'est lui-même inquiété auprès de Bill Clinton de l'avenir des Serbes des trois quartiers. Au sein du commandement français, on souhaite une modification *de facto* du plan de paix. *« Si une renégociation complète n'est pas envisageable, il faut agrémenter l'accord de nouvelles modalités »*, soutient le général Jean-René Bachelet, commandant de la Forpronu, réputé très influent à Paris, jusqu'à l'Elysée. Il est soutenu par le général Janvier, le chef des forces de l'ONU, et le général de Lapresle, le conseiller militaire de Carl Bildt, l'envoyé de l'Union européenne.

« Non ! Nous ne cautionnerons pas le nettoyage ethnique ! », s'écrie le général Bachelet, évoquant l'éventualité d'une fuite des Serbes effrayés par l'arrivée de la police bosniaque. Mais c'est précisément en soutenant Ilidza et Grbavica que la Forpronu cautionne le nettoyage ethnique. Les Musulmans et les Croates, majoritaires, ont été tués ou chassés, leurs appartements ont été réquisitionnés par des Serbes qui se sont employés, depuis 1992, à briser et à diviser Sarajevo. C'est précisément au nom de la séparation ethnique qu'une poignée d'extrémistes souhaitent un amendement à l'accord de Dayton, s'attirant d'ailleurs les foudres de 99 % des Serbes d'ex-Yougoslavie, que cet accord satisfait.

« Plus jamais nous ne vivrons avec les Musulmans », affirment les Serbes d'Ilidza. *« Dans ce cas, au revoir ! »*, rétorque une Sarajévienne. *« Moi aussi je suis serbe, mais je vis du côté bosniaque, car j'ai refusé d'assassiner ma propre ville*, dit-elle. *Sarajevo ne sera jamais une ville serbe ou une ville musulmane. Sarajevo restera toujours Sarajevo, une ville où nous avons toujours vécu ensemble. Ceux qui désirent vivre dans un pays « ethniquement pur » sont invités à se retirer dans les 50 % de la Bosnie que leur accorde le plan de paix. » « Qu'ils aillent vivre à Srebrenica ! Leur armée a préparé le terrain »*, conclut-elle, soulignant qu'à Sarajevo près de cinquante mille personnes, serbes, musulmanes ou autres, attendent le départ de l'armée serbe pour réintégrer leur maison de Grbavica et des autres quartiers.

Les officiers français, contre toute attente, soutiennent les camps retranchés des derniers combattants serbes. Ils sont les relais d'une intense campagne politique et médiatique. Pourquoi l'armée française en arrive-t-elle à participer à ce combat ? Des observateurs évoquent une tradition pro-serbe chez les officiers, héritée des écoles de guerre et des livres d'histoire. Ils évoquent aussi un certain racisme envers les Musulmans. A Ilidza justement, où la population assimile tous les Sarajéviens à des « *Turcs* » ou des « *moudjahidin* », un officier serbe parle de « *bosniouls* ». Le terme, n'ayant aucun rapport avec la langue serbo-croate, on ne peut l'avoir appris qu'au cours de ces déjeuners quotidiens avec les officiers français.

Pourtant, ce n'est ni une sympathie pro-serbe ni une haine anti-« bosnioule » qui anime le général Bachelet, un brillant officier supérieur, réputé pour la finesse de ses analyses. *« L'accord de Dayton nous mène droit dans l'impasse*, commente le général. *Pour les Serbes de ces quartiers, l'alternative sera entre la valise et le cercueil. Je refuse que mes soldats soient condamnés à assister à un exode de Serbes qui brûleront les maisons avant de partir. Je refuse également que, si les Serbes restent par la force, les Bosniaques et les Américains rejettent la faute de la non-application du plan sur la France. »* Car les Français, en charge de Sarajevo dans le dispositif de l'OTAN, seront en première ligne.

« Par crainte de devoir affronter des combats, les Français sont en train de détruire le fragile équilibre de Dayton, accuse un officier britannique. *Il est vrai que les Américains ont une vision trop manichéenne de la situation, avec de bons Bosniaques et de méchants Serbes. Mais les Français, par leur soutien et leurs conseils, incitent les Serbes à la résistance. Il ne faudra pas ensuite se lamenter si de violents incidents se déroulent entre les Serbes d'Ilidza et les forces internationales. » « J'ai l'impression que l'armée française manipule un peu Paris »*, conclut-il.

« LES VOYOUS D'ILIDZA »

En prétendant protéger l'image de la France et la vie de ses soldats, elle obtient l'effet inverse et crée une réelle instabilité politique. Elle apporte son soutien à des nationalistes pour qui l'accord de Dayton n'offre, il est vrai, pas d'autre solution que l'exil d'une ville qu'ils ont meurtrie à l'extrême.

« J'ai honte pour la France, dit une femme. *Quand j'ai eu connaissance du message de Chirac à Clinton, j'ai compris que Sarajevo venait de perdre un ami, une fois de plus. »* La télévision nationaliste serbe s'est, en revanche, chaudement félicitée de l'intervention de M. Chirac. *« Et puis*, ajoute-t-elle, *assimiler les Serbes de Sarajevo aux voyous d'Ilidza est scandaleux. Les Serbes de Sarajevo vivent auourd'hui soit à Belgrade, soit à l'étranger, soit à l'intérieur de Sarajevo, côté bosniaque. Seule une infime minorité est allée dans ces trois quartiers, et a participé au massacre de la ville par l'armée serbe. »* Pour les Sarajéviens assiégés, qu'ils soient musulmans, serbes ou croates, la sécurité de la capitale passe obligatoirement par le départ des « *tueurs* » d'Ilidza et de Grbavica.

Rémy Ourdan

Paris réclame d'urgence la mise en place d'une police civile des Nations unies

La France a demandé, jeudi 30 novembre, à l'ONU d'accélérer ses réflexions sur la mise en place d'une police civile des Nations unies en Bosnie pour prévenir l'inquiétude des Serbes, notamment à Sarajevo. La mise en place de cette police civile de l'ONU est prévue dans une annexe de l'accord de paix de Dayton. Ces éléments contribueraient à l'encadrement et à la formation de policiers locaux. La France souhaite des *« précisions »* sur l'avenir de la population serbe de Sarajevo, afin de la *« rassurer »*, avait déclaré jeudi le ministère français des affaires étrangères. La veille, dans un message à Bill Clinton, le président de la République, Jacques Chirac, avait estimé que l'accord de Dayton ne comportait pas assez de *« garanties »* pour la population serbe de Sarajevo.

Le Congrès devrait approuver l'envoi de soldats américains en Bosnie

M. Clinton a fait des concessions aux républicains

WASHINGTON
de notre correspondant

En acceptant de signer, jeudi soir 29 novembre, le budget de la défense pour 1996, Bill Clinton a fait d'importantes concessions aux républicains. En contrepartie, il s'est rapproché de l'objectif visant à obtenir l'approbation du Congrès s'agissant de l'envoi de soldats américains en Bosnie. Depuis plusieurs jours, la Maison Blanche et les responsables républicains se livraient à un marchandage. Le budget de la défense s'élève à 243,1 milliards de dollars (environ 1 215 milliards de francs), ce qui signifie qu'il excède de quelque 6,9 milliards de dollars le montant que M. Clinton avait jugé nécessaire. Ce dépassement est dû à la volonté des républicains de dépenser davantage pour certains types d'armement.

Le secrétaire général de la Maison Blanche, Leon Panetta, avait indiqué aux chefs de la majorité républicaine que le président pourrait se laisser fléchir, en échange de l'engagement du Congrès d'approuver le financement du contingent américain en Bosnie (estimé à environ 2 milliards de dollars) et de rétablir certains crédits pour différents programmes auxquels le président tient particulièrement. M. Clinton n'a obtenu que partiellement satisfaction, les républicains se refusant apparemment à la moindre concession sur le montant de l'enveloppe budgétaire consacrée à la défense.

En revanche, le fait d'accepter le financement de l'« opération bosniaque » qui s'ajoutera au montant du budget de la défense, semble constituer un signe avant-coureur d'une approbation sur le principe même de la participation militaire américaine au plan de paix. Cette hypothèse s'est singulièrement renforcée avec l'annonce du prochain dépôt d'un projet de résolution présenté par Robert Dole, chef de la majorité sénatoriale. Ce texte viserait à « soutenir les forces armées » qui seront envoyées en Bosnie, tout en *« garantissant que les soldats américains rentreront à la maison aussi vite que possible après avoir réussi leur mission »*, selon les explications du sénateur du Kansas.

L'initiative de M. Dole reflète une évolution des positions sur la colline du Capitole. John McCain, sénateur républicain de l'Arizona et ancien héros de la guerre du Vietnam, qui était jusque-là un des plus farouches opposants à la participation américaine, a indiqué jeudi 30 novembre qu'il avait changé d'avis. Sénateurs et membres de la Chambre des représentants ont notamment entendu à ce sujet le secrétaire à la défense. William Perry a annoncé que Washington attendra une période de six mois avant de prendre une décision sur la fourniture d'armements au gouvernement de Sarajevo. Après cette période, si l'équilibre militaire entre les Serbes et la fédération croato-musulmane n'est pas obtenu, *« les Etats-Unis entendent s'assurer qu'on y arrivera en fournissant les armes nécessaires à la fédération bosniaque »*, a souligné M. Perry.

ÉCHEC

Le secrétaire à la défense a, d'autre part, précisé que l'opération de maintien de la paix englobera quelque 32 000 soldats américains : 20 000 seront effectivement stationnés en Bosnie, tandis que 12 000 autres (5 000 en Croatie et 7 000 dans les pays voisins, en particulier en Hongrie) participeront aux opérations de logistique. En outre, environ 11 000 soldats des forces aéronavales sont déjà déployés dans la région.

Bill Clinton a donc échoué dans ses efforts pour réduire le montant du budget de la défense de 6,9 milliards de dollars. Cette somme comprend des crédits destinés à la recherche (défense antimissiles notamment), et surtout à l'achat de différents matériels supplémentaires (bombardiers B-2, avions de transport C-17, avions de chasse F-22, etc).

Le projet approuvé par le chef de l'exécutif comprend également des mesures auxquelles celui-ci est foncièrement opposé, comme l'interdiction des avortements dans les hôpitaux militaires. M. Clinton ne désespère pas de revenir ultérieurement sur ces dispositions, par exemple par une loi d'annulation de crédits.

Laurent Zecchini

Le bureau des « affaires civiles », antenne de la France

SARAJEVO
de notre correspondant

Ils sont parfois en uniforme, parfois en jeans et blousons de cuir. Ils sont les oreilles et les yeux de la France à Sarajevo. Héritiers des célèbres « officiers des affaires indigènes » des colonies africaines, ils sont à l'écoute des Sarajéviens. Le bureau des « affaires civiles » de l'armée française, créé à Sarajevo au printemps 1994, joue un rôle primordial dans la reconstruction d'une société démocratique en Bosnie.

A l'heure où l'armée américaine doit débarquer dans la région avec 2 500 hommes spécialement chargés des « affaires civiles », la dizaine d'officiers français souhaiteraient obtenir des moyens renforcés. Car c'est une véritable lutte d'influence que les armées occidentales vont se livrer dans la capitale bosniaque.

ACTIVITÉS MULTIPLES

Les activités de la section française sont multiples et concernent aussi bien l'économie, l'administration, la culture ou la communication. Son originalité est que peu d'officiers appartiennent vraiment à l'armée. Ils sont architecte, juge d'instruction, informaticien, et servent à Sarajevo en qualité de « réservistes ». Un officier qualifie ainsi leur rôle : *« Tisser des relations avec les Bosniaques, afin de les accompagner au cours de leur sortie de crise. »* Au profit de la paix et, bien évidemment, de la France.

Laboratoire expérimental de l'armée française, après l'échec de l'après-guerre du Golfe, le bureau des « affaires civiles » de Sarajevo soutient les médias indépendants, analyse la propagande des belligérants, conseille les organisations humanitaires, aide un éditeur français à ouvrir un centre culturel... Ses officiers sillonnent la ville, travaillent sans relâche, hantent les cafés. Les Sarajéviens les adorent.

Depuis plusieurs mois, l'armée pilote ainsi un projet de reconstruction d'un village brûlé par l'armée serbe, perdu dans la montagne, loin des regards indiscrets et des caméras de télévision . *« Nous fournissons les équipements à des agences humanitaires, qui les livrent aux paysans*, raconte un officier. *Nous avons déjà construit une école, un dispensaire et une centaine de maisons, pour 1 500 personnes. C'est un village campagnard typique. Au rez-de-chaussée sont les vaches et les moutons, les habitants vivent au premier étage. Au printemps prochain, nous ferons venir mille poulets et cent coqs. Un vieil homme m'a dit que nous avions fait plus pour lui que cinquante années de socialisme. »*

Les officiers des « affaires civiles » s'impliquent totalement dans la vie sarajévienne, sans perdre de vue les intérêts français . *« L'intérêt français, c'est évidemment les futurs contrats pour nos entreprises. » « C'est aussi, dans notre esprit, le soutien des valeurs démocratiques, de la tolérance, de la liberté de la presse... »*, indique un capitaine.

Pour la réussite de leur cause, les hommes des « affaires civiles » ne s'encombrent pas des règlements de l'ONU. Ils acheminent un camion de livres en pleine nuit par les pistes d'Igman, pendant que les *snipers* s'endorment. *« Un jour, j'ai franchi tous les barrages avec une cuve de sperme de taureaux pour des fermiers de Bugojno, en Bosnie centrale »*, se souvient l'un d'eux en souriant.

Ils convoient également des écrivains et des artistes, français ou bosniaques. *« Ils ont un soutien efficace de l'armée*, juge un observateur. *Pourtant, ils travaillent encore avec des bouts de ficelle, de manière formidable. »*

Ils font parfois appel aux ministères des affaires étrangères, de la culture ou de la coopération. Ils rêvent d'un « comité interministériel » qui serait à leur disposition. La question, aujourd'hui, est de savoir si les pionniers français pourront garder la tête hors de l'eau face à l'armée américaine, qui a compris depuis longtemps l'utilité d'un puissant bureau des « affaires civiles ».

R. O.

Sous couvert des opérations spéciales

Avant le déploiement de la force de paix, le commandement des opérations spéciales (COS) a fait réaliser des expertises techniques touchant aux infrastructures – ports, aéroports, voies ferrées, routes – dont la remise en état devrait attirer les *civil affairs* français. Dans quelques jours, une chambre de commerce sera ouverte à Sarajevo pour y accueillir les projets français de reconstruction. Souvent, néanmoins, les armées ont critiqué ces investisseurs potentiels pour leur prudence et leur pusillanimité, attachés qu'ils sont à obtenir des garanties préalables de l'Etat sur des programmes assurés par des financements internationaux. En regard, les entreprises françaises apprécient peu de détacher des réservistes sous couvert de « périodes » de ce genre.

■ **Les Serbes de Pale** *ont protesté* avec mesure contre le statut de Sarajevo jeudi 30 novembre. Quelque 2 000 habitants de Pale – moins d'un dixième de sa population – ont manifesté sans beaucoup de conviction contre la restitution au gouvernement bosniaque des quartiers de la capitale bosniaque qui sont actuellement sous contrôle serbe. Aucun des principaux dirigeants serbes de Bosnie n'assistait à la manifestation. – *(AFP.)*

■ **La Slovénie a été, jeudi 30 novembre, le premier des Etats** issus de l'ex-Fédération à reconnaître la République fédérale de Yougoslavie (RFY-Serbie et Monténégro). L'agence officielle yougoslave Tanjug a qualifié ce geste de *« tournant inattendu »* dans la politique de Ljubljana qui, jusqu'à présent, avait rejeté plusieurs offres de Belgrade pour une normalisation des relations entre les deux pays. D'autre part, la Grèce et la Bosnie ont établi jeudi à Sarajevo des relations diplomatiques. – *(AFP.)*

Bill Clinton a lancé aux Irlandais du Nord un vibrant appel à la réconciliation

La visite du président américain donne une nouvelle impulsion aux négociations de paix

La visite triomphale du président américain en Irlande du Nord a marqué la reprise du processus de paix. Celui-ci, engagé le 31 août 1994 avec la décision prise par l'Armée républicaine irlandaise (IRA) de déposer les armes, vient d'être relancé par l'accord conclu entre Londres et Dublin. Bill Clinton a aussi profité de son voyage en Grande-Bretagne pour apporter son soutien à John Major.

LONDONDERRY
de notre envoyé spécial

Bill Clinton a achevé, vendredi 1er décembre dans la matinée, sa visite officielle de deux jours en Grande-Bretagne et en Irlande du Nord et entamé sa visite d'une journée en République d'Irlande. Ce voyage, raccourci pour cause de Bosnie – M. Clinton se rend samedi à Francfort pour saluer ses troupes en partance pour Tuzla –, a symbolisé la fin d'un autre long et sanglant conflit, celui qui a déchiré l'Irlande du Nord. Sous la pression de Washington en particulier, mais aussi en raison de la lassitude de plus en plus évidente de la population, les négociations, qui s'étaient embourbées, semblent avoir pris un nouveau départ.

C'est à Londonderry, la ville où éclata, il y a un quart de siècle, la guerre civile nord-irlandaise, que l'accueil de Bill et Hillary Clinton a été le plus chaleureux. La place de la mairie était noire d'une foule chauffée par des ballades traditionnelles irlandaises quand le président américain a martelé son message : « *Les divisions les plus profondes ne sont pas celles entre points de vue opposés (...) mais entre les faiseurs de paix et les ennemis de la paix, entre ceux qui, au fond d'eux-mêmes, veulent la paix plus qu'aucune autre chose et ceux qui ne parviennent pas à s'y résoudre.* »

Au pied de l'estrade, aux côtés des édiles protestants, on trouvait John Hume, le dirigeant catholique modéré qui a tant fait pour la paix, et Martin McGuinness, le « numéro 2 » du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA. Cet IRA auquel Bill Clinton s'était adressé la veille à Londres en lui disant : « *Mon message à l'IRA est que le processus de négociations parallèles* [décidé mardi à Londres] *fournit un mécanisme permettant à toutes les parties de présenter dans l'honneur leurs préoccupations et d'être écoutées.* »

Il est clair que M. Clinton a pesé de tout son poids en faveur de la réconciliation. En dehors de pressions – exercées en particulier sur Londres, accusée lundi par un conseiller de la Maison Blanche d'être la seule partie à refuser des concessions –, le président américain a joué sur la corde sensible face à des Irlandais profondément sentimentaux. Un geste que ne veut – ou ne peut – faire John Major. Ainsi a-t-il rendu nommément hommage aux représentants des anciens terroristes – Gerry Adams pour les nationalistes, David Ervine et Gary McMichael pour les loyalistes –, ajoutant à l'égard des Britanniques qu'« *il faut aussi savoir dire à ceux qui renoncent à la violence et qui prennent des risques en faveur de la paix qu'ils ont le droit à participer pleinement au processus démocratique* ».

Seul un président américain pouvait s'adresser de la sorte aux Irlandais et se faire comprendre d'eux. En effet, les liens entre l'Irlande et les Etats-Unis sont très anciens et des dizaines de millions d'Américains, dont Bill Clinton, sont originaires d'une île qu'ils ont quittée pour fuir les persécutions ou la misère.

RELATIONS SENTIMENTALES

Ces relations entre Irlandais et Américains semblent d'autant plus fortes qu'elles sont sentimentales et désintéressées, Washington n'ayant pas grand-chose à attendre de Belfast ou de Dublin. Toutes différentes sont les « relations spéciales » entre Américains et Britanniques, fondées, elles, sur des intérêts communs. Après trois années de fraîcheur depuis l'arrivée à la Maison Blanche de Bill Clinton, elles semblent avoir pris un nouveau départ. Dans un discours mercredi au Parlement de Westminster, le président américain s'est en effet lancé dans un vibrant éloge de la Grande-Bretagne et de son premier ministre John Major. Le fait que ce dernier ait conclu, quelques heures auparavant, un accord avec son homologue irlandais, John Bruton, y était certainement pour quelque chose. La participation de troupes britanniques, aux côtés des GI's, à la mise en place du processus de paix en Bosnie aussi.

Patrice de Beer

« L'IRA ne se rendra pas aux Britanniques » déclare le numéro deux du Sinn Fein

Pointé du doigt par Londres comme le principal obstacle à la paix, le Sinn Fein, branche politique de l'IRA, se défend et contre-attaque. Dans son minuscule bureau de Falls Road, dans le ghetto catholique de Belfast, Martin McGuinness, le numéro deux du mouvement, accuse le premier ministre britannique John Major d'avoir encore durci sa position sur le désarmement de l'IRA. M. McGuinness affirme que *« s'il reste nombre d'incertitudes sur le processus de paix, il y a une certitude, c'est que l'IRA ne se rendra pas au gouvernement britannique »*. Et de répéter sa position : *« Avançons tous ensemble vers la négociation, pour nous débarrasser à la fois des armes et des humiliations. »*

En attendant, le Sinn Fein examine en détail l'accord anglo-irlandais de mardi soir. Et ses dirigeants, Gerry Adams et Martin McGuinness, ne peuvent que se réjouir d'avoir participé, pour la première fois, à des manifestations officielles en même temps que des officiels britanniques et des dirigeants unionistes protestants.

L'Ulster commence à toucher les « dividendes de la paix »

BELFAST
de notre envoyé spécial

Finie la grisaille de l'« *état de guerre* » ! Cerné par des façades modernes d'immeubles de bureaux neufs, Castle Court, le plus grand centre commercial d'Irlande du Nord, niché au cœur de Belfast, étonne par ses vitrines clinquantes, ses enseignes agressives, ses affiches colorées. Quinze mois après le cessez-le-feu décrété par l'Armée républicaine irlandaise, la relance économique est bien là. Dernier investissement en date, annoncé à l'occasion de la visite de Bill Clinton : un groupe américain de communication, CableTel, va investir plus de 900 millions de dollars dans la construction d'un réseau de télécommunications.

Autre signe des temps, les grandes chaînes de distribution anglaises se disputent les rares sites encore disponibles dans le centre-ville pour y construire des supermarchés. Les ventes des voitures et des maisons sont en hausse, les hôtels et les restaurants sortent de terre comme des champignons, les milieux d'affaires ulstériens, qui n'arrêtaient pas de se lamenter, reprennent espoir pour la première fois depuis vingt-cinq ans.

Dans cette province de 1,57 million habitants, les premières retombées des « *dividendes de la paix* » sont visibles. Aux chefs d'entreprise susceptibles d'investir, John Stringer, directeur de la chambre de commerce et d'industrie, décline sans crainte les avantages de l'Ulster : main-d'œuvre qualifiée, coût du travail moins élevé que partout ailleurs en Grande-Bretagne, excellent réseau de communication et alléchantes subventions gouvernementales. Il est vrai que l'économie locale est un cas ! Les « *troubles* », comme on dit toujours pudiquement, ont provoqué un chômage inquiétant (11,5 % de la population active contre une moyenne britannique de 8,3 %, mais jusqu'à 50 % de la population masculine de certains ghettos comme Shankill ou Falls Road) et entraînent une insupportable distorsion entre un secteur privé affaibli par la crise des industries traditionnelles, comme les chantiers navals, et un secteur public dynamique, dopé de ressources financières gonflées démesurément par les dépenses de sécurité.

FARDEAU FINANCIER

Au fil des ans, cette guerre civile larvée a créé un groupe de pression « sécuritaire » qui comprend, outre les 25 000 policiers, gardiens de prison et militaires supplétifs du Royal Irish Regiment, les nombreuses sociétés de gardiennage, les fabricants de dispositifs de protection et, surtout, les entreprises de construction, comme les vitriers. Au total, 5 % de la main-d'œuvre de la province.

Le gouvernement central, qui verse 4 milliards de livres de subvention – un tiers du produit intérieur brut de l'Ulster –, pourrait profiter de la trêve pour tenter d'alléger ce fardeau financier en ces temps d'austérité budgétaire. Pour l'instant, toutefois, le maintien de l'état d'alerte, les travaux de réfection des chaussées ou de démantèlement des bases militaires et les nouveaux chantiers ont limité les retombées négatives de l'arrêt du conflit. Enfin, autre spécificité irlandaise : si, au bas de l'échelle sociale, la pauvreté s'étale, une économie parallèle très florissante fait vivre bien des sans-emploi. L'effet de la reprise est patent, comme l'atteste un taux de croissance de l'industrie manufacturière – textile et agroalimentaire – deux fois supérieur à celui de l'Angleterre !

Malgré bien des incertitudes quant à l'avenir du processus de paix, l'heure est à l'optimisme. Selon une étude publiée à la mi-juillet par le Forum for Peace and Reconstruction, une paix durable contribuerait à enrichir l'Irlande du Nord grâce à la création de quelque 67 500 emplois, grâce surtout aux investissements étrangers et au retour de la confiance. « *Un accord politique confortera une économie plus diversifiée et entraînera un accroissement des échanges avec la République, à présent dérisoires, pour compenser les inévitables réductions du nombre de fonctionnaires* », conclut ce rapport. Reste, terrible point noir, le chômage qui, malgré la politique interventionniste, devrait rester supérieur à la moyenne nationale. C'est la conséquence d'une natalité toujours élevée au sein de la minorité catholique.

Il reste que la branche nord-irlandaise de la confédération de l'industrie britannique, elle-même, a été abasourdie par les changements des mentalités. Ainsi, sa proposition de construire un corridor de haute technologie entre Belfast et Dublin, copie du lien « Pacific North West » entre Seattle et Vancouver, a reçu le soutien optimiste du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, au socialisme marqué. Décidément, on aura tout vu dans cette province naguère déchirée.

Marc Roche

L'opposante Aung San Suu Kyi hausse le ton face à la junte birmane

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Pour la première fois depuis sa libération, en juillet, Aung San Suu Kyi a durci le ton, mercredi 29 novembre, en annonçant que les délégués de son mouvement, la Ligue nationale pour la démocratie (LND), boycotteront les travaux de la Convention nationale, chargée par le pouvoir militaire de rédiger une Constitution, tant que les autorités refuseront l'ouverture d'un « *réel dialogue politique* » avec la LND. A deux semaines du sommet de l'Association des nations de l'Asie du sud-est (Asean), les 14 et 15 décembre, à Bangkok, auquel participera le chef de l'Etat birman, elle a assorti cette décision d'un appel aux pays voisins pour qu'ils exercent des pressions sur Rangoun en faveur de l'amorce de ce dialogue. En réaction, les militaires au pouvoir ont officiellement exclu de la Convention, vendredi, les délégués de la LND.

La cinquième session de cette Convention, dont plus de trois quarts des délégués ont été désignés par la junte, s'était ouverte, mardi, sur une mise en garde du général Myo Nyunt, président du comité d'organisation. La junte, a-t-il dit, « *ne tolérera aucune tentative de perturber ou de détruire les progrès et les résultats déjà obtenus* ». Mme Suu Kyi a répliqué le lendemain : « *Nous ne cherchons pas à détruire la Convention nationale. Nous cherchons à rendre cette dernière acceptable aux yeux du peuple birman et de la communauté internationale.* » Sans pour autant renoncer à leur mandat, les quatre-vingt-six délégués de la LND, soit environ 15 % de l'ensemble, n'ont pas participé à la séance de mardi.

La célèbre opposante, qui n'a jamais été membre de la Convention et dont la récente réélection au secrétariat général de la LND n'est pas reconnue par le pouvoir, a aussi déclaré, mercredi, lors d'une conférence de presse, qu'« *à aucun moment, les autorités n'ont manifesté la moindre volonté de discuter avec la LND* ». Autrement dit, la libération du Prix Nobel de la paix 1991 ne traduit, à ce jour, aucune volonté de l'associer à l'évolution politique du pays.

En haussant le ton, sans pour autant modifier ses objectifs, Mme Suu Kyi et les autres dirigeants de la LND renvoient la balle dans le camp des généraux tout en calculant que ces derniers souhaitent éviter un éclat à la veille d'un sommet de l'Asean, censé consacrer leur véritable entrée sur la scène régionale.

Jean-Claude Pomonti

Deux marins lettons assassinés et un troisième blessé à Alger

ALGER. Deux marins lettons ont été tués par balles, jeudi 30 novembre, dans la casbah d'Alger, et un troisième grièvement blessé dans un attentat perpétré par un commando islamiste. Les trois hommes de la marine marchande, qui avaient accosté, lundi, dans le port de la capitale, se déplaçaient à pied, au cœur de la vieille ville. Vitalijs Solijovs, 21 ans, a été tué sur le coup. Olegs Simaskins, 37 ans, a succombé dans un hôpital de Bab el-Oued. Boris Kostanko, 43 ans, a été transporté à l'hôpital militaire d'Aïn Naadja, et ses jours ne semblent pas en danger. C'est la deuxième fois que des marins de passage sont assassinés en Algérie. Le 7 juillet 1994, sept marins italiens du semoulier *Lucina* avaient été égorgés dans leur bateau, dans le port de Djendjen (littoral est). Quatre vingt-treize étrangers, dont trente-deux Français, ont été tués depuis le début des violences, dans des attentats attribués aux groupes islamistes armés. – *(AFP, Reuter.)*

Vers un quatrième tour pour les électeurs en Biélorussie

MINSK. Le troisième tour des élections legislatives en Biélorussie a connu une forte participation (62 %), mercredi 29 novembre, dans 141 circonscriptions non pourvues en mai dernier (sur un total de 260). L'opposition a interprété cette mobilisation, plus forte que lors des deux premiers tours, où elle n'avait pas atteint partout les 50 % réglementaires, comme une « *protestation contre la politique de Loukachenko* », le président qui a imposé un régime autoritaire et veut gouverner sans Parlement. Mercredi, Alexandre Loukachenko avait dit qu'il s'agissait « *des dernières élections en Biélorussie pour les cinq ans à venir. Je ne veux pas dépenser de l'argent pour un scrutin auquel les électeurs ne participent pas* ». Ces derniers, touchés au vif, se sont déplacés, mais seuls vingt candidats ont obtenu les 50 % de voix nécessaires pour être élus et un quatrième tour doit avoir lieu le 10 décembre. Si le président le veut bien. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : une manifestation d'enseignants** sur le campus de l'université d'Ife, dans le sud-ouest du pays, a obligé le ministre des télécommunications, le général Olanrewaju, à quitter une cérémonie d'inauguration, mercredi 29 novembre. Une nouvelle manifestation – qui a également dénoncé la pendaison de neuf opposants ogonis – a eu lieu jeudi. Le même jour, la Conscience nationale – une coalition d'opposition au régime militaire –, a mis en garde les politiciens qui accepteraient le calendrier institutionnel mis en place par la junte du général Abacha. – *(AFP.)*

■ **CÔTE-D'IVOIRE : un syndicaliste étudiant emprisonné** a tenté de se suicider, mercredi 29 novembre, et a été hospitalisé. Charles Blé, un dirigeant de la Fédération estudiantine et scolaire de Côte-d'Ivoire (Fesci), interdite, est détenu à l'école de police d'Abidjan depuis le 20 octobre. Sept autres syndicalistes étudiants, dont le secrétaire général de la Fesci, Guillaume Soro Kigbafori, ont été arrêtés peu de temps avant l'élection présidentielle du 22 octobre et restent détenus sans inculpation. – *(AFP.)*

■ **ZIMBABWE : la première exécution capitale** depuis 1988 a eu lieu, jeudi 30 novembre, à Harare. Morgan Dikwi, reconnu coupable du meurtre d'un policier commis en juin 1992, a été pendu. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **CISJORDANIE : deux Israéliens ont été légèrement blessés**, par balles, jeudi 30 novembre, dans une embuscade tendue par des inconnus près de la ville palestinienne autonome de Djénine, a indiqué une source militaire israélienne. Auparavant, deux gardes-frontières avaient été enlevés dans la même région, avant d'être libérés quelques heures plus tard. Après cet enlèvement, les autorités israéliennes ont décidé de suspendre le redéploiement de l'armée en Cisjordanie pendant 24 heures. – *(AFP.)*

■ **IRAK : l'embargo imposé à l'Irak par les Nations unies** a entraîné la mort de 560 000 enfants depuis la fin de la guerre du Golfe, en février 1991, indique l'Organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans une étude rendue publique jeudi 30 novembre. – *(Reuter.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : au moins 17 personnes ont été tuées** et 26 autres blessées par des roquettes tombées, jeudi 30 novembre, sur un marché du centre de Kaboul, ont déclaré des témoins et des sources médicales. Cette attaque intervient au lendemain de la victoire remportée par les forces gouvernementales, qui ont repoussé les talibans à près de 20 kilomètres des lignes de front du sud-est de Kaboul. – *(Reuter.)*

■ **PAKISTAN : le premier ministre Benazir Bhutto** a accusé, jeudi 30 novembre, une partie des mouvements religieux d'être des « *agents de l'Occident* » formés durant la guerre antisoviétique en Afghanistan (1979-1989). Ce raidissement de Mme Bhutto répond à la constitution par les islamistes d'une nouvelle alliance, le Milli Yakjahti Council, qui a menacé de lancer une campagne antigouvernementale en décembre. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **MEXIQUE : le président Ernesto Zedillo a tenu**, jeudi 30 novembre, des propos apaisants sur le Chiapas, assurant qu'il était partisan du dialogue, lors de sa première visite dans la zone de conflit depuis son élection en 1994. Le gouvernement ne ménagera pas ses efforts « *pour que la négociation avec l'EZLN* [Armée zapatiste de libération nationale], *non seulement se poursuive, mais pour qu'elle débouche rapidement sur des résultats de paix* », a-t-il dit à Tuxla Guttierez, capitale du Chiapas. – *(AFP.)*

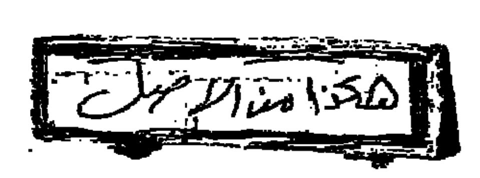
ÉCONOMIE

■ **COMMERCE : la cour d'appel de l'OMC** (Organisation mondiale du commerce), l'ultime instance à laquelle un pays peut recourir en cas de conflit commercial, a été constituée mercredi 29 novembre, à Genève (*Le Monde* du 23 novembre). Les sept sièges ont été attribués à l'avocat américain James Bacchus, au diplomate néo-zélandais Christopher Beeby, au professeur allemand de droit économique international Klaus-Dieter Ehlermann, au professeur égyptien d'économie Saïd El-Naggar, au juriste philippin Florentino Feliciano, au diplomate uruguayien Julio Lacarte et au professeur japonais de droit Mitsuo Matsushita. – *(AFP.)*

■ **JAPON : la production industrielle a augmenté de 1,2 % en octobre** par rapport à septembre, après avoir quasiment stagné le mois précédent (+ 0,1 %). Cependant, le rebond est moins vif qu'attendu, et le gouvernement prévoit que la production industrielle baissera de 0,1 % en novembre et 0,5 % en décembre. – *(AFP.)*

■ **CANADA : la croissance économique** devrait rebondir après la pause de 1995 (+ 2,3 %), estime l'OCDE dans son rapport annuel consacré au Canada. Le PIB pourrait progresser de plus de 3 % l'an prochain, grâce à « *la forte amélioration de la compétitivité internationale du Canada* ». En 1994, le PIB avait progressé de 4,5 %.

■ **RUSSIE : la marge de fluctuation du rouble**, instaurée depuis juin, a été prolongée jusqu'au 30 juin 1996. Le dollar sera autorisé à fluctuer entre 4 550 et 5 150 roubles, contre 4 300-4 900 auparavant. Il s'agit donc d'une légère dévaluation de la monnaie russe, jugée nettement insuffisante par les exportateurs du pays. – *(AFP.)*





MOUVEMENTS SOCIAUX

Le gouvernement recherche le dialogue avec les étudiants, avec les cheminots et avec les fonctionnaires, tandis que le RPR mobilise ses militants en vue d'une contre-manifestation le 7 décembre. Le front syndical des fonctionnaires a éclaté, la CFDT, soutenue par la CFTC et la CFE-CGC, refusant que la protestation des agents de l'Etat et des services publics soit tranformée en refus d'ensemble du plan Juppé pour la Sécurité sociale. ● LES MANIFESTATIONS d'étudiants, de cheminots et d'agents d'EDF-GDF ont réuni au total quelque cent soixante mille personnes, à Paris et en province, jeudi. Des incidents se sont produits dans la capitale et dans trois autres villes *(lire page 6).* **● LA RÉFORME du régime de retraite et le poids des investissements de l'Etat sont les deux enjeux essentiels pour la SNCF** *(lire page 8, et notre éditorial page 13).*

Le RPR mobilise les usagers pour soutenir le gouvernement

Le premier ministre profite de l'éclatement du front syndical des fonctionnaires et agents des services publics pour ouvrir la négociation sur les retraites, tout en donnant instruction au RPR d'organiser la protestation contre la paralysie des transports

EXPLIQUER, expliquer, expliquer. Comme s'il voulait compenser un lourd déficit de communication du gouvernement, Alain Lamassoure a martelé trois fois le mot, jeudi 30 novembre, pour démontrer la volonté des pouvoirs publics d'éclairer l'opinion, en mariant la fermeté et le dialogue.

Le gouvernement pourrait être tenté, dans sa volonté de tenir bon face aux mécontements sociaux, d'attiser celui des usagers, qui pourrait s'exprimer dans une manifestation organisée par le RPR *(lire page 6)*. A toutes fins utiles, le parti de Jacques Chirac et d'Alain Juppé a mis en place, vendredi 1er décembre, un dispositif de mobilisation de ses militants, appelés à *« monter des comités d'usagers »* pour préparer une *« manifestation qui se tiendra probablement jeudi prochain* [7 décembre] *»*, selon l'instruction adressée par la direction du RPR à ses cadres.

Vendredi matin, M. Juppé devait réunir les ministres concernés par les conflits actuels : Jacques Barrot (affaires sociales), Dominique Perben (fonction publique), Bernard Pons (transports) et son secrétaire d'Etat, Anne-Marie Idrac, ainsi que M. Lamassoure. Une longue déclaration a permis à ce dernier, jeudi, de rappeler *« le grand enjeu »* de la campagne présidentielle, qui fut *« la lutte contre la fracture sociale »* ; de souligner *« la nécessité de la réforme »*, car *« notre pays a pris du retard »* ; de couper les ailes aux *« fausses informations »* sur l'avenir des service publics, de la Sécurité sociale ou des régimes spéciaux ; de se féliciter que les étudiants manifestent *« pour une réforme »* de l'Université et non contre, et de réaffirmer que *« le gouvernement est ouvert, en permanence, au dialogue »*.

Des contacts ont été pris avec les organisations syndicales ouvrières et étudiantes, qui doivent rencontrer Bernard Pons (pour les cheminots) et François Bayrou (pour les universités). Si le chef du gouvernement veut, à l'évidence, profiter de l'occasion pour tenter d'améliorer son image, en déléguant à certains ministres des pouvoirs qui étaient concentrés entre ses mains, il cherche, également, à temporiser pour avoir une meilleure appréciation de la situation. Le pouvoir s'interroge sur la nature du malaise social : engrenage du type mai 1968, qui deviendrait incontrôlable, ou flambée de contestation qui va susciter la rogne des usagers ? M. Juppé, qui veut se donner du temps pour intervenir afin de ne pas dramatiser, attend de voir de quel côté va basculer l'opinion publique. Son entourage se félicite du léger ressaisissement de l'électorat de droite, perçu dans les sondages de popularité de MM. Chirac et Juppé, et affirme que les parlementaires exhortent Matignon à ne pas céder à la pression de la rue. M. Barrot se fait leur porte-parole quand il dit : *« Un certain nombre de gens sont dans la rue. Un pourcentage. Et les autres ? »*

DIVISION SYNDICALE

Sur la nature du mouvement, M. Juppé peut avoir un premier élément de réponse avec la division syndicale apparue dans la fonction publique. Le ver était dans le fruit depuis le 24 novembre. La CFDT, la CFTC et la CGC n'avaient pas vu d'un bon œil que cette journée d'action sur les retraites des fonctionnaires fût détournée de son objet par la CGT. Celle-ci, en effet, avait décidé d'en faire un mouvement de protestation contre la réforme de la « Sécu ». Les trois centrales ont refusé, jeudi, de participer à une réunion des fédérations de fonctionnaires convoquée à la Bourse du travail.

La CFDT a fait savoir que *« les conditions d'une nouvelle action conjointe ne sont pas réunies »*. Ses priorités, en matière de fonction publique, concernent l'emploi, le maintien du pouvoir d'achat, ainsi que le refus de l'allongement de la durée de cotisation pour les droits à la retraite. Les fédérations des transports, des finances, de la justice, et le SGEN (enseignants) voulaient que la CFDT assiste à cette rencontre pour répondre positivement à la proposition d'une manifestation nationale le 17 décembre. Elles ont été mises en minorité.

La CGC refuse, pour sa part, de *« cautionner davantage* [les] *dérives dangereuses »* apparues le 24 novembre. Une délégation de la CFTC, conduite par Nicole Prudhomme, est ressortie aussitôt. Elle a précisé que toute décision de poursuivre l'action serait *« prématurée »*, le gouvernement ayant déjà offert *« une réponse positive »* aux revendications exprimées le 24 : il a installé la commission de réforme des régimes spéciaux (*Le Monde* du 1er décembre) et il a proposé de tenir compte de la *« pénibilité »* de certains métiers.

Alors que, depuis des années, elle fait front commun avec la CFDT, la CFTC et la CGC, l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) s'est retrouvée aux côtés de la CGT, de FO et de la FSU. Contrairement à ces organisations, elle ne demande pas le retrait du plan Juppé, mais elle se trouve prise dans une concurrence syndicale avec la FSU sur le terrain de la retraite des enseignants, qui forment l'essentiel de sa base.

L'UNSA et la FSU ont proposé d'organiser une manifestation nationale le 17 décembre, mais la CGT et FO n'ont pas répondu. Elles ont fait valoir que cette initiative, trop lointaine, risquait de nuire au mouvement de grève en train de s'étendre. Elles jouent la carte de la généralisation de la grève, qui pourrait gagner l'équipement, les finances et le secteur hospitalier. L'UNSA et la FSU ayant souhaité consulter leurs adhérents, les quatre fédérations de fonctionnaires se retrouveront lundi à la Bourse du travail.

La CGT et FO ont d'autres raisons que celles qu'elles ont invoquées pour ne pas envisager une manifestation nationale le 17 décembre. Marc Blondel souhaite le retrait du plan Juppé, mais pas la démission du premier ministre. La commission exécutive de FO discutera, le 2 décembre, des suites à donner au mouvement. Quant à la CGT, elle est occupée par son congrès, qui se réunit du 3 au 8 décembre.

Olivier Biffaud et Rafaëlle Rivais

« Monter des comités d'usagers »

Dans une note adressée aux cadres du RPR, la direction du parti, dont le président est Alain Juppé, donne, en cinq points, les ***« modalités pratiques pour monter des comités d'usagers »*****. Elle suggère de** ***« monter cette opération avec des associations locales*** **(...),** ***afin qu'elle ne soit pas sous le label exclusif RPR »*****, de** ***« faire signer des pétitions »*** **– un modèle est joint, titré : « Laissez-nous travailler ! » –, d'*****« ouvrir une boîte postale »*** **– étant précisé qu'il ne faut** ***« pas mettre l'adresse de la permanence, pour éviter tout incident »*** **– et de** ***« mobiliser pour une manifestation »*** **le 7 décembre. La note indique que** ***« la mobilisation*** **[pour cette démonstration]** ***se fera par tract »*** **(lire aussi page 6).**

Les syndicats tentent d'étendre les grèves dans la fonction publique et à la Sécurité sociale

LA SITUATION SOCIALE demeurait très tendue, vendredi 1er décembre, au lendemain d'une journée marquée par de nombreuses manifestations d'étudiants et d'agents d'EDF-GDF et la poursuite des grèves à la SNCF, à la RATP et à La Poste.

● **SNCF** : le trafic était de nouveau totalement paralysé vendredi, pour la huitième journée consécutive. Aucun train ne circulait sur les grandes lignes nationales, alors que quelques liaisons aller-retour étaient prévues avec Londres et Bruxelles. La ligne C du RER était déserte. Seuls quelques trains roulaient sur la ligne D. En direction de la gare Saint-Lazare, trois trains sont partis de Poissy, Cergy et Gisors. Au départ de la gare du Nord, un seul aller-retour Saint-Just-en-Chaussée était prévu, alors qu'aucune relation n'était programmée au départ des gares de Lyon, de l'Est et de Montparnasse.

● **RATP** : la direction ne s'attendait à aucune amélioration du trafic vendredi. Dans le métro et sur lignes A et B du RER, le trafic était totalement bloqué. Seuls quelques rares autobus circulaient.

● **LA POSTE** : la direction de La Poste indiquait, vendredi matin, que la situation était à peu près stationnaire par rapport à la journée de jeudi. Une grosse cinquantaine de centres de tri, sur 130, sont perturbés, avec des taux de grévistes allant de 5 % à 90 %. Dans les bureaux de poste, la grève était très marginale. Les fédérations FO, CGT et SUD-PTT ont appelé les personnels de La Poste et de France Télécom à une grève illimitée, à partir de lundi 4 décembre.

● **EDF-GDF** : les fédérations CGT et FO de l'énergie appelaient vendredi à la poursuite de la grève. Des assemblées générales se tenaient dans la matinée dans les centres de production et de distribution. Sur vingt et un sites nucléaires, sept observaient une grève de la production et la direction indiquait que 16 000 mégawatts avaient du être importés, vendredi matin, sur une production normale de 54 000 mégawatts. Des perturbations étaient encore enregistrées aussi dans certaines centrales thermiques. La CFDT s'est démarquée en excluant *« toute reconduction de la grève »* avant une nouvelle journée nationale d'action qu'elle préVoit le 13 décembre, veille du conseil européen sur l'énergie. Jeudi, la grève a été suivie par 52,02 % des agents d'EDF-GDF, selon les directions, et par 67,8 % selon la CGT.

● **FONCTION PUBLIQUE** : les fédérations CGT, FO, FSU et UNSA, qui se sont réunies jeudi, se rencontreront de nouveau lundi *« pour envisager des modalités et formes d'actions »*, en constatant que certaines d'entre elles – la CGT et FO – *« ont déjà appelé à la généralisation de la grève »*. De leur côté, les fédérations FDSU (syndicats unifiés), FO, CGT, et CFDT des finances ont appelé à la *« grève générale reconductible »* dans les secteurs des impôts, des finances et du trésor. Elles appelaient le personnel à se réunir, vendredi, en *« assemblées générales »* et à *« amplifier la mobilisation à tous les niveaux »*. Outre la défense du *« régime de protection sociale des fonctionnaires »*, les revendications portent sur *« le code des pensions, le statut, le pouvoir d'achat, l'emploi »* et *« les missions de service public »*.

● **SÉCURITÉ SOCIALE** : FO a déposé un préavis de grève dans les caisses d'assurance-maladie et d'allocations familiales, pour une grève illimitée, pour exiger *« le retrait total du plan Juppé »* sur la Sécurité sociale. Pour la fédération FO des employés et cadres, les syndicats doivent *« appeler à la grève générale reconductible »*.

● **COMMERCE** : la fédération FO du commerce a appelé les salariés de ce secteur à une grève illimitée à partir du 1er décembre *« pour le retrait total du plan Juppé »* qui, affirme-t-elle, *« aboutira à la destruction de la Sécurité sociale et des allocations familiales »*.

● **RENAULT** : la CGT devait réunir dans la matinée de vendredi l'ensemble des délégués du groupe Renault à Cléon (Seine-Maritime) pour *« décider d'une proposition d'action »* contre le plan Juppé, dès la semaine prochaine. Un débrayage d'une heure a été observé, jeudi, par une partie des salariés des usines de Cléon et de Sandouville.

● **TRANSPORT ROUTIER** : quatre fédérations de transport routier, CFDT, FO, CGT et FNCR, ont invité leurs adhérents à *« engager des actions »* pour des revendications catégorielles et pour obliger le gouvernement à *« revoir sa copie »* sur la Sécurité sociale.

M. Bayrou ouvre les négociations avec les étudiants et les enseignants

LES PRÉSIDENTS d'université ont ouvert la ronde dès 9 heures. Durant toute la journée du vendredi 1er décembre, François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, devait recevoir l'ensemble des organisations d'enseignants, d'étudiants et de personnels de l'enseignement supérieur. Il avait prévu de rencontrer en premier lieu les représentants des étudiants puis, dans l'après-midi, le SNE-Sup, la FEN, la FSU puis le SGEN-CFDT. Mais ce calendrier avait toutes les chances d'être bousculé dans l'attente de la constitution d'une coordination des étudiants.

Car ce n'est que vendredi matin, à 8 h 30, que 200 délégués du mouvement étudiant se sont retrouvés à la faculté de Censier, à Paris, pour mettre en place une coordination nationale et arrêter une plate-forme revendicative. Les violences de la nuit à Jussieu *(lire page 6)* étaient encore dans toutes les têtes. Les visages tirés, plusieurs membres du service d'ordre de l'UNEF et de l'UNEF-ID mettaient en cause police et CRS. De son côté, la préfecture de police annonçait que vingt-cinq présumés *« casseurs »* avaient été placés en garde à vue et que douze membres des forces de l'ordre avaient été blessés.

« Il n'y aura pas de négociations avec Bayrou tant qu'un bureau de la coordination ne sera pas élu », expliquait un délégué étudiant dans l'amphithéâtre de Censier. *« Nous ne laisserons pas le ministre face à des chaises vides*, affirmait pour sa part l'UNEF. *Bayrou doit trouver face à lui un front commun, coordination nationale et syndicats étudiants. »* Tant du côté de l'UNEF-ID que de l'UNEF s'exprimait une volonté d'engager de réelles négociations. Toutefois, M. Bayrou avait prévu de ne faire connaître ses propositions qu'à l'issue de ses entretiens, soit tard dans la soirée de vendredi, soit dans la journée de samedi.

Si le chiffre de 2 milliards de francs et l'engagement d'une loi de programmation constituent une base minimale de discussion commune à l'ensemble des organisations, les mesures attendues varient considérablement. Les présidents d'université s'en tiennent à leur *« plate-forme »* : 370 millions de francs de crédits de fonctionnement, 1 100 postes d'enseignants, 1 200 emplois de personnels non enseignants, 2 milliards en urgence pour la sécurité, ainsi que l'engagement d'une loi de programmation. L'intersyndicale, qui regroupe une dizaine d'organisations, ne s'est pas ralliée à ce chiffrage. Comme ils le répéteront à M. Bayrou, les syndicats estiment nécessaires la *« création dès le budget 1996 de milliers d'emplois d'enseignants et de personnels, 2 milliards de crédits d'urgence et l'intégration dans le service public du pôle universitaire Léonard-de-Vinci et des établissements du même type »*.

SURENCHÈRE

De leur côté, l'UNEF-ID et l'UNEF ont ajouté un peu plus à la surenchère en chiffrant, pour la première, à 37 milliards – l'équivalent de l'allégement de la dette de la SNCF par l'Etat –, et, pour l'autre, à 50 milliards le total nécessaire. *« Ce n'est pas un luxe et cela correspond au doublement du budget de l'enseignement supérieur »*, a estimé Marie-Pierre Vieu, la président de l'UNEF. Parmi les autres organisations reçues Rue de Grenelle, la Fédération générale des associations d'étudiants (FAGE) se garde bien d'avancer le moindre chiffre. Elle souhaite néanmoins que *« le ministre réponde favorablement aux revendications immédiates . »*

Pour sa part, l'UNI, proche du RPR, continue d'enfoncer le clou sur les réserves financières des universités. Estimées à 4 milliards de francs, elles sont l'objet d'une sévère polémique. Bruno Bourg-Broc, président de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, et son homologue au Sénat Adrien Gouteyron, membres du RPR, ont demandé que *« toute la lumière soit faite »*. Dans un communiqué, ils estiment qu'*« il est surprenant de découvrir l'existence de 4 milliards de fonds de réserves des universités* [qui] *excèdent le minimum nécessaire pour la gestion des établissements publics et les fonds de roulement »*. Bernard Alluin, le premier vice-président de la CPU, a *« dénoncé l'exploitation fallacieuse »* de cette affaire.

Bien que François Bayrou ne paraisse pas disposé à engager la polémique sur ce terrain, il lui faudra répondre aux critiques de parlementaires. Lundi 4 décembre, il doit défendre son budget au Sénat lors d'un débat qui risque d'être turbulent s'il n'a pas entièrement bouclé ses négociations et obtenu l'accord de ses interlocuteurs pour l'engagement d'une *« réforme en profondeur »* de l'Université.

Michel Delberghe et Béatrice Gurrey

Le chargé de mission et les « profiteurs »

« Chirac avait raison de dénoncer la fracture sociale. Mais elle passe moins entre les riches et les pauvres qu'entre les travailleurs et les profiteurs. » **L'homme qui s'exprime ainsi, dans le numéro de novembre de** ***La Lettre politique et parlementaire*****, Guy Sorman, est connu pour son libéralisme sans nuances. Mais il est aujourd'hui chargé d'une mission de réflexion par Alain Juppé. Est-ce dans le cadre de la campagne d'explication du premier ministre qu'il s'exprime ? Il écrit, en effet :** ***« En Europe, aux Etats-Unis*** **[les étudiants]** ***travaillent pour financer leurs études. Ici, ils veulent être payés. FO ? Ce n'est pas un syndicat, mais un emploi à vie. La Sécurité sociale ? Elle n'est pas faite pour soigner les Français aux meilleurs prix, mais pour employer du personnel nombreux mais désagréable. La SNCF ? Elle ne sert pas à nous transporter mais à financer des retraites. Paysans ? Il s'agit moins de produire que de chasser les subventions. Policier ? L'important est de rentrer chez soi à 18 heures, à l'heure où nos immigrés, souvent illégaux, commencent à dealer. »***

Le RPR envisage de défiler contre les grèves

BIARRITZ
de notre envoyé spécial

Venu dans les Pyrénées-Atlantiques pour expliquer à ses militants qu'il faut savoir « *dialoguer* » avec les opposants au plan Juppé, mais aussi « *tenir sur le fond de la réforme* », le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a lancé l'idée, jeudi 30 novembre, d'une « *contre-manifestation* ». Il a affirmé, devant près de cinq cents sympathisants, à Saint-Jean-de-Luz, qu'en réponse aux manifestations actuelles « *il faudra, le cas échéant, utiliser le même moyen* ». « *Le moment n'est pas encore venu, mais peut-être dès la semaine prochaine* », a-t-il précisé.

Arrivé à Pau dans la matinée, le secrétaire général du RPR, évoquant les conséquences économiques des grèves des cheminots et de La Poste, affirmait alors, simplement, qu'« *il y a des limites à ne pas dépasser* ». Puis, tout au long de la journée, alors qu'il affichait son optimisme, rappelant « *les atouts de la France* » et la nécessité de « *défendre le service public à la française* », M. Mancel n'a cessé d'être interpellé, y compris par les siens, parfois vigoureusement.

Un universitaire s'est ainsi étonné que, la veille, le médiateur désigné par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, ait pu proposer si facilement cent postes supplémentaires d'enseignants aux étudiants grévistes de Pau. Un conseiller général d'Oloron-Sainte-Marie s'est inquiété de la hausse des impôts et de la baisse conjuguée de la consommation, en rappelant la maxime du candidat Jacques Chirac selon laquelle « *trop d'impôt tue l'impôt* ».

La charge la plus rude est venue à Biarritz, lors d'un dîner-débat avec des militants, qui ont reproché au pouvoir de n'être « *pas assez virulent* » contre les socialistes et de ne pas savoir « *communiquer* ». M. Mancel a même été copieusement sifflé au cours d'un plaidoyer en faveur de l'indépendance des médias. Un militant a été applaudi, en revanche, lorsqu'il s'est étonné à haute voix que « *des gens qui ont du travail se permettent de faire grève* ».

Dans l'avion qui l'a ramené dans la nuit à Beauvais, le député de l'Oise a assuré que son annonce d'une éventuelle contre-manifestation n'était en rien liée à l'entretien téléphonique qu'il avait eu, en fin d'après-midi, avec le premier ministre. Il a ajouté qu'il ne lui paraît « *pas souhaitable d'en arriver là* », mais, a-t-il précisé, « *on ne peut pas ne pas entendre ceux qui nous encouragent à tenir le cap* ».

Jean-Louis Saux

Des manifestations souvent massives ont réuni en province étudiants, cheminots et agents des services publics

Affrontements entre manifestants et forces de l'ordre à Paris et dans trois autres villes

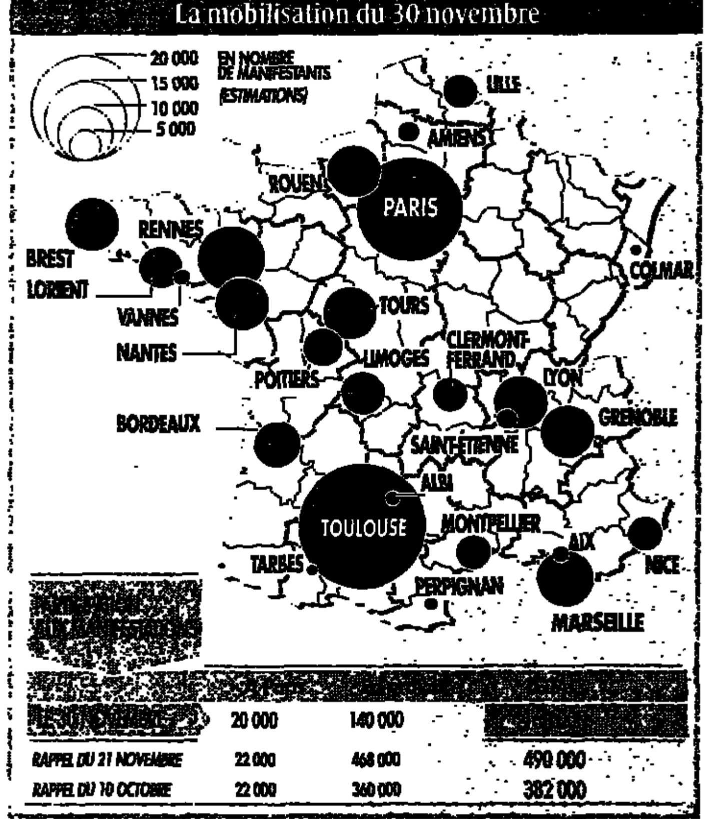
Quelque cent soixante mille personnes, au total, ont manifesté à Paris et dans la plupart des grandes villes de province, jeudi 30 novembre. Les étudiants et lycéens, d'une part, les agents d'EDF, de GDF, de La Poste et de la SNCF, d'autre part, ont organisé des cortèges qui, parfois, ont opéré leur jonction. Les cortèges étaient particulièrement fournis à Toulouse, Limoges, Lyon, Rennes, Bordeaux. En général, la dislocation des manifestations s'est faite sans incidents majeurs, sauf à Paris, à Nantes, à Montpellier et à Saint-Etienne.

LA PLUPART des grandes villes ont été le théâtre, jeudi 30 novembre, de manifestations souvent massives, parfois violentes. Dans les cortèges se retrouvaient non seulement des chômeurs, des agents d'EDF, de GDF ou de la SNCF, mais aussi, derrière des banderoles communes ou séparées, des étudiants et des lycéens.

C'est à Toulouse, dont l'une des grandes universités avait été la première à se mettre en grève, que les manifestants ont été les plus nombreux, puisque près de trente mille personnes étaient dans les rues de la Ville rose. A Rennes, les manifestants, parmi lesquels, essentiellement, des étudiants et de cheminots, étaient nombreux – un peu plus de dix mille –, et les défilés se sont déroulés sans incidents majeurs. Dans certains groupes d'étudiants, on pouvait voir des étendards bretons et des drapeaux rouges à l'effigie de Che Guevara. Beaucoup réclamaient davantage de moyens pour les universités, l'instauration d'un revenu étudiant et la mise à leur disposition de la faculté Ker-Lann, campus financé par le conseil général d'Ille-et-Vilaine et le conseil régional, regroupant plusieurs grandes écoles privées et publiques d'ingénieurs.

A Lorient, on a compté environ sept mille étudiants et lycéens dans les rues. Le cortège était précédé d'un cercueil recouvert d'une étoffe noire sur laquelle on pouvait lire : « *L'UBS* [université de Bretagne sud] *est en danger.* »

La métropole du Nord, Lille, a vu défiler environ quatre mille lycéens et étudiants et un millier de cheminots et d'agents EDF-GDF, dont une délégation a été reçue par Marie-Christine Blandin, présidente (Verts) du conseil régional. Un cortège distinct était composé d'une centaine d'agents du centre hospitalier régional. La dislocation des cortèges s'est faite sans incidents. A Amiens, les manifestants étaient environ trois mille.



Lyon a connu une forte mobilisation. Sept mille personnes ont défilé entre la place Bellecour et le quartier de la Part-Dieu. Les jeunes étaient deux fois plus nombreux que lors du premier défilé, le 21 novembre. Parmi les banderoles on pouvait lire : « *Université, donne nous les clés de la société* », ou bien : « *Le savoir, c'est le pouvoir, encore faut-il le savoir* ».

A Bordeaux, les différents cortèges ont opéré une jonction dans l'après-midi, et on a compté alors quelque dix mille personnes. La dispersion a eu lieu sans incident place de la Victoire, là où commencent et finissent toutes les manifestations d'étudiants. Un bal bon enfant a eu lieu dans la nuit à la gare Saint-Jean. Alain Juppé, maire de la ville et président de la communauté urbaine, a annulé le déplacement qu'il fait traditionnellement à Bordeaux le vendredi.

Près de huit mille personnes ont envahi les rues de Limoges. Aux étudiants de l'Association générale des étudiants de Limoges, qui étaient les organisateurs de la journée, s'étaient joints les syndicats de cheminots, gaziers, électriciens et postiers. Le gros de la troupe était fourni par la CGT, mais la CFDT et FO étaient aussi présentes, de même que les enseignants de la FSU. Le secteur privé était aussi associé avec une présence importante d'ouvriers de Renault Véhicules industriels.

Les trilles de l'accordéon le disputaient aux chansons à Clermont-Ferrand, où les cheminots grévistes avaient dressé des tables jeudi midi. Prélude à la manifestation, qui devait réunir ensuite près de six mille personnes, dont deux mille étudiants environ, le pique-nique a eu lieu dans une ambiance chaleureuse, le vin de pays et la charcuterie ayant été offerts par des commerçants solidaires. Dans l'après-midi, une délégation intersyndicale a été reçue à la préfecture.

Outre Paris et Nantes, où des incidents violents ont eu lieu, on a noté des heurts à Montpellier (où s'étaient rassemblées six mille personnes) entre forces de l'ordre et manifestants. Plusieurs étudiants voulaient se rendre au rectorat, dont l'accès avait été fermé par la police. Un fonctionnaire d'une compagnie républicaine de sécurité a été blessé. Huit personnes ont été interpellées.

Des incidents se sont produits aussi à Saint-Etienne. Après avoir lancé des œufs sur la façade de la préfecture, plusieurs dizaines de lycéens ont pénétré dans le hall de la mairie. Ils ont été délogés sans ménagement par la police, et une jeune fille a été légèrement blessée.

Enfin, dans le Haut-Rhin, une trentaine de gendarmes ont dû intervenir pour débloquer l'écluse de Kembs, occupée par des agents d'EDF, et pour rétablir la navigation sur le grand canal d'Alsace, qui permet la liaison fluviale entre Bâle et l'est de la France.

De nos correspondants

Coude à coude à Marseille

Derrière des Pères Noël claironnant « *Ma hotte sociale est vide !* », près de vingt mille personnes ont défilé sur la Canebière jeudi 30 novembre. En fin de matinée, trois cortèges ont fusionné, rassemblant plusieurs milliers de chômeurs venus des quartiers nord de Marseille et de plusieurs communes des Bouches-du-Rhône. Des étudiants d'Aix-Marseille et des cheminots, derrière une banderole commune, et quelque deux mille électriciens-gaziers, des retraités, des postiers, des mineurs de Gardanne et des agents hospitaliers se sont joints à cette manifestation.

Des chômeurs brandissaient des calicots, certains en arabe, réclamant une prime de Noël de 3 000 francs. Torches rouges, fumigènes, pétards et clairons, les cheminots marchaient derrière une banderole résumant la colère du secteur public et la grogne du monde universitaire : « *Cheminots, étudiants, ensemble pour les besoins sociaux, l'éducation, la culture, le service public.* »

Dans le cortège parisien, Cécile « voit des chômeurs et des SDF partout »

IL FAUT « *descendre dans la rue, avant qu'on nous y jette* », explique une pancarte. Un étudiant a sculpté un trognon de pomme géant en polystyrène. Un autre s'est choisi une paire de lunettes avec des verres-loupes et une affichette assurant qu'« *on nous prend pour des débiles* ». Les autocollants « *Peace and Love* » font fureur. Il règne une odeur de poudre, mais due aux aux feux de Bengale et aux pétards. Les incidents viendront plus tard, bien après la dispersion de la manifestation, qui réunit près de vingt mille personnes. Ce jeudi, les lycéens se font remarquer, heureux d'être là, aussi nombreux que les étudiants à défiler dans Paris, entre la place d'Italie et la place Vauban.

Au carrefour des Gobelins, des cheminots de Vélizy arrivent avec banderoles et cornes de brume. Le défilé les acclame. « *Cheminots, étudiants, tous unis contre Juppé* », scande la foule. Cécile, dix-neuf ans, étudiante en deuxième année de LEA (langues étrangères apppliquées) à Censier, parle de ses copines qui ont voté Chirac et qui admettent qu'elles se sont trompées. « *Elles pensaient que ça allait changer. Faut voir la déception*, dit-elle. *Deux milliards pour l'université, c'est peut être de l'argent, mais nous, qu'est-ce qui va nous permettre qu'on ait un emploi, un logement ? On va tous être chômeurs, on est isolé, on voit des SDF partout.* » Derrière, Gaëlle, vingt ans, étudiante en anglais à Villetaneuse, explique que son « cours Shakespeare » s'arrête aujourd'hui car on a affecté le professeur ailleurs. « *Tout est comme ça*, s'insurge-t-elle. *Cela fait combien d'années qu'on entend que les amphis sont bondés ?* »

« ÇA NOUS DÉPASSE, MAIS ON CONTINUE »

Juliette, vingt-deux ans, trouve que « *tout ce qui était démocratie, liberté, égalité, tout ça s'est écrasé* ». Elle se sent proche des « *salariés qui en ont marre de payer pour les conneries du gouvernement* », et peste encore contre l'ancien ministre de la santé, Elisabeth Hubert, et la hausse du forfait hospitalier: « *Quand tu connais le nombre de séropos...* » Vanessa et Séverine, dix-neuf ans, étudiantes en Langues O, sont presque étonnées par ce qui est en train de se passer: « *Ça nous dépasse, mais on n'a pas le choix, on continue. Chirac a vraiment trop leurré les gens.* » Elles se sentent mal à l'aise dans le discours ambiant sur les filières de formation spécialisée: « *On veut nous faire entrer tout de suite dans la machine économique alors qu'on peut aussi étudier pour le plaisir.* » Kevin et Bruno, du lycée Rodin, ne pensent pas autre chose: « *Moi, j'ai pas envie d'être un robot ou une valeur sur le marché du travail*, explique Kevin. *L'université doit m'ouvrir l'esprit.* »

Derrière, pourtant, les étudiants de l'Institut universitaire professionnalisé de Bobigny croient en leur filière. Leur IUP est spécialisé en « *ingénierie sociale, de la santé aux problèmes des quartiers en difficulté* ». Installée dans des préfabriqués Algeco, « *entourés de terrains vagues* », précise l'un d'eux, la promotion de cent cinquante étudiants tente de tenir avec une trésorerie de 200 000 F au lieu du million de francs normalement « budgété ». « *Pourquoi ils créent cette filière, si c'est tout de suite pour nous mettre dans la merde ?* », se demande Ampa, vingt et un ans. Pourtant, il y croit, Ampa. « *Le social, pour trouver un boulot, ça va être de l'or* », promet-il.

Dominique Le Guilledoux

Violents incidents à Nantes

NANTES
de notre correspondant

La manifestation des étudiants à Nantes, jeudi 30 novembre, a dégénéré dans la soirée. Neuf heures d'affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont fait onze blessés parmi les CRS, quatre chez les gendarmes mobiles et quatre parmi les manifestants.

Vers 18 h 30, à l'angle des rues de l'Enfer et Léon-Blum, selon Me Michel Le Mappian, avocat, adjoint au maire socialiste, « *alors qu'un homme était bloqué à terre sur le trottoir, menotté et maîtrisé par des policiers en civil, un groupe de CRS s'est approché* ». « *L'un d'entre eux s'est détaché du groupe et a frappé l'homme sur le crâne à coups de bottes*, raconte-t-il. *Sa tête a heurté le trottoir. Il était inconscient. C'était d'une extrême violence.* » Me Le Mappian ajoute : « *Certes, l'homme était un casseur, il lançait des pierres sur les CRS, mais, en République, l'uniforme ne donne pas tous les droits, et le maintien de l'ordre n'est pas incompatible avec le respect des droits de l'homme.* »

Inconscient, l'homme a été transporté au centre hospitalier universitaire de Nantes par les équipes de secours, arrivées seulement quinze minutes après l'incident. Un interne parle alors de polytraumatisme crânien. A 21 h 10, les cellules de crise de la préfecture ont indiqué que l'homme, un Nantais de trente-six ans qui se présente comme étudiant en histoire, souffrait seulement d'un « *hématome frontal et d'une contusion dorsale* » et qu'il était « *sorti de l'hôpital* ».

L'affaire s'était répandue comme une traînée de poudre dans les rangs du millier de jeunes manifestants nantais : lycéens, étudiants et « *provocateurs actifs* », selon les termes de la préfecture, venus prolonger la manifestation, qui avait rassemblé, le matin, près de dix mille personnes à l'appel des cheminots, électriciens et gaziers d'EDF-GDF, ainsi que des syndicats CGT et CFDT de La Poste et de France Télécom.

Une nuit de casse à la faculté de Jussieu fait fuir les délégués étudiants

SUR LE PARVIS dévasté de Jussieu, où brûlent quelques feux, la lumière de la librairie du campus troue la nuit, au pied de la tour 43. Ouverte à coups de barres de fer peu après 22 heures, la librairie voit un défilé incessant de « clients » qui repartent, chargés de sacs de plastique sur lesquels on peut lire « Les libraires du SAVOIR ». A l'intérieur, les livres jonchent le sol. « *Servez-vous !* », hurle un grand énergumène, qui détruit le matériel informatique derrière le comptoir. Dans un bruit de verre brisé, au milieu de l'agitation frénétique des casseurs, des étudiants font leur marché. Deux mondes se croisent sans se voir. En pull et duffle-coat, un jeune homme demande à sa voisine, qui emplit un sac de fournitures de papeterie, où se trouvent les traités de chimie. Dans la bouche d'une étudiante en histoire de l'art, les mots se bousculent : « *C'est complètement fou ce qu'on fait, on ne peut pas approuver ça et en même temps c'est trop tard, autant en profiter. Je ne peux jamais m'acheter de livres, la sensation de pouvoir se servir sans payer c'est une excitation incroyable !* »

Le scénario du 21 novembre – une fin de manifestation émaillée d'incidents, une coordination étudiante impuissante à se mettre en place – va se répéter toute la nuit avec une violence décuplée. Peu avant 19 heures, jeudi, des incidents se sont produits autour de la faculté de Jussieu. Des groupes de jeunes ont renversé trois voitures. Une poignée de cocktails Molotov ont ensuite été lancés sur les CRS, place Jussieu. Derrière la grille de la faculté s'érige un semblant de barricade avec des tables, des chaises, des cageots, des poubelles.

« *Si les CRS rentrent dans la fac, on leur pète la gueule.* » Un petit groupe bien organisé, portant des sweat-shirts à capuche blanche, commence la mise à sac du campus. Eclaté à coups de massue, le béton de la dalle du parvis se transforme en projectiles qui viennent cabosser les carrosseries des voitures garées en contrebas.

« *On a faim !* », crient des voix aux abords de la cafétéria, installée à l'entrée du domaine universitaire. « *On ne peut pas trouver les clés ?* », demande un étudiant. Vers 19 h 45, les vitres de la cafétéria éclatent sous les coups de barres de fer. Une cohue d'étudiants et de casseurs s'engouffre à l'intérieur. Les distributeurs de boissons et de friandises sont promptement détruits et dévalisés. « *Y'en aura pour tout le monde.* » Des affamés passent derrière le comptoir du fast-food et assurent un service de restauration improvisé.

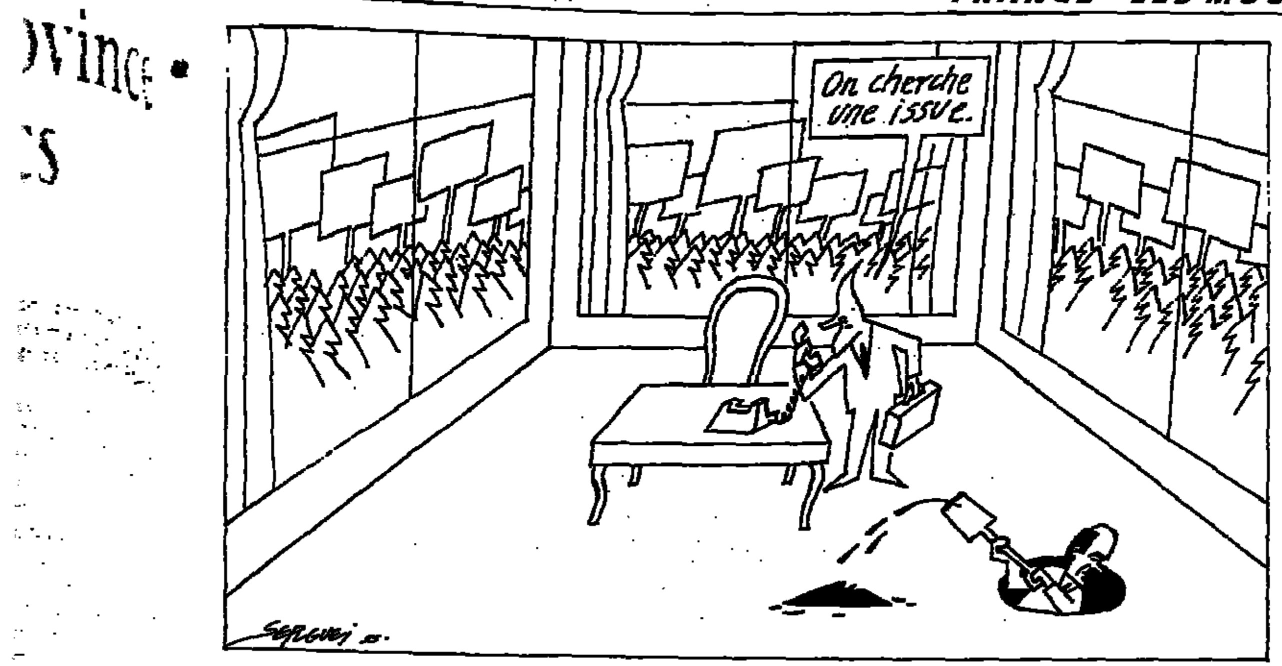
Pendant ce temps, dans l'amphithéâtre 44, la coordination nationale tente de se réunir. Les militants de l'UNEF et de l'UNEF-ID sont là, mais aussi beaucoup de délégués de base, venus de province, élus par les assemblées générales. A l'entrée de l'amphithéâtre, le service d'ordre appelle les villes, une par une. On mange un sandwich, on s'échauffe au sujet des « *4 milliards de francs de réserve* » des présidents d'université. Quelques-uns laissent percer leur inquiétude, imputant un peu vite les désordres qui se produisent à quelques mètres de là aux seuls anarchistes. Des membres de la CNT (Confédération nationale du travail), vêtus de cuir noir, keffieh autour du cou, drapeau sous le bras, démentent.

AG REPORTÉE

La tension monte autour du service d'ordre, agressé à plusieurs reprises par des jeunes très excités. Fort organisés, ils reculent et reviennent à la charge, régulièrement. Alors que la plupart des délégués de Paris et de province sont enfin entrés, le service d'ordre finit par céder sous la pression et les coups. C'est la débandade. Une partie de ce qui aurait pu constituer la coordination se replie vers l'Institut du monde arabe. L'assemblée générale est finalement reportée au lendemain matin, 8 h 30, à Censier. Dans l'amphithéâtre 45 se tient une AG sauvage, noyautée par quelques jusqu'au-boutistes de Paris-VIII-Saint-Denis, en présence d'un postier qui appelle à la grève générale et de quelques cheminots. Les gradins et les tables sont couverts de nourriture et de boissons à peine entamées, venant des distributeurs saccagés. Monté sur une table, quelqu'un agite un immense drapeau noir orné d'une étoile rouge. Un jeune serre contre lui des sacs de la librairie, bousculé par l'un de ses camarades : « *Laisse ça, c'est de la daube, tu vas te faire serrer avec à la sortie, c'est plein de CRS.* » Les sacs tombent à terre.

« *Il faut qu'il sorte des idées d'ici* », hurle quelqu'un, que personne n'écoute. On vote dans le désordre le plus total un appel de Saint-Denis qui dit « *non aux négociateurs imposteurs* ». La gratuité des transports, la réduction du temps de travail, l'arrêt du programme nucléaire, la grève générale et illimitée, tout y passe, dans le chaos. Soudain la lumière est éteinte, par on ne sait qui. Les « votes », faute de se faire à main levée, s'effectuent à l'audiomètre. L'obscurité décourage bientôt ces derniers combattants.

Béatrice Gurrey



EDF-GDF dans la rue : « L'électricité est un droit »

PLACE DU 18-JUIN-1940, à Paris, jeudi 30 vers 11 heures, un millier d'électriciens et gaziers du service public avaient répondu à l'appel de leurs fédérations syndicales, à l'exception de l'une d'entre elles représentant les cadres. Le rendez-vous avait été fixé trois semaines auparavant, avant que l'on sache que, ce 30 novembre, cheminots, postiers et étudiants seraient en grève. *« Faute de moyens de transport, beaucoup de collègues ne viennent pas manifester »*, expliquait-on dans les rangs parsemés du cortège qui s'ébranlait en direction de l'Assemblée nationale, *via* la rue de Rennes et le boulevard Raspail. Les plus réalistes évoquaient la difficulté de faire débrayer pour vingt-quatre heures les cadres, mais également les agents de la section « transport ». La « distribution », elle, était fortement mobilisée.

Ce jeudi, donc, les députés devaient débattre de l'évolution du secteur public – *« la privatisation pure et simple de Gaz de France »*, dénonçait l'interfédérale. *« Ne confondez pas notre mouvement avec celui qui lutte pour la Sécu. Nous sommes dans la rue pour défendre le service public. L'électricité est un droit »*, s'obstinaient ceux qui redoutaient de *« se faire noyer dans le mécontentement général »*. Chemin faisant, le cortège grossit, regroupant des centaines de retardataires.

BOUSCULADES

Vers 12 h 15, la tête de la manifestation se bloqua face à un barrage de gendarmes mobiles qui fermait le boulevard Saint-Germain à la hauteur de la rue Saint-Simon, à 500 mètres de l'Assemblée nationale. *« A l'Assemblée ! »*, crièrent quelques irréductibles. Leurs cris furent vite couverts par la voix tonitruante des délégués : *« Nos camarades cheminots et postiers viennent de nous rejoindre. Tous ensemble, défendons la Sécu ! »* De profession à profession, on échangea les *« soutiens »*, on vanta *« le développement du mouvement »*. Et sur les bas-côtés du boulevard, on dégusta abondamment merguez, pastis et beaujolais. Le soleil brillait sur les jambières des gendarmes mobiles. Des pétards explosèrent à leur barbe. Quelques bousculades s'en suivirent, ponctuées de *« A l'Assemblée ! »* si forts que des délégués cégétistes revenant du Palais-Bourbon, où ils avaient rencontré des parlementaires, durent interrompre leur compte rendu. *« Des laïus, on s'en fout. En avant ! »*, reprirent les plus décidés. Les dirigeants CFDT et CFTC préférèrent alors appeler à la *« dispersion »*. Mais leurs collègues de la CGT tinrent la rue encore une bonne heure.

Vers 14 heures, les derniers manifestants rebroussèrent chemin. A EDF-GDF, une assemblée interfédérale prévue peu après allait décider de *« la suite à donner à* [cette] *journée d'action. Peut-être un mot d'ordre de grève reconductible... »*. Quelques postiers de SUD s'attardèrent à écouter un petit groupe de gaziers décontenancés : *« Ils nous ont bien eu avec leurs discours. Ce n'est pas ainsi qu'on va gagner la guerre. »*

Danielle Rouard

Ouverture de négociations sur les retraites complémentaires

LE PATRONAT et les syndicats ont engagé, jeudi 30 novembre, des négociations sur l'avenir de l'ARRCO (retraite complémentaire des salariés) et de l'AGIRC (son équivalent pour les cadres), qui doivent se prolonger jusqu'au début de l'année prochaine. Leur objectif est double : assurer l'équilibre des régimes ; poser la question du niveau des pensions que les Français peuvent espérer toucher à l'horizon 2005. En dépit des accords de 1993 et de 1994, ces régimes seront déficitaires en 1995. L'ARRCO ne s'équilibrera qu'en recourant à ses revenus financiers et l'AGIRC sera déficitaire de 1,8 milliard de francs après affectation de 4,3 milliards de produits financiers.

Le chef de file de la délégation du CNPF, Francis Bazile, a précisé d'emblée que le patronat souhaitait un *« accord-cadre »* permettant d'assurer un équilibre structurel de ces deux institutions pour dix ans. Lors de la prochaine séance de négociation, le 18 décembre, il précisera quel pourrait être le niveau des pensions (par rapport aux salaires) à l'horizon 2005, une fois que les taux de cotisation obligatoire à l'ARRCO (6 % du salaire brut sous le plafond de la Sécurité sociale) et à l'AGIRC (16 % entre une fois et quatre fois le plafond) seront atteints, en 1999 pour l'ARRCO et en 2003 pour le régime des cadres.

A cette échéance, les prélèvements sur les salaires pour financer les régimes de retraite (Sécurité sociale et complémentaires) représenteront 25 % du salaire. Le patronat juge que c'est *« déjà élevé »* et qu'*« il faut essayer de remettre les régimes complémentaires d'aplomb »* sans cotisation supplémentaire. Les syndicats ne partagent pas cette analyse, et ils ont insisté sur la nécessité de maintenir un haut niveau de pension (environ 70 % du salaire brut actuellement si l'on additionne pension de base et pensions complémentaires).

Les syndicats ont donc réclamé une montée en charge plus rapide des hausses de cotisation prévues par les accords de 1993 et 1994. M. Bazile s'est déclaré *« a priori hostile »* à cette revendication, même s'il *« ne ferme la porte à rien du tout »*. Il y a deux ans, de grands patrons, comme Claude Bébéar (AXA) ou Pierre Suard (Alcatel-Alsthom), s'étaient violemment élevés contre le relèvement des cotisations des cadres, au point de réclamer la démission de Pierre Guillen, président (CNPF) du régime des cadres. Les syndicats ont aussi réclamé une revalorisation en 1996 des pensions AGIRC (gelées depuis trois ans) et ARRCO (bloquées en 1994). D'autre part, les syndicats ont exprimé leurs divergences sur d'autres point, et notamment sur une fusion de l'ARRCO et de l'AGIRC, que la CFDT est seule à réclamer.

J.-M. B.

Une refonte du système hospitalier est proposée au gouvernement

L'HÔPITAL, c'est 300 milliards de dépenses annuelles à la charge de l'assurance-maladie. Sa réforme est donc un point important du plan pour la Sécurité sociale annoncé par le premier ministre, le 15 novembre. Pour ce faire, il s'est largement inspiré du rapport rédigé par le Haut Conseil de la réforme hospitalière qu'il avait installé en juin dernier. Dans ce texte remis jeudi 30 novembre au ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, cette instance de dix-huit membres (parlementaires, médecins, directeurs, hauts fonctionnaires) présidée par le professeur Bernard Devulder, doyen de la faculté de médecine de Lille, fait un ensemble de recommandations modifiant en profondeur le fonctionnement et le financement des établissements de soins.

Le chef du gouvernement avait annoncé quatre réformes : la création d'*« agences régionales de financement »* chargées de répartir les crédits entre les établissements en fonction de critères financiers et médicaux ; l'évaluation et l'accréditation des activités sur la base de normes de qualité et de coût ; des contrats d'objectifs entre les hôpitaux et l'agence régionale, une meilleure coopération public-privé. Il avait aussi créé la surprise en prévenant que le maire ne serait plus, de droit, président du conseil d'administration de l'hôpital de sa ville.

Pour l'heure, M. Barrot ne souhaite pas rendre public un rapport qui n'engage pas le gouvernement et que celui-ci considère comme un outil de travail. Il est vrai que ce document prône quelques réformes susceptibles de mobiliser contre elles les 800 000 agents hospitaliers. Sa publication risquerait donc de mettre le feu aux poudres, au moment où certains syndicats les appellent à venir grossir les rangs des fonctionnaires et des salariés des entreprises publiques déjà en grève.

Le gouvernement ne part pas de rien. En 1994, en application de la loi hospitalière de 1991, chaque région avait élaboré un schéma d'organisation sanitaire (SROS) destiné à mieux répartir l'offre de soins en fonction des besoins de la population et à définir des objectifs prioritaires de santé publique : fermeture de services, regroupements, création de réseaux ville-hôpital. Si l'alliance des agents hospitaliers, des praticiens et des élus locaux a souvent freiné l'élaboration de ces schémas, certaines régions sont parvenues à en construire de vrai.

Le rapport du Haut Conseil fait un certain nombre de nouvelles propositions :

● **Les missions des établissements.** Les missions d'enseignement, de recherche et de soins des vingt-sept centres hospitalo-universitaires (CHU) seraient clarifiées. La formation théorique resterait du ressort des facultés de médecine, mais la formation pratique pourrait être *« assurée pour l'essentiel dans des structures accréditées »*, y compris – ce qui est nouveau – des cliniques privées qui s'intégreraient dans des *« communautés hospitalières et universitaires régionales »*.

● **Programmes régionaux de santé publique.** Une *« loi d'orientation »* établirait, pour cinq ans, des objectifs prioritaires de santé publique au niveau national. Son exécution serait contrôlée chaque année par le Parlement. La loi serait déclinée en programmes par région pour tenir compte de leurs spécificités. Dans son dernier rapport, le Haut Comité de la santé publique a relevé que de *« grandes disparités »* existent entre elles et que, par exemple, *« les taux de mortalité les plus élevés se situent dans un arc qui va de la Bretagne à l'Alsace »*, en passant par le Nord.

● **Régionalisation.** Les programmes, définis par une *« instance régionale d'organisation sanitaire et sociale »* (Iross) réunissant Etat, assurance-maladie, élus locaux et professions de santé, entraîneraient une *« adaptation quantitative et qualitative de l'offre de soins hospitalière »*. Cette instance définirait les activités utiles à la population (schémas régionaux), fixerait les enveloppes budgétaires et pousserait à de véritables *« coopérations »* public-privé. Les services qui ne sont pas accrédités parce qu'ils ne répondent pas aux normes médicales, ou parce que leur activité est déjà exercée par d'autres unités, ne pourraient plus renforcer leurs effectifs. Ils devraient s'adapter à ces normes ou se reconvertir *« pour répondre à d'autres besoins »*.

En l'état actuel des propositions de ce rapport, il s'agit plus d'une déconcentration de la gestion hospitalière que d'une véritable régionalisation : le pouvoir de décision serait détenu par une commission exécutive, présidée par le préfet, qui ne regrouperait que l'Etat et l'assurance-maladie. C'est elle qui, *in fine*, autoriserait les établissements à réaliser ou non une activité.

● **Evaluation et accréditation.** C'est un point-clé de la réforme proposée. Tout projet d'équipe hospitalière devrait, pour entrer dans le cadre du contrat de financement entre l'hôpital et l'instance régionale, avoir une accréditation à la fois médicale et économique. Elle serait donnée par une « agence nationale d'information, d'évaluation et d'accréditation », qui remplacerait l'Agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (Andem) et disposerait de relais régionaux. Ses experts, indépendants, devraient définir des critères scientifiques et éthiques de bonnes pratiques et s'assurer de leur respect.

● **Coopérations public-privé.** Le rapport juge important de *« favoriser la mobilité des personnels »* et *« les coopérations entre professionnels de statut public et de statut privé (...), sans remettre en cause, pour les personnels de statut public, les garanties d'emploi »*. Il suggère la création de *« groupements d'intérêt sanitaire »*. Ces structures seraient *« aptes à assumer une responsabilité médicale et économique »*, mais elles n'emploieraient pas de personnel, qui resterait salarié du public ou du privé. Elles permettraient, par exemple, à des médecins libéraux de travailler à l'hôpital public pour une activité et une durée définie.

● **Les usagers.** Le rapport prône aussi un *« renforcement »* de leurs droits par la création d'une commission qui les représenterait au sein de chaque hôpital. Des usagers siégeraient au conseil d'administration de l'établissement, dans l'instance régionale chargée de répartir les crédits et dans l'agence d'évaluation et d'accréditation des services hospitaliers.

Ce rapport devrait aider M. Juppé à faire vite. Ayant décidé de passer par la voie des ordonnances, il devra boucler cette réforme avant fin avril, même si la situation sociale dans certains hôpitaux reste très tendue. Les organisations de médecins sont partagées. Le Syndicat national des cadres hospitaliers (SNCH, 55 % des directeurs), qui approuve globalement le rapport, se montrera vigilant sur l'unité de commandement à l'hôpital qui, selon lui, doit rester entre les mains du conseil d'administration et du directeur. Quant à l'Union hospitalière privée (UHP), qui approuve les grandes lignes de la réforme, elle sera *« attentive aux conditions de sa mise en œuvre »*.

Jean-Michel Bezat

De graves inégalités

Dans un ouvrage sur « les inégalités entre les hôpitaux » (Berger-Levrault, 1995), Elias Coca constate que, *« d'une région à l'autre, les moyens consacrés au financement de l'hospitalisation publique selon la population varient du simple au double »*. Entre la Basse-Normandie et l'Ile-de-France, il y a *« 77 % d'écart de dotation en personnel médical pour un même volume d'activité »*, note ce directeur d'hôpital détaché au ministère des affaires sociales. Les coûts de production diffèrent et la charge de travail par médecin est près de trois fois plus lourde aux CHR d'Orléans et de Metz-Thionville qu'au CHU de Lille.

***« On ne doit plus*, selon lui, *prendre prétexte de l'indisponibilité d'indicateurs fins pour refuser d'agir. »* Cet expert, qui n'engage pas le ministère, estime qu'*« en peu d'années les régions lésées peuvent largement combler leur retard, sans dérapage national des dépenses »*. A condition que le gouvernement ait *« une volonté politique raisonnable, mais sans faille »*.**

L'UDF souhaite un report de la réforme fiscale

FERMETÉ mais dialogue : face au bras de fer social engagé entre le gouvernement et les syndicats à propos de la réforme de la protection sociale, la majorité parlementaire s'efforce de tenir la balance égale entre la nécessité de la réforme et les conseils de prudence qu'elle multiplie à l'intention du gouvernement. Mardi 28 novembre, déjà, la réunion du groupe UDF avait fourni l'occasion à son président, Gilles de Robien, d'inciter le premier ministre à reporter de quelques mois la réforme fiscale, que le gouvernement paraît toujours décidé à engager dès le premier trimestre 1996. Après l'audition, jeudi 30 novembre, du premier ministre devant l'intergroupe UDF du Sénat, le président des républicains et indépendants, Henri de Raincourt, a certes assuré que *« le temps des réformes indispensables est venu »*, mais il a ajouté qu'*« elles doivent être conduites dans la concertation et le dialogue »*. Il a regretté la *« méthode »* qui conduit à *« superposer »* des réformes qui *« ne peuvent pas toutes être menées en même temps »*.

Pierre Méhaignerie (UDF-FD, ex-CDS) est revenu à la charge, à son tour, jeudi, devant le « Grand O'FM-*La Croix* ». Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale a souhaité que la réforme fiscale soit *« reportée »* de plusieurs mois, afin *« d'avoir le temps de l'écoute et du dialogue »*. Il faut se donner *« six mois pour faire de la pédagogie »*, a insisté M. Méhaignerie, avant de tracer un calendrier précis de la manière dont ce débat, complémentaire de celui sur la protection sociale, pourrait être engagé. Il a suggéré que le Parlement consacre le premier trimestre 1996 à des auditions minutieuses pour mesurer notamment la situation d'une *« trentaine de cas de familles types »*. Après quoi, *« le premier ministre* [aurait] *un mois pour engager le débat d'orientation budgétaire »*, et il pourrait se donner, ensuite, deux mois d'écoute, avant l'été, *« de façon à avoir un système efficace, juste et simple »*.

Ce discours de la méthode sonne comme une critique implicite de la façon dont le débat sur la Sécurité sociale a été engagé. Le ministre du travail, Jacques Barrot, s'était cependant efforcé, mercredi, devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, d'apporter un certain nombre d'éclaircissements. Après avoir redit que *« les engagements qui ont été pris seront tenus »*, mais au terme d'une *« concertation approfondie »*, il a précisé deux points importants.

D'une part, *« comme la CSG dans sa définition actuelle, le remboursement de la dette sociale (RDS) ne sera pas déductible pour le calcul de l'impôt sur le revenu. Rendre le RDS déductible aurait conduit à lui donner un caractère dégressif et à pénaliser indirectement les titulaires des bas revenus, ce qui aurait été mal accepté »*, a souligné M. Barrot. D'autre part, il a précisé, après son audition, qu'*« il n'a jamais été question de modifier le régime des retraites du jour au lendemain »*, mais *« pour le moyen et le long terme »*. *« Ce n'est pas la situation actuelle des cheminots qui approchent de l'âge de la retraite ou sont déjà avancés dans leur activité qui est en jeu »*, a-t-il souligné.

Gérard Courtois

La réforme du régime des retraites de la SNCF se heurte à des obstacles sociaux et financiers

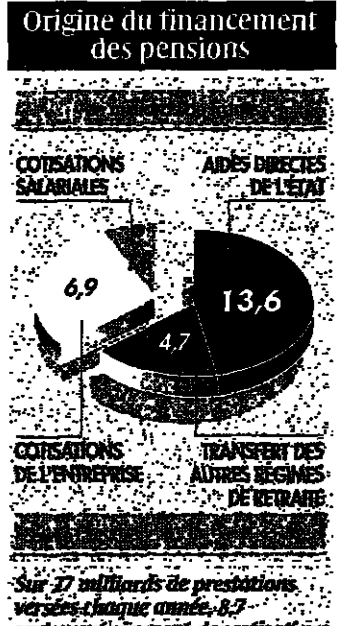
Les cotisations ne financent que le tiers des pensions

La réforme de leur régime de retraite constitue le principal motif de la grève des cheminots. Actuellement celui-ci est lourdement déficitaire. Les versements de l'Etat et des autres régimes représentent les deux-tiers des pensions versées. Le gouvernement souhaite retarder les départs en retraite actuellement effectifs après trente deux ans de cotisations. Les agents mais aussi la direction y sont opposés.

DAVANTAGE que le contrat de plan, les cheminots sont mobilisés par la réforme de leur régime de retraite. Celui-ci se caractérise tout autant par son histoire et son originalité que par les avantages qu'il accorde à ses bénéficiaires. Institué par une loi votée en 1909, au grand dam des compagnies ferroviaires alors privées, ce régime a été très peu modifié.

Pour partir en retraite normale, un cheminot doit remplir deux conditions : être âgé d'au moins 55 ans (50 ans pour les 18 000 conducteurs) et avoir travaillé à la SNCF durant 25 ans. En moyenne, à l'âge de 55 ans, un cheminot a travaillé 32 ans, nettement moins que les 40 ans exigés dans le privé. Là réside la principale cause du conflit. Si la durée de cotisation devait être portée à 40 ans, les cheminots travailleraient huit ans de plus qu'aujourd'hui !

Lorsqu'ils partent en retraite, les cheminots perçoivent 2 % de leur dernier salaire par année d'activité. Au bout de 32 ans de carrière, le cheminot perçoit donc 64 % de son dernier *« salaire liquidable »*, c'est-à-dire de son dernier salaire brut amputé de certaines primes. On considère qu'en moyenne, le *« salaire liquidable »* représente 87 % du salaire brut. Sa pension annuelle moyenne se monte à 97 300 F, soit moins que celle d'un fonctionnaire (130 000 francs). Vis-à-vis du secteur privé, le calcul est plus délicat. Un salarié du secteur privé ayant effectué une carrière complète perçoit à peu près autant qu'un cheminot. Mais du fait des interruptions de carrière ou du développement du temps partiel, les salariés du secteur privé sont de moins en moins nombreux à avoir une *« carrière complète »*.



Sur 27 milliards de prestations versées chaque année, 8,7 seulement viennent des cotisations salariales et patronales.

Outre le nombre d'annuités exigées, le montant des cotisations constitue une autre particularité du régime. La cotisation des cheminots – comme celle des fonctionnaires – représente 7,85 % du salaire liquidable, soit 6,85 % du salaire imposable. Dans les entreprises privées de transports, le taux de cotisation salariale s'élève à 10,4 % du salaire. En revanche, la cotisation de la SNCF est très élevée : 28,44 % du salaire liquidable, soit 26,3 % du salaire imposable, près du double du taux des entreprises privées (15 %).

Cette situation est-elle tenable ? Les cotisations des 180 000 cheminots représentent 1,8 milliard de francs et celles de l'entreprise 6,9 milliards. Les pensions servies aux 215 000 retraités se montent à 27 milliards. Le régime accuse donc un déficit annuel de 18 milliards de francs. La loi a prévu une aide de l'Etat de 13,6 milliards au titre de la compensation démographique et un tranfert de 4,7 milliards en provenance d'autres régimes de retraites.

Pour réformer ce système, quatre solutions sont possibles : retarder l'âge de la retraite, augmenter les cotisations, diminuer les prestations ou augmenter les transferts en provenance des autres régimes ou de l'Etat.

Alain Juppé semble avoir surtout choisi la première. Apparemment à juste titre. Retarder le départ à la retraite des agents est possible. Dans tous les pays européens, celui-ci est plus proche de 60 que que de 50 ans. Mais deux obstacles majeurs doivent être pris en compte : à tort ou à raison, les conducteurs ont psychologiquement l'impression qu'en raison de la vitesse des trains et de la solitude du conducteur dans sa cabine, un départ à cinquante ans est justifié. Surtout, dans une entreprise où, depuis 1950, les gains de productivié permettent de diminuer les effectifs de 5 000 personnes par an, les départs à l'âge de 55 ans constituent la seule possibilité pour la SNCF de réduire le nombre de cheminots sans licencier. Retarder l'âge de départ à la retraite est autant redouté par la direction que par les cheminots.

Si l'augmentation des cotisations des cheminots est possible, nul doute qu'elle passera d'autant plus mal que, parallèlement, le contrat de plan prévoit pour l'avenir de moindres augmentations salariales. Augmenter la participation de l'entreprise est également envisageable mais cela reviendrait à creuser son déficit et diminuer sa compétitivité. Réduire les pensions ? Indéxées sur les seules augmentations générales de salaire qui, dans le futur contrat de plan seront inférieures à l'inflation, les retraites seront de toutes façons amenées à diminuer. Dès 1995, les pensions n'ont augmenté que de 1,2 % alors que l'inflation devrait atteindre 1,8 %. Reste donc l'augmentation de la contribution de l'Etat ou des autres régimes de retraites mais c'est justement ce que l'Etat veut éviter.

Quelles que soient les conclusions de la commission Le Vert, il est acquis que le régime spécial sera maintenu. Mais il est tout aussi évident, qu'à moyen terme, les données qui le constituent seront profondément modifiées.

Frédéric Lemaître

L'Etat n'assume pas son rôle dans les investissements de l'entreprise ferroviaire

Il régularise la situation « a posteriori »

L'ÉTAT devait-il s'engager à reprendre à sa charge plus de 100 milliards de francs de dette de la SNCF ? C'est l'opinion des syndicats qui, comme la CFDT, estiment que *« les cheminots ne sont pas responsables de la situation financière de la SNCF »*. C'est aussi l'avis des usagers : pour la Fédération nationale des associations d'usagers des transports, *« l'endettement de la SNCF s'explique par l'attitude de l'Etat actionnaire, qui a souhaité, ou accepté, le développement du TGV à un rythme rapide sans apporter les capitaux nécessaires »*.

C'est encore la conviction de Jean Bergougnoux, président de la SNCF : *« L'Etat actionnaire fait son devoir, et fait bien son devoir »*, affirmait-il en présentant, il y a quelques jours, les modalités financières du prochain contrat de plan (1996-2000). C'est peut-être enfin l'intime conviction du gouvernement : l'effort consenti par l'Etat équivaut au remboursement des 102 milliards d'investissements engagés pendant le précédent contrat de Plan, dont 45,5 milliards de francs pour le programme TGV. Ces opinions accréditent l'idée que la SNCF n'est pas une entreprise comme les autres, responsable à part entière de ses investissements, alors qu'elle en subit les conséquences financières.

A court terme, l'ambitieux programme d'investissements de la société ferroviaire pèse considérablement sur ses bénéfices. Directement tout d'abord : les dotations aux amortissements, encore alourdies par la mise en service du TGV-Nord et de l'Eurostar, s'élèveront à plus de 13 milliards de francs cette année et feront replonger dans le rouge le résultat d'exploitation (environ 1,5 milliard de francs). Indirectement ensuite : pour financer ces investissements, l'endettement, qui atteint 175 milliards de francs à la fin de 1995, va génèrer 14 milliards de francs de charges financières qui expliquent le déficit de 12 milliards attendu cette année.

A long terme, ces investissements sont toutefois censés assurer la croissance et la rentabilité de l'entreprise. Pour chacun d'eux, la SNCF a exigé un taux de rentabilité interne de 8 %, qui garantit, selon elle, le retour sur investissement au bout de trent-cinq ans. Lorsque ce taux menaçait de ne pas être atteint, elle a exigé – et obtenu – de l'Etat une contribution qui permette de rétablir la profitabilité du projet. Ainsi le TGV-Atlantique, construit avant 1990, a été financé par l'Etat à hauteur de 30 %.

FORCER LA MAIN

La SNCF se serait-elle trompée dans ses prévisions ? *« Le taux de 8 % s'est révélé insuffisant, compte tenu notamment de l'évolution de l'environnement, de la déréglementation aérienne, de la concurrence de la route. A titre de comparaison, le plan de financement du projet Eurotunnel, entièrement développé par des investisseurs privés, reposait sur un taux de rentabilité interne de 17 % »*, explique l'un des responsables financiers de la SNCF.

Autre explication fournie par la SNCF : l'Etat actionnaire lui aurait forcé la main pour entreprendre certains investissements à la limite du seuil de rentabilité, au nom des missions d'aménagement du territoire de l'entreprise ferroviaire. Aujourd'hui, la SNCF s'apprête (librement ?) à lancer le programme du TGV-Est, qui, même avec l'aide de l'Etat, des collectivités locales et de l'Union européenne, devrait atteindre péniblement un taux de rentabilité de 8 %.

En reprenant à sa charge une partie de l'endettement de la SNCF, l'Etat reconnaît donc implicitement ses défaillances d'actionnaire. Il avait l'occasion de clarifier son rôle et sa responsabilité à l'occasion du nouveau contrat de Plan. Ce ne sera pas le cas. La transcription dans le droit français de la directive européenne du 29 juillet 1991 sur le développement des chemins de fer communautaires montrait pourtant la voie : la directive confie aux Etats *« la responsabilité générale du développement de l'infrastructure ferroviaire »* et demande aux entreprises ferroviaires *« de se comporter selon les modalités commerciales et de s'adapter aux nécessités du marché »*.

Cela aurait dû signifier que, si les redevances versées par la SNCF pour l'utilisation des voies ferrées ne suffisent pas à compenser le coût des investissements, l'Etat devait apporter chaque année le complément financier. Il aurait assumé de la sorte le coût du service public et de l'aménagement du territoire. Il n'en sera rien : l'Etat a demandé, selon un proche du dossier, à la SNCF d'accepter que les comptes du réseau restent déficitaires au cours des prochaines années. Actuellement, le déséquilibre annuel s'établit à près de 10 milliards de francs par an. Par la suite, l'Etat considère que la SNCF devra être en mesure de combler ce déficit grâce aux marges dégagées sur son activité d'exploitant ferroviaire, actuellement elle aussi déficitaire.

Mission impossible ? Dans son plan stratégique en préparation, la SNCF prévoit de ramener sa dette à 100 milliards de francs en 2002 et son résultat net à l'équilibre. Dans l'intervalle, ses fonds propres auront probablement fondus. Le refus de clarifier les responsabilités de l'Etat et de la SNCF sur la politique d'investissement devraient donc encore peser pour longtemps sur les comptes de l'entreprise. Et conduire l'Etat à signer, à intervalles réguliers, des chèques de régularisation.

Christophe Jakubyszyn

« On ne voit plus rien, sauf le pire : la préretraite à taux réduit »

AVEC SON CARRÉ DE PELOUSE réglementaire, ses murs roses, ses meubles en bois ciré, la maison, il y a quelques années, devait respirer l'espoir. L'idéal pavillonnaire d'un jeune couple en pleine ascension. Aujourd'hui, elle sent les restrictions de chauffage, l'économie, l'angoisse. Quarante-cinq ans et l'avenir bouché. Lui est cadre moyen à la SNCF, elle une ancienne employée des chemins de fer. *« Gilles a fait une belle carrière,* dit Anne. *Dans le privé, il serait récompensé. Ce n'est pas le cas. Ce ne le sera plus jamais. Tout est bouché. On ne voit plus rien devant. Sauf le pire : la préretraite à taux réduit. Il n'y a plus aucune perspective d'avenir. »*

Elle déprime, Anne, coincée dans sa banlieue lointaine, avec son aîné qui se plaint qu'*« on est pauvres »*. Elle a quitté son service pour la prime de départ volontaire et parce qu'elle s'ennuyait trop. Pas de diplôme, aucune qualification. *« Travailler quinze ans à la SNCF, c'est comme si tu n'avais rien fait ! »*

Elle regrette sa décision. Mais, à l'époque, Gilles venait de passer cadre. L'avenir était souriant : une fois franchi le *« barrage du niveau 6 »* – l'accès à la maîtrise –, on pouvait espérer progresser *« jusqu'aux cadres sup éventuellement »*. Concrètement de 12 000 francs à 20 000 francs par mois.

Gilles est solidaire, mais pas gréviste. *« Là où je suis, ça ne sert à rien »*, dit-il en haussant les épaules, l'air un peu gêné. Les pieds sur terre, mais le cœur chaviré. Car il a beau faire, le moral n'y est pas. N'y est plus. *« Ca fait dix ans qu'on fait de la productivité. Productivité, on n'entend que ça ! Et, en face, il n'y a rien. Pas de résultat. Rien. On en a marre ! Ce qu'on ne dit pas, c'est que depuis dix ans on supprime six mille emplois par an ici. »* Tout en finesse. Avec des méthodes de plus en plus subtiles.

« DU TRAVAIL, MAIS PLUS DE POSTE »

En 1994, on l'a incité à changer de service pour un nouveau poste prometteur. Il a marché. *« CV, lettre de motivation, entretiens, on a été trois sélectionnés. Une fois dans le service, on s'est aperçu que c'était de l'esbrouffe. On nous avait promis une Mercedes, c'était une 2 CV. D'ailleurs, le service a disparu six mois après. »*

Gilles est retourné dans son ancien département où, entre-temps, son poste avait été supprimé. Il se retrouve « chargé de mission », c'est-à-dire au placard. *« Je suis payé. J'ai du travail, mais plus de poste. On parle de nous filialiser. Cela se traduira par 10 à 12 % d'effectifs en moins. »* Certes, il est encore trop jeune pour la préretraite, mais on ne sait jamais. Les statuts prévoient, dit-il, qu'au troisième poste refusé on peut vous licencier. La règle n'a jamais été appliquée jusqu'ici. Mais avec le nouveau contrat de plan...

PAS PAR AMOUR DES TRAINS

S'il est entré à la SNCF, il y a vingt et un ans, c'était pour trouver la sécurité d'*« une entreprise stable, bien structurée »*. Pas par amour des trains. Contraint après son baccalauréat de nourrir sa mère et son frère, il n'avait guère le choix, après quelques années de galère comme vacataire dans l'enseignement. *« Dans ce cas, on cherche à rentrer dans une boîte sûre. »* Très vite, il a appris à aimer cette *« grande famille »*, où, *« si on veut bouger, les possibilités de mobilité géographique et sectorielle sont énormes »*.

Lui n'a cessé de grimper, de passer des concours, de changer d'activité, de se battre. *« Dans mon secteur, on n'a pas la mentalité fonctionnaire. »* Il s'enorgueillit d'avoir fait économiser 17 millions de francs grâce à la réorganisation d'une activité. *« Ailleurs, on m'aurait récompensé. Ici on m'a dit : tu as bien travaillé. Point. »*

Il ne regrette rien. Mais il se sent trahi. *« La stabilité, où est-elle ? Aujourd'hui, on navigue au jour le jour. On n'a pas de stratégie. »* Il sait bien qu'il faut changer. Il est le premier à souhaiter un système de rémunération au mérite, un retour vers le client – *« on l'a oublié »* –, une inversion des priorités : *« Pourquoi ne pas chercher à augmenter les marges plutôt qu'à réduire sans cesse les charges ? »*

Mais les statuts, la retraite, là c'est trop. *« La retraite, c'est important pour le cheminot. Pas tellement l'âge, mais le mode de rémunération. »* Déjà, le départ à l'âge de cinquante-cinq ans les angoisse : *« Le petit dernier n'aura pas vingt ans. »*

Mais ils ont fait leurs comptes. Dans dix ans, la maison payée, ça passera juste... avec une retraite pleine. Pas avec une pension à taux réduit. *« Ce sera la cata »*, dit Anne. Lui, pour la première fois, se rebelle : *« On ne change pas les règles du jeu quand on a commencé à jouer. C'est trop facile ! A la limite, qu'on le fasse pour les nouveaux embauchés. Mais nous, c'est pour ça qu'on est entrés ici ! »*

Véronique Maurus

A l'Assemblée nationale, une dizaine de députés débattent du « service public à la française »

ALORS que plusieurs milliers de salariés d'EDF et de GDF étaient descendus dans la rue, jeudi 30 novembre, pour défendre le service public et s'opposer à la « résolution Borotra » présentée le jour même à l'Assemblée nationale, moins d'une dizaine de députés étaient présents dans l'hémicycle pour débattre et voter ce texte.

Destiné à pousser le gouvernement dans la défense de la *« notion de service public à la française »* au sein de la Communauté européenne, cette résolution a été rédigée par Franck Borotra, alors député RPR des Yvelines et responsable de la commission de la production et des échanges à l'Assemblée, qui est devenu ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.

Dans un long préambule, Jacques Vernier, député RPR du Nord, rapporteur de la commission de la production, a rappelé les enjeux européens et les risques potentiels pour ce secteur. *« On ne peut pas le livrer au simple mécanisme de la concurrence. Les entreprises privées vont écrémer le marché, se jeter sur les secteurs les plus rentables et ne laisser au service public que les tâches les plus ingrates et les plus déficitaires. »*

M. Borotra est revenu sur la notion de service public à la française. *« Si les principes sont intangibles et ne peuvent pas évoluer, les missions sont susceptibles de changer, soit que l'environnement ait lui même changé, soit que la nation soit amenée à définir de nouvelles priorités. Mais il revient à la France seule de déterminer les missions qui fondent l'existence du service public. Dès lors, il convient de ne pas être prisonnier d'un schéma figé »*. Evoquant l'avenir d'EDF, l'une des trois entreprises formant selon lui le noyau dur du service public avec La Poste et la SNCF, le ministre a rejeté toute idée de privatisation, même partielle.

D. G.

France Télécom pourrait entrer en Bourse en 1996

UN PEU PLUS DE DEUX MOIS après avoir procédé au changement du président de France Télécom, remplaçant Marcel Roulet par Michel Bon, le gouvernement revient à la charge. Les pouvoirs publics prendront leur décision quant à la privatisation de l'opérateur *« début 1996 »* a indiqué, jeudi 30 novembre, François Fillon, le ministre délégué de la poste, des télécommunications et de l'espace, qui se trouvait pour deux jours à Washington afin de défendre auprès des autorités américaines l'alliance entre France Télécom, Deutsche Telekom et l'américain Sprint (*Le Monde* du jeudi 30 novembre).

Cette décision gouvernementale, début 1996, ne portera pas sur le fait de savoir s'il faut ou non transformer France Télécom en société anonyme et ouvrir son capital aux intérêts privés. Ce point est acquis depuis le 22 août, quand le premier ministre, Alain Juppé, a déclaré qu'il était décidé à conduire la privatisation partielle. La décision concernera en fait le choix du calendrier de la mise sur le marché des actions de l'exploitant téléphonique national. Cette opération, qui portera sur *« 20 à 49 % »* du capital, pourrait intervenir avant la fin 1996, c'est-à-dire avant l'introduction en Bourse du partenaire Deutsche Telekom. Elle se fera *« soit avant Deutsche Telekom soit après »*, afin de ne pas surcharger les marchés financiers de titres liés aux télécommunications, a expliqué François Fillon.

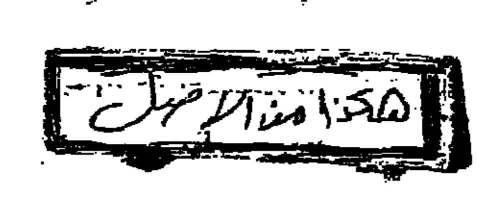
La valeur de France Télécom est évaluée entre 150 milliards et 200 milliards de francs. Le projet de loi relatif à son changement de statut devrait être soumis au Parlement au printemps prochain, en même temps que le projet de loi sur le nouveau cadre réglementaire qui s'appliquera dans les télécommunications à compter du 1er janvier 1998, date de l'ouverture totale à la concurrence européenne du secteur.

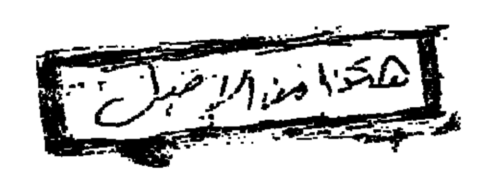
Même si Franck Borotra, ministre de l'industrie et des postes et télécommunications, a voulu calmer le jeu, vendredi matin sur Europe 1, en ne confirmant pas la date de mise en Bourse, les déclarations de François Fillon peuvent laisser penser que le gouvernement a pris son parti d'affronter sans plus attendre un nouveau conflit social. Car l'opposition des salariés de l'exploitant public à une privatisation est déclarée. FO a engagé une campagne de sensibilisation des parlementaires afin qu'ils saisissent le Conseil constitutionnel dans le but d'obtenir l'invalidation de la future loi relative à France Télécom.

« Dans son avis du 18 novembre 1993, le Conseil d'Etat qualifie France Télécom de service public national. Or le paragraphe 9 du préambule de la Constitution de 1946, intégré dans la Constitution de 1958, stipule que tout bien, toute entreprise dont l'exploitation a, ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité », explique le syndicat.

« Il ne s'agira pas d'une privatisation, dans la mesure où l'Etat restera majoritaire dans France Télécom, mais plutôt d'une sociétisation », relève Gérard Larcher, sénateur RPR des Yvelines, chargé d'une mission intitulée « France Télécom face à ses défis ». Le débat sémantique ne fait que commencer. Le bras de fer social également. Sans aucun doute dès la semaine prochaine.

Ph. L. C.





Sept élections législatives partielles risquées pour la droite

Les divisions de la majorité, la pression du Front national et le climat social pourraient provoquer de sérieux revers pour le pouvoir dans les circonscriptions en jeu le dimanche 3 décembre et particulièrement en Seine-et-Marne

Les *mouvements sociaux* donneront un relief particulier aux sept élections législatives partielles, dont le *premier tour* est *fixé au* dimanche 3 décembre. La majorité, qui détenait les sept circonscriptions en jeu, *craint de* pâtir du climat actuel et de perdre plusieurs sièges. Les risques, pour elle, sont d'autant *plus grands que le RPR et l'UDF sont souvent* divisés. Tandis que le Front national compte *sur le climat social pour menacer la droite* parlementaire dans l'Essonne et que le PS a de solides espoirs dans la neuvième circonscription de Seine-Maritime (*Le Monde* du 1er décembre), la majorité est également menacée en Seine-et-Marne, où le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement espère tirer parti de cette désunion pour faire élire l'un des siens avec le soutien du PS, ainsi que dans les Hautes-Pyrénées. La pression de l'extrême droite s'exerce aussi dans le Rhône.

EN ABANDONNANT le Palais-Bourbon pour celui du Luxembourg, le 24 septembre, Jean-Jacques Hyest (UDF-FD) et Alain Peyrefitte (RPR), respectivement députés des troisième et quatrième circonscriptions de Seine-et-Marne, n'imaginaient peut-être pas quelle confusion ils jetteraient dans les rangs de la droite départementale. Tout semblait pourtant en place pour préserver la distribution politique des deux sièges à pourvoir. Après avoir accepté de donner au RPR l'un de ses sièges au Sénat en septembre, Jacques Larché (UDF-PR), *président du* conseil général et président de la commission des lois du Sénat, avait cru obtenir de Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, le gel de la répartition des positions législatives des deux formations de la majorité.

C'était compter sans les appétits ouverts par ces deux partielles dans les troupes d'une droite départementale sûre de son fait, puisqu'hégémonique (elle détient la totalité des treize sièges parlementaires et trente-quatre cantons sur quarante-trois). Dès le lendemain des sénatoriales, le nouveau maire chiraquien de Montereau-Fault-Yonne, Yves Jego (RPR), *faisait savoir à qui voulait* l'entendre qu'il ne se sentait pas lié par les engagements des sénateurs et qu'il briguerait la troisième circonscription (Melun-Nord), jusqu'alors détenue par Force démocrate (ex-CDS).

LES NOTABLES SE REBELLENT

De son côté, M. Hyest, président départemental de l'UDF, soutenait le maire et conseiller général de Moret-sur-Loing, Patrick Septiers (divers droite). Le bureau départemental de la confédération ne l'a pas suivi, préférant un troisième homme, Richard Brun (UDF-radical), adjoint au maire de Melun et conseiller général du canton de Melun-Nord. Le 12 novembre, *date limite de dépôt des* candidatures, les trois hommes étaient toujours en lice, jusqu'à ce que, quelques heures plus tard, M. Jego cède finalement aux injonctions de M. Mancel et d'Alain Juppé en laissant la place à Richard Brun, seul candidat officiellement *investi par l'UDF et le* RPR.

Dans la quatrième circonscription (Provins), M. Peyrefitte avait réussi à refréner les ardeurs de plusieurs élus RPR pour imposer Christian Jacob (RPR), député européen. On s'attendait donc au retrait de Jacques Ballot, conseiller *général (divers droite)* de Donnemarie-Dontilly, dont l'UDF agitait la candidature *en guise* de rétorsion aux prétentions de M. Jego dans la circonscription voisine. En dépit de multiples appels à l'union lancés par M. Larché, les notables qu'il croyait contrôler se sont rebellés : M. Ballot, comme M. Septiers, a maintenu *leurs* candidatures.

Au fil de la campagne, le président du conseil général s'est retrouvé isolé. *MM*. Hyest et Didier Julia, député et président de la fédération départementale du RPR, sont, pour leur part, restés étrangement muets. Si le premier s'est manifesté pour apporter son soutien à Richard Brun, le second a *déserté les tribunes. Du côté des* élus de base, rarement campagne *aura connu pareille cacophonie*. La palme revient, dans ce domaine, au conseiller général de Montereau, Claude Eymard-Duvernay (UDF), qui a accordé simultanément sa signature à M. Brun et à M. Septiers ! Quant à M. Jego, il a fait contre mauvaise fortune bon cœur en appelant à voter pour *M. Brun* et en participant à l'une de ses dernières réunions publiques. Dans ce contexte de désunion, la majorité craint d'être devancée par le Front national à Melun et de ne pas pouvoir accéder au second tour de scrutin. En mars 1993, déjà, les candidats *du parti d'extrême droite étaient* arrivés en deuxième position dans les deux circonscriptions, avec 17,66 % dans l'une et 17,80 % des voix dans l'autre. Dans les deux cas, les candidats de la droite parlementaire les avaient devancés. *L'hypothèse d'un duel* opposant, cette fois, au second tour, le candidat *de gauche et celui de* l'extrême droite n'est plus improbable, en raison du faible niveau de participation attendu. En 1993, avec une participation supérieure à 65 %, seuls MM. Hyest et Peyrefitte avaient dépassé les 12,5 % d'inscrits nécessaires pour se maintenir au second tour.

A gauche, cette perspective permet d'espérer reconquérir l'un des quatre sièges perdus en mars 1993. Les meilleurs chances reposent principalement sur le chevènementiste Pierre Carassus (Mouvement des citoyens), maire de Vaux-le-Pénil, ancien conseiller *général de Melun-Nord – M. Brun* l'avait battu de quelques dizaines de voix en 1994 – dans la troisième circonscription. M. Carassus bénéficie du soutien du Parti socialiste. Dans la quatrième circonscription, en revanche, Dominique Binet (PS) aura *plus de difficulté à* inquiéter M. Jacob, dont les responsabilités *passées de président du* Centre départemental, puis national, des jeunes agriculteurs pèsent encore dans cette circonscription profondément rurale. Là encore, cependant, les divisions de la majorité ne le mettent pas à l'abri d'une mauvaise surprise.

Roland Puig

Espoirs socialistes dans les Hautes-Pyrénées

Les électeurs de la première circonscription des Hautes-Pyrénées sont appelés à choisir, dimanche 3 décembre, le successeur de Gérard Trémège (UDF-PR), qui a préféré se démettre de son mandat de député plutôt que d'abandonner ses fonctions de président de l'Association des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI). Les deux fonctions avaient été jugées in*compatibles par le Conseil constitutionnel.*

Le suppléant de M. Trémège, Rolland Castells (UDF-Force démocrate), maire et conseiller général de Bagnères-de-Bigorre, tente de lui succéder. Elu pour la première fois en mars 1993, M. Trémège n'avait battu le socialiste sortant, Pierre Forgues, qu'avec 51,47 % des voix au second tour. En outre, 56,30 % des électeurs de cette circonscription ont voté en faveur de Lionel Jospin au second tour de l'élection présidentielle. M. Forgues, premier adjoint au maire de Tarbes, possède aujourd'hui une chance de retrouver son siège.

Menace de « triangulaire » dans le Rhône

De 1973 à sa mort, en mai 1993, deux mois après sa réélection au premier tour des élections législatives, Alain Mayoud (UDF-PR) ré*gnait sur la huitième circonscription du Rhône.* Son suppléant, Michel Mercier (UDF-FD), président du conseil général, siégeait depuis lors à l'Assemblée nationale, avant d'entrer au Sénat le 24 septembre.

Ce fief de la droite a éveillé des convoitises. C'est finalement Maurice Pouilly, conseiller général (UDF-PR) de Tarare, qu'ont investi l'UDF et le RPR. Dans son propre camp, il affrontera Jean Lafontaine *(MPF) et Jean-Michel Lacondemine (UDF-Radical). Il doit aussi tenir* à distance le Front national : Jacques Chirac a certes obtenu ici plus *de 61 % des voix le 7 mai, mais Jean-Marie Le Pen avait dépassé 18 %* le 23 avril. M. Pouilly craint que le candidat de l'extrême droite, Maurice Lièvre, ne recueille assez de voix pour provoquer une « triangulaire » au second tour. Maurice Depaix, conseiller général (apparenté PS), maire d'Amplepuis, n'ose pas en rêver.

DEPÊCHES

■ **SOCIALISTES : Lionel Jospin**, interrogé, jeudi 30 novembre sur TF 1, sur sa participation à des manifestations, a estimé que, « *la tradition française veut que lorsque les organisations syndicales appellent à des mouvements syndicaux, revendicatifs, les dirigeants politiques n'y participent jamais* ». Sur la même question dans *Info-Matin* du 1er décembre, son prédécesseur, Henri Emmanuelli, répond : « *Je ne suis pas Lionel Jospin. Il fait ce qu'il a à faire. Mais je reponds oui sans ambiguïté. (...) Le PS doit être au côté du mouvement social.* »

■ **COMMUNISTES : Robert Hue**, secrétaire national du PCF, a condamné, jeudi 30 novembre, lors de l'émission « Invité spécial » sur France 2, la tentation du gouvernement de « *jouer sur un pourrissement éventuel* » du conflit. Selon M. Hue, « *le divorce entre les Français et le pouvoir* » s'est installé après que Jacques Chirac « *a tourné le dos* » aux engagements qu'il avait pris pendant la campagne présidentielle.

■ ***PATRONAT : le CNPF** a renouvelé*, dans un communiqué jeudi 30 novembre, « *son soutien aux orientations* » du gouvernement pour le redressement des comptes sociaux et « *souhaite qu'elles soient maintenues avec la plus grande fermeté* ». Il réclame le retour « *rapide* » à la normale.

■ ***USAGERS : deux organisa**tions* d'usagers des services publics – la Fédération des usagers des transports et l'Association des usagers de l'administration et des services publics – appellent à un rassemblement, samedi 2 décembre, place du Châtelet à Paris. Leur objectif est de « *concilier le droit de grève et le droit au bon fonctionnement du service public* ».

■ **COLLECTIVITÉS LOCALES : les députés ont voté** jeudi 30 novembre le projet de loi sur le code général des collectivités territoriales, en apportant des modifications de forme au texte déjà voté par le Sénat en octobre. Ce code rassemble à droit constant les dispositions relatives à l'organisation et aux finances des collectivités locales.

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Emmanuel et Véronique SALES
Henri et Joséphine

sont heureux d'annoncer la naissance de

Cosima,

le 24 novembre 1995, à Boulogne.

46, rue du Four,
75006 Paris.

Karine BERBERIAN,
Antoine SCHAPIRA,
Djivan,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Loussine,

le 24 novembre 1995.

Carole, Nicolas et Juliette
ont, avec
Marie-Geneviève et
Pierre-Alain JOSEPH,

la joie d'annoncer l'arrivée, le 29 novembre 1995, d'une quatrième mousquetaire,

Valentine,

126, rue de l'Ecole-Normale,
33200 Bordeaux.

Décès

– M. Jean Bouchet et Mme, née Claude Van Brabant,
M. et Mme Marc de Montgolfier et leurs enfants,
M. et Mme Frédéric Bouchet et leurs enfants,
ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Philippe BOUCHET,

survenu brutalement, le 25 novembre 1995.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Sainte-Barbe-sur-Gaillon (Eure).

2, rue Caulaincourt,
75018 Paris.
13, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.
8, rue Caulaincourt,
75018 Paris.

– Mme Yvette Briquet,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Francis BRIQUET,

dans sa soixante-neuvième année.

31, rue de l'Avenir,
92160 Antony.

– Mme Amalia Demarco,
Marcello, Paula et Valérie,
ses enfants,
Lucie, Pablo, Tommy et Théo,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Hugo DEMARCO,
artiste peintre,

survenu le 28 novembre 1995.

Une bénédiction sera donnée en l'église Saint-Pierre de Montrouge, à Paris-14e, le mardi 5 décembre, à 11 heures.

L'inhumation aura lieu à 11 h 30, au cimetière de Bagneux, 43, avenue Marx-Dormoy, à *Montrouge*.

– *On nous prie de faire part* du décès du

général (CR) René DOR,

survenu à Boulogne, le 28 novembre.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale à Draguignan.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Leszek KOLODZIEJCZYK,
journaliste, écrivain,

survenu à Varsovie, le 11 septembre 1995.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, en l'église polonaise, 263 *bis*, rue Saint-*Honoré*, 75001 *Paris*, *le samedi* 2 décembre 1995, à 18 h 30.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé aient une pensée pour *lui*.

De la part de son épouse,
Cécile Lutard-Kolodziejczyk
et de sa famille,
14, avenue du Bel-Air,
94100 Saint-Maur.

– Jean *Saint-Geours*, président de la Cinémathèque française,
Dominique Paini, directeur de la Cinémathèque française,
Le conseil d'administration
Et *tout le personnel*,
ont la tristesse de faire part du décès de

Louis MALLE,
ancien membre
du conseil d'administration.

(Le Monde daté 26-27 novembre.)

– Lyon.
Le directeur, les enseignants, les personnels, les élèves et anciens élèves de l'Ecole d'aArchitecture de Lyon
ont la douleur de faire part du décès de

Catherine VARDANEGO,
architecte DPLG 1994,

survenu accidentellement, le 19 novembre 1995, lors d'une mission humanitaire en Bosnie.

– Mme Maurice Leblond,
son épouse,
André et Hélène Leblond
et leurs enfants,
Denis et Rosemary Leblond
et leurs enfants,
Jean-Baptiste et Ariane Leblond
et leurs enfants,
Marie et Denis Francillard
et leurs enfants,
Elisabeth et Antoine Sellier,
ses enfants et petits-enfants,

M. et Mme Dominique Leblond,
M. Jacques Lerouge,
M. et Mme Pierre Guillon,
M. et Mme René Delmas,
M. et Mme François Delmas,
son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice LEBLOND,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite saharien,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ingénieur en chef des Mines,

survenu à Paris, le 30 novembre 1995, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 décembre, à 15 heures, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, à Paris-6e.

14, avenue Emile-Deschanel,
75007 Paris.

– Mme Nilsson, née Sylvette Mendousse,
son épouse,
Sven et Annie Nilsson,
Elsa et Jacques Godard,
Henri et Eunice Nilsson,
Marie-José Nilsson,
Axel et Elisabeth Nilsson,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Gunner NILSSON,
artiste sculpteur,
membre de l'Académie royale
des Beaux-arts de Suède,
membre correspondant
de l'Institut de France,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'Ordre de Vasa,

survenu dans la sérénité le 28 novembre 1995, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

« Heureux ceux qui ont le cœur pur car ils verront Dieu. »
Matthieu 5, verset 8.

Les obsèques auront lieu dans l'*intimité*.

Un service commémoratif sera célébré à l'église suédoise, 9, rue Médéric, à Paris-17e, lundi 4 décembre 1995, à 11 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Nilsson,
14, rue de La Bourboule,
78150 Le Chesnay.

– Gérard et Monique Megie,
ses enfants,
Cécile, Emmanuelle et Antoine,
ses petits-enfants,
Les familles Megie et Mazard,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René MEGIE,
née Suzanne MAZARD,

survenu le 27 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 29 novembre 1995.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les anciens compagnons de lutte sous l'Occupation de l'AJ, Organisation juive de combat, *regroupés* dans l'ARJF, font part avec tristesse du décès de

Abraham POLONSKI (POL).

Les obsèques ont eu lieu le 29 novembre, au cimetière parisien de Pantin.

Anniversaires de décès

– Il y a trois ans, nous quittait

Stephan Francis Jr
BUFFINGTON.

Chacun de ses actes a été vécu dans son sens absolu. *Il est présent en nos cœurs.*

– Malgré un combat de six longues années, le 2 décembre 1991, le cancer arrivait à vaincre la passion de vivre de

Christine CHAINE.

Elle avait à peine quarante-quatre ans.

Elle reste debout dans tous nos souvenirs de rires et de beauté.

Nous l'avons tous tant aimée.

– Il y a dix ans, le 29 novembre 1985,

Jean-Pierre PILLIARD,

nous quittait.

Sa *famille* et ses amis pensent toujours à lui.

Anniversaires

Henri ROUSSY,
Marseille 21-11-1895-1954,
ingénieur,

époux de

Elisabeth BOCQUET,
Reims 1901-Marseille 1991,
major HEC j.f. 1919,
mère de sept enfants.

En souvenir ému de leur amour.

Commémoration

Association Vaincre Le Sida-VLS
3e année

Un mémorial pour toutes les personnes disparues des suites de la maladie.

Cour de Soubise, Archives nationales, *60 ter*, rue des Francs-Bourgeois, *Paris-3e*, vendredi 1er, samedi 2 décembre 1995, de 16 heures à 21 heures.

Se souvenir, se recueillir. Entrée libre. VLS, première association de lutte contre le sida, créée en France en 1983, soigne et aide à domicile les malades du sida. Renseignements : 44-78-75-50.

Communications diverses

– **BOURSES D'ÉTUDES** 3e cycle, stratégie achat et logistique.

L'Institut européen du management (Genève Campus) offre deux bourses couvrant les frais de scolarité MBA.

● **Début** : 15 janvier 1996, durée : douze mois.

Conditions d'admission : diplôme d'ingénieur, bilingue anglais, minimum deux ans d'expérience industrielle.

Demande de dossier avant le 7 décembre 1995. Tél. : (16) 50-31-56-78. Fax : (16) 50-31-56-80.

Les lauréats seront informés de la déci*sion finale le 20 décembre, à 14 heures.*

Soutenances de thèse

– **Sylvie GUIONET**, épouse **EUZEN**, soutiendra sa thèse de doctorat de droit privé : « Les sociétés de cautionnement *mutuel* dans les *pays* de l'*Union* européenne et le financement des petites et moyennes entreprises », le mercredi 6 dé*cembre 1995, à 9 h 30, salle du conseil*, à l'université de Rennes, 9, rue Jean-Macé.
Sylvie Euzen,
17, rue Condorcet,
29200 Brest.

– **Sylvie MIKOWSKI** a soutenu sa thèse de doctorat d'anglais : « La mémoire et l'imagination dans les romans de John McGahern » le 20 novembre 1995, à l'université de Caen (mention très honorable avec félicitations du jury à l'unanimité). Le jury était composé de Mme et *MM. les professeurs* **Jacqueline Genet** (directrice de thèse), **Liliane Louvel, Jean Brihault et Claude Fierobe.**

– ***Marie-Madeleine de Cevins*** *(née de* **Pourquery)** soutiendra sa thèse intitulée **« L'Eglise dans les villes hongroises aux *XIVe et XVe* siècles »** à l'université de Paris-Sorbonne (Paris-IV), dans la salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin, 75005 Paris, le vendredi 15 décembre, à 14 heures.

Le jury sera composé de Mme et MM. les professeurs Joseph Avril, Jean Bérenger, Henri Dubois, Jerzy Kloczowski et Paulette Leclercq.

DISPARITIONS

■ **ANDRÉ DODIN**, spécialiste émérite de la peste et du choléra, est *mort vendredi 24 novembre* à l'hôpital du Val-de-Grâce à Paris. Né le 21 juillet 1926, à Plainfaing (Vosges), docteur en médecine, diplômé en 1952 de l'école de service de santé de Lyon, il participe dès l'année suivante à la prophylaxie de la peste à Madagascar. *Entre juillet 1956 et mai 1967*, il est médecin-chef d'un détache*ment sanitaire dans l'ouest constan*tinois. Il revient ensuite à Madagascar, à l'Institut Pasteur de Tananarive, où il prend la tête du laboratoire de microbiologie humaine. En 1964, il est nommé sous-directeur de l'Institut Pasteur de Madagascar, poste qu'il occupera jusqu'en septembre 1968. Dans le même temps, André Dodin *remplit les fonctions de mé*decin-chef du service central de la peste, puis des services centraux malgaches de la peste et de la bilharziose. Il intègre l'Institut Pasteur de Paris en décembre 1968. En janvier 1973, il devient chef de l'unité du choléra et des vibrions. Nommé au grade de professeur en janvier 1976, il *joue un grand rôle au sein du* conseil scientifique de l'Institut Pasteur, dont il conduira à deux reprises le département d'écologie, de 1987 à 1990, puis de nouveau à partir de 1992, jusqu'à sa retraite le 30 septembre 1994.

JUSTICE Pierre Richard, vice-président du groupe Bouygues, a été mis en examen, jeudi 30 novembre, par Yves Madre, juge d'instruction du tribunal de grande instance de Versailles (Yvelines), chargé du dossier des atteintes à la concurrence lors des appels d'offres des marchés publics et privés. ● LE GROUPE de travaux publics est soupçonné d'avoir utilisé un logiciel informatique, baptisé Drapo, pour fausser le jeu de la concurrence. Quatre autres collaborateurs de la société ont également été mis en examen et deux ont été écroués. ● PRIS DANS LA TOURMENTE de nombreuses affaires judiciaires, Martin Bouygues s'entoure de précautions. Le 17 octobre, il a annoncé la nomination de Michel Debresse comme numéro deux du groupe. M. Debresse aurait tout pouvoir pour diriger le groupe au cas où M. Bouygues serait, à son tour, empêché d'exercer ses fonctions.

L'état-major du groupe Bouygues est fragilisé par l'affaire Drapo

Cinq hauts cadres du numéro un du BTP, parmi lesquels un vice-président, ont été mis en examen dans le dossier des atteintes à la concurrence lors des appels d'offres des marchés publics et privés. Deux d'entre eux ont été écroués

RUDE SEMAINE pour le groupe Bouygues : en l'espace de quelques jours, pas moins de cinq hauts cadres, parmi lesquels un vice-président, ont été mis en examen dans l'affaire dite du logiciel informatique Drapo. Et tout porte à croire que cette liste n'est pas close, le juge d'instruction versaillais Yves Madre s'intéressant maintenant au sommet de l'organigramme du géant du BTP...

Tout commence le 30 juin dernier, lorsque Phan Van Cuan, un ingénieur de cinquante ans, d'origine vietnamienne, diplômé de l'Ecole centrale, porte plainte auprès du procureur de la République de Versailles. Licencié le 19 avril 1993 du groupe Bouygues, dans lequel il travaillait depuis dix-huit ans et dont il était chef du service « informatique et recherche » au sein de la direction scientifique, il avait officiellement quitté l'entreprise pour refus de mutation. Mais, lors du dépôt de sa plainte, il révélait l'existence d'un logiciel informatique d'études de prix (EDP) et d'un sous-logiciel baptisé Drapo qu'il avait créés en 1985 et qui permettaient de fausser le jeu de la concurrence dans les procédures d'appels d'offres des marchés publics et privés. Selon lui, c'est parce qu'il n'aurait pas voulu mettre au point une nouvelle version de ces logiciels destinés aux ordinateurs portables de la société que le groupe Bouygues se serait séparé de lui.

Les policiers de la division économique et financière de la direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) de Versailles se rendent une première fois, le 4 juillet, à Challenger, l'imposant siège social de Bouygues implanté à Saint-Quentin-en-Yvelines, accompagnés par le juge d'instruction, Yves Madre, par des fonctionnaires de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DCCRF) et par M. Van Cuan. Cette première visite durera près de dix heures. A leur arrivée, le juge et les policiers demandent à voir Martin Bouygues, président du groupe, mais celui-ci est en voyage à l'étranger, et c'est Pierre Richard, vice-président, qui les reçoit. Il leur explique tout d'abord que le logiciel d'études de prix (EDP) n'est plus utilisé depuis plusieurs mois et que le sous-logiciel Drapo n'a jamais existé. Accompagnés de Phan Van Cuan, qui les aide à franchir les protections des ordinateurs, les enquêteurs retrouveront trace du sous-logiciel. Finalement, en fin de soirée, Pierre Richard en reconnaîtra l'existence, affirmant qu'il était destiné à tromper les concurrents de Bouygues.

ORDINATEURS AUSCULTÉS

Une seconde série d'auditions est menée le 17 juillet au siège du groupe et, le lendemain, deux cadres en retraite, entendus par les policiers, confirment l'utilisation de Drapo par l'entreprise, sans toutefois préciser pour quels marchés il a été employé.

Le 3 août, les policiers se rendent de nouveau à Challenger, mais cette fois sans M. Van Cuan. Auparavant, les enquêteurs l'ont convoqué dans les locaux de la DRPJ de Versailles pour qu'il leur explique, ainsi qu'à l'expert informatique désigné par le juge, les différentes procédures et mots de passe permettant de percer les secrets des ordinateurs du groupe de travaux publics. Pour éviter tout litige, ils prieront M. Van Cuan de ne pas les suivre mais de rester dans l'un des bureaux de la PJ pour les renseigner par téléphone. Finalement, il sera autorisé à rentrer à son domicile à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), d'où il sera questionné à plusieurs reprises. Cette fois, ce sont une quarantaine d'ordinateurs qui seront auscultés par les spécialistes.

Le 13 septembre, enfin, une nouvelle perquisition est menée dans les locaux yvelinois de Bouygues, avec le renfort d'un ancien informaticien de chez Bull comme expert. C'est au cours de ce déplacement à Saint-Quentin-en-Yvelines que les policiers auraient découvert un document détaillant les modalités de l'entente entre Bouygues et l'un de ses concurrents pour l'obtention du chantier de construction de la gare Saint-Lazare-Condorcet de la future ligne de métro parisienne Eole.

Ainsi, au fil de leurs investigations, les enquêteurs ont réussi à mettre en évidence l'utilisation des deux logiciels qui permettaient, de manière quasi indétectable, de truquer les appels d'offres, le sous-logiciel Drapo utilisant les résultats calculés en amont par le logiciel EDP. Conséquence immédiate : mardi 28 novembre, les policiers de la direction économique et financière de la PJ de Versailles ont interpellé Eugène Biezanowski, directeur des travaux publics pour la région parisienne, Marc Allouch, directeur du développement des travaux publics pour la région parisienne, et Joël Marteau, responsable de l'étude des prix et utilisateur des logiciels incriminés. Ils ont été tous les trois mis en examen mercredi soir pour *« pratiques anticoncurrentielles »*, et MM. Biezanowski et Allouch ont été écroués.

Jeudi 30 novembre, enfin, Pierre Richard, vice-président et directeur scientifique du groupe, et Michel Deguine, directeur à la direction scientifique, ont été mis en examen pour *« complicité de pratiques anticoncurrentielles »* et placés sous contrôle judiciaire leur interdisant de poursuivre leur activité et de se rendre dans les locaux de Bouygues.

Pierre Richard avait été nommé vice-président dans les années 80 par Francis Bouygues, un titre honorifique « à l'américaine » qui ne lui donne pas accès au conseil d'administration et qui ne lui confère donc pas une place de numéro deux dans l'organigramme du groupe. Un organigramme auquel semble maintenant s'intéresser de très près le juge Madre...

Jointe jeudi soir par *Le Monde*, la direction du groupe Bouygues a souhaité ne faire *« aucun commentaire sur cette affaire »* ni sur la mise en cause de cinq de ses collaborateurs.

Jean-Claude Pierrette

Le géant des travaux publics touché par la crise

LE GROUPE Bouygues se pensait inattaquable, il se découvre fragile. Les recettes qui avaient permis à Francis Bouygues de se constituer un empire fonctionnent mal depuis quelque temps. Dans les comptes, rien n'y paraît encore. Au premier semestre, le groupe a enregistré un bénéfice net de 97 millions de francs, en hausse de 3 % par rapport à la même période de 1994. Il prévoit toujours de réaliser un chiffre d'affaires de 73,3 milliards de francs pour 1995 contre 72,4 l'an dernier.

L'objectif pourrait être plus difficile à réaliser que prévu. Le BTP, qui représente 75 % de l'activité du groupe, va mal. Les contrats remportés dernièrement en Pologne, en Russie, en Allemagne, ne peuvent compenser à eux seuls la grave dépression que traverse le secteur du bâtiment en France. Sur les dix premiers mois de l'année, le BTP accuse une chute d'activité de 1,7 %. Bouygues, comme les autres, est touché par cette crise qui se traduit par des diminutions de chantiers et des prix bradés.

Le groupe est désormais vulnérable à ce retournement de conjoncture : toute son organisation interne, qui lui permettait de se saisir des meilleurs chantiers, est en train d'être démontée pièce par pièce.

ENQUÊTES

Avant l'affaire du logiciel Drapo, la justice s'était déjà intéressée de près au groupe Bouygues dans le cadre d'enquêtes sur des fausses factures dans la région parisienne.

Le Conseil de la concurrence, de son côté, enquête sur les conditions dans lesquelles se sont déroulés les appels d'offres de plusieurs grands chantiers : le pont de Normandie, le tunnel sous la Manche, le TGV-Nord. Les premiers résultats de l'enquête, révélés par *Le Canard enchaîné* en décembre 1994, feraient état d'ententes occultes entre les trois « majors » du secteur : la Générale des eaux, la Lyonnaise des eaux et Bouygues.

Révélée par l'hebdomadaire, une note interne précisait que l'objectif du groupe était *« la mise en œuvre d'une stratégie globale qui privilégie les études en commun avec les autres "majors" du BTP en France, au détriment de la compétition plus classique, dite sauvage »*.

La Commission européenne commence aussi à s'intéresser au groupe. Fin octobre, Bruxelles a décidé d'ouvrir une enquête, à l'instigation de l'architecte Jean Nouvel, sur les conditions dans lesquelles le gouvernement français a attribué la construction du Grand Stade à Bouygues.

TF 1 À LA PEINE

Côté média, cela ne va pas beaucoup mieux. Après des années de domination du paysage audiovisuel français, TF 1 est à la peine. Sa formule s'érode, ses émissions s'usent, ses parts de marché baissent. Les tentatives pour reconquérir de l'audience à base d'émissions faites de provocations et de populisme se sont soldées par des échecs.

La chaîne doit, elle aussi, faire face aux investigations de la justice. Début novembre, Patrick Le Lay a été mis en garde à vue pendant quarante-huit heures dans le cadre de l'affaire de la Française des jeux. TF 1 est soupçonné d'avoir versé des commissions occultes pour avoir l'exclusivité de la retransmission des résultats du Loto.

Bouygues est également suspecté d'avoir apporté une aide de 12 millions de francs pour renflouer le *Dauphiné News*, journal de campagne d'Alain Carignon, afin d'obtenir l'autorisation d'augmenter à 39 % sa participation dans TF 1. Enfin, Patrick Poivre d'Arvor, le présentateur vedette de la chaîne, vient d'être condamné dans l'affaire Noir-Botton.

Pris dans les tourmentes judicaires, Martin Bouygues, qui a succédé à son père en 1989, s'entoure, depuis quelque temps, de multiples précautions. Le 17 octobre, il a annoncé la nomination de Michel Debresse, directeur général de la construction, comme numéro deux du groupe. Celui-ci est aussi mandataire social. Une façon de ne pas laisser le groupe sans responsable au cas où...

Martine Orange

Les « affaires » Bouygues

● **Marchés publics parisiens** : deux dirigeants d'une filiale de Bouygues, la société Dragage et travaux publics, ont été mis en examen pour abus de biens sociaux.

● **Affaire alsacienne** : l'ancien directeur général des services de Bouygues-Alsace a été mis en examen pour corruption active, faux et trafic d'influence.

● **Fausses factures d'Ile-de-France** : une vingtaine d'entreprises, dont Bouygues Télécom, sont soupçonnées d'avoir détourné une soixantaine de millions de francs entre 1988 et 1994.

● **Française des jeux** : TF 1, dont Bouygues est actionnaire, aurait versé une commission afin d'obtenir l'exclusivité de la retransmission du Loto.

● **Marchés du BTP** : le Conseil de la concurrence s'intéresse aux appels d'offres du pont de Normandie, du tunnel sous la Manche et du TGV-Nord, pour lesquels auraient été passées des ententes occultes.

Bruno Mégret dénonce les « magouilles » du maire (PS) de Vitrolles

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le maire et conseiller général (PS) de Vitrolles, Jean-Jacques Anglade, et les sept personnes qui avaient été placées en garde à vue, depuis lundi, à Marseille, dans le cadre d'une affaire de fausses factures, ont été remis en liberté dans la journée du 29 novembre (*Le Monde* du 30 novembre). Avec M. Anglade, avaient été interpellés Claude Castex, premier adjoint, délégué aux finances, et Jean-Louis Archevéque, adjoint aux travaux, François Freynet, ancien directeur du cabinet du maire de Vitrolles, Paul Vernochet, chargé de mission, Joachim Marti, ancien secrétaire de la section socialiste de Vitrolles, Armand Ancelin, l'un des dirigeants du club de hand-ball, OM-Vitrolles et Guy-Noël Abraham, un autre ancien directeur du cabinet de M. Anglade. Aucune de ces personnes n'a , pour l'instant, été mise en examen, mais elles devront répondre, les 7 et 8 décembre, à une convocation du juge parisien David Peyron, qui a dirigé, sur place, pendant trois jours, les nombreuses auditions et perquisitions effectuées avec une dizaine de fonctionnaires de la direction centrale de la police judiciaire (DCPJ).

Le juge Peyron avait été désigné, en septembre, pour instruire une procédure faisant suite à la découverte de factures douteuses au siège de la SARL Expo-publicité, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine). Selon les précisions qui nous ont été fournies par M. Anglade, cette société, dirigée par Jean-Claude Alcaraz, avait signé, en 1990, avec la mairie de Vitrolles une convention concernant l'emplacement, sur le domaine communal, d'une soixantaine de panneaux de publicité. Le contrat, pluriannuel, était d'un montant de 90 000 francs par an. Par la suite, Expo-publicité avait passé un contrat de sponsoring, d'un montant de 100 000 francs, avec le club de hand-ball de l'OM-Vitrolles présidé par Jean-Claude Tapie, le frère de Bernard Tapie. Elle avait également signé un contrat de publicité, pour une somme du même ordre, avec l'Association pour la démocratie et le socialisme en Europe (ADSE), dont le but était, notamment, de propager les idées du courant rocardien, dont M. Anglade était le porte-parole dans le département. Expo-publicité a été mise en liquidation judiciaire, en même temps qu'une autre société dirigée par M. Alcatraz, Conseil Publicité Affichage, par un jugement du tribunal de commerce de Nanterre, le 21 septembre 1995.

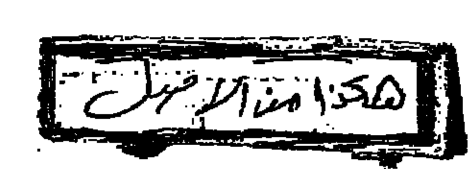
FAUSSES FACTURES

« La concession avec Expo-publicité, nous a déclaré M. Anglade, *a été passée dans des conditions parfaitement régulières et, à ma connaissance, il n'y a pas eu de contrepartie. Avec le club de l'OM-Vitrolles, la municipalité était engagée, par contrat, à appuyer ses démarches pour développer un club d'entreprises. Je suis donc intervenu dans ce sens auprès de nombreuses entreprises, qu'elles aient été, ou non, en relations avec la mairie et je continuerai à le faire. Ce n'était pas le cas, cependant, pour Expo-publicité, dont je ne connaissais pas les dirigeants au moment de la passation du marché avec la ville, puisque je n'ai rencontré M. Alcaraz qu'une seule fois, fortuitement, en décembre 1994. »* Expo-publicité a-t-elle émis des fausses factures ? *« Dans les documents qui m'ont été montrés,* admet M. Anglade, *certains éléments permettent de penser qu'il y en a eu. Mais, si tel est le cas, la mairie n'est pas mêlée à ces fausses facturations. »*

Cette affaire d'Expo-publicité s'inscrit dans un contexte politique particulier lié aux élections municipales de juin dernier. Au terme d'une campagne acharnée, la liste conduite par M. Anglade – élu, pour la première fois, en 1983 – l'avait emporté de justesse, au second tour de scrutin, dans le cadre d'une élection triangulaire, avec, seulement 353 voix d'avance sur la liste dirigée par le délégué général du FN, Bruno Mégret. Le tribunal administratif de Marseille doit statuer, le 12 décembre prochain, sur deux recours en annulation déposés, l'un par M. Mégret, l'autre par Roger Guichard, tête de liste de l'union de la majorité UDF-RPR.

Sans attendre les résultats de l'enquête judiciaire, M. Mégret a fustigé, dans un communiqué, le maire de Vitrolles, *« symbole, il y a encore six mois, de la vertu républicaine à la mode socialiste et qui est, aujourd'hui, sévèrement mis en cause dans une importante affaire de détournements de fonds publics. La violence qui a déferlé, à l'époque, contre le FN,* ajoute-t-il, *n'avait d'autre but que de protéger le système de corruption et de magouilles mis en place par M. Anglade »*. Au cours du prochain conseil municipal, le 21 décembre, M. Mégret compte interpeller M. Anglade sur cette affaire de fausses factures et renouveler sa demande d'un audit sur les comptes de la commune.

Guy Porte



Le principal accusé du procès du « MC-Ruby » a tenté de se suicider

L'audience a pu reprendre après une expertise médicale

Le procès des six marins ukrainiens du *MC-Ruby* accusés d'avoir tué huit passagers clandestins africains en 1992 a pu reprendre jeudi 30 novembre malgré la tentative de suicide du commandant en second. Alors que les marins ukrainiens et l'unique survivant n'avancent pas la même version des faits, apparaît l'ombre d'un mystérieux « *chief officer* » moustachu auquel les clandestins auraient versé de l'argent.

ROUEN
de notre envoyé spécial

Valery Artemenko a craqué. Lui, l'impassible commandant en second du *MC-Ruby*, a tenté, jeudi 30 novembre vers 6 heures, de se suicider par pendaison, avec un survêtement, dans sa cellule de la maison d'arrêt de Rouen. Les surveillants, alertés par ses deux codétenus, ont pu intervenir. Interrompue une demi-journée, l'audience de la cour d'assises de Seine-Maritime a repris après expertise médicale. Artemenko, qui a parlé d'« *acte irréfléchi* », devait, pour sa part, être entendu dès vendredi matin.



PROCÈS

Mercredi, déjà, Artemenko avait tenté vainement d'effacer d'une main nerveuse le trouble sur son visage acéré. A la barre, Sergeï Romashenko, Oleg Mikhaïlevskiy et Petr Bondarenko, trois des six marins ukrainiens accusés, sont successivement venus dire leur version de la tuerie qui coûta la vie, en une ou plusieurs nuits de novembre 1992, à huit Africains embarqués clandestinement à bord du porte-conteneurs et à laquelle seul un jeune Ghanéen de vingt-cinq ans, Kingsley Ofusu, a survécu (*Le Monde* du 30 novembre). Implacables, les trois marins ukrainiens ont dressé d'Artemenko le portrait d'un donneur d'ordre froid et distant, commanditaire criminel et manipulateur, refusant de se salir les mains pour se « *débarrasser des clandestins* ». Ils ont dépeint, dans toute sa brutalité, leur vision et les mécanismes du massacre : la découverte des huit Ghanéens et d'un Camerounais, l'exécution d'un premier clandestin puis, la nuit suivante, de sept autres à l'entrée de la cale nº 2 et la traque de Kingsley Ofusu, le seul rescapé.

Jamais, sans doute, les lourdes dépositions des trois marins n'ont été aussi concordantes. Parfois même ont-elle pu apparaître étrangement troublantes de cohésion sur le rôle machiavélique d'Artemenko, trente-cinq ans, qui, selon Mikhaïlevskiy, « *voulait faire le coq* ». Le président Jean Reynaud ne manque pas de rappeler combien, dans cette énigmatique affaire, tous, y compris l'unique survivant, ont modifié leurs versions. Dzhamal Arakhamlya, le seul Abkhaze du groupe, a apporté, lui aussi, du crédit à la thèse de ses coaccusés. Mais il plaide l'innocence, que lui ont d'ailleurs toujours reconnue ses camarades d'équipage. Kingsley Ofusu maintient l'avoir vu lui asséner un coup de barre de fer.

La vérité demeure donc toujours tapie dans les contradictions et incohérences. Les accusés avouent de terribles atrocités, mais se heurtent à la mémoire du survivant. Kingsley Ofusu maintient, contre eux, que la tuerie eut lieu en une seule et même nuit.

Il reste aussi l'histoire d'un vol, effleurée dans l'acte d'accusation et dont personne n'a encore parlé. Elle a son importance. Ofusu a indiqué que les clandestins avaient réuni 2 600 dollars pour les donner au « *chief officer* », un homme moustachu qui les a découverts dans la cale. En échange de quoi ? Nul ne sait. Artemenko, le second, qui pourrait être ce personnage, a toujours nié avoir pris de l'argent et n'a jamais eu de moustache. Et Ofusu ne mentionne pas sa présence au peak avant le soir de la tuerie, là où ses coaccusés, qui le chargent, le situent dans leur version.

En revanche, Ofusu a indiqué avoir revu l'homme à la moustache à l'entrée de la cale nº 2 le soir de la tuerie, muni d'une arme, à l'endroit même où Romashenko dit s'être posté avec son fusil pour tuer les clandestins. Romashenko, l'homme des petits trafics dans les ports auxquels le commandant voulait mettre un terme, l'habitué des clandestins sur les lignes africaines. C'est lui qui découvrit ceux de la cale nº 3. Et, subsidiairement, le seul des accusés à s'être rasé la moustache peu de temps après son arrestation.

Jean-Michel Dumay

La commission des lois durcit le projet de loi antiterroriste

LA COMMISSION des lois de l'Assemblée nationale, présidée par Pierre Mazeaud, a durci, mercredi 29 novembre, les dispositions du projet de loi antiterroriste présenté par le garde des sceaux, Jacques Toubon. Sur proposition du rapporteur, Alain Marsaud, député RPR (Haute-Vienne) et ancien chef de la section antiterroriste du parquet de Paris, elle a adopté un amendement autorisant les visites, perquisitions et saisies la nuit dans le cadre des enquêtes préliminaires – elles sont actuellement interdites de 21 heures à 6 heures du matin – et donné au président du tribunal le pouvoir de les autoriser sur l'ensemble du territoire national. Toujours sur proposition de M. Marsaud, la commission a ajouté à la liste des infractions à caractère terroriste l'usage et le recel de faux document administratif et remplacé la nouvelle incrimination de « *recel de criminel* » par une expression plus large, le « *recel de personne* ».

■ **DÉTOURNEMENTS : l'ancien maire (RPR) de Digne, Pierre Rinaldi, a été mis en examen** pour détournement de fonds publics, faux et usage de faux en écritures publiques, par le doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard. M. Rinaldi, président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence, est soupçonné d'avoir détourné, à des fins personnelles, une partie des subventions, d'un montant de 1,5 million de francs, attribuées à une association, Midi-Phénicie. Il lui est également reproché des faux relatifs à quatre délibérations portant sur 440 000 francs de subventions ainsi que le versement, illicite, de 832 000 francs de commissions à la commune par la chaîne de supermarchés Continent. Huit autres personnes ont déjà été mises en examen dans ce dossier.

■ **JUSTICE : le procès de Jacques Médecin** s'est poursuivi, jeudi 30 novembre, devant la cour d'appel de Grenoble, avec les réquisitions de l'avocat général Michel Legrand. Celui-ci a requis une peine de deux ans de prison ferme à l'encontre de l'ancien maire de Nice dans le cadre de l'affaire de la Serel. M. Legrand a demandé que cette peine soit confondue avec la condamnation à deux ans de prison infligée à M. Médecin dans le dossier Nice-Opéra.

■ ***ANTI-IVG : la cour d'appel de Dijon*** (Côte-d'Or) a confirmé, jeudi 30 novembre, un jugement du tribunal correctionnel de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) condamnant chacun des huit membres d'un commando anti-IVG à quatre mois de prison avec sursis. Les membres du commando, parmi lesquels deux prêtres, s'étaient enchaînés, le 10 avril, dans une salle de la maternité de Chalon-sur-Saône.

Les étrangers, au « bon vouloir » de la préfecture de police de Paris

LES DOIGTS accrochés à la barre, la tête légèrement rentrée dans les épaules, l'homme vacille. Ces questions qui résonnent à ces oreilles, il les a déjà entendues souvent. Posées par des avocats d'étrangers en situation irrégulière tentant de défendre leurs clients, ou par des associations de défense des droits de l'homme, inquiètes des dérapages de l'administration... Mais cette fois, c'est Jean-Jacques Monfort, président de la 17e chambre correctionnelle qui l'interroge. Et lui, Daniel Monedière, chef du 8e bureau de la direction de la police générale, chargé de l'éloignement des irréguliers à la préfecture de police de Paris, est dans la position de l'accusé.

A l'écouter, il n'a pourtant pas pensé à mal en écrivant cette note, le 15 décembre 1994. Il entendait simplement « *trouver une parade aux arguments des avocats* ». Et voilà que ces mêmes avocats, ceux du Syndicat de la magistrature (SM) et du Syndicat des avocats de France (SAF), auxquels se sont joints le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés (Gisti), la Cimade, le MRAP et l'association de défense du droit des étrangers (ADDE), l'accusent d'avoir détourné la loi et le poursuivent pour « *abus d'autorité* ». Non, « *honnêtement* », il ne comprend pas.

Cette note ? Trois paragraphes, envoyés au commandant du centre de rétention du Mesnil-Amelot (Seine-et-Marne). « *Afin d'éviter que les avocats des étrangers concernés ne demandent au juge de se déclarer incompétent, il est devenu d'usage de faire transiter par le centre de rétention de Paris les étrangers en provenance du Mesnil-Amelot. De cette manière, un ordre d'extraction du dépôt est émis et les étrangers sont conduits à l'audience comme s'ils étaient retenus au dépôt.* » Une simple question de géographie, assure-t-il. Bien sûr, il connaît le décret du 13 juillet 1994, selon lequel le juge délégué compétent pour prolonger la rétention administrative d'un étranger est celui du département où se trouve le centre de rétention. Mais « *les droits des retenus sont mieux défendus à Paris* ».

Il s'explique : « *A Meaux, il n'y a pas de magistrat, pas de greffier pour ces audiences. Et nous ne pouvons pas envoyer de fonctionnaire pour suivre les dossiers.* » Le président Jean-Jacques Monfort s'interroge : « *Ce fonctionnaire est-il indispensable pour défendre les droits des retenus ?* ». « *Cela permet un meilleur éclairage des situations*, explique M. Monedière. *D'ailleurs, depuis que j'ai pris mes fonctions en mai 93 et que j'envoie quelqu'un à l'audience, le nombre de libérations a considérablement chuté.* » Le président Monfort s'agace : « *Vous êtes en train de dire que vous modifiez, à votre guise, la compétence du juge pour obtenir des décisions plus favorables. Ça ne vous semble pas choquant ?* » « *Non, monsieur le président !* ». « *Alors là, nous ne parlons pas la même langue*, soupire le magistrat. *Il y a des textes. Pourquoi la préfecture de police pourrait-elle choisir sa compétence selon son bon vouloir ?* ». « *C'est dans l'intérêt même de l'étranger* », tente encore le prévenu. « *J'ai l'impression que vous confondez les intérêts de l'étranger et ceux de la préfecture* », assène le président.

« DU CHIFFRE »

La salle, largement acquise aux parties civiles, contient difficilement son plaisir. Des murmures montent, des rires fusent. Après plus d'une heure de vain dialogue, le président n'interroge plus Daniel Monedière, il le morigène : « *Il faut que vous compreniez que les avocats sont des empêcheurs de tourner en rond. Ils sont là pour défendre leur client. Ici, on s'y est fait. Il faut que l'administration s'y fasse. Lorsqu'il existe une règle, notre devoir c'est de l'appliquer, pas de la contourner.* »

Les uns après les autres, les avocats des parties civiles dénoncent l'arbitraire administratif. « *Cela fait quinze ans que le juge est chargé de contrôler la rétention, quinze ans que l'administration s'y oppose et considère les magistrats comme des auxiliaires d'une procédure administrative*, martèle Me Simon Foreman, au nom du SM. « *Le seul objectif, c'est de faire du chiffre*, poursuit Me Danielle Matte-Popelier, avocat du SAF. *Alors on se soucie fort peu de valeurs qui nous semblent essentielles, comme le respect des lois.* » « *Vous avez à dire le droit dans un cas particulier qui est le reflet de tout un comportement de l'administration*, ajoute Me Tcholakian, pour le Gisti. *On a déclaré la guerre à l'immigration clandestine. Mais à la guerre tout est permis. (...) Je ne crois pas que vous ayez à faire à Eichmann, à Bousquet, ou à Darquier de Pellepoix. Mais je crois que vous devez punir ce braconnage de manière particulièrement sévère, sinon ce sera un blanc-seing donné à l'administration.* »

Après avoir plaidé l'irrecevabilité, Me Martin-Comnene a demandé la relaxe de M. Monedière. Constatant que l'« *abus d'autorité* » – passible de cinq ans de prison et 500 000 francs d'amende – suppose qu'un fonctionnaire ait « *tenté de faire échec à l'exécution de la loi* », il a estimé que la contestation portait ici sur « *un simple décret* », argument développé, à l'identique, par le substitut du procureur, François Reygrobellet. Jugement le 4 janvier.

Nathaniel Herzberg

Consacré à son quatrième roman, l'auteur russe écrivant en français, solitaire, pauvre, refusé par tous les éditeurs, a cru devenir un « écrivain maudit ». Une histoire de « justice immanente »



CROQUIS DE NOËLLE HERRENSCHMIDT

Andreï Makine Goncourt des steppes

PARFOIS, Andreï Makine disparaît. Quand son roman, *Le Testament français*, est sorti au Mercure de France, il n'était pas là. Parti sans laisser d'adresse. Enfoui, comme chaque été, dans un lieu secret de la forêt des Landes où, lors de ses premières années d'exil, sans le sou et sans toit, il a construit de ses mains sa « maison de retraite », un petit cabanon en rondins de bois, une isba à peine visible. Même un garde-forestier ne la trouverait pas, assure-t-il. Une fois, pourtant, son matelas avait disparu. La table d'écrivain, elle, était toujours bien à sa place.

La dernière fois qu'Andreï Makine a quitté la forêt, il était un écrivain inconnu, auteur de quatre romans mais surtout habitué aux lettres de refus des éditeurs. Du jour au lendemain, le voilà célèbre, avec trois prix d'un coup (Goncourt, Médicis *ex aequo* et Goncourt des lycéens). A le voir chez lui, dans son repère d'homme des villes, une minuscule chambre de la butte Montmartre où il entasse le peu qu'il possède et où il reçoit à la russe, avec du pain d'épices, on dirait qu'il n'y pense déjà plus ou qu'il est ailleurs. Il accueille tout cela avec une simplicité joyeuse. « *Comme tous les Russes, j'étais fataliste avant le Goncourt, et je le suis déjà pour la suite. Tout ça passera vite. Je sais aussi ce qu'on raconte sur les magouilles des prix, mais je ne vais pas être hypocrite et faire la fine bouche : je suis comblé, transporté de joie. Qu'est-ce qu'un auteur peut exiger de plus que d'être publié et lu ?* »

Il est vraiment très russe, Andreï Makine. Avec la barbe, l'accent et surtout ce sens exalté, spontané et lyrique de la métaphysique, une façon de vivre entièrement la littérature, de se servir d'un détail pour s'embarquer vers les profondeurs et refaire le monde, mystique avec ou sans Dieu, loin des théories et des formules, loin du rationnel et du raisonnable, où le pessimisme est si naturel qu'il est plus enthousiaste que vraiment désespéré. « *Vous, les Occidentaux, je sais bien que vous nous trouvez fous* », dit-il en faisant visiter le petit jardin qui prolonge, au rez-de-chaussée, son unique pièce de douze mètres carrés, avec un érable, une table et les fleurs qu'il a plantées, comme il s'est construit lui-même son bureau et sa mezzanine. Il était en train de scier du bois quand Simone Gallimard l'a appelé pour lui annoncer qu'elle voulait publier son manuscrit. Sur le mur en pierre, au milieu de livres, de papiers et de tableaux en désordre, un article d'hommage paru à la mort de l'éditrice a trouvé sa place.

Personne ne pouvait être mieux fait pour la légende qu'Andreï Makine. Russe, exilé, immigré, solitaire, pauvre, refusé par tous les éditeurs, inconnu et, soudain, Prix Goncourt. Il était trop parfait dans son rôle d'écrivain maudit pour qu'on ne lui reproche pas cela même qui avait pu séduire. Les grincements de dents, comme toujours face à celui qui triomphe, commencent donc à se faire entendre. On dirait qu'il répond aux mauvaises langues, comme le prince Muichkine à Nastasia Philippovna, comme Aliocha à Dmitri Karamazov, ou comme l'âne Balthazar, dans le film de Bresson, à ceux qui lui donnent des coups: simplement par la permanence de son attitude. Pour lui, à qui on a, en 1991, refusé la nationalité française (il ne l'a toujours pas), le Goncourt est moins une ironie du sort qu'une « *justice immanente* », vue l'infinité de stratagèmes qu'il avait dû mettre en œuvre pour se faire reconnaître des éditeurs. Cela aussi fait déjà partie de sa légende : qu'il ait dû, pour publier ses deux premiers manuscrits, leur inventer un traducteur imaginaire, les présenter comme « traduits du russe ».

Sur les rayons de sa bibliothèque, des boîtes renferment les innombrables lettres de refus des éditeurs. « *Des sentences terrifiantes*, raconte-t-il. *Les éditeurs sont des gens cruels. Je préfère encore les petites notes lapidaires aux lettres circonstanciées ironisant sur un texte qui, visiblement, n'a même pas été vraiment lu. Tout ça m'a blessé profondément.* » Entre deux pointes de désespoir, son acharnement est à peine croyable. « *J'ai tout fait, tout, pour être publié. Je me suis appelé de tous les noms, j'ai changé plusieurs fois les titres, les premières pages, et j'essayais encore, je renvoyais mes textes. Je scellais mes manuscrits discrètement avec des fils de colle Néoprène, pour voir s'ils seraient ouverts, et ils m'étaient retournés dans le même état, les fils de colle intacts, avec lettres de refus argumentées à l'appui !* »

Il est vrai qu'un Russe qui écrit en français, cela fait mauvais genre. Comment pourrait-on être un « écrivain français » avec un nom pareil ? Makine envoie une nouvelle fois ses textes avec la mention imaginaire: « *traduit du russe par Albert Lemonnier* » – qui était, au prénom près, le patronyme de son arrière grand-père français, un médecin venu s'installer en Sibérie à la fin du siècle dernier.

On pardonnera à un traducteur, plus qu'à un auteur, d'éventuelles petites lourdeurs de style. Le premier roman, *La Fille d'un héros de l'Union soviétique*, est publié en 1990 chez Laffont. Et après s'être exposé à de nouveaux refus, c'est chez Belfond que le deuxième est accepté, *La Confession d'un porte-drapeau déchu*, en 1992. « *Je n'étais pas au bout de mes peines*, commente Makine. *Chez Belfond, on m'a demandé d'apporter le manuscrit russe, pour vérifier* « certaines formulations mal traduites ».

» *Evidemment, le manuscrit russe n'existait pas, alors je suis venu chez l'éditeur avec ce que j'avais sous la main, quelque chose qui pouvait ressembler à un manuscrit et qui était écrit en cyrillique. Et, très sérieusement, je faisais mine de me reporter, page après page, aux phrases russes correspondant aux questions de l'éditeur. J'ai cru l'épreuve terminée quand on me dit vouloir faire revoir la traduction à l'extérieur. Eh bien, vous me croirez ou non, j'ai traduit intégralement mon roman, du français en russe. C'était une véritable torture. Le russe me faisait défaut, je ne trouvais pas toujours les correspondants, certains mots, même, n'existaient pas. Au bout de trois semaines de cauchemar, j'ai débarqué chez l'éditeur, l'air décavé, hagard. Et on m'a dit, entre deux portes:* « Merci, posez ça là ». » Et il conclut, en vrai Russe : « *Voilà, c'était mes années folles: le désespoir permanent.* » Dans les librairies parisiennes, il pouvait voir ses deux romans dans le rayon « Europe de l'Est », entre Lermontov et Pasternak. Il devra attendre les deux suivants, *Au temps du fleuve Amour* (éd. du Félin, 1994) et *Le Testament français* (Mercure de France), pour pouvoir avouer écrire « directement en français ». Né en Sibérie le 10 septembre 1957, il a étudié aux universités de Kalinine et de Moscou, enseigné la philologie à Novgorod, collaboré à des revues littéraires. Sous l'ère brejnevienne et après, on lui fait des ennuis – « *petits et grands* », dit-il en coupant court. C'est la *perestroïka* qui le décide à partir. « *Dans les dernières années du communisme, on se trouvait une marge de liberté, d'autant plus précieuse que le régime était oppressant: on pouvait se retrouver dans la cuisine, refaire le monde, être un contestataire silencieux. Pouchkine parlait de la liberté intérieure des Russes. Depuis la perestroïka, c'est pire. Tout le monde est dans le business. Il n'y a plus de littérature créative.* »

> « Les éditeurs sont des gens cruels. Je préfère encore les petites notes lapidaires aux lettres circonstanciées ironisant sur un texte qui, visiblement, n'a même pas été vraiment lu. Tout ça m'a profondément blessé »

LORSQU'IL débarque gare de l'Est, à Paris, en 1987, il n'a rien d'autre que le rêve de la France, une vision mythique que lui avait transmise, en même temps que la langue, sa grand-mère, Charlotte. Dans *Le Testament français*, son roman le plus autobiographique, il raconte le sentiment d'être étranger chez lui, en Sibérie, à cause d'une langue et d'une culture déréalisantes par rapport à sa vie quotidienne et à la France telle qu'elle devait être: quand Charlotte lui parle de Neuilly, il voit Proust traverser un village d'isbas en rondins. Gare de l'Est, c'est brusquement la fin du mythe, de l'illusion d'un « retour ». Il habite entre Belleville, Ménilmontant et même un caveau du Père-Lachaise, donne quelques cours sur la stylistique et la littérature russes à l'Ecole normale et à Sciences-Po, rédige une thèse sur Ivan Bounine, se construit sa cabane dans la forêt des Landes, écrit, envoie ses manuscrits, recommence avec l'acharnement d'un Sisyphe. Quand il se voit refuser la nationalité française, c'est le fatalisme, toujours, qui l'emporte: « *C'était humiliant pour moi, qui suis imprégné de culture française. Mais je ne veux pas me plaindre. Je n'avais pas de domicile ni de travail fixes. Ils avaient sans doute raison.* »

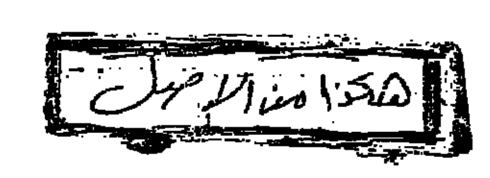
Bien qu'il ait choisi d'écrire en français pour ne pas être poursuivi, dit-il, par les ombres trop intimes de Tchekhov, Tolstoï ou Dostoïevski, la France, la vraie, il ne peut pas la voir : « *J'en ai rêvé trop longtemps pour ne pas en avoir une vision littéraire. Depuis huit ans que je suis ici, je continue à percevoir les Français comme des personnages livresques, des héros de Balzac ou de Bernanos.* » Et le voilà qui s'emballe, « à la russe ». « *La civilisation française est reflétée, au sens où elle émane d'une civilisation antérieure. Vous êtes nés sur un sol bourré d'antiquités. Nous, nous n'avons que le cosmos et nous en sommes toujours à vouloir découvrir les Amériques. Dostoïevski a dit que la forme intellectuelle des Français a commencé à se figer alors que nous étions encore des ours. C'est pour ça que le Russe et l'Occidental sont inconciliables.* »

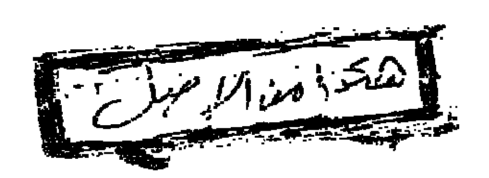
D'une pile de livres, il extirpe une carte de l'URSS, achetée au temps où l'empire existait encore. Et il montre du doigt un petit point perdu dans l'immense Sibérie, au nord de la Mongolie : Krasnoïarsk, sa ville natale. « *Vous, les Occidentaux* », répète-t-il, comme si, dans sa petite chambre, il pouvait vivre en dehors du monde, en dehors de la vraie France et de la vraie Russie, quelque part dans des souvenirs qui ont l'air de lui transmettre l'essence des choses. « *Ici, on est trop culturel. On ne sait pas ce que c'est que la neige, la grêle, le blizzard à moins 56 degrés. A Chamonix, la neige ne sent rien. En Russie, elle a l'odeur de la fumée des cheminées, des aiguilles de pin. La Russie, pour moi, c'est ça : les soirées dans les steppes, les matinées dans la taïga, la Volga, les bains fumants dans les geisers du Kamtchatka, la joie de voir le thermomètre descendre en dessous de trente parce que l'école fermait, la fête dans la cour, la luge et aussi les gens qu'on retrouvait morts de froid dans la neige ou dans les arbres, parce qu'ils avaient voulu échapper aux loups. C'est ça l'essentiel, ce pointillé d'instants. Proust disait bien que la splendeur des palais ne peut pas nous émouvoir autant qu'une petite chambrette, des choses simples...* »

ANDREÏ MAKINE n'aime pas raconter sa vie. D'une manière générale, il n'aime pas les détails, comme il n'aime pas que les choses soient, comme il dit, « *utilisables* ». « *L'atmosphère d'une fin de journée, c'est inutilisable. L'esthétique commence là.* » Son autobiographie ne serait pour lui qu'un prétexte à une connaissance poétique des choses, le livre pouvant se passer des éléments de vérité, tout comme l'idée de la lumière continue à exister une fois que la lampe est débranchée. « *C'est la raison de mes silences*, poursuit-il. *Un écrivain se désavoue quand il parle de sa vie. Parce qu'alors, si sa vie s'avère différente de ce qui est écrit, on lui demande des comptes, des explications, on trouve que ça ne colle pas. L'honnêteté, pour un écrivain, c'est de ne s'inscrire dans aucune logique sociale et la société, mollement, le lui interdit. Les écrivains ont leur mot à dire, précisément pour rendre aux choses leur profondeur ontologique. Il faut enlever l'utile. Le rendre inutile, mais beau. La beauté sauvera le monde, a dit Dostoïevski.* »

On ne s'étonnera pas, devant cette profession de foi exaltée en l'esthétique, qu'Andreï Makine reste bouche bée devant les questions répétées des journalistes qui ne cessent de l'interroger, comme c'est la coutume avec les gagnants du Loto, sur « ce qu'il fera avec son argent ». « *Je ne savais pas à quel point l'argent comptait pour les Français. Ils ne comprennent pas qu'un Russe est tout sauf petit-bourgeois. Si l'argent lui tombe dessus, il flambera tout, tout de suite, dans la création. Tout le monde me demande ce que je vais faire, après le Goncourt, de l'argent que j'aurai gagné. Si je vais m'acheter un appartement ou une chaîne hi-fi. Mais qu'est-ce qu'on s'imagine donc que peut faire un écrivain ? Un écrivain, il écrit.* »

Marion Van Renterghem





Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

Le Monde
ÉDITORIAL

Nécessaire dialogue

ROBERT HUE, secrétaire national du Parti communiste, et Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, ont utilisé les mêmes termes, au soir du septième jour d'une grève qui paralyse les transports en commun. Tous deux se sont inquiétés de l'attitude d'un gouvernement qu'ils soupçonnent de vouloir *« jouer le pourrissement »*. Ils ont laissé entendre qu'il est toujours dangereux de laisser se dresser trop longtemps une partie de la France contre une autre, *« les usagers contre les grévistes »* par exemple.

Emanant de l'opposition de gauche, ces propos peuvent être interprétés comme des messages adressés à un gouvernement qui ne s'exprime guère, à l'exception notable de Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, qui pense le moment venu de *« rétablir le dialogue entre les Français »*. D'une certaine façon, ils font écho à la déclaration commune de quatre syndicats (CGT, FO, FSU et UNSA), qui, évoquant une *« généralisation »* possible du mouvement, dénonce *« l'entêtement »* dont se rendrait coupable l'équipe au pouvoir.

Mais ils tiennent aussi certainement compte d'un éclatement syndical apparu au grand jour et qui sera de plus en plus difficile à gérer, maintenant que la CFDT, la CGC et, dans une certaine mesure, la CFTC (qui parle de *« chienlit »*) expriment leurs désaccords avec une gestion confuse des événements.

Ajoutés à d'autres déclarations intervenues tout au long de la journée du 30 novembre, émanant en particulier de représentants de la majorité, dont certaines expriment des réserves implicites sur la méthode du gouvernement (François Léotard, Pierre Mazeaud), tous ces signes vont dans le même sens. Après une semaine de montée en puissance, ce conflit majeur arrive à un tournant, celui où certains des acteurs commencent à s'interroger sur la meilleure manière de sortir de la confrontation. Car si, en l'état, les forces en présence ne parviennent pas à faire fléchir la volonté de l'adversaire, c'est le risque d'enlisement qui menace, dans lequel personne n'aurait rien à gagner.

A ce moment précis, la solution honorable réside dans la capacité à reprendre malgré tout contact, puis à ouvrir des portes pour amener les positions à bouger. *La seule issue est donc de se préparer à négocier.* Ce qui suppose la recherche d'un compromis et passe, au préalable, par la reprise d'un dialogue réel ; en tout cas exempt d'arrière-pensées. Le pire serait de vouloir en découdre jusqu'au bout pour acculer l'autre partie à une défaite cuisante.

Dans la situation présente, la nécessité d'une telle approche fait d'autant moins de doute que, justement, l'ensemble de ces dossiers ont été abordés en dehors de toute méthode cohérente. L'absence de pédagogie et le mystère entretenu autour de mesures annoncées soudainement et sans précaution (François Léotard parle de *« brutalité »*) n'ont pas peu contribué à la réaction immédiate de catégories bousculées par le changement prévu. Il faut les comprendre, et ce quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur le caractère indispensable d'une réforme qui n'avait que trop tardé à venir.

De nouveaux défis pour la Banque mondiale

Suite de la première page

Premier défi, l'intégration des nouveaux membres : c'est loin d'être une nouveauté pour la Banque, dont le nombre d'associés est passé de 50 lors de sa création à 179 aujourd'hui. Dans le cas des Républiques ex-soviétiques, l'affaire avait été relativement simple, puisque l'URSS n'en était pas partenaire. Exemple plus ancien, la sécession du Bangladesh, hors du Pakistan, en 1971, n'avait pas posé non plus de problème majeur. Mais les plus récents candidats bousculent les statuts. L'Autorité palestinienne est appelée depuis 1994 à recevoir des crédits alors qu'elle n'est pas à la tête d'un véritable Etat : les fonds transitent par une société fiduciaire *(trust fund)*. La Bosnie a accumulé des arriérés de paiement auprès de la Banque, au titre de l'ex-Yougoslavie, avant même son accession : le cas bosniaque a créé le concept de *« membre en succession »*, et les responsables de Washington cherchent la possibilité de lancer un programme de reconstruction à moyen terme du pays, qui n'est pas actionnaire.

Deuxième défi, la promotion du secteur privé. Selon ses statuts, la Banque mondiale ne peut prêter qu'à des Etats, ou effectuer des prêts garantis par l'Etat. Pour contourner cet obstacle, elle a créé en 1956 la SFI, à une époque où la croyance dans la supériorité du secteur public était pourtant encore forte. Depuis, les économistes de la Banque ont évolué au point que certains d'entre eux ont récemment soutenu que le secteur d'Etat freine le développement économique. En octobre, des hauts responsables de la Banque, dont son économiste en chef Michael Bruno, ont déclenché une mini-tempête en publiant un rapport intitulé *« les bureaucrates aux affaires »* et en affirmant que *« la présence d'entreprises d'Etat inefficaces fait obstacle à la croissance économique dans beaucoup de pays en développement »*. Mais la promotion du secteur privé est actuellement entravée par des problèmes de cohérence entre les actions de la Banque, de la SFI et de la MIGA, comme l'a prouvé récemment la crise au Nigeria. *« A long terme, les institutions devraient fusionner »*, prévoit le même expert. Pour l'instant, la réforme devrait assurer une meilleure conception commune des *« stratégies par pays »*, outils de base du travail de la Banque. Troisième défi, le rôle des institutions financières internationales, dans un monde désormais dominé par les investisseurs privés et où les ONG se font de plus en plus critiques. Plusieurs responsables entendent développer les activités de conseil de la Banque. Celle-ci a de telles préoccupations dès qu'elle réfléchit à la mise en place, par exemple, de programmes d'ajustement structurel. Mais une institutionnalisation, donc une rémunération de ces activités, à l'instar des pratiques des banques d'affaires, est-elle envisageable ?

S'il est un secteur où la concurrence avec le secteur privé n'existe pas, c'est celui de l'aide aux plus pauvres, nécessaire mais peu rémunératrice. La Banque mondiale a créé l'IDA en 1960. L'association consent des prêts à très long terme, assortis de taux d'intérêt pratiquement nuls. Or, contrairement aux crédits ordinaires, financés par les emprunts de la Banque sur les marchés financiers internationaux, ceux de l'IDA dépendent des contributions des pays donateurs. Or le congrès américain réduit considérablement ses versements à l'IDA, menaçant l'ensemble de l'architecture financière de l'association.

PRÊTS À L'ÉDUCATION

La politique dessinera aussi peut-être l'avenir des institutions multilatérales. En théorie, elles ne peuvent émettre des jugements politiques, mais il y a toujours moyen de contourner cet obstacle, par exemple lorsque les crédits proposés à un pays jugé répréhensible sont refusés par le conseil d'administration. Lors de sa création, la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) a innové en se donnant un mandat politique explicite. Mais celui-ci est pratiquement resté lettre morte.

Il s'agit enfin de trouver de nouvelles pistes pour le développement économique. Les cinquante dernières années ont clairement prouvé qu'il n'existe pas de recette miracle, que la richesse de certains Etats s'est considérablement accrue, alors que d'autres stagnaient, sous la supervision des mêmes institutions. Récemment, la Banque a développé une campagne autour de la femme, avec l'idée qu'aider une femme, c'est aider une famille.

L'éducation est par ailleurs le secteur dans lequel les prêts de la Banque progressent le plus rapidement, atteignant cette année 5 milliards de dollars. Mais selon M. Ibrahim Shihata, le juriste en chef de la Banque, il est difficile de convaincre les gouvernements que cela vaut la peine d'emprunter, surtout à des conditions de marché, pour alimenter des domaines indirectement productifs, comme l'éducation ou la santé.

Les nouvelles technologies de l'information offrent aussi des pistes de reflexion très attrayantes, et certains économistes de la Banque, comme Jean-François Rischard, vice-président pour le développement des secteurs privés et financiers, sont convaincus que la circulation plus rapide et plus harmonieuse de la technologie dans le monde entier pourra mettre fin à l'isolement de régions entières, réduire l'analphabétisme, qui touche 900 millions de personnes environ, ouvrir des marchés susceptibles d'augmenter considérablement les revenus des pays pauvres.

La réforme que s'apprête à annoncer M. Wolfensohn n'apportera pas de réponse définitive à toutes ces questions. Mais elle devrait permettre à l'organisation de Washington de continuer à s'adapter aux changements économiques mondiaux.

Françoise Lazare

RECTIFICATIFS

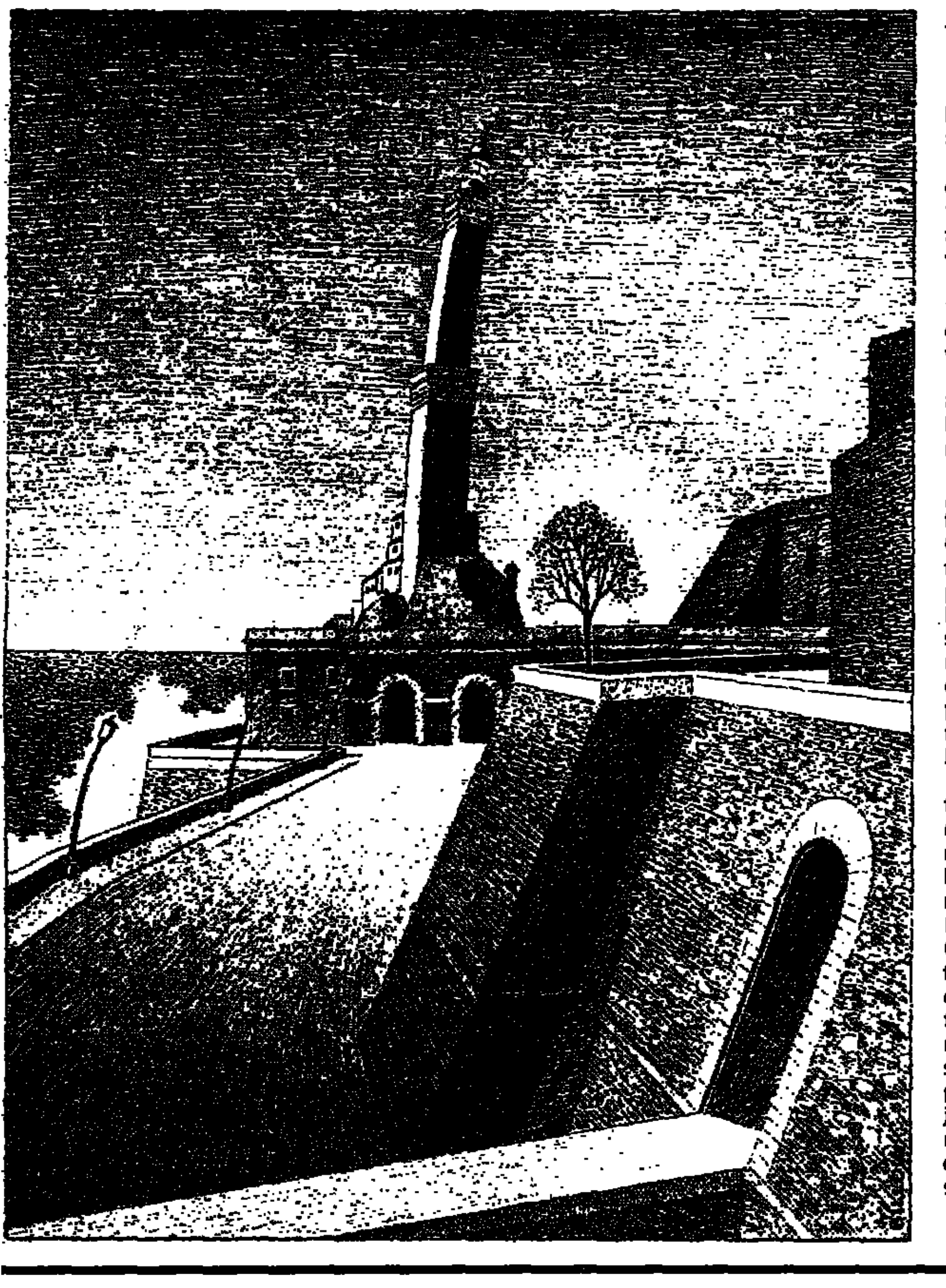
PAUL GRÜNINGER

Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article consacré à Paul Grüninger, l'officier suisse qui sauva trois mille juifs des persécutions nazies (*Le Monde* du 29 novembre), c'est au peuple juif, et non aux Suisses, que le président de la Confédération helvétique a présenté ses excuses pour l'attitude de son pays pendant la guerre. De même, les *« réfugiés suisses »* étaient des réfugiés juifs.

SIDA

Nous avons omis d'indiquer que les résultats de l'enquête sur l'état des connaissances et des pratiques des Français face au sida (*Le Monde* du 30 novembre) sont intégralement publiés dans le *Journal du sida* (nº 80, décembre 1995).

Tempête *par Guy Billout*



Danger

Suite de la première page

Qu'adviendrait-il si cette option était confirmée ? A la fracture sociale sur la dénonciation de laquelle il s'est fait élire et qui lui est aujourd'hui renvoyée comme un boomerang, à la fracture politique dont témoigne l'ampleur parfois confuse de mécontentements qui, des étudiants aux cheminots, pourraient se rejoindre, le pouvoir ajouterait une fracture citoyenne, en opposant grévistes et usagers. L'ordre contre le désordre, la recette est ancienne et a déjà amplement servi. D'expérience, on sait que son efficacité est de courte durée. En mai 1968, la « Chambre introuvable » des élections de juin, mue par la *« trouille »* selon le général de Gaulle et bien plus à droite que lui-même, n'avait pu empêcher, par la suite, son départ, la division rampante de la majorité et la renaissance de la gauche.

Mais, en la matière, les comparaisons sont peu pertinentes. L'actuel mouvement social est spécifique, révèle un malaise profond, que le candidat Chirac avait d'ailleurs lui-même mis en avant. En tournant le dos à ce diagnostic, en ne voulant pas prendre l'exacte mesure de la situation, en s'arc-boutant sur un *« ça passe ou ça casse »*, le pouvoir semble vouloir persister dans l'erreur. L'erreur n'est pas d'avoir voulu s'attaquer enfin aux déficits publics. Elle fut de n'avoir pas su – et même pas voulu, puisque M. Chirac disait l'inverse durant la campagne présidentielle – y préparer l'opinion.

Comment celle-ci pourrait-elle suivre sans protester un pouvoir silencieux et inactif pendant six mois et pris soudain d'une véritable boulimie de réformes de tous ordres, mêlant lui-même tous les problèmes, et qui tel un démiurge des temps modernes les résoudrait tous en même temps ! En politique, la forme est indissociable du fond. Qu'on le veuille ou non, en démocratie, la réforme passe et doit passer par la recherche d'un consensus (version Rocard) ou par un souci d'éviter les fractures (version Balladur). Le gouvernement a voulu passer en force, soudainement, sans avoir préparé ses arrières, pensant que l'impopularité n'est pas un handicap. Il en paye aujourd'hui le prix. Qu'il ait au moins la sagesse de ne pas entraîner le pays avec lui dans une épreuve de force que rien ne justifierait, sauf à sacrifier avec lui toute idée de réforme.

J.-M. C.

Contorsions présidentielles en Haïti

« *LE 8 février 1996, je ne serai plus président* ». En donnant cette assurance, lors d'une conférence de presse, jeudi 30 novembre à Port-au-Prince, le chef de l'Etat haïtien, Jean-Bertrand Aristide, a levé – définitivement, espère-t-on – le doute qu'il avait entretenu sur sa volonté de se représenter à l'élection présidentielle du 17 décembre. A plusieurs reprises en effet il avait laissé entendre qu'il pourrait briguer un deuxième mandat, en violation de la Constitution.

En choisissant l'ambiguïté du *yanvalou*, cette danse vaudoue au rythme ondulant, le président Aristide apparaît comme le principal responsable de cette confusion pour le moins dangereuse dans la nouvelle phase de transition de la fragile démocratie haïtienne.

Ses adversaires se frottent les mains sur le thème : « On vous l'avait bien dit ». Ses partisans se disent préoccupés, embarrassés, voire atterrés. *« On ne sait jamais ce qu'il y a dans la tête de Jean-Bertrand Aristide »*, confie l'un de ses proches amis, religieux comme lui.

En menaçant de répondre positivement aux injonctions de sa base lui demandant de rester au pouvoir, Jean-Bertrand Aristide avait pris le risque de créer une *« situation échappant à tout contrôle »*, selon un haut fonctionnaire du gouvernement haïtien. Une situation d'autant plus dangereuse qu'elle coïncide avec un regain de violence, à la suite de l'appel lancé par le président Aristide à la population pour qu'elle participe aux opérations de désarmement des partisans de l'ancien régime.

Pourquoi avait-il ainsi durci sa position, après avoir joué le jeu de la réconciliation nationale et du respect des engagements pris vis-à-vis de la communauté internationale pendant plus d'un an ? Certains pensent que le président Aristide a été réellement tenté de prolonger son mandat de trois ans, durée de son exil forcé durant le régime militaire (1991-1994) qui l'avait renversé. *« Il a voulu tester sa capacité de mobilisation et créer une autodéstabilisation qui aurait empêché l'élection présidentielle »*, analyse l'un des tenants de cette thèse. Ses amis se sont efforcés de le convaincre que le tumulte autour des *« trois ans »* faisait le jeu des macoutes et que son intérêt – et celui du pays – consistait à abandonner le fauteuil présidentiel, quitte à se représenter dans cinq ans.

« Aristide s'estime trahi par les ténors de Lavalas [son mouvement] *qui lui demandent de quitter le pouvoir. Ses relations se sont tendues, y compris avec ses proches comme René Préval ou Claudette Werleigh* [l'actuel premier ministre] », affirme un collaborateur du palais. De fait, le président Aristide a jusqu'à présent refusé de prendre position en faveur de la candidature de René Préval (son premier ministre en 1991). Il a confirmé jeudi qu'il n'a *« pas de préférence »* et qu'il est prêt à *« aider tous les candidats »*. Selon certaines rumeurs, il pourrait ajouter à la confusion en soutenant son cousin Léon Jeune, l'ancien secrétaire d'Etat à l'intérieur, qui se présente en indépendant.

Le *« chantage aux trois ans »* s'est accentué sur fond de dégradation des relations entre le président Aristide et les Etats-Unis, qui l'ont ramené au pouvoir en octobre 1994. Depuis plusieurs semaines, les Américains manifestent leur impatience face à la lenteur des réformes économiques et à la paralysie du programme de privatisation de neuf entreprises publiques. La démission, le mois dernier, du premier ministre Smarck Michel, un commerçant bien vu dans les milieux d'affaires et favorable aux privatisations, avait inquiété les représentants de la communauté internationale quant aux intentions réelles du président Aristide.

La question du désarmement des partisans de l'ancien régime militaire a constitué un autre motif de friction. Resurgi à la suite de l'assassinat de l'un de ses proches, le député Jean-Hubert Feuillé, le dossier désarmement a donné lieu le 11 novembre à un discours enflammé du président Aristide, qui a sévèrement critiqué la communauté internationale et a laissé entendre que la réélection du président Clinton dépendrait de son succès en Haïti.

L'irritation, côté haïtien, a été accentuée par les réticences du Pentagone à remettre quelque 150 000 pages de documents saisis par les troupes américaines peu après l'intervention militaire de septembre 1994. Ces documents contiennent des informations sur l'armée haïtienne, aujourd'hui dissoute et sur le Front pour l'avancement et le progrès d'Haïti (Fraph), la milice paramilitaire créée par les putschistes. Selon les autorités haïtiennes, ces documents pourraient faciliter la découverte de caches d'armes et l'instruction des procès contre les responsables de violations de droits de l'homme. Mais ils mettraient aussi en lumière les liens que maintenaient les agences de renseignement américaines avec certains putschistes, ce qui expliquerait l'embarras de Washington.

Jean-Michel Caroit

Transformer la SNCF pour la sauver

par Charles Fiterman

COMME souvent, le dur conflit social surgi à la SNCF à propos du contrat de plan recouvre un malaise beaucoup plus profond. Chacun le sent bien : il y a péril pour l'avenir même du transport ferroviaire. Encore faut-il clarifier les raisons d'une situation dont la gravité ne peut être imputée à la seule SNCF. En vérité, nous sommes passés, au long de ce siècle, d'une époque à une autre sans que, dans ce domaine comme dans d'autres, des conclusions conformes à l'intérêt général en aient été tirées.

D'une situation de quasi-monopole, le transport ferroviaire est entré dans un univers de concurrence dans lequel la route et l'aérien font valoir leurs qualités respectives indéniables. Encore fallait-il que soient établies pour cette concurrence des bases saines, des coûts comparables, prenant en compte la spécificité de ce type d'activité. C'est à cette fin que la LOTI (loi d'orientation des transports intérieurs), adoptée en 1982, demande à ce que soient pris en compte *« les coûts économiques réels liés à la création, à l'entretien et à l'usage des infrastructures..., et les coûts sociaux et écologiques »*, afin d'établir *« les bases d'une concurrence loyale entre les modes de transport et les entreprises, notamment en harmonisant leurs conditions d'exploitation... »*. Ces principes et orientations générales d'une loi dont la validité reste reconnue, même si la vie appelle qu'il lui soit apporté ici ou là quelques modifications, n'ont pas trouvé jusqu'ici une traduction concrète satisfaisante.

En 1937, la création d'un ensemble intégrant à l'échelle nationale dans un même réseau de multiples entreprises locales ou régionales dispersées, la plupart en situation de faillite, a été une réponse moderne, rationnelle, efficace aux besoins du pays. Ce modèle centralisé, étatique, a fortement marqué l'entreprise, sa culture, ses comportements. S'il a été, pendant une période, un formidable outil de mobilisation et de progrès, il faut bien constater qu'il a veilli.

La dimension de service public n'est pas en cause. Contrairement à un postulat à la mode, elle n'est pas incompatible avec la concurrence et l'efficacité économique. Une nouvelle combinaison des deux dimensions est nécessaire dans un secteur où aucune entreprise ne peut assurer, par le jeu spontané du marché, une rentabilité financière classique, comme on le vérifie une fois de plus avec le tunnel sous la Manche.

En fait, l'évolution de la société appelle non un abandon des missions de service public, mais des changements de leurs contenus et de leurs formes de mise en œuvre.

Rénover, cela veut dire, par exemple : assouplir, rééquilibrer et diversifier les structures de l'entreprise, peut-être aussi diversifier l'actionnariat public, sans que soit nié son caractère d'entreprise nationale intégrée

A l'intérieur même de l'entreprise, les exigences humaines et aussi économiques de l'époque demandent de passer d'un type de relations sociales à un autre. A une organisation strictement pyramidale, verticale, de la hiérarchie et des rapports de commandement doivent se substituer des structures et des méthodes largement participatives, capables de permettre le déploiement de l'initiative, la mobilisation des énergies. Paradoxalement, la SNCF est bien loin d'en donner l'exemple, alors qu'elle dispose d'un personnel dont l'attachement à l'entreprise et à ses missions est proverbial.

Sans aucune prétention à l'exhaustivité, je veux ici, m'appuyant sur des réflexions déjà conduites ou des actions en cours, avancer trois propositions générales.

1. La définition, la réalisation, la maintenance des infrastructures et de leur environnement devraient être placées sous la responsabilité directe et entière des pouvoirs publics. Curieusement, la SNCF est la seule entreprise de transport qui intègre dans ses comptes l'ensemble des coûts d'exploitation évoqués plus haut. Les investissements réalisés – indispensables à son activité, mais dont l'amortissement n'est possible que sur le long terme – entrent environ pour les deux tiers dans son endettement. La charge financière écrasante qui en résulte limite ses efforts de modernisation, handicape sa capacité d'initiative.

A plusieurs reprises, et une fois de plus ces derniers jours, l'Etat a décidé des allègements de la charge, non négligeables en eux-mêmes. Mais partiels, et non inscrits clairement dans un ensemble de réformes adaptées, ces allègements laissent perdurer les tendances de fond à la dégradation. Et, très vite, tout est à refaire. La seule issue n'est-elle pas de placer l'ensemble des infrastructures de transport – y compris le ferroviaire – sous une même responsabilité, dans un même cadre de décision, la construction et la gestion pouvant être assurées selon les modalités les mieux adaptées ? Un tel choix implique que la dette – au moins pour la part liée à l'investissement – soit apurée, reprise dans un autre cadre, une fois pour toutes, libérant la SNCF d'un collier étrangleur.

2. La régionalisation doit s'effectuer, selon des modalités qui ne sauraient aboutir à un simple transfert aux régions... des décisions de fermeture de lignes. Le principe en est bon. L'efficacité sera meilleure si la région, plus proche des réalités de terrain – s'il le faut en partenariat avec le département ou la ville –, décide de l'opportunité de telle ou telle infrastructure, est pleinement responsable de celle-ci, devient autorité organisatrice des transports inscrits dans son territoire, passe contrat pour l'exploitation avec la SNCF, en ouvrant peut-être un certain espace de concurrence. Cela suppose naturellement que s'opèrent les transferts indispensables de ressources, qu'un fonds de péréquation pallie les inégalités entre régions, que des schémas cohérents de liaisons interrégionales, nationales et européennes soient établis aux niveaux national et européen.

3. Les deux réformes évoquées ci-dessus, auxquelles viendraient s'ajouter une ouverture déterminée à l'activité internationale, créeraient des conditions nouvelles, beaucoup plus favorables pour la rénovation indispensable des structures internes et des méthodes de gestion de la SNCF. Des hypothèques majeures étant levées, celle-ci se trouverait, du même coup, confrontée à sa propre responsabilité : celle de faire valoir les atouts du transport ferroviaire dans tous les domaines où il constitue la bonne réponse aux besoins.

Rénover, cela veut dire, par exemple : assouplir, rééquilibrer et diversifier les structures de l'entreprise, peut-être aussi diversifier l'actionnariat public, sans que soit nié son caractère d'entreprise nationale intégrée ; décentraliser les responsabilités ; mettre en œuvre une véritable stratégie de groupe ; améliorer l'offre, la qualité du service rendu, avec l'objectif de proposer un produit haut de gamme dans chaque catégorie de transport, à l'instar du TGV ; mettre en synergie tous ces moyens ; mieux informer le public. Modernité, liberté d'accès, convivialité, sécurité, proximité, c'est ce que l'on doit répondre spontanément demain à la question : si on vous dit SNCF, à quoi pensez-vous ?

Charles Fiterman *est ancien ministre des transports.*

La décentralisation sur les rails

par Jean-François Bazin

LE chemin de fer et l'enseignement supérieur relancent le débat sur les missions que les régions peuvent ou doivent assurer dans notre pays. Plutôt qu'une décentralisation au fil de l'eau chaque fois que l'Etat entend se débarrasser d'une compétence jugée trop lourde, l'heure n'est-elle pas venue de décentraliser par choix raisonné et dans un partenariat confiant ?

Les régions rendent de grands services à la France. S'agit-il de préserver naguère les lycées de la crise explosive que leur préparait l'inaction des années 80 ? S'agit-il de répondre aux besoins de l'enseignement supérieur à la même époque ? On se tourne vers les régions.

S'agit-il, comme le bouchon d'une Cocotte-Minute, d'offrir une soupape à la représentation politique lorsque l'Assemblée nationale, le Sénat et les conseils généraux déclarent forfait ? Vers qui se tourne-t-on pour accueillir des élus exprimant des courants minoritaires sans doute, mais qui existent cependant ? S'agit-il aujourd'hui de remettre la SNCF sur ses roues et sur ses rails ? Vers qui se tourne-t-on ? Véritables administrations de mission de notre pays, les régions répondent vite et bien à des tâches nouvelles, rapprochent la décision du citoyen.

Le chemin de fer constitue un bon moyen pour remettre la décentralisation sur les rails, sous certaines conditions. On présente volontiers le transfert du chemin de fer régional aux régions comme une conséquence du contrat de plan Etat-SNCF. Ce processus, dans lequel les régions n'ont aucune part réelle, ne laisse pas de surprendre. La loi doit à l'évidence régler cette question d'intérêt national. Quant à présenter de façon singulière cette réforme comme *« l'application du rapport Haenel »*..., ce document fort intéressant n'a force ni de loi ni de décret.

L'Ile-de-France doit être intégrée au dispositif. Pourquoi serait-elle exonérée de l'effort national ? C'est une région française, et qui paye beaucoup moins d'impôts régionaux que toutes les autres. Peut-on accepter que le contribuable national continue de financer le déficit des transports franciliens, alors que le contribuable local aurait à sa charge le coût entier de ses propres transports ?

L'Etat doit indiquer ce qu'il assumera lui-même. Si les régions ont en charge le chemin de fer régional, devront-elles aussi financer, comme c'est actuellement le cas, les lignes TGV et même, maintenant, les services TGV ? L'électrification ? Les gares ? Les matériels ? Les lignes dites d'aménagement du territoire ? Là encore, et pour mémoire, tous les TGV doivent être désormais financés en partie par les collectivités territoriales, sauf en Ile-de-France...

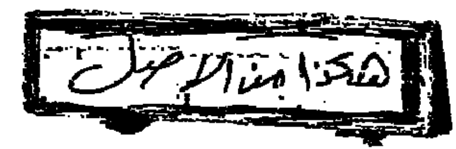
L'expérimentation envisagée doit être réversible. Par ailleurs, les régions n'ont plus de marge de hausse fiscale. La poule aux œufs d'or a pondu des lycées, des facultés. Elle n'a plus les moyens de pondre des trains. En transférant aux régions une large partie de ses propres responsabilités, l'Etat ne leur a fait l'aumône que d'une seule taxe : le permis de conduire. Elle représente moins de 1 % de leur fiscalité, devenue entièrement additionnelle. Un vrai problème.

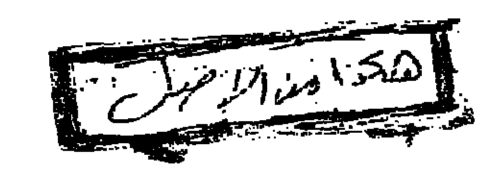
Enfin, il n'est pas possible de tenir deux langages à la fois. Vous devez contribuer à l'éducation, à la recherche, au développement du territoire, aux transports, etc. Mais votre système électoral interdira durablement dans vos assemblées toute majorité de gestion. L'intérêt public commande de ne pas trop écouter les groupes de pression et de réaliser cette réforme. Ainsi la France sera-t-elle un pays moderne appelant tous ses citoyens, où qu'ils vivent et travaillent, à une responsabilité nouvelle et équilibrée.

Le chemin de fer français offre l'occasion d'une perspective de décentralisation intelligente et nouvelle. Si ce nouveau transfert de compétence est prévu, c'est sans doute que les régions correspondent à une dimension convenable pour l'action et qu'elles ont fait leurs preuves. La France parisienne et départementale craindrait, nous dit-on, les fiefs et le retour des féodaux, mettant en péril l'harmonie nationale. Soyons sérieux. Pourquoi dès lors charger autant les épaules de ces présidents, de leurs assemblées, de leurs contribuables ? Seule la compétence crée pouvoir et autorité. En se privant de ses missions, l'Etat doit tirer les conséquences de son comportement. Le risque est sans doute de créer, sans volonté nationale, une sorte de fédéralisme réel à la française. Mais qui donc en serait responsable ?

Jean-François Bazin, *président du conseil régional de Bourgogne, est secrétaire national du RPR à la décentralisation.*







AUTOMOBILE Les immatriculations d'automobiles se sont effondrées en novembre de 13,3 % après un recul de 6,3 % en octobre. La prime à la casse gouvernementale dite *« prime Juppé »* en vigueur depuis le 1er octobre ne parvient pas à enrayer la dégradation qui a commencé en juillet. ● LES CONSTRUCTEURS s'attendent désormais à un marché en baisse d'au moins 1,2 % cette année. Les commandes enregistrées en novembre ont encore baissé de 10 % environ. ● DANS CET ENVIRONNEMENT très morose, les constructeurs français Renault et Peugeot souffrent le plus. L'ex-régie a vu sa part de marché se réduire à 26,5 % en novembre contre 31,3 % l'an passé. Peugeot recule à 16,9 % contre 18,6 %. Citroën s'en tire mieux grâce à une politique très agressive de prix. ● VOLKSWAGEN, qui n'a recours à aucun rabais, réalise des performances.

Renault et Peugeot sont les premières victimes de la chute du marché

La « prime Juppé » ne parvient pas à arrêter la dégradation des ventes de voitures. Les clients ne sont attirés que par les rabais très importants, comme ceux pratiqués par Citroën ou Seat. Volkswagen profite de la crise

QUAND les promotions se multiplient, quand le gouvernement soutient le marché automobile... les ventes de voitures continuent à baisser. Et les marques françaises en sont les principales victimes, alors que certains comme Volkswagen semblent inexorablement augmenter leurs performances. Comme si le marasme du marché ne devait pas les concerner.

D'après le Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA), les nouvelles immatriculations françaises ont enregistré en novembre un nouveau recul de 13,3 % (à jours ouvrables comparables) par rapport au même mois de l'année précédente. En octobre, premier mois d'entrée en vigueur de la prime à la casse du gouvernement Juppé, elles avaient déjà diminué de 6,3 %. La prime Juppé ne parvient donc pas à stopper la dégradation des ventes, observée depuis juillet dernier. Les spécialistes tablent maintenant sur des ventes de 1,950 million de voitures en 1995, contre 1,973 *million en 1994.*

Si le marché est à l'arrêt, tout le monde ne l'est pas. Renault et Peugeot sont les principales victimes des faibles achats. L'ex-Régie a vu ses immatriculations baisser de 26,6 % en novembre et le groupe de Sochaux de 21 %. Mais ces chiffres indiquent une évolution par rapport à novembre 1994, mois qui s'était révélé exceptionnel pour les constructeurs français. La « balladurette » accélérait à fond et le marché avait grimpé à 190 500 *immatriculations*, niveau que l'on ne retrouve dans le passé qu'en 1990. Les résultats actuels *« restent quand même supérieurs au niveau exécrable de novembre 1993, qui avait enregistré 157 000 immatriculations »*, tempère Vincent Becquey, directeur du marketing de la société de crédit à la consommation, Cofica.

L'an passé les constructeurs étrangers n'avaient pas encore bien estimé l'impact positif de la prime Balladur et ils souffraient de stocks insuffisants, laissant aux constructeurs nationaux la plus grosse part du gâteau. La part de marché de Renault s'était élevée ce mois-là à 31,1 %, alors qu'elle plafonne généralement à 30 %. Cette année, les étrangers ont mieux réagi. Renault s'est effondré le mois dernier à 26,5 % du marché. Peugeot est tombé à 16,9 %, contre 18,6 % en novembre 1994. Les deux marques françaises ont, il *est vrai, toutes deux souffert de la* fin de vie d'un produit : la 405 et la R19.

Citroën s'en tire mieux, gagnant quelques points de marché, de 12,5 % en novembre 1994 à 13,2 % cette année. La marque aux chevrons a du casser ses prix : en novembre, l'AX se vendait 6 000 francs de moins que ne l'indiquait le catalogue, la Xantia 10 000 francs et l'Evasion 15 000 francs. Entre le 13 et le 20 novembre, les véhicules diesel bénéficiaient d'un rabais supplémentaire : moins 10 000 francs au total sur l'AX ou encore moins 13 000 francs sur la Xantia. Remises auxquelles s'ajoutent les 5 000 ou 7 000 francs offerts par le gouvernement pour la reprise des véhicules de plus de 8 ans.

PETITS BUDGETS

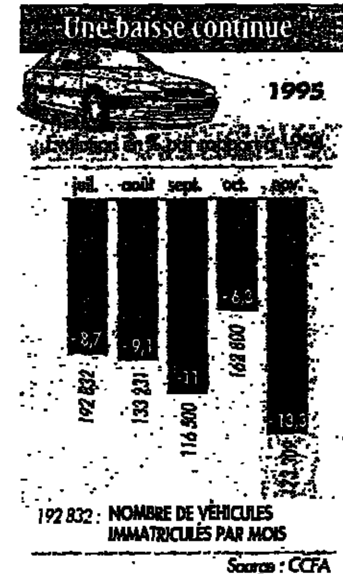
Seat, dont les prix sont également *particulièrement compétitifs* – on peut y acheter une voiture pour moins de 30 000 francs *(29 990 pour la Marbella) – a su* convaincre les ménages à petits budgets puisque ses immatriculations *ont augmenté de* 41,3 % le mois dernier.

En dehors de Seat et Citroën, qui vont le plus loin dans cette politique de rabais, les autres constructeurs n'ont pas connu les mêmes retours. La réactivité des automobilistes au prix apparaît désormais moins évidente : ils ont montré par leurs choix d'achats du mois dernier que cette composante n'était pas primordiale. Volkswagen, dont la politique commerciale est de ne faire aucune promotion, a enregistré le mois dernier une hausse de ses immatriculations de 25,2 %, à 11 266 unités.

« Nous n'avions pas eu un très bon mois de novembre 1994. Nous venions de lancer la nouvelle Polo sans être en mesure de la livrer », précise Michel Le Payre, président de Volkswagen France. En un an, le nouveau modèle a fait ses preuves : 4 500 nouveaux automobilistes en ont pris le volant le mois dernier. Le prix d'entrée de la Polo est de 60 900 francs. Elle est plus chère que toutes ses concurrentes

Sur les onze premiers mois de l'année, Volkswagen a vu ses immatriculations bondir de 17,2 % – alors que le total des immatriculations diminuait de 0,5 % – , ce qui lui donne une part du marché hexagonal de 5,7 %, contre 4,9 % sur la même période de 1994. Opel a lui aussi conquis de nouveaux *automobilistes français malgré un* mois de novembre très moyen compte tenu de la fin de vie de la Vectra : *avec des immatriculations* en hausse de 21,5 % depuis le début de l'année, la filiale européenne de General Motors a porté sa part de marché de 5,4 % à 6,6 %. *« Nos commandes en novembre se sont accrues d'environ 13 %, ce qui laisse présager une fin d'année en droite ligne avec les onze premiers mois »*, développe Thierry Lespiaucq, directeur des ventes d'Opel France.

Pour les autres constructeurs qui, comme les Français ou encore l'italien Fiat, ont vu leurs parts de marché légèrement reculer, il ressort que la prime Balladur a absorbé une grande part du potentiel de croissance du marché hexagonal et que la prime Juppé n'est plus en mesure de redynamiser un marché asséché. Même si elle représente 25 % des ventes actuelle de voitures – contre 30 % pour son inspiratrice – elle n'incite pour l'instant que peu de personnes à anticiper des achats.



L'entrée en vigueur de la prime Juppé n'a pas relancé les ventes d'automobiles.

Le gouvernement l'avait d'ailleurs préssenti puisqu'il avait estimé à 150 000 le nombre d'achats supplémentaires qu'occasionnerait sur un an cette nouvelle mesure, alors que les « balladurettes » ont été en 16 mois au nombre de 450 000. La reprise ne se laisse pas encore deviner. Selon Vincent Becquey, *« les commandes du mois de novembre ont globalement enregistré une baisse de 10 % »*.

Virginie Malingre

Volkswagen confirme son redressement

Le conseil de surveillance du constructeur allemand, réuni à Wolfsburg jeudi 30 novembre, a indiqué qu'il s'attendait à *« un bénéfice nettement meilleur en 1995 »* qu'en 1994 (150 millions de deutschemarks, soit environ 517 millions de francs). Sur les neuf premiers mois de 1995, le groupe a déjà enregistré un bénéfice avant impôts de 948 millions de marks, contre 274 millions pour la même période de 1994. Le conseil a annoncé à cette occasion le départ d'Ulrich Seiffert, responsable de la recherche et du développement, et son remplacement par Ferdinand Piëch, le président du groupe.

Le conseil de surveillance s'est penché sur les projets de développement d'ici à l'an 2000 : le groupe a prévu d'investir 68,4 milliards de marks (230 milliards de francs) entre 1996 et la fin du siècle. *« La politique d'investissement sera essentiellement orientée sur les produits dans les années à venir, comme cela est déjà le cas. La majeure partie de ces investissements sera à nouveau consacrée aux sites allemands »*, a précisé le conseil.

Les chantiers nautiques Jeanneau sont à vendre

LA ROCHE-SUR-YON
de notre correspondant

Les chantiers nautiques Jeanneau des Herbiers (Vendée) sont à vendre. Le tribunal de commerce de La Roche-sur-Yon se prononcera, le 22 décembre, sur le nom du ou des repreneurs. Félix Chatellier, PDG de Jeanneau, a perdu son pari.

En *délicatesse* avec son ancien pool bancaire, comprenant notamment la BNP et Paribas, il n'a *pas réussi à faire redémarrer la* production, malgré le recours à d'autres soutiens financiers. *L'argent frais n'est pas revenu*, le nouveau pool n'ayant pu obtenir de garanties suffisantes. Même si Jeanneau dispose de près de 300 millions de francs de carnets de commandes, les chantiers sont au point mort et les deux tiers des salariés toujours au chômage.

Les 653 salariés de l'usine bocaine (qui comprend aussi l'activité construction de voiturettes de la filiale Microcar) devraient cependant être payés de leur salaire de novembre. Cette mesure indique la volonté de l'administrateur judiciaire, Me Rambour, nommé à la suite de la décision de redressement, le 2 novembre, par le tribunal de commerce, de ne pas procéder à la liquidation de l'entreprise. Plusieurs noms de repreneurs potentiels circulent. On évoque le nom du groupe Zodiac International pour le secteur voile, celui de l'américain Brunshwig (moteurs Mercury) pour le motonautisme et *de l'entreprise Aixam* d'Aix-les-Bains (Savoie) pour le rachat de la filiale Microcar.

Comme aux beaux jours, Jeanneau participera, du 2 au 11 décembre, au Salon nautique à Paris. Mais, aux Herbiers, l'inquiétude est vive parmi les salariés. Certains actionnaires de la société (qui représentent quelque 12 % du capital) craignent de tout perdre, dans un bocage sinistré où pas moins de 2 000 emplois sont actuellement menacés.

Gaspard Norrito

Les investisseurs étrangers s'inquiètent de l'extension des conflits sociaux en France

Le franc a cédé 2 centimes face au mark et les taux d'intérêt à trois mois sont remontés à plus de 6 %

Les marchés financiers français ont enregistré, jeudi 30 novembre, de très fortes secousses. Les taux d'intérêt à court terme se sont envolés, passant de 5,20 % à 6,60 %. La Banque de France a contribué à alimenter ces tensions en laissant remonter jeudi le taux de l'argent au jour le jour. Vendredi matin, elle a toutefois donné un signal d'apaisement en laissant ce taux inchangé.

LA CRISE SOCIALE va-t-elle se doubler d'une crise monétaire ? Jeudi 30 novembre, les marchés financiers français ont été violemment secoués. L'indice CAC 40, qui mesure la performance de la Bourse de Paris, a cédé 1,56 %, sa quatrième séance de baisse consécutive. La devise française est tombée jusqu'à un cours de 3,46 francs pour 1 mark, soit une perte de 3 centimes en moins de quarante-huit heures. Le franc a également cédé du terrain face aux devises européennes les plus faibles, comme la lire ou la livre sterling. Vendredi matin 1er décembre, lors des premières transactions entre banques, le franc restait très faible et s'échangeait à 3,4560 francs pour 1 deutschemark. Et encore la chute du franc a-t-elle été limitée par une forte hausse du billet vert, passé de 1,4330 mark à 1,4470 mark.

UNE BRUSQUE DÉPRÉCIATION

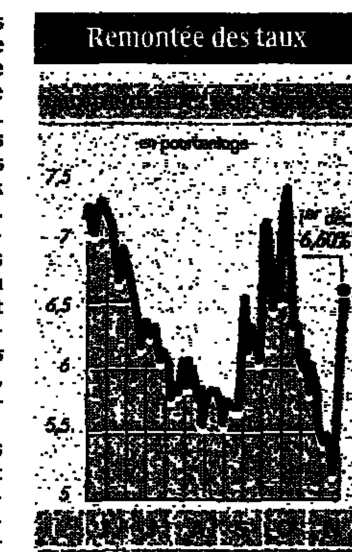
Les tensions les plus fortes ont toutefois été observées sur les taux d'intérêt à court terme. Les échéances à trois mois se sont envolées, passant de 5,20 % à 6,60 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif, instrument financier qui permet aux opérateurs de se protéger contre les variations de taux d'intérêt à court terme, a plongé. L'échéance décembre a terminé la séance sur une baisse de 65 centièmes, à 93,63 points. Les cotations ont même dû être interrompues quelques instants, la limite de baisse autorisée par les autorités de marché (– 80 centièmes) ayant été atteinte en fin de matinée.

Cette brusque dépréciation résulte de l'inquiétude croissante des investisseurs étrangers à l'égard de la situation sociale en France. Le choc a été d'autant plus violent que la prise de conscience a été tardive. Jusqu'à mercredi, les grands fonds d'investissement anglo-saxons s'étaient montrés indifférents aux mouvements sociaux et étudiants. Ils avaient continué, imperturbables, à acheter des francs et des emprunts du Trésor français. La grève dans la SNCF ne constituait pas pour eux un sujet de préoccupation particulier. *« Pour les fonds américains ou britanniques, celle-ci fait partie du folklore français »*, note un analyste.

L'extension du conflit à d'autres secteurs de la fonction publique et la diffusion, sur les chaînes de télévision étrangères, d'images montrant Paris totalement paralysé par les embouteillages ont fini par ébranler la confiance des opérateurs internationaux. Les analystes soulignent que leur défiance soudaine à l'égard du marché français s'explique d'abord par leur incapacité à mesurer avec précision l'ampleur du trouble social. *« Un trader new-yorkais a une connaissance très vague du mouvement syndical français »*, observe l'un d'eux. Cette incertitude les incite à se tenir, par prudence, à l'écart du marché français.

Les professionnels des marchés financiers sont unanimes à dire que la Banque de France a également contribué, jeudi 30 novembre, à l'envolée des taux d'intérêt à court terme. En début de matinée, le loyer de l'argent au jour le jour s'est inscrit en hausse de 1 seizième de point, passant de 5,13 % à 5,19 %. Aussi minime soit-elle, la remontée de ce taux a été aussitôt interprétée par les opérateurs comme le prélude à un resserrement officiel de la politique monétaire française. Le niveau de l'argent au jour le jour est considéré par les intervenants comme le troisième taux directeur de l'institut d'émission. De fait, la Banque de France ne le contrôle plus, aujourd'hui, aussi complètement que par le passé. Elle a cherché, depuis plusieurs mois, à lui donner une relative liberté d'évolution. Si elle continue à l'orienter, en donnant, tôt le matin, des indications aux trésoriers de banques et aux courtiers monétaires sur le niveau auquel elle souhaite le voir fixé, elle n'en possède plus une totale maîtrise.

Remontée des taux



Les taux d'intérêt à court terme ont progressé de plus de 1 % en quarante-huit heures.

Le taux de l'argent au jour le jour est influencé par l'évolution des rendements de marché. Ces derniers s'étant tendus mercredi après-midi, le taux au jour le jour en a lui même, jeudi matin, été affecté. Mais ce phénomène de marché a été interprété, à tort, comme un message adressé par la Banque de France. Vendredi matin, l'institut d'émission a d'ailleurs cherché à dissiper ce malentendu et à réparer son erreur commise la veille en maintenant inchangé le taux de l'argent au jour le jour. Ce geste d'apaisement a permis aux échéances à trois mois de refluer, en quelques instants, de 6,60 % à 6,30 %.

Il reste que la détente monétaire observée depuis la fin du mois d'octobre est aujourd'hui largement effacée. Les échéances à trois mois avaient reculé de plus de 2 % au cours de cette période, passant de 7,3 % à 5,2 %. Les secousses subies par les marchés financiers français constituent pour le gouvernement un sérieux avertissement. En somme, les marchés disent au premier ministre que, si d'aventure il cède aux revendications des fonctionnaires, il devra affronter une crise monétaire de grande ampleur.

Pierre-Antoine Delhommais

La fusion Crédit foncier Immeubles de France est remise en cause

Une victoire pour les actionnaires minoritaires

LE CRÉDIT FONCIER de France (CFF) va devoir revoir sa copie s'il veut fusionner avec sa filiale à 55 %, la Société des immeubles de France (SIF). Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a publié jeudi 30 novembre un avis demandant *de facto* au Crédit foncier de lancer une offre publique de retrait (OPR) préalablement à la fusion. Cette opération permettrait aux minoritaires de la SIF qui le désirent de recevoir des liquidités contre leurs actions, au lieu de se voir imposer des titres CFF.

Le conseil d'administration du Crédit foncier de France, qui doit se réunir lundi 4 décembre pour tirer les conséquences de l'avis du CBV, n'a guère que deux solutions : soit il renonce à la fusion, soit il se plie aux demandes du CBV et lance une OPR. Cette seconde hypothèse contraindrait le Crédit foncier, en perte de vitesse, à débourser de précieuses liquidités pour rembourser les minoritaires de la SIF, dont les actions valent en Bourse 850 millions de francs. Une parade consisterait à offrir des parités de fusions plus avantageuses que celles de l'OPR, pour inciter les minoritaires à conserver leurs titres jusqu'à la fusion. Cette dernière avait pour objectif de renforcer les capitaux propres du Crédit foncier de 1 milliard de francs et de pouvoir extérioriser des plus-values, en cédant des immeubles de la SIF, acquis pour certains au XIXe siècle.

La décision du CBV est une victoire pour Colette Neuville, la médiatique présidente de l'Association des actionnaires minoritaires (ADAM). La spécialiste des procès perdus, en particulier contre François Pinault, L'Amy ou la Sogenal, a vu reconnaître la pertinence de ses analyses juridiques par le CBV. Colette Neuville affirmait en substance qu'on ne pouvait forcer un actionnaire à changer radicalement d'investissement (en l'occurrence devenir actionnaire d'une banque soumise à la loi bancaire et dont le gouverneur est nommé par l'Etat alors qu'on était préalablement actionnaire d'une société immobilière), sans lui proposer une sortie en « cash » (*Le Monde* du 23 novembre). Le CBV, dans cette affaire, ne s'est pas plié à la « raison d'Etat », qui consisterait à accepter de léser les actionnaires de la SIF pour sauver le Crédit foncier. *« Le CBV s'est comporté en autorité de place »*, se réjouit Colette Neuville.

Seconde victoire, l'ADAM est parvenue à réunir dans son combat une quinzaine d'investisseurs institutionnels représentant 15 % du capital de la société, dont onze sicav de banques ou d'assurances françaises. Certaines sont dans la mouvance de l'UAP ou de la Société générale, signe que les gérants de portefeuille deviennent plus indépendants pour défendre les intérêts de leurs clients et ne se soumettent pas aux intérêts, parfois opposés, de leurs maisons mères.

Colette Neuville compte désormais se battre sur le prix proposé lors de l'OPR. *« Si l'offre n'est pas acceptable, nous ferons appel de cette décision »*, prévient-elle. Elle a aussi déposé des propositions de résolution pour l'assemblée générale des actionnaires de la SIF convoquée pour le 22 décembre. Avec toujours le même objectif : faire en sorte que le droit français soit appliqué correctement, pour défendre les investissements des minoritaires.

Arnaud Leparmentier

Le courtier britannique Nick Leeson a été reconnu coupable par Singapour

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Nick Leeson, l'ancien courtier de la banque britannique Barings extradé d'Allemagne le 23 novembre, a été reconnu coupable vendredi 1er décembre de faux et de tricherie par un tribunal de Singapour. Selon son avocat, John Koh, ces deux délits sont passibles respectivement d'un maximum de sept et d'un an de prison. Le tribunal avait auparavant abandonné neuf autres chefs d'inculpation qui auraient rendu Leeson passible de quatorze ans de prison. Le jugement sera prononcé samedi.

L'affaire Leeson sert de test pour Singapour, qui veut définitivement affirmer sa vocation de grande place financière dans la région, alors que l'avenir de Hongkong est rendu incertain par son retour dans le giron chinois dans moins de deux ans.

La position de Singapour est d'ores et déjà impressionnante. En 1995, Singapour se retrouve en tête, devant San Francisco et Londres, dans le classement mondial des *« meilleures implantations pour les affaires »* établi par la revue américaine *Fortune*. Le premier centre d'affaires de l'Asie du Sud-Est gagne également six places dans le classement, effectué par le magazine britannique *Euromoney*, des économies en termes de risque-pays : l'Île-Etat se retrouve en deuxième position, derrière la Suisse et devant le Luxembourg, les Etats-Unis et le Japon. La défense, avec succès, de cette réputation explique pourquoi les autorités singapouriennes entendent retourner toutes les pierres dans l'histoire de la chute de la banque Barings, dont l'ancien jeune courtier en charge des produits dérivés à Singapour, Nicholas Leeson, est l'artisan. Le marché des changes de Singapour est le quatrième de la planète et le dollar singapourien n'y est impliqué que dans 5 % des transactions quotidiennes. Comme le souligne un expert français, le Simex *(Singapour International Monetary Exchange)* n'offre pas de contrat portant sur un produit domestique, et le marché *offshore*, qui finance les besoins de la région, représente trois fois le marché bancaire national. La santé de la place de Singapour dépend donc à la fois de la vitalité économique de la région, jugée solide à court terme, et de l'éventuel développement de concurrents comme la Bangkok International Banking Facility et Labuan, en Malaisie.

Pour l'instant, cependant, ces deux nouveaux marchés financiers *offshore* canalisent des fonds étrangers vers leurs propres pays ou également, dans le cas de la Thaïlande, vers les Etats de l'ancienne Indochine (Cambodge, Laos et Vietnam). Le concurrent le plus sérieux demeure donc, pour le moment, Hongkong, à propos duquel il est difficile de mesurer la portée, sur le plan financier, du retour à la Chine en juin 1997.

PRÉSERVER SON HÉGÉMONIE

En tout état de cause, Singapour veut préserver sa position actuelle de première place financière en Asie du Sud-Est, et c'est la raison pour laquelle le Simex a réagi promptement, dès la chute en février de Barings, en nommant un comité de consultants internationaux, dirigé par l'ancien président du Chicago Board of Trade. Sur ses recommandations, une série de mesures ont été prises le 30 octobre : entre autres, suivi plus précis des « grands risques », analyse plus poussée des mouvements quotidiens, développement des échanges d'informations avec les autres marchés à terme et responsabilisation, devant le Simex, des opérations effectuées par toute société.

Sans attendre les conclusions de ce comité, le Simex avait renforcé son dispositif de surveillance et, de son côté, le Parlement singapourien avait voté le renfort du contrôle par la Monetary Authority of Singapore (MAS, Banque centrale) des marchés de produits dérivés. Enfin, un rapport sur Barings avait été commandé par le ministère des finances au cabinet international Price Waterhouse. Remis en octobre, ce rapport a mis en cause l'ancienne direction de Barings, en démontrant notamment qu'elle ne pouvait ignorer l'existence du compte 88 888 sur lequel Nick Leeson imputait les opérations perdantes et dont le solde débiteur, lors de la chute de Barings, s'élevait à 1,38 milliard de dollars (6,8 milliards de francs). Tout en relevant que le système de garantie du marché à terme a très bien fonctionné, le rapport a cependant reproché au Simex d'avoir un peu tardé à communiquer ses inquiétudes à la MAS.

La chute de Barings n'a toutefois pas eu d'incidence sur le marché à terme puisque, de janvier à août 1995, les contrats échangés ont augmenté de 13,6 % par rapport à l'année précédente, les plus fortes progressions étant enregistrées sur contrats à terme Nikkei 225 (+ 47 %) et le contrat à terme Nikkei 225 (+ 26,4 %), les deux instruments les plus utilisés par Barings. Comme l'entretien de cette dynamique est une priorité pour Singapour, on ne peut exclure l'inculpation d'anciens dirigeants de Barings, quelle que soit la ligne de défense de Nick Leeson.

Jean-Claude Pomonti

Les Houillères de Lorraine vont supprimer 1 050 emplois

UN NOUVEAU PAS vient d'être franchi dans la fermeture des quatre sites des Houillères du bassin de Lorraine, programmée pour l'an 2005. La direction de la filiale des Charbonnages de France a annoncé jeudi 30 novembre à Folschviller (Moselle) la suppression d'environ 1 050 emplois, soit près de 9 % de l'effectif total. Ces réductions seront *« toutes basées sur le volontariat et des mesures d'âge »*, selon la direction.

L'annonce de cette diminution d'emplois a vivement inquiété les syndicats, qui dénoncent *« un processus de liquidation »*. En juillet 1994, le ministère de l'industrie avait décidé l'arrêt des mines lorraines, faute de rentabilité : l'extraction d'une tonne de charbon y coûte 700 francs pour un prix de vente de 350 francs.

DÉPÊCHES

■ **PECHINEY : l'opération de privatisation** du groupe d'aluminium devrait commencer en début de semaine. Le prix de vente des actions devrait être annoncé par le ministère des finances lundi 4 décembre ou mardi 5. Bercy n'a pas renoncé à cette opération malgré une campagne de préplacement atone et un marché boursier déplorable.

■ **DANONE : le numéro un français de l'agroalimentaire** vient de créer une société commune en Indonésie pour vendre des biscuits sous la marque Danone. La société commune a investi 20 millions de dollars (près de 100 millions de francs) pour créer une nouvelle usine.

■ **REVLON : le fabricant américain de cosmétiques** a engagé un procès contre Procter and Gamble pour empêcher ce rival *« de dénigrer et de porter dommage »* à son rouge à lèvre ColorStay, censé rester en place toute la journée et ne plus tacher les dents. Procter and Gamble a répliqué que les arguments publicitaires de Revlon en faveur de ce produit lancé en juin 1994 étaient *« faux »*.

■ **GLAXO WELLCOME : le groupe britannique de pharmacie** a annoncé vendredi 1er décembre la vente de Hazeline, sa filiale de Singapour spécialisée dans les produits parapharmaceutiques, à Unilever pour 95 millions de livres (environ 727 millions de francs).

■ **LAGARDÈRE GROUPE : en 1994**, Jean-Luc Lagardère, gérant commandité de Lagardère Groupe, a été discrètement entendu par la justice suite à une plainte déposée par un actionnaire minoritaire, a révélé *Le Nouvel Economiste*. Cet actionnaire conteste le prélèvement de 0,2 % du chiffre d'affaires de Lagardère Groupe fait par la Société Lagardère Capital Management, société personnelle de Jean-Luc Lagardère et qui rémunère l'état-major du groupe. *« Personne n'a été mis, de près ou de loin, en examen »*, explique un porte-parole du groupe.

■ **THOMSON-CSF : une assemblée générale extraordinaire** d'actionnaires du groupe français d'électronique de défense et professionnelle a entériné, jeudi 30 novembre, la filialisation du *« dernier tiers »* des activités de l'entreprise. L'objectif de l'opération, présentée le 5 juillet, est l'*« harmonisation des structures »*, indique Thomson-CSF, qui écarte toute intention de procéder à *« une privatisation par le bas ou un démantèlement »*.

■ **RITE AID : la première chaîne de pharmacie américaine** va fusionner avec le numéro deux du secteur, Revco. Le nouvel ensemble réaliserait un chiffre d'affaires de 11 milliards de dollars avec 4 500 magasins.

■ **BROKEN HILL PROPRIETARY : la plus grosse entreprise minière d'Australie** va racheter pour 1,8 milliard de dollars l'entreprise américaine Magma Copper. Elle deviendrait ainsi le deuxième producteur mondial de cuivre.

■ **INDOSUEZ : Standard and Poors Adef**, l'agence de notation financière, a annoncé jeudi 30 novembre qu'elle abaissait les notes des dettes long terme et court terme de la Banque Indosuez, filiale du groupe Suez, respectivement de A à A- et de A 1 à A 2.

La Banque d'Italie organise le sauvetage du Banco di Napoli

Une politique d'expansion dangereuse a mis l'établissement au bord de la faillite

LA LENTE AGONIE du Banco di Napoli pourrait prendre fin. La Banque d'Italie a décidé d'organiser le sauvetage du pricipal établissement bancaire du sud de la Péninsule, qui se trouve au bord de la faillite.

A l'issue d'une réunion qui s'est tenue au siège de la banque centrale à Rome jeudi 30 novembre, onze banques italiennes se sont engagées à venir en aide au Banco di Napoli, longtemps proche de la puissante Démocratie chrétienne. Elles lui consentiront un prêt de 2 500 milliards de lires (environ 7,5 milliards de francs), ballon d'oxygène qui devrait lui donner le temps nécessaire pour trouver une solution définitive et préparer sa future privatisation.

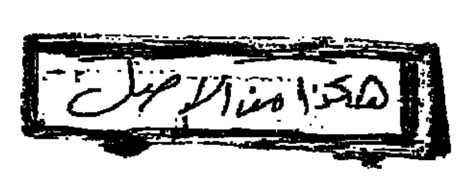
Octroyé aux conditions du marché pour dix-huit mois, le prêt sera pris en charge par les banques mais aussi par le Trésor italien (qui détient 14 % du Banco di Napoli) pour 3 milliards de francs.

En contrepartie, le conseil d'administration de la banque avait approuvé la veille un plan prévoyant la fermeture ou la vente de certaines agences et de filiales en pertes structurelles en Italie et à l'étranger. Il a aussi programmé la cession de certains crédits à moyen terme, des créances douteuses et la vente de propriétés immobilières et de participations non stratégiques.

Depuis 1990, le Banco di Napoli s'était lancé dans une politique de conquête de parts de marché en Italie et à l'étranger pour compenser la diminution de ses marges, multipliant ses agences (qui sont passées de 300 à la mi-1990 à près de 1 000 en 1994) et diversifiant imprudemment son portefeuille de prêts. La banque a ainsi engrangé énormément de mauvais risques, reflétant notamment son implantation dans les régions les plus pauvres de la Péninsule.

Au premier semestre 1995, le Banco di Napoli a accusé une perte nette de 1 560 milliards de lires (4,6 milliards de francs), la plus colossale jamais enregistrée par une banque en Italie. Le patrimoine net s'établissait à 2 117 milliards de lires en fin de semestre, après être déjà tombé à 3 584 milliards à la fin 1994, en raison d'une énorme perte de 1 147 milliards de lires. Face à cette situation désespérée, le président de la Fondazione del Banco di Napoli, Gustavo Minervini, qui contrôle 70 % de la banque, avait multiplié les appels au gouvernement et en particulier au Trésor pour qu'il vienne au secours de la banque. Il a été entendu. Malgré la réticence manifestée au cours des derniers mois par le chef du gouvernement, Lamberto Dini, sur une nouvelle intervention de l'Etat pour renflouer la banque, la Banque d'Italie a précisé que *« le Trésor pourrait participer aux futures augmentations de capital du Banco di Napoli »*.

Ba. S.



■ **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé vendredi 1er décembre sur une hausse de 0,5 % de l'indice Nikkei. Il s'est inscrit en clôture à 18 833,10 points, son plus haut niveau depuis janvier.

■ **LES RÉSERVES EN DEVISES** du Japon ont encore progressé pour atteindre un nouveau sommet absolu, à 181,25 milliards de dollars, soit près de 900 milliards de francs.

■ **LE DOLLAR** restait ferme vendredi à Tokyo, se négociant en fin de journée à 101,94 yens, contre 102,10 yens la veille à New York et 101,52 yens à Tokyo.

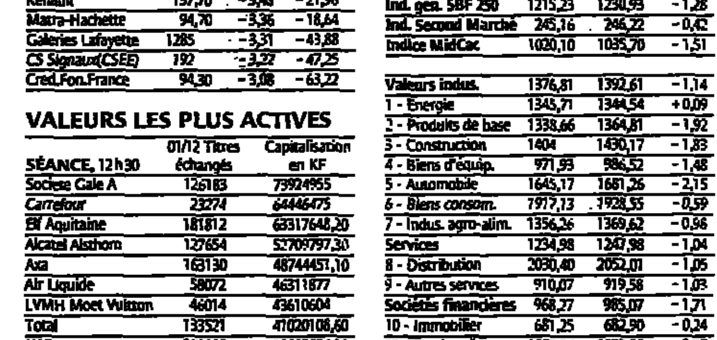
■ **WALL STREET** s'est replié jeudi, après six séances consécutives de record. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 31,07 points (– 0,61 %), à 5 074,49 points.

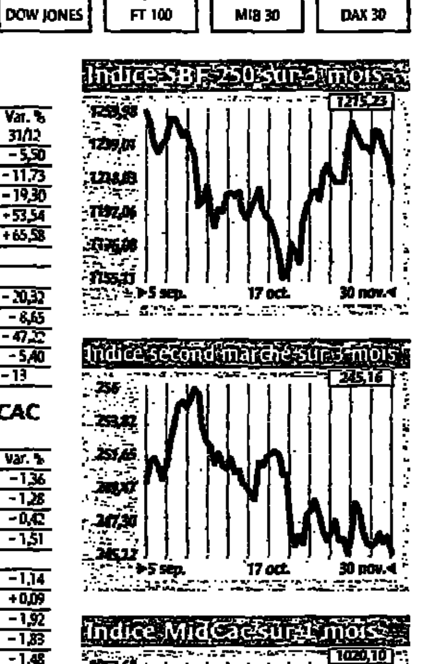
■ **L'OR** a ouvert en baisse vendredi sur le marché international de Hong-kong, à 387,15/387,45 dollars l'once, contre 387,20/388,00 dollars jeudi en clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris perd encore du terrain


Indice CAC 40 sur un an


CAC 40/5 jours

APRÈS UN EFFORT de stabilisation en début de journée, la Bourse de Paris continuait à céder du terrain vendredi 1er décembre pour la cinquième séance consécutive. Stable à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée une perte de 0,76 % à 1 814,46 points.

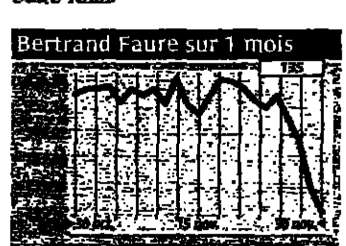
Le Matif était bien disposé, progressant de 0,10 % à 119,48. Phénomène courant en fin d'année, le dollar s'apprécie sensiblement face au mark, aidant ainsi le franc à surmonter la passe difficile qu'il traverse en raison des désordres sociaux.

La poursuite de la grève dans les transports en commun et son extension à d'autres secteurs de la fonction publique, incitent les opérateurs à une grande prudence. Les milieux financiers guettent les réactions du gouvernement face à cette pression de la rue en souhaitant qu'il tienne bon et applique le programme défini par le président Jacques Chirac à la fin octobre, qui avait marqué un tournant pour les marchés après cinq mois de flottement.

Parmi les titres en forte baisse on relève Sovac –5,4 %, Géophysique – 4,5 % et Jean Lefebvre – 3,7 %. Recul de 3 % du Crédit foncier et de 2,8 % de Renault. A l'inverse, l'UIC progresse de 4,7 %, le GAN de 3,6 % et Metaleurop de 2,4 %.

Bertrand Faure, valeur du jour

LA CHUTE des immatriculations automobiles et la morosité du secteur affectent les équipementiers à la Bourse de Paris. L'action Bertrand Faure a perdu 2,9 % jeudi 30 novembre, pour terminer la séance à 135 francs. Elle a touché son plus bas niveau de l'année, à 132 francs. Depuis le 1er janvier, le titre a perdu 25,6 %. Les analystes manifestent une certaine inquiétude quant à la capacité du groupe, spécialisé dans la production de sièges automobiles, à poursuivre le redressement de sa rentabilité. La filiale allemande déficitaire risque d'être affectée par le ralentissement de la croissance outre-Rhin.


Bertrand Faure sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 01/12	Var. % 30/11	Var. % 31/12
Immeubl.France	286	+3,62	– 29,38
GAN	165,90	+3,36	– 39,23
UIC	66,05	+3,20	– 76,86
Elf Gabon	779	+3,17	– 24,73
Ecco	778	+2,98	+22,71
Credit Lyonnais CI	299	+2,39	– 32,35
Gaibert	579	+1,95	+26,97
Metaleurop	51	+1,89	– 33,07
Metrologie Inter.	14,35	+1,77	+31,17
Eiffage	732	+1,66	– 0,45
BAISSES, 12h30			
Sovac	577	– 5,40	+54,27
Dev.R.N-P.Cal #LI	33,50	– 4,55	– 52,81
UAP	124,10	– 3,94	– 9,94
Jean Lefebvre	286	– 3,70	– 10,62
Pernod-Ricard	285,50	– 3,54	– 8,64
Renault	137,70	– 3,43	– 21,98
Matra-Hachette	94,70	– 3,36	– 18,64
Galeries Lafayette	1285	– 3,31	– 43,88
CS Signaux(CSEE)	192	– 3,27	– 47,25
Cred.Fon.France	94,30	– 3,08	– 63,22

VALEURS LES PLUS ACTIVES

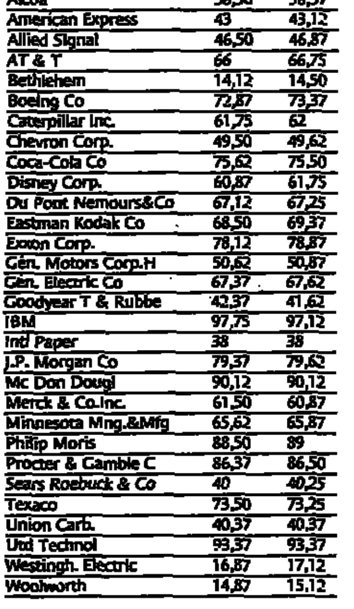
SÉANCE, 12h30	01/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Societe Gale A	126183	73924955
Carrefour	23274	64446475
Elf Aquitaine	181812	63317648,20
Alcatel Alsthom	127654	52709797,30
Axa	163130	48744451,10
Air Liquide	58072	46311877
LVMH Moet Vuitton	46014	43610604
Total	133521	41020108,60
UAP	302390	38003024,80
Lafarge	115281	36532262,80

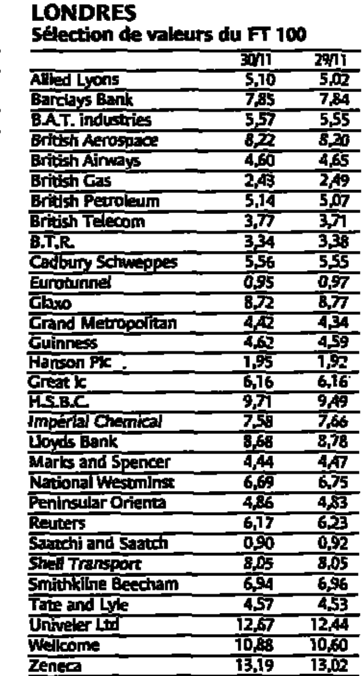
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

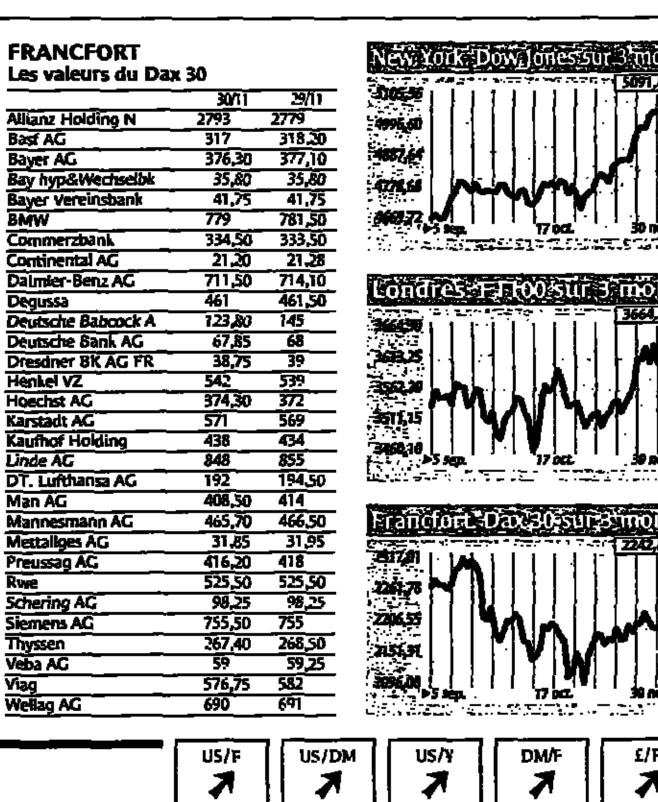
HAUSSES, 12h30	Cours au 01/12	Var. % 30/11	Var. % 31/12
Idianova	66,15	+5	– 5,50
Pier Import	83,85	+4,94	– 11,73
Hurel Dubois	347	+4,83	– 19,30
Sidergie	975	+4,72	+53,54
ADA	230	+4,54	+65,58
BAISSES, 12h30			
Dakar Saint Louis	74,10	– 5	– 20,32
Cascades #	23,75	– 5	– 8,65
Monneret Jouet #	47,50	– 5	– 47,22
Pouioulat Ets (Ns)	208,10	– 4,93	– 5,40
Technofan (B)	87	– 4,91	– 13

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	30/11	29/11	var. %
Ind. gén. SBF 120	1259,11	1276,43	– 1,36
Ind. gén. SBF 250	1215,23	1230,93	– 1,28
Ind. Second Marché	245,16	246,22	– 0,42
Indice MidCac	1020,10	1035,70	– 1,51
Valeurs indus.	1376,81	1392,61	– 1,14
1 - Energie	1345,71	1344,54	+ 0,09
2 - Produits de base	1338,66	1364,81	– 1,92
3 - Construction	1404	1430,17	– 1,83
4 - Biens d'équip.	971,93	986,52	– 1,48
5 - Automobile	1645,17	1681,26	– 2,15
6 - Biens consom.	1917,13	1928,55	– 0,59
7 - Indus. agro-alim.	1356,26	1369,62	– 0,96
Services	1234,98	1247,98	– 1,04
8 - Distribution	2030,40	2052,01	– 1,05
9 - Autres services	910,07	919,58	– 1,03
Sociétés financières	968,27	985,07	– 1,71
10 - Immobilier	681,25	682,90	– 0,24
11 - Services financ.	1009,84	1032,28	– 2,17
12 - Sociétés invest.	1082,01	1094,12	– 1,11


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois


Indice MidCac sur 3 mois

Tokyo au plus haut

LA BOURSE de Tokyo a fini, vendredi 1er décembre, à son meilleur niveau depuis quarante-cinq semaines. Bien qu'ayant buté sur la barre des 19 000 points, l'indice Nikkei a fini la journée sur une hausse de 88,68 points (0,47 %), à 18 833,10 – son plus haut niveau depuis le 20 janvier. Le Nikkei est monté jusqu'à 18 985,85 points en séance.

La Bourse de New York s'est repliée jeudi, après six séances consécutives de record. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a perdu 31,07 points (– 0,61 %), à 5 074,49. Quelque 441 millions d'actions ont été échangées. Les valeurs en hausse ont été toutefois plus nombreuses que celles en baisse, à 1 352 contre 1 003 (702 actions sont restées inchangées).

Wall Street a évolué irrégulièrement durant l'essentiel de la journée, avant de céder sous le poids de *prises de bénéfice dans l'après-midi*. Ces dernières se sont surtout concentrées sur les valeurs de la *haute technologie, ébranlées* dès l'ouverture par une nette baisse de l'action Micron Tech, en réaction au changement d'appréciation par la firme de courtage Goldman Sachs.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 30/11	Cours au 29/11	Var. en %
Paris CAC 40	1828,28	1857,35	– 1,59
New-York/DJ indus.	5091,83	5105,56	– 0,27
Tokyo/Nikkei	18744,40	18534	+ 1,12
Londres/FT100	3664,30	3655,50	+ 0,24
Francfort/Dax 30	2242,83	2245,62	– 0,12
Frankfort/Commer.	802,12	806,77	– 0,58
Bruxelles/Bel 20	1728,75	1717,92	+ 0,62
Bruxelles/Général	1490,30	1481,01	+ 0,62
Milan/MIB 30	943	947	– 0,42
Amsterdam/Gé. Cbs	314	313,20	+ 0,10
Madrid/Ibex 35	311,80	311,48	+ 0,10
Stockholm/Affarsal	1371,93	1368,17	+ 0,20
Londres FT30	2666,60	2675,50	– 0,33
Hong Kong/Hang S.	9813,34	9617,32	+ 2
Singapour/Strait t	2128,11	2110,17	+ 0,84

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

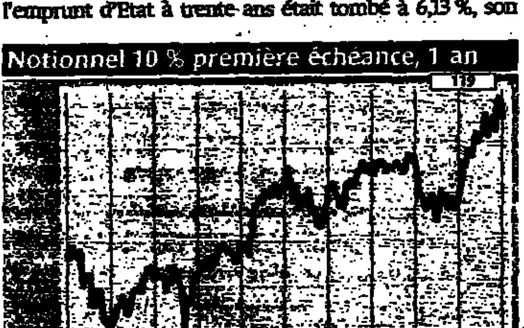
	30/11	29/11
Alcoa	58,50	58,37
American Express	43	43,12
Allied Signal	46,50	46,87
AT & T	66	66,75
Bethlehem	14,12	14,50
Boeing Co	72,87	73,37
Caterpillar Inc.	61,75	62
Chevron Corp.	49,50	49,62
Coca-Cola Co	75,62	75,50
Disney Corp.	60,87	61,75
Du Pont Nemours&Co	67,12	67,25
Eastman Kodak Co	68,50	69,37
Exxon Corp.	78,12	78,87
Gén. Motors Corp.H	50,62	50,87
Gén. Electric Co	67,37	67,62
Goodyear T & Rubbe	42,37	41,62
IBM	97,75	97,12
Intl Paper	38	38
J.P. Morgan Co	79,37	79,62
Mc Don Dougl	90,12	90,12
Merck & Co.Inc.	61,50	60,87
Minnesota Mng.&Mfg	65,62	65,87
Philip Moris	88,50	89
Procter & Gamble C	86,37	86,50
Sears Roebuck & Co	40	40,25
Texaco	73,50	73,25
Union Carb.	40,37	40,37
Utd Technol	93,37	93,37
Westingh. Electric	16,87	17,12
Woolworth	14,87	15,12

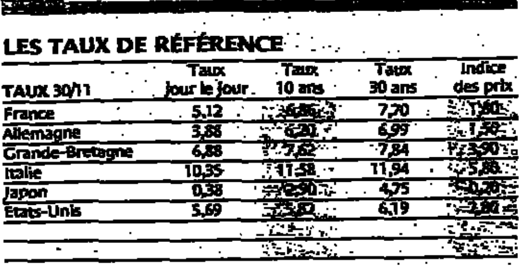
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

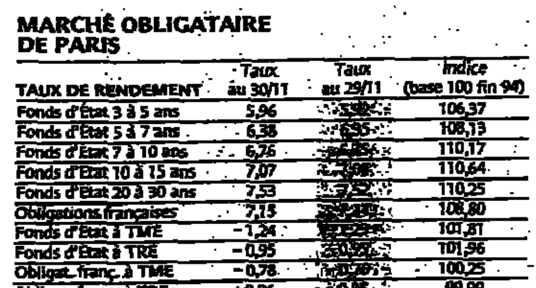
	30/11	29/11
Allied Lyons	5,10	5,02
Barclays Bank	7,85	7,84
B.A.T. industries	5,57	5,55
British Aerospace	8,22	8,20
British Airways	4,60	4,65
British Gas	2,43	2,49
British Petroleum	5,14	5,07
British Telecom	3,77	3,71
B.T.R.	3,34	3,38
Cadbury Schweppes	5,56	5,55
Eurotunnel	0,95	0,97
Glaxo	8,72	8,77
Grand Metropolitan	4,42	4,34
Guinness	4,62	4,59
Hanson Plc	1,95	1,92
Great Ic	6,16	6,16
H.S.B.C.	9,71	9,49
Imperial Chemical	7,58	7,66
Lloyds Bank	8,68	8,78
Marks and Spencer	4,44	4,47
National Westminst	6,69	6,75
Peninsular Orienta	4,86	4,83
Reuters	6,17	6,23
Saatchi and Saatch	0,90	0,92
Shell Transport	8,05	8,05
Smithkline Beecham	6,94	6,96
Tate and Lyle	4,57	4,53
Univeler Ltd	12,67	12,44
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	13,19	13,02

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	30/11	29/11
Allianz Holding N	2793	2779
Basf AG	317	318,20
Bayer AG	376,30	377,10
Bay hyp&Wechselbk	35,80	35,80
Bayer Vereinsbank	41,75	41,75
BMW	779	781,50
Commerzbank	334,50	333,50
Continental AG	21,20	21,28
Daimler-Benz AG	711,50	714,10
Degussa	461	461,50
Deutsche Babcock A	123,80	145
Deutsche Bank AG	67,85	68
Dresdner BK AG FR	38,75	39
Henkel VZ	542	539
Hoechst AG	374,30	372
Karstadt AG	571	569
Kaufhof Holding	438	434
Linde AG	848	855
DT. Lufthansa AG	192	194,50
Man AG	408,50	414
Mannesmann AG	465,70	466,50
Mettallges AG	31,85	31,95
Preussag AG	416,20	418
Rwe	525,50	525,50
Schering AG	98,25	98,25
Siemens AG	755,50	755
Thyssen	267,40	268,50
Veba AG	59	59,25
Viag	576,75	582
Wellag AG	690	691


New York Dow Jones sur 3 mois


Londres FT 100 sur 3 mois

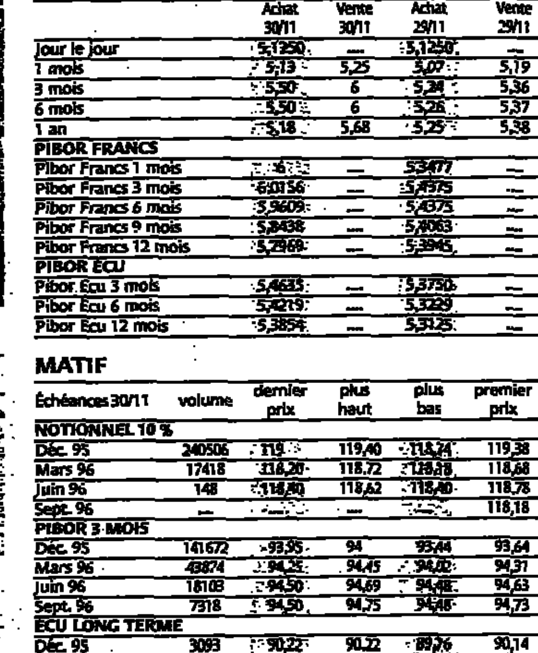

Francfort Dax 30 sur 3 mois

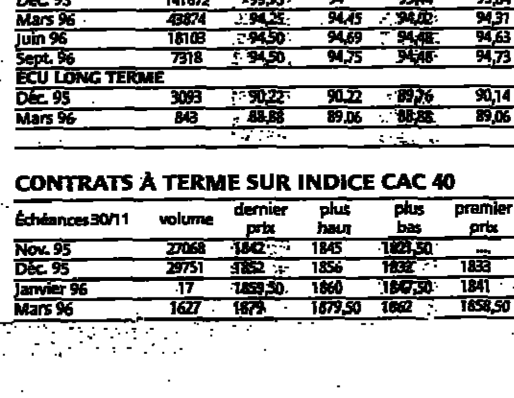
LES TAUX

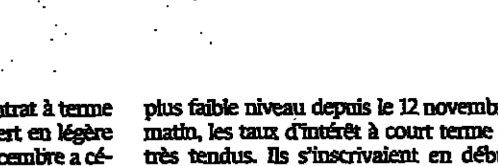
PARIS ↗ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Baisse du contrat Pibor

LE CONTRAT notionnel du Matif – le contrat à terme sur les obligations d'Etat françaises – a ouvert en légère baisse, vendredi 1er décembre. L'échéance décembre a cédé quatre centièmes, à 119,34 points. Le taux de rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) s'inscrivait à 6,96 %. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en forte hausse. Le rendement de l'emprunt d'Etat à trente ans était tombé à 6,13 %, son plus faible niveau depuis le 12 novembre 1993. Vendredi matin, les taux d'intérêt à court terme français restaient très tendus. Ils s'inscrivaient en début de matinée à 6,60 %. Ils ont toutefois reflué à 6,30 % après que la Banque de France eut annoncé qu'elle laissait inchangé le taux de l'argent au jour le jour, à 5,19 %. Le contrat Pibor 3 mois du Matif était en baisse de 19 centièmes, à 93,45 points.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an





LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 30/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,12	6,86	7,70	1,80
Allemagne	3,88	6,20	6,99	1,50
Grande-Bretagne	6,88	7,62	7,84	3,90
Italie	10,35	11,58	11,94	5,80
Japon	0,38	2,90	4,75	0,20
Etats-Unis	5,69	5,82	6,19	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 30/11	Taux au 29/11	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,96	[illegible]	106,37
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,38	6,35	108,13
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,76	[illegible]	110,17
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,07	[illegible]	110,64
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,53	7,52	110,25
Obligations françaises	7,15	[illegible]	108,80
Fonds d'État à TME	– 1,24	[illegible]	101,81
Fonds d'État à TRE	– 0,95	[illegible]	101,96
Obligat. franç. à TME	– 0,78	[illegible]	100,25
Obligat. franç. à TRE	+ 0,26	[illegible]	99,99

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 30/11	Vente 30/11	Achat 29/11	Vente 29/11
Jour le jour	5,1250	—	5,1250	—
1 mois	5,13	5,25	5,07	5,19
3 mois	5,50	6	5,24	5,36
6 mois	5,50	6	5,26	5,37
1 an	5,18	5,68	5,25	5,38
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	6	—	5,3477	—
Pibor Francs 3 mois	6,0156	—	5,4375	—
Pibor Francs 6 mois	5,9609	—	5,4375	—
Pibor Francs 9 mois	5,8438	—	5,4063	—
Pibor Francs 12 mois	5,7969	—	5,3945	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,4635	—	5,3750	—
Pibor Ecu 6 mois	5,4219	—	5,3229	—
Pibor Ecu 12 mois	5,3854	—	5,3125	—

MATIF

Échéances 30/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	240506	119	119,40	118,74	119,38
Mars 96	17418	118,20	118,72	118,18	118,68
Juin 96	148	118,40	118,62	118,40	118,78
Sept. 96	—	—	—	—	118,18
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	141672	93,95	94	93,44	93,64
Mars 96	43874	94,25	94,45	94,02	94,31
Juin 96	18103	94,50	94,69	94,48	94,63
Sept. 96	7318	94,50	94,75	94,46	94,73
ECU LONG TERME					
Déc. 95	3093	90,22	90,22	89,76	90,14
Mars 96	843	88,88	89,06	88,88	89,06

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 30/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	27068	1842	1845	1821,50	...
Déc. 95	29751	1852	1856	1832	1833
Janvier 96	17	1859,50	1860	1847,50	1841
Mars 96	1627	1879	1879,50	1862	1858,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9620 | US/DM ↗ 1,4455 | US/Y ↗ 101,6200 | DM/F ↗ 3,4531 | £/F ↗ 7,6060

Faiblesse du franc

LE DOLLAR était en forte hausse, vendredi 1er décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,4485 mark, 102,10 yens et 5,0065 francs. La décision de la Bundesbank, la veille, de ne pas abaisser ses taux directeurs n'a pas permis à la monnaie allemande de se reprendre. Les opérateurs estiment que le ralentissement de la croissance économique aux Etats-Unis se traduira par une amélioration des comptes extérieurs américains. Le franc restait faible, vendredi matin, face au deutschemark, pénalisé par l'extension des conflits sociaux. Il s'inscrivait à 3,4570 francs pour 1 deutschemark. Il était tombé, la veille, jusqu'à un cours de 3,46 francs pour 1 mark. La devise française cédait également du terrain face à la lire italienne et à la livre sterling. La monnaie britannique cotait 7,6525 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 30/11	% 29/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	345,3100	+0,80	329	353
Ecu	6,3605	+0,49	—	—
Etats-Unis (1 usd)	4,9620	+0,80	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,7975	+0,78	16	17,1000
Pays-Bas (100 fl)	308,3700	+0,80	—	—
Italie (1000 lir.)	3,1100	+1	2,7700	3,2700
Danemark (100 krd)	89,1700	+0,72	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,8785	+1,10	7,4200	8,1700
Gde-Bretagne (1 L)	7,6060	+0,95	7,1200	7,9700
Grèce (100 drach.)	2,0955	+0,52	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	75,9900	+0,30	67,1000	77,1000
Suisse (100 F)	425,3400	+0,45	406	430
Norvège (100 k)	78,2700	+0,66	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	49,0750	+0,79	46,8000	49,9000
Espagne (100 pes.)	4,0480	+0,63	3,6800	4,2800
Portugal (100 esc.	3,2950	+0,46	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6574	+0,89	3,2900	3,8900
Japon (100 yens)	4,9017	+1,06	4,6000	4,9500
Finlande (mark)	116,0200	+0,68	108	119

PARITÉS DU DOLLAR	01/12	30/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4455	1,4345	+ 0,76
TOKYO : USD/Yens	101,6200	101,5500	+ 0,07

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,9415	4,9430	4,9145	4,9130
Yen (100)	4,8561	4,8613	4,8572	4,8514
Deutschemark	3,4472	3,4465	3,4300	3,4293
Franc Suisse	4,2462	4,2503	4,2454	4,2405
Lire ital. (1000)	3,0935	3,0979	3,0806	3,0787
Livre sterling	7,5912	7,5842	7,5850	7,5778
Peseta (100)	4,0373	4,0410	4,0326	4,0297
Franc Belge	16,769	16,744	16,689	16,679

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,28	5,34	5,31
Eurodollar	5,75	5,81	5,62
Eurolivre	6,75	6,68	6,50
Eurodeutschemark	3,91	3,94	3,87

L'OR

	cours 30/11	cours 29/11
Or fin (k. barre)	61200	61400
Or fin (en lingot)	61450	61750
Once d'Or Londres	384,60	...
Pièce française(20f)	353	355
Pièce suisse (20f)	353	355
Pièce Union lat(20f)	353	355
Pièce 20 dollars us	2500	2500
Pièce 10 dollars us	1400	1430
Pièce 50 pesos mex.	2265	2260

LE PÉTROLE

En dollars	cours 30/11	cours 29/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	18,45
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	30/11	29/11
Dow-Jones comptant	216,12	216,78
Dow-Jones à terme	323,74	323,99
CRB	—	—
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2920	2985
Cuivre à 3 mois	2724	2735
Aluminium comptant	1648,50	1645
Aluminium à 3 mois	1685	1683
Plomb comptant	742,50	747
Plomb à 3 mois	720	725
Etain comptant	6305	6335
Etain à 3 mois	6340	6380
Zinc comptant	1023	1028,50
Zinc à 3 mois	1047,50	1053
Nickel comptant	8235	8180
Nickel à 3 mois	8360	8305

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,12
Platine à terme	424	414
Palladium	155,25	132,75
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,05	5,01
Maïs (Chicago)	3,38	3,36
Grain. soja (Chicago)	6,83	6,83
Tourt. soja (Chicago)	210,10	209,30
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	107,60	118
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1305
Café (Londres)	2545	2235
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,84
Jus d'orange (New-York)	—	—

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 1er DÉCEMBRE

Liquidation : 21 décembre
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS

−0,78 %

CAC 40 : 1814,04

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Nominal (1)
EDF-GDF 3%	7535	7540	+ 0,06	100
B.N.P. (T.P)	920	910	− 1,08	1000
Cr.Lyonnais(T.P.)	812,10	812,20	+ 0,01	1000
Renault (T.P.)	1940	1944	+ 0,20	1000
Rhone Poulenc(T.P)	1975	2000	+ 1,26	1000
Saint Gobain(T.P.)	1115	1115	—	1000
Thomson S.A (T.P)	1080	—	—	1000
Accor	606	606	—	100
Air Liquide	803	800	− 0,37	70
Alcatel Alsthom	415,80	411	− 1,15	40
Alcatel Cable	346,60	340,20	− 1,84	10
Alspi	355,90	354,80	− 0,30	50
AGF-Ass.Gen.France	160,50	161,90	+ 0,87	30
Axa	298,60	297,10	− 0,50	60
Bail Investis	844	830	− 1,65	100
Bancaire (Cie)	543	544	+ 0,18	100
Bazar Hot. Ville	390	388	− 0,51	50
Bertrand Faure	135	135	—	5
BIC	467,40	465	− 0,51	50
BIS	437	432	− 1,14	20
B.N.P.	221	215,50	− 2,48	25
Bollore Techno.	430	434	+ 0,93	50
Bongrain	2700	2700	—	50
Bouygues	548	543	− 0,91	50
Canal +	908	906	− 0,22	20
Cap Gemini Sogeti	149	149,20	+ 0,13	40
Carnaudmetalbox	219,40	219,50	+ 0,04	10
Carrefour	2754	2752	− 0,07	100
Casino Guichard	141	140,80	− 0,14	10
Casino Guich.ADP	106	104	− 1,88	10
Castorama Dl (Li)	790	788	− 0,25	25
C.C.F.	234,60	231,80	− 1,19	25
CCMX(ex.CCMC) Ly	47	46,50	− 1,06	10
Cegid (Ly)	363	363	—	25
CEP Communication	425	431	+ 1,41	10
Cerus Europ.Reun	66,50	65,80	− 1,05	100
Cetelem	850	839	− 1,29	45
CGIP	999	1015	+ 1,60	100
Chargeurs	1080	1096	+ 1,48	100
Christian Dior	481	481	—	52
Ciments Fr.Priv.B	205	203	− 0,97	25
Clarins	436	441	+ 1,14	50
Club Mediterranee	403	402	− 0,24	25
Coflexip	155,50	155,50	—	10
Colas	801	803	+ 0,24	40
Comptoir Entrep.1	12,95	13	+ 0,38	100
Comptoir Moder.	1487	1475	− 0,80	100
CPR	386	380,20	− 1,50	50
Cred.Fon.France	97,30	94,30	− 3,08	100
Credit Local Fce	376,20	381,50	+ 1,40	100
Credit Lyonnais CI	292	299	+ 2,39	180
Credit National	340,20	335	− 1,52	100
CS Signaux(CSEE)	198,50	192	− 3,27	100
Damart	3793	3752	− 1,08	50
Danone	781	767	− 1,79	10
Dassault-Aviation	342,20	343,10	+ 0,26	50
Dassault Electro	173	172	− 0,57	80
De Dietrich	230	227	− 1,30	25
Degremont	404	395	− 2,22	50
Dev.R.N-P.Cal #Li	35,10	33,50	− 4,55	100
DMC (Dollfus Mi)	214,80	214,80	—	75
Docks France	714	714	—	10
Dynaction	98,10	98,15	+ 0,05	25
Eaux (Gle des)	485,60	481,60	− 0,82	100
Ecco	759	778	+ 2,50	25
Eiffage	720	732	+ 1,66	50
Elf Aquitaine	349,60	347	− 0,74	50
ERAMET	329,90	325	− 1,48	20
Eridania Beghin	813	817	+ 0,49	65
Essilor Intl	940	939	− 0,10	20
Essilor Intl ADP	620	620	—	20
Esso	483	482	− 0,20	50
Eurafrance	1649	1644	− 0,30	200
Euro Disney	13,10	12,85	− 1,90	5
Euro RSCG W.W.	454,30	451,20	− 0,68	50
Europe 1	1039	1035	− 0,38	100
Eurotunnel	7,30	7,25	− 0,68	—
Filipacchi Medias	730	720	− 1,36	20
Finextel	66	64,50	− 2,27	100
Fives-Lille	395,20	395,20	—	50
Fromageries Bel	4500	4471	− 0,64	50
Galeries Lafayette	1329	1285	− 3,31	100
CAN	160,50	165,90	+ 3,36	10
Gascogne (B)	416,50	420	+ 0,84	80
Gaz et Eaux	1780	1765	− 0,84	50
Geophysique	198	193,50	− 2,27	10
G.F.C.	355	354	− 0,28	100
Groupe Andre S.A.	340	342,90	+ 0,85	50
Groupe De La Cite	683	681	− 0,29	10
Gr.Zannier #(Ly)	63,35	62,80	− 0,86	10
GTM-Entrepose	316,50	308,50	− 2,52	50
Guilbert	568	579	+ 1,93	—
Guyenne Gascogne	1249	1248	− 0,08	100
Havas	367	367,80	+ 0,21	15
I.D.I.A	146,90	149	+ 1,42	110
Imetal	580	588	+ 1,37	50
Immeubl.France	276	286	+ 3,62	50
Ingenico	37	36	− 2,70	10
Interbail	318	314,80	− 1	100
Intertechnique 1	423	410	− 3,07	100
Jean Lefebvre	297	286	− 3,70	50
Klepierre	560	560	—	100
Labinal	490	480	− 2,04	100
Lafarge	317	315,30	− 0,53	25
Lagardere (MMB)	97,10	95,30	− 1,85	40
Lapeyre	248	245,10	− 1,16	10
Lebon	188	185	− 1,59	50
Legrand	790	785	− 0,63	10
Legrand ADP	525	520	− 0,95	10
Legris Indust.	168	167	− 0,59	20
Locindus	825	837	+ 1,45	150
L'Oreal	1236	1232	− 0,32	10
LVMH Moet Vuitton	950	945	− 0,52	10
Lyonnaise Eaux	478	477,50	− 0,10	60
Marine Wendel	381	375,20	− 1,52	100
Matra-Hachette	98	94,70	− 3,36	15
Metaleurop	50,05	51	+ 1,89	50
Metrologie Inter.	14,10	14,35	+ 1,77	10
Michelin	202,80	201,30	− 0,73	12
Moulinex	84,90	84,15	− 0,88	10
Navigation Mixte	750	746	− 0,53	100
Nord-Est	116,70	116	− 0,59	50
Nordon (Ny)	330	322	− 2,42	70
NRJ #	460	460	—	10
Olipar	4,41	4,33	− 1,81	70
Paribas	277,10	270,50	− 2,38	50
Pechiney CIP	204	202,20	− 0,88	100
Pechiney Intl	99,30	98,50	− 0,80	100
Pernod-Ricard	296	285,50	− 3,54	20
Peugeot	645	635	− 1,55	35
Pinault-Prin.Red.	940	933	− 0,74	100
Plastic-Omn.(Ly)	345	343	− 0,57	20
Poliet	402	401	− 0,24	50
Primagaz	372	370,50	− 0,40	10
Promodes	1103	1096	− 0,63	20
Publicis	310	310	—	25
Radiotechnique	274	273	− 0,36	50
Remy Cointreau	140,50	141	+ 0,35	10
Renault	142,60	137,70	− 3,43	25
Rexel	820	812	− 0,97	20
Rhone Poulenc A	106,80	105,90	− 0,84	25
Rochette (La)	36,60	36,85	+ 0,68	10
Roussel Uclaf	754	757	+ 0,39	20
Rue Imperiale(Ly)	3550	3565	+ 0,42	200
Sade (Ny)	162	164,50	+ 1,54	100
Sagem SA	2665	2665	—	50
Saint-Gobain	576	576	—	100
Saint-Louis	1302	1291	− 0,84	100
Salomon (Ly)	2778	2800	+ 0,79	25
Salvepar (Ny)	349	350	+ 0,28	50
Sanofi	288,90	290	+ 0,38	25
Sat	1865	1865	—	100
Saupiquet (Ns)	1292	1290	− 0,15	100
Schneider SA	183,60	182,10	− 0,81	50
SCOR SA	159	156,80	− 1,38	25
S.E.B.	566	568	+ 0,35	20
Sefimeg	345	345	—	100
SEITA	164	163,50	− 0,30	50
Selectibanque	105,20	104,50	− 0,66	100
SFIM	895	900	+ 0,55	160
SGE	116	115,50	− 0,43	85
Sidel	1570	1558	− 0,76	10
Simco	455	450	− 1,09	100
S.I.T.A	850	850	—	30
Skis Rossignol	1264	1260	− 0,31	100
Sligos	403	400	− 0,74	25
Societe Gale A	583	586	+ 0,51	30
Sodexho	1260	1270	+ 0,79	100
Sommer-Allibert	1308	1300	− 0,61	50
Sophia	207	204,10	− 1,40	75
Sovac	610	577	− 5,40	100
Spir Communication	463	452	− 2,37	20
Strafor Facom	550	553	+ 0,54	50
Suez	187,10	186,60	− 0,26	75
Synthelabo	284	284,20	+ 0,07	10
Technip	308	308,50	+ 0,16	20
Thomson-CSF	109,50	109,80	+ 0,27	20
Total	307	306,20	− 0,26	50
UAP	129,20	124,10	− 3,94	10
UFB Locabail	405	398,90	− 1,50	100
UGC DA (M)	220,50	221,10	+ 0,27	50
UIC	64	66,05	+ 3,20	100
UIF	447	440	− 1,56	100
UIS	131,80	131	− 0,60	25
Unibail	495	492	− 0,60	100
Union Assur.Fdal	539	526	− 2,41	10
Usinor Sacilor	71,90	71,50	− 0,55	20
Valeo	220,80	217,60	− 1,44	20
Vallourec	190	190	—	100
Via Banque	166	163	− 1,80	100
Worms & Cie	242	238	− 1,65	12
Zodiac	701	710	+ 1,28	10
Elf Gabon	755	779	+ 3,17	17

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + −	Nominal (1)
ABN Amro Holding	221,40	220,60	− 0,36	5
Adidas AG #	271,50	273	+ 0,55	5
American Express	214,90	211,60	− 1,53	[illegible]
Anglo American	289	289,60	+ 0,20	[illegible]
Amgold	404	—	—	1
Arjo Wiggins App.	13,40	13,05	− 2,61	[illegible]
A.T.T. #	327	329,10	+ 0,64	1
Banco Santander #	234,50	233,10	− 0,59	750
Barrick Gold #	129,80	131,20	+ 1,07	[illegible]
B.A.S.F. #	1091	1103	+ 1,09	50
Bayer #	1298	1311	+ 1	50
Blenheim Group	17,95	18	+ 0,27	[illegible]
Buffelsfontein	17,65	18	+ 1,98	1
Chase Manhattan #	302,10	303	+ 0,29	12
Cordiant PLC	6,80	6,75	− 0,73	[illegible]
Daimler Benz #	2459	2498	+ 1,58	50
De Beers	139	140	+ 0,71	[illegible]
Deutsche Bank #	234	235,50	+ 0,64	5
Dresdner Bank #	134,50	134,50	—	5
Driefontein	53,80	54	+ 0,37	[illegible]
Du Pont Nemours #	331,70	333	+ 0,39	[illegible]
Eastman Kodak #	344	343,90	− 0,02	2
East Rand	2,70	2,75	+ 1,85	1
Echo Bay Mines #	49,90	51	+ 2,20	[illegible]
Electrolux #	210,40	—	—	25
Ericsson #	116,50	118,50	+ 1,71	2
Exxon Corp. #	381,60	385,60	+ 1,04	[illegible]
Ford Motor #	142,50	142	− 0,35	[illegible]
Freegold	40,20	40,35	+ 0,37	[illegible]
Gencor Limited	17,45	17,15	− 1,71	[illegible]
General Elect. #	333,60	335,20	+ 0,47	[illegible]
General Motors #	243	241,50	− 0,61	1
Gle Belgique #	357	369	+ 3,36	[illegible]
Grd Metropolitan	33,60	33,40	− 0,59	[illegible]
Guinness Plc #	35,50	34,80	− 1,97	[illegible]
Hanson Plc	15,30	14,85	− 2,94	[illegible]
Harmony Gold	44,85	44	− 1,89	[illegible]
Hitachi #	50,15	50,55	+ 0,79	50
Hoechst #	1290	1304	+ 1,08	50
I.B.M #	485,60	483,20	− 0,49	1
I.C.I #	57,35	57,25	− 0,17	1
I.T.T. #	604	612	+ 1,32	1
Ito Yokado #	272	275	+ 1,10	50
Matsushita #	73	74,90	+ 2,60	50
Mc Donald's # ■	216,10	222,50	+ 2,96	—
Merck and Co #	305	308,50	+ 1,14	—
Minnesota Mg #	322,90	325,10	+ 0,68	—
Mitsubishi Corp.#	60,55	60	− 0,90	50
Mobil Corporat.#	516	520	+ 0,77	2
Morgan J.P. #	391,50	—	—	2
Nestle SA Nom. #	5310	5370	+ 1,12	10
Nipp. MeatPacker #	69,10	70,10	+ 1,44	50
Norsk Hydro #	201,50	202,90	+ 0,69	20
Petrofina #	1480	1493	+ 0,87	—
Philip Morris #	443	438	− 1,12	1
Philips N.V #	197,80	195	− 1,41	10
Placer Dome Inc #	122,20	122,60	+ 0,32	—
Procter Gamble #	430	429,70	− 0,06	—
Quilmes	220,10	220,10	—	—
Randfontein	32,40	31,25	− 3,54	—
Rhone Poul.Rorer #	242	238	− 1,65	—
Royal Dutch #	640	645	+ 0,78	5
R T Z #	71,40	71,75	+ 0,49	—
Sega Enterprises	263	264,90	+ 0,72	50
Saint-Helena	26,80	26,80	—	1
Schlumberger #	317	318,90	+ 0,59	—
SGS Thomson Micro.	188	188,20	+ 0,10	13
Shell Transport #	60,60	62,20	+ 2,64	—
Siemens #	2612	2627	+ 0,57	50
Sony Corp. #	266,30	267,80	+ 0,56	50
Sumitomo Bank #	96	97,10	+ 1,14	50
T.D.K #	256	259,90	+ 1,52	50
Telefonica #	67,35	68,75	+ 2,07	500
Toshiba #	36	36,95	+ 2,63	50
Unilever #	658	666	+ 1,21	4
United Technol. #	455,10	467,20	+ 2,65	5
Vaal Reefs	313	316	+ 0,95	—
Volkswagen A.G #	1614	1633	+ 1,17	50
Volvo (act.B) #	105	—	—	5
Western Deep.	157,20	157,50	+ 0,19	2
Yamanouchi #	105,40	108	+ 2,46	50
Zambia Copper	1,80	1,82	+ 1,11	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

VENDREDI 1er DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	111,40	0,787
CEPME 8,5% 88-97CA	103,50	3,669
CEPME 9% 89-99 CA#	108,76	2,680
CEPME 9% 92-06 TSR	110,01	4,882 d
CFD 9,7% 90-03 CB	115,27	8,079
CFD 8,6% 92-05 CB	110,11	7,045 ↓
CFF 10% 88-98 CA#	108,15	1,230
CFF 9% 88-97 CA#	104,55	1,574
CFF 10,25%90-01 CB#	113,63	7,449
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,49	4,669
CLF 9%88-93/98 CA#	105,77	7,595 ↓
CNA 9% 4/92-07	112,90	5,311
CRH 8,6% 92/94-03	108,15	3,760
CRH 8,5% 10/87-88#	106,80	6,410
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,17	6,927
EDF 8,6% 92-04 #	109,93	5,663 o
Em.Etat10,26%86-96	100,90	7,541
Emp.Etat 6%7/93-97	100,26	2,344
Finansder 9%91-06#	113,35	0,246 ↑
Finansd.8,6%92-02#	109,95	7,375 ↓
Floral9,75% 90-99#	—	3,596 ↑
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,48	8,323 o
OAT 8,5% 87-97CA#	103,88	3,809
OAT 9,90%85-97 CA#	107,73	9,710
OAT 88-98 TME CA	101,40	5,951
OAT 9/85-98 TRA	100,50	1,207
OAT 9,50%88-98 CA#	108,47	4,257
OAT TMB 87/99 CA	99,60	5,790
OAT 8,125% 89-99 #	106,50	4,329
OAT 8,50%90/00 CA#	108,67	5,876 ↑
OAT 85/00 TRA CA	104,30	1,720
OAT 10%5/85-00 CA#	114,43	5,273 o
OAT 89-01 TME CA	101,10	5,951
OAT 8,5% 87-02 CA#	110,37	0,255 ↓
OAT 8,50% 89-19 #	110,27	0,975 ↓
OAT.8,50%92-23 CA#	110,35	5,225 ↓
SNCF 8,8% 87-94CA	105,80	7,402 d
Lyon.Eaux 6,5%90CV	910	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	198	198
Bains C.Monaco	620	612
B.N.P.Intercont.	303	305
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie)	6,45	6,45
Cambodge	797	797
Carbone Lorraine	462	460
CBC	83	75
Centenaire Blanzy	290,10	300,20
Ceragen Holding ◆	25	25
Champex (Ny) ◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP	315	330
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2390	2390
Cpt Lyon Alem	400,50	400,50
Concorde-Ass Risq	655	660
Gpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind. ◆	30	30
Darblay	350	350
Didot Bottin	600	599
Eaux Bassin Vichy ◆	3500	3500
Ecia	570	552
Ent.Mag. Paris ◆	2638	2638
Eridania Beghin CI ◆	757	757
Fidei	67,10	70
Finalens ◆	368,90	368,90
F.I.P.P. ◆	87	87
Fonciere (Cie)	466	455
Fonciere Euris	150	150
Foncina #	405,80	404,90
France I.A.R.D.	905	945
France S.A.	640	650
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	323,80	314
Genefim	119	115,90
Gevelot ◆	1345	1345
G.T.I (Transport)	318	318
Immobail	160	145
Immobanque	625	625
Im.Marseillaise	4865	4920
Invest.(Ste Cie.)	1400	1360
Lille Bonnieres	1950	1990
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre	138	133
Lucia ◆	65	65
Machines Bull ◆	22	22
Monoprix	161	155,10
Metal Deploye ◆	382	382
Mors #	15,05	14,50
Navigation (Nle)	60,80	63
Paluel-Marmont ◆	288	288
Pap.Clairefont(Ny) ◆	850	850
Parfinance	191	190
Paris Orleans	227	229,10
Piper Heidsieck ◆	1300	1300
Porcher ◆	200	200
Promodes (CI) ◆	900	900
PSB Industries Ly ◆	384,90	384,90
Rochefortaise Com.	150	144,50
Rosario ◆	192,50	192,50
Rougier #	525	510
S.A.F.I.C Alcan	251	255
Saga	157	162
Salins du Midi	427	424
Savoisienne (M) ◆	122	122
Silic	675	675
S.I.P.H. ◆	158,10	158,10
Sofal ◆	145	145
Soffo ◆	354	354
Softam act.a reg. ◆	62,75	62,75
Sofragi ◆	3460	3460
Soudure Autogene ◆	982	982
Sovabail ◆	395	395
Taittinger	1795	1795
Tour Eiffel ◆	262	262
Elyo	198	200
Vicat ◆	460	460
Virax	120	120

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	128	128
Commerzbank AG	1120	1150
Fiat Ord	16,45	16,05
Gevaert	275,30	275,30
Gold Fields South	130	132
Kubota Corp	30,50	31,60
Montedison act.ep.	4,54	[illegible]
Olympus Optical	46,20	45
Ottomane(cie Fin.)	183,50	183,50
Robeco	349,50	351,60
Rodamco N.V.	136	136
Rolinco 1	367,60	370,50
Solvay S.A.	2433	2433
Wagons Lit	1474	1474

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

VENDREDI 1er DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	61,45	61,45
AFE #	370	370
Aigle #	206,50	205
Albert S.A (Ns) ◆	145	145
Altran Techno. #	699	700
Montaignes P.Gest. ◆	480	480
Axime ◆	364,50	364,50
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li) ◆	540	540
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)#	199,20	199,20
Bque Vernes	640	610
Beneteau #	345	346,10
B I M P	67	67
Boiron (Ly) #	462	482
Boisset (Ly)#	224,90	224,90
But S.A. ●	228	234
Cardif SA 1	550	538
CDA-Cie des Alpes	147	145
C.E.E #	271,50	268
CEGEP #	158,80	158,80
Cermex # (Ly)	283,90	280
CFPI #	267	266
Change Bourse (M)	225	228
Christ.Dalloz #	1076	1076
Cipe France Ly #	274,90	271
CNIM CA#	157,10	157
Codetour	277	274,90
Comp.Euro.Tele-CET	245	244,50
Conflandey S.A	275	275
C.A. de la Brie	339,90	339,80
C.A.Gironde (B)	445	442,90
C.A.Haute Normand	350	349
C.A.Ille & Vilaine	340	340
C.A. Paris IDF	720	710
C.A.de l'Isere Ly#	370	370
C.A.Loire Atl.Ns #	332	318
C.A.Loire/H.Loire#	208	212
C.A.Morbihan (Ns)	336,70	334,90
C.A.du Nord (Li)	428	426,50
C.A. Oise CCI ◆	236,50	236,50
C.A.Pas de Calais	415	415
C.A. Somme CCI	238	238
C.A.Toulouse (B)	366	365
CFJPE(exGAN part# ◆	115,50	115,50
Chaine et Trame #	146,90	140,10
C.A. Midi CCI#(Ly)	242	236
Creeks	55	55
Delta Prot.# Ly ◆	305	308
Devanlay	416	400
Deveaux(Ly)#	386	385,50
Devernois (Ly)	452	453
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	64,05
Ecco Trav.Tempo Ly	316,90	310,50
Emin-Leydier# (Ly)	429,90	434,40
Europ.Extinc.(Ly)#	226	230
Europ Propulsion	326	321
Expand s.a	270	269,50
Factorem	520	520
Faiveley #	289	290
Finabail	74	72,50
Finacor	108	109
Fininfo	450	450
Fructivie 1	505	500
Gautier France 2#	295	298,90
Gel 2000 2	86	87
GFI Industries #	381	389,90
Girodet # (Ly)	62,95	62,45
GLM S.A. ◆	230	230
Grandoptic.Photo #	502	501
Gpe Guillin # Ly	161,90	166
Kindy #	195	195
Guerbet 2	327	320
Hermes internat.1#	875	895
Hurel Dubois	331	347
ICBT Groupe # 2	176	176
I.C.C. 2	155	155
Idianova	63	66,15
Immob.Hotel. 2 #	82	78
Installux (Ly)	470	463,90
Int. Computer #	125	120
Invest.Paris 1 ◆	134,10	134,10
IPBM ◆	71,30	71,30
M6-Metropole TV	422	424
Manitou 2#	491	495
Manutan	557	557
Marie Brizard 2	1065	1065
Maxi-Livres/Profr.	370	370
Mecadyne	152	152
Mecelec (Ly)	74,80	75
MGI Coutier 2	199	192
Michel Thierry# 2	675	680
Monneret Jouet #	50	47,50
Naf-Naf 1#	52,25	50
Norbert Dentres.#	573	560
N.S.C Schlum.2 Ny	790	791
OGF Omn Gest.Fin.1	950	950
Onet #	693	700
Paol Predault #	183	177
P.C.W. 2 ◆	19	19
Petit Boy #	114,90	112
Pier Import	79,90	83,85
Pochet 2	832	830
Poujoulat Ets (Ns)	218,90	208,10
Radiall 2#	510	502
Rallye(Cathiard)Ly	139	137
Reydel Indust.Li ◆	1112	1112
Robertet #	990	990
Rouleau-Guichard	445	445
Securidev 2 #	80	72
Sediver 2 #	170	169,40
Seribo 2	201	200
Siparex (Ly) #	87,80	87,90
Smoby (Ly) 2 ◆	600	600
Sofco (Ly)	120	120
Sofibus ◆	409	409
Sogepag 2 #	121	119
Sogeparc (Fin) 1	648	650
Sopra 2	259,50	258
Steph.Kelian # ◆	96,90	96,90
Sylea	383	366
Teisseire-France	203,50	203,10
TF1-1	493	492
Thermador Hold(Ly)	393,50	382
Trouvay Cauvin 2#	55	56,50
Unilog 2	345	380
Union Fin.France 1	418	399
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,80
Viel et Cie #	107	102
Vilmorin et Cie#2	368,60	366
Virbac	650	640

HORS-COTE

Une sélection **Cours relevés à 12 h 30**

VENDREDI 1er DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	161	161
Nobel ◆	137	137
Mumm ◆	843	843
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

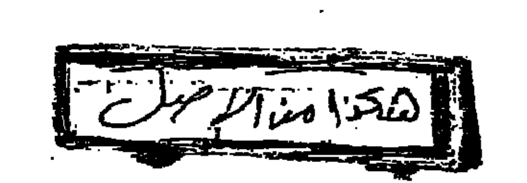
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

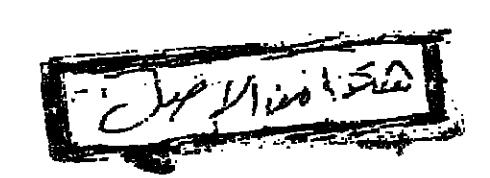
SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 30 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36190,86	36190,86
Actimonétaire D	30802,73	30802,73
Agipi Ambition (Axa) ◆	113,10	107,71
Amplia ○	113507,66	113507,66
Amplitude Monde D	710,69	693,36
Antigone Trésorerie	836049	836049
Arbitr. Court Terme	9238,69	9238,69
Arbitr. Première	8524,29	8439,89
Arbitr. Sécurité	16895,19	16811,13
Asie 2000 ◆	612,86	595,01
Associa Première	37304,81	37304,81
Associc	1155,27	1155,27
Atout Amérique	118,73	115,83
Atout Asie	93,66	91,38
Atout Futur C	520,16	507,47
Atout Futur D	505,83	493,49
Aurecic	1405,40	1364,47
Avenir Alizes	1917,89	1880,28
Axa Valeurs PER ◆	141,60	137,48
Cadence 1	1058,41	1047,93
Cadence 2	1054,33	1033,66
Cadence 3	1051,71	1041,30
Capimonétaire	7854,64	7846,79
Capioblig	8151,93	8071,22
Capitacic	1671,35	1646,65
Cicamonde	1189,75	1155,10
Coexis	1718,38	1686,34
Compravalor	2235,62	2232,27
Convertl CIC	325,19	320,38
Crédit Mutuel Capital	1633,99	1601,95
Crédit Mutuel MID AF	102,89	100,14
Créd.Mut.Ep.Cour.T	834,97	834,97
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	90,68	88,25
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	87,80	85,45
Créd.Mut.Ep.J	21956,71	21956,71
Créd.Mut.Ep.long.T	215,16	209,40
Créd.Mut.Ep.Monde	1109,46	1079,77
Créd.Mut.Ep.Quatre	1111,86	1082,10
Dieze	1679,23	1647,92
Ecocic	1211,92	1176,62
Ecupar ◆	126,45	122,77
Ecur. Actions futur	191,03	185,47
Ecur. Distrimonétaire	10617,54	10617,54
Ecur. Expansion	77927,60	77617,13
Ecur. Géovaleurs	2723,17	2643,85
Ecur. Investissement	159,85	155,19
Elanciel D	117,04	114,19
Elicash ○	900320,81	900320,81
Emergence Poste D	96,23	93,88
Eparcic	4633,22	4633,22
Eparcourt-Sicav	198,89	198,39
Epargne-Unie	1486,74	1450,48
Eurco Solidarité	1278,84	1266,18
Eurocic Leaders	1362,32	1322,64
Eurodyn	1522,36	1485,23
Fonsicav	18612,71	18575,56
France Obligations	476,44	471,72
Francic	474,67	467,66
Francic Pierre	111,35	108,11
Francic-Régions	1431,30	1389,61
Géobilys C	594,13	594,13
Géobilys D	579,33	579,33
Gestilion	19317,16	19317,16
HLM Monétaire	17850,08	17850,08
Indicia ◆	1098,20	1071,22
Intensys D	110,12	109,85
Interoblig	6098,93	6038,54
Intersélection Fce	527,71	517,36
Japacic	177,11	171,95
Jeunepargne	366,57	361,15
Latitude C/D	141,86	141,65
Lion 20000	16409,76	16409,76
Lion Association	11471,47	11471,47
Lion Institution	40592,58	40491,35
Lionplus	1320,16	1294,27
Lion Trésor	2302,02	2279,23
Livret Bourse Inv.	582,13	565,17
Livret Portefeuil.	807,84	784,31
Méditerranée ◆	236,91	230,01
Mensuel CIC	10094,12	9993,18
Moneden	87501,69	87501,69
Moné-Dis ○	10613,06	10613,06
Mone.J. ○	11358,59	11358,59
Monévalor	52597,32	52597,32
Mutualité dépôts	17651,67	17616,44
Natio Court Terme	13437	13437
Natio Court Terme2	365024	365024
Natio Epargne	22015,95	21797,92
Natio Ep. Capital	14674,33	14529,04
Natio Ep. Croissance	2095,60	2054,51
Natio Ep. Obligations	214,57	210,36
Natio Epargne Retraite	124,90	122,45
Natio Epargne Trésor	10178,88	10158,56
Natio Epargne Valeur	507,18	497,24
Natio France Index	1002,92	983,25
Natio Immobilier	1179,50	1156,37
Natio Inter	1803,40	1768,04
Natio Monétaire	5248,65	5243,41
Natio Opportunités	138,73	136,01
Natio Patrimoine	1441,77	1413,50
Natio Perspectives	1135,97	1113,70
Natio Placements	74964,43	74964,43
Natio Revenus	1056	1045,54
Natio Sécurité	11364,83	11364,83
Natio Valeurs	911,82	893,94
Nord Sud Develop.	2055,62	2051,52
Oblicic-Mondial	3210,68	3163,29
Oblicic-Régions	1106,82	1090,46
Oblifutur	3707,91	3638,27
Oblig. ttes caté. ◆	223,75	220,44
Oblilion	1756,95	1739,55
Oblisécurité Sicav	5517,91	5517,91
Oblitys D	559,05	550,79
Oraction	1506,29	1469,55
Patrimoine Retraite	288,70	283,04
Pervalor	595,22	583,55
Plénitude D	143,08	139,59
Poste Gestion C	42265,23	42265,23
Première Oblig. C	12593,31	12593,31
Première Oblig. D	10955,50	10950,02
Proficius	957,02	939,18
Rentacic	162,86	160,45
Revenus Trimestr.	5246,33	5194,39
Revenu-Vert	1169,78	1142,97
St-Honoré Pacifique ◆	721,82	689,09
St-Honoré Réal. ◆	9509,31	9471,42
Sécuricic	2182,03	2182,03
Sécuritaux	1754,40	1754,40
Sensivalor	34217,56	34217,56
SEVEA ◆	104,45	101,90
S.G. France opport. C	1370,76	1343,88
S.G. France opport. D	1338,98	1312,23
S.G. Monde opport. C	983,11	963,83
S.G. Monde opport. D	983,11	963,83
Sicav Associations	2320,20	2320,20
Sicav 5.000	490,90	481,27
S.I. Est ◆	1150,42	1116,91
Silvafrance	774,28	759,10
Silvam	437,38	428,80
Silvarente	223,88	219,49
Silvinter	534,01	523,54
Sogenfrance C	1299,20	1273,73
Sogenfrance D	1214,43	1190,62
Sogépargne	301,67	298,68
Sogevar	1152,40	1129,80
Soginter	1644,99	1612,74
Solstice D	2320,79	2315
State Street Act. Eur ◆	12072,76	11728,30
State Street Act. France ◆	10715,88	10454,52
State Street Act. Japon ◆	1241,16	1210,89
State Street Act. Monde ◆	962	938,54
State Street Activ.Asie ◆	1359,86	1319,42
State Street Alloc.Franc. ◆	1030,38	1020,18
State Street Amér.Latine ◆	604,32	589,60
State Street Emer. Mts ◆	1356,53	1318,21
State Street États-Unis ◆	1414,54	1380,04
State Street OAT Plus ◆	14066,26	13926,99
State Str. Oblig. Monde ◆	1045,17	1034,82
State Street Spinnaker2 ◆	1143,62	1115,73
State Street Trésorerie ◆	13170,82	13170,82
Stratégie Actions	880,99	847,11
Stratégie Rendement	1703,93	1658,30
Synthesis	14896,40	14604,31
Thésora C	869,89	869,89
Thésora D	826,83	814,64
Trésor Plus	1701,62	1684,77
Trésor Trimestriel	1019,78	1009,68
Trésoricic	167841,27	167841,27
Trésorys	252349,68	252349,68
Trilion	5220,18	[illegible]
Uni-Associations ○	124,92	[illegible]
Uni-Foncier	1199,17	1169,92
Unifrance	587,60	[illegible]
Uni-Garantie C	1598,29	1568,20
Uni-Garantie D	1387,38	1367,51
Uni Régions	1364,85	1331,56
Univar ○	294,16	294,16
Univers Actions	1655,11	1610,74
Univers Obligations	2134,22	2094,83
Valorg ◆	2474,21	2423,65
Valreal	33826,25	33088,35
Winterthur St-Honoré ◆	255,94	244,38

SYMBOLES
○ cours du jour; ◆ cours précédent.





AUJOURD'HUI

SCIENCES

RADIOACTIVITÉ Les experts en radiobiologie et radiopathologie, réunis récemment à Genève à l'initiative de l'OMS, ne cachent pas leur perplexité face aux affections développées par les « Tchernobyliens ». ● LES MODÈLES épidémiologiques développés à partir de l'observations des rescapés d'Hiroshima et Nagasaki ou des victimes d'irradiations industrielles ou médicales ne conviennent pas à la réalité observée en Ukraine, Russie et Biélorussie. ● LES « LIQUIDATEURS », qui ont participé à la lutte contre l'incendie de la centrale en 1986 et au « nettoyage » de ses environs, font l'objet d'études épidémiologiques menées par les Russes. ● LES VICTIMES D'AUTRES ACCIDENTS de contamination survenus dans les années 50 en Russie vont « enrichir » ces panels. Les médecins espèrent obtenir des données nouvelles pour mieux soigner ces pathologies.

Les maladies des victimes de Tchernobyl surprennent les spécialistes

Les Russes ont engagé, avec l'aide d'experts français, une étude sur les populations contaminées par l'explosion du réacteur nº 4
Les pathologies observées chez les personnes qui ont participé au « nettoyage » du site les intriguent particulièrement

GENÈVE
de notre envoyé spécial

Depuis cinquante ans qu'ils étudient les effets de la radioactivité sur les rescapés d'Hiroshima et de Nagasaki, les riverains des sites d'essais américains du Pacifique et les rares victimes d'irradiations accidentelles « civiles », les experts en radiobiologie croyaient bien connaître les mécanismes par lesquels protons et neutrons sapent les cellules de notre corps. Mais les maux dont souffrent les habitants des territoires contaminés par l'explosion, le 26 avril 1986, du réacteur numéro 4 de la centrale de Tchernobyl ébranlent leurs certitudes.

Les travaux d'un colloque réuni récemment à Genève par l'OMS sur le sujet ont encore renforcé leur trouble. *« Nous allons de surprise en surprise*, déclarait l'un des participants. *Existerait-il une pathologie originale des rayonnements ionisants que nous n'aurions pas découverte ? »*

Les premiers résultats des études épidémiologiques menées dans les trois pays touchés par la catastrophe (Ukraine, Russie et Biélorussie) correspondent assez peu aux prévisions des spécialistes. C'est ainsi, par exemple, que les Tchernobyliens auraient dû commencer par développer des leucémies. *« Le nombre des malades aurait dû augmenter régulièrement jusqu'en 1991 avant de diminuer peu à peu. Or, il ne semble pas avoir varié de manière significative depuis l'accident »*, affirme Elisabeth Carlis, du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC).

En revanche, le taux des cancers de la thyroïde s'est littéralement envolé chez les enfants : 565 cas répertoriés fin 1994 selon le dernier rapport de l'OMS, soit huit fois plus que le taux normal. Pourtant, les enfants de Tchernobyl n'ont pas subi l'irradiation directe, cause des cancers thyroïdiens d'Hiroshima. Chez eux, l'agent déclenchant a été l'iode 131 dégagé par l'explosion. *« Une substance qui jusqu'à présent n'avait jamais eu cet effet sur l'homme »*, s'étonne le docteur Patrick Gourmelon, chef du département protection de l'homme et dosimétrie à l'Institut de protection et de sûreté nucléaire français (IPSN).

Les médecins sont également perplexes face aux maladies bizarres développées par les « liquidateurs ». Ces quelque 600 000 hommes qui participèrent à la lutte contre l'incendie de la centrale et au « nettoyage » des environs immédiats dans les mois qui suivirent l'accident ont tous été sérieusement irradiés et contaminés. Ils présentent des pathologies qui ne ressemblent ni aux effets des irradiations aiguës ni à ceux des faibles doses, explique le docteur Patrick Gourmelon.

VIEILLISSEMENT PRÉMATURÉ

Depuis un an, une « cohorte » de 14 000 d'entre eux est suivie par le Centre de médecine environnementale de Saint-Pétersbourg (ARCEM), en coopération avec l'IPSN (*Le Monde* du 2 novembre 1994). Les liquidateurs de ce groupe n'ont, pour l'instant, pas développé de leucémie ou autre cancer. En revanche, ils tombent malades trois fois plus souvent que les personnes non irradiées, explique Alexeï Nikiforov, directeur de l'ARCEM. Leurs affections – problèmes digestifs, cardiaques, hormonaux ou sexuels, troubles du sommeil ou de la mémoire – ressemblent un peu aux effets d'un vieillissement prématuré de l'organisme.

Quarante pour cent des membres de cet échantillon souffrent de troubles importants du transit gastro-intestinal. Ce syndrome présente beaucoup de similitudes avec celui que présentent parfois les irradiés thérapeutiques de l'abdomen. Il pourrait donc être provoqué par les rayonnements.

L'origine des troubles cardiovasculaires, qui arrivent au deuxième rang des problèmes de santé des liquidateurs est plus difficile à cerner. Radioactivité ? Conséquence du stress ? On sait que l'un des facteurs favorisant ces affections réside dans la modification des lipoprotéines du sang par les radicaux libres, ce qui facilite leur dépôt dans les artères, explique Denis Mathé, conseiller scientifique à l'IPSN. Or le premier effet des rayonnements est l'hydrolyse de l'eau qui libère des radicaux libres. Mais le diabète, le vieillissement des cellules, ou un simple stress psychologique peuvent tout aussi bien provoquer la formation de ces composés très agressifs. *« Il sera très difficile de faire la part des choses »*, estime Denis Mathé.

Pour tenter d'y voir plus clair, l'IPSN va s'intéresser aussi aux habitants de la zone nucléaire la plus polluée du monde, celle de Tchéliabinsk, dans le sud de l'Oural, où le complexe nucléaire militaro-industriel Mayak fabriquait le plutonium des armes soviétiques (*Le Monde* du 26 septembre 1990). Selon les chiffres russes, des déchets liquides représentant 1,2 milliard de curies y sont concentrés sur 50 kilomètres carrés seulement. Une bonne partie a été dispersée dans les cours d'eau et les lacs et deux accidents survenus en 1957 et 1967 y ont encore accru la dispersion des radionucléides.

L'IPSN vient de signer un accord avec le Centre de recherche en médecine radiologique de cette région qui, pendant quarante ans, a tenu scrupuleusement le registre médical des riverains de la rivière Tetcha, dans laquelle l'usine Mayak a longtemps déversé des effluents radioactifs. Près de 90 000 personnes figurent sur ce fichier resté secret jusqu'à présent. Bien plus irradiées et contaminées que la population de Tchernobyl, elles ont reçu, étalée sur deux ans, une dose comparable à celle subie (en quelques secondes) par les rescapés d'Hiroshima. Près de 2 500 d'entre elles souffrent du « syndrome d'irradiation chronique », une maladie jamais observée ailleurs.

Jean-Paul Dufour

La pollution radioactive dans l'ex-URSS

Tchernobyl
Essais nucléaires aériens
Réacteurs de sous-marins
Mer de Sibérie Orientale
Mer de Barents
NLLE ZEMBLE
Mer de Kara
Mer de Laptev
Mer de Béring
Saint-Pétersbourg
BIÉLORUSSIE
Mer d'Okhotsk
RUSSIE
Moscou
MONTS OURAL
UKRAINE
SIBÉRIE
Explosions pour le génie civil
TCHELIABINSK
TOMSK
Novossibirsk
CAUCASE
KAZAKHSTAN
SEMIPALATINSK
JAPON
Mer Caspienne
MONGOLIE
CHINE
Mer du Japon
Complexe militaro-industriel
Essais nucléaires aériens
Complexe militaro-industriel

● Immersion de déchets radioactifs ▲ Accidents ou explosions

Source : IPSN

Médecin dans l'enfer nucléaire soviétique

« CELA a commencé dès l'ouverture du complexe militaire de Mayak. De septembre 1949 à l'été 1951, personne ne s'est soucié de la rivière Tetcha où étaient déversés tous les effluents radioactifs. Jusqu'au jour où des experts y ont mesuré la radioactivité. Les habitants du village le plus proche de la rive recevaient 50 millisieverts par heure. »

« C'est l'équivalent, toutes les heures, de la dose annuelle admissible en Occident pour les travailleurs du nucléaire, lance un expert stupéfait. *Qu'ont fait les autorités ? »* Le docteur Mira Kossenko, chef du département épidémiologique et clinique du Centre de recherche de l'Oural en médecine nucléaire, courbe un peu plus le dos, serre son sac contre sa robe verte.

« On a recommandé aux gens de creuser des puits et de ne plus boire l'eau de la rivière dont les rives ont été bordées de barbelés. Certains villages ont été déplacés sans que leurs habitants sachent pourquoi. Ils n'ont appris la vérité qu'en 1989. »

« J'étais très mal à l'aise, poursuit-elle en réponse à une question sur sa « conception de la déontologie médicale ». *Mais quand je suis entrée au centre, en 1966, j'ai dû signer un engagement de confidentialité. C'est que la localisation du site de Mayak était un secret militaire. Si les gens avaient entendu parler de radioactivité, ils auraient compris ce qu'on y faisait. C'était une question de sécurité nationale. Les Etats-Unis n'ont pas fait autrement avec leur site de Hanford et, aujourd'hui encore, la France refuse aux Verts le droit d'effectuer des prélèvements sur l'atoll de Mururoa. »* Silence de plomb. *« Je dois néanmoins vous dire que notre clinique était très bien construite, parfaitement équipée pour soigner tous ces gens. »*

Pendant près de trente ans, Mira Kossenko a tenu scrupuleusement, sur ordre des autorités, le registre médical des habitants de la région. Visiblement très émue, elle se félicitera devant ses collègues réunis à Genève par l'OMS que son travail de fourmi résignée serve aujourd'hui de base pour des études destinées à sauver la vie d'autres irradiés...

J.-P. D.

Le recouvrement du centre de stockage de déchets à la Hague est arrêté

LE PROBLÈME du stockage en surface des déchets moyennement et faiblement radioactifs aurait-il été prématurément enterré par l'Agence nationale des déchets radioactifs (Andra) ? Alors que celle-ci s'apprête à achever les travaux de recouvrement du centre de stockage de la Manche (CSM) à la Hague, où 525 000 m³ de déchets, entreposés entre 1969 et 1994, doivent être placés « sous surveillance » pour une durée de trois cent ans (*Le Monde* du 1er novembre), les écologistes viennent d'obtenir l'interruption de l'ensevelissement, pour expertise technique.

L'arrêt des travaux, ordonné jeudi 30 novembre par la cour d'appel de Caen, durera jusqu'au 31 janvier 1996, à cette date la cour devrait décider de la reprise, sur la base des conclusions d'un expert judiciaire. Cette décision est l'épisode le plus marquant d'une procédure judiciaire, engagée en janvier 1994 par Didier Anger, conseiller régional (Verts) de Basse-Normandie et le comité de réflexion, d'information et de lutte antinucléaire (Crilan). Ils avaient déposé une plainte contre X... avec constitution de partie civile à l'encontre du fonctionnement du CSM, plainte rédigée par Corinne Lepage, aujourd'hui ministre de l'environnement.

Devant la lenteur de l'instruction, les plaignants ont demandé, en mai, l'arrêt des travaux avant que ceux-ci, engagés en 1991, deviennent irréversibles. Ayant été déboutés en première instance, ils ont obtenu gain de cause. *« Il s'agit d'une mesure symbolique très forte,* estime Thibault de Montbrial, leur avocat. *Elle marque un tournant dans les rapports entre le nucléaire, la justice et la transparence. »*

Sans doute un rapport intitulé *« Le centre de stockage de la Manche : la surveillance impossible »*, rédigé par le Service mondial d'information sur l'énergie (WISE), a-t-il pesé dans l'arrêt de la cour. Entre autres griefs, ce rapport souligne la présence d'une centaine de kilos de plutonium dans le tumulus censé protéger les déchets des infiltrations. Ce produit représente une radiotoxicité élevée, que WISE, s'appuyant sur des études militaires américaines, estime à *« 12 cancers mortels par milligramme de plutonium inhalé »*. Or une grande partie du plutonium présent sur le site, le Pu 239, a une durée de vie de 24 000 ans, supérieure aux trois cents ans au terme desquels le CSM doit être « banalisé ».

« À cette époque, rien ne garantit que les « générations futures » ne s'exposeront pas à ce produit radioactif », souligne Didier Anger, commanditaire du rapport. L'Andra n'a fourni qu'un inventaire incomplet des déchets, qui ne permet pas de savoir si ces 100 kilos sont également répartis dans le million de tonnes entreposées au CSM – auquel cas le danger serait négligeable – ou s'ils se trouvent sous une forme suffisamment concentrée pour présenter un risque en cas d'intrusion sur le site. Autres inquiétudes des écologistes : les fuites de tritium, les risques de remontée de la nappe phréatique...

Face à ces questions, l'Andra avait préféré réserver ses réponses au commissaire chargé de l'enquête publique lancée à l'occasion du passage du centre de stockage en phase de surveillance, qui s'est achevée le 30 novembre. Elle « prend acte » de cette décision de justice.

Hervé Morin

La traque du patrimoine héréditaire humain s'accélère

TOUJOURS plus précis, toujours plus ancien, toujours plus proche de nos origines : les chercheurs n'en finissent plus de battre les records dans leur quête de l'ADN fossile, ce matériel génétique qu'ils exhument des fossiles de nos ancêtres.

Les résultats que vient de publier l'équipe française d'Eliane Béraud-Colomb (Inserm, Marseille), dans l'*American Journal of Human Genetics* du 1er décembre, révèlent qu'il est désormais possible d'extraire, d'amplifier et d'analyser des gènes humains conservés dans des os de 12 000 ans. Autrement dit de décrypter l'identité moléculaire des contemporains de l'homme de Cro-Magnon.

La traque du patrimoine héréditaire de nos ancêtres commença en 1985, lorsqu'un jeune chercheur suédois de l'université d'Uppsala, Svante Pääbo, annonça avoir extrait de l'ADN (*acide désoxyribonucléique*, support de l'hérédité) d'une momie égyptienne vieille de 2 400 ans. Dans le même temps apparut la PCR (*polymerase chain reaction*), une technique qui permet de reproduire jusqu'à plusieurs millions de fois le moindre fragment d'ADN. Une technique grâce à laquelle Svante Pääbo – encore lui – parvenait en 1988 à *extraire de l'ADN du cerveau* d'un homme enseveli depuis 7 000 ans dans une tourbière de Little Salt Spring (Floride).

CRO-MAGNON DE TAFORALT

Un an plus tard, nouvelle surprise : on découvre que des fragments de gènes peuvent être isolés de simples fragments d'os, ou de dents. *« Le succès n'est pas lié à l'âge du spécimen. C'est le terrain du site archéologique qui détermine la bonne préservation de l'ADN fossile »*, précise Eliane Béraud-Colomb, qui privilégie les ossements issus de sols argileux et bénéficiant d'un climat sec. Son matériel de prédilection : de gros os bien compacts (fémur, humérus, tibia), qu'elle peut racler abondamment afin de les débarrasser de toute contamination. Après les avoir sciés, elle récupère la poudre d'os, sur laquelle elle se livre à ses analyses moléculaires.

AUTHENTIFIER L'ADN

Biochimiste de formation, cette paléontologue des temps modernes a ainsi étudié dix spécimens d'os humains. Le plus ancien, qui dormait depuis trente ans dans les locaux de l'Institut de paléontologie de Paris, est un Cromagnoïde de 12 000 ans d'âge en provenance de Taforalt (ouest du Maroc). Un choix qui ne doit rien au hasard, puisque cette région était alors le théâtre d'une période charnière de l'évolution humaine, située entre les chasseurs-cueilleurs du paléolithique et les pasteurs-agriculteurs du néolithique.

Sur le plan scientifique, cette étude présente deux intérêts majeurs. D'une part, elle confirme que l'analyse des gènes anciens n'est pas réservée aux seules mitochondries (centrales énergétiques de la cellule, ces petits éléments contiennent de l'ADN uniquement transmis par la mère), *mais qu'elle peut aussi* être appliquée au noyau cellulaire, infiniment plus riche en informations. Au sein de cet ADN nucléaire, l'équipe de Eliane Béraud-Colomb est ainsi parvenue à séquencer le gène, très connu et hautement polymorphe, de la bêta-globine.

Plus important encore, cette étude témoigne que le doute majeur auquel sont confrontés les chercheurs d'ADN ancien, à savoir la contamination de leur matériel par des gènes contemporains, peut être levé moyennant une rigoureuse étude biochimique. Pour s'assurer que l'ADN recueilli était bien authentique, les chercheurs se sont attachés à un site hautement polymorphe de l'ADN mitochondrial, et ont réussi à démontrer que la séquence établie sur ce site était *« différente de toutes celles collectées aujourd'hui dans les bases de données »*.

Si ces travaux n'apprennent rien sur l'évolution de notre espèce, *« en raison de la faiblesse de l'échantillon »*, ils n'en suggèrent pas moins qu'une étude systématique des gènes des hommes préhistoriques est désormais possible.

Catherine Vincent

Le choix du nom du Grand Stade révèle les tensions entre l'Etat et les entreprises concessionnaires

Les pouvoirs publics cherchent à empêcher toute dérive financière

Le Grand Stade de Saint-Denis, actuellement en construction pour le Mondial de football 1998, doit être officiellement doté d'un nom, lundi 4 décembre. Les péripéties qui ont entouré ce choix, qui sera annoncé par le ministre des sports, Guy Drut, ont souligné les divergences d'intérêts entre les entreprises privées concessionnaires et l'Etat, qui veut éviter que le chantier lui coûte plus que les subventions prévues.

IL EST RARE que le choix du prénom d'un enfant à naître conduise au divorce, mais il peut arriver que ce passage obligé par l'état civil soit le révélateur des difficultés au sein d'une famille. C'est ce que vient de démontrer l'étonnante procédure choisie pour permettre au ministre de la jeunesse et des sports d'annoncer solennellement, lundi 4 décembre, le nom du futur Grand Stade de Saint-Denis.

Les péripéties entourant ce choix auront eu une utilité : mettre en lumière les rapports entre deux partenaires associés pour le meilleur et pour le pire. Décidé en conseil des ministres, le 8 novembre, le remplacement de François Kosciusko-Morizet à la tête de la délégation interministérielle à la Coupe du monde (Dicom) avait donné un premier signe des intentions du gouvernement. Le passage par l'inspection des finances de son successeur témoigne de la volonté des pouvoirs publics de ne pas laisser libre cours aux rumeurs sur d'éventuelles dérives financières du projet.

A peine installé dans les locaux de la Dicom, Noël de Saint-Pulgent résume d'ailleurs ainsi la mission qui lui a été confiée : *« Dans la situation financière actuelle du pays, il y a une obligation impérieuse de tenir les coûts de construction du Grand Stade. Il ne peut y avoir de dépassement des sommes inscrites à la charge de l'Etat dans le traité de concession. Mon rôle sera de contenir les revendications des entreprises sur des dépenses qu'ils n'avaient pas prévues. »*

Le nouveau délégué interministériel admet cependant que la prise en charge par l'Etat des travaux de dépollution du site du Cornillon, où ont été découvertes des traces d'hydrocarbures, devrait coûter aux contribuables *« quelques dizaines de millions »* de plus que le 1,194 milliard de francs prévu.

L'intransigeance de l'Etat agace les responsables de Bouygues, SGE et Dumez, les trois entreprises privées regroupées au sein du Consortium Grand Stade, qui construit puis gérera l'enceinte pendant trente ans. Celles-ci ont rencontré des difficultés pour obtenir l'accord des banques sur les 800 millions de francs de crédits nécessaires pour boucler leur part de financement, fixée à 1,405 milliard de francs. *« Un banquier a beaucoup plus confiance aujourd'hui dans la signature d'une ville que dans celle d'un Etat »*, constate avec amertume Pierre Parisot, le président du Consortium.

ANNULATION SOUHAITÉE

En demandant aux autorités françaises de s'expliquer sur l'attribution du contrat de concession (*Le Monde* du 28 octobre), la Commission européenne a même suscité un surprenant espoir au Consortium. *« L'annulation de ce texte serait la meilleure chose qui puisse nous arriver,* avoue Pierre Parisot. *Nous pourrions alors être dédommagés pour les travaux engagés et poursuivre la construction en en renégociant les conditions financières. »*

Plusieurs mois après la signature du contrat, le 29 avril, les entreprises privées estiment en effet que l'Etat a changé les règles au cours de la procédure d'attribution de la concession. *« La construction du Grand Stade devait faire l'objet d'un financement entièrement public en l'absence d'un grand club de football résidant à Saint-Denis,* dit Pierre Parisot. *L'Etat a finalement imposé une formule sans club résidant, mais avec seulement 47 % de subventions publiques. Et les 50 millions de francs de subventions qui nous sont promis pour couvrir le déficit d'exploitation, lié à l'impossibilité d'organiser des matches du championnat de France de football, ne couvriront pas nos pertes. »*

TOITURE ELLIPTIQUE

Les conditions climatiques ont permis au chantier du nord de Paris de prendre quelques jours d'avance. Ils seront bien utiles pour tenir des délais extrêmement tendus. Mais la gigantesque toiture elliptique de l'ouvrage pose des problèmes à ses concepteurs. Il ne s'agit pas moins que de soulever à plusieurs dizaines de mètres du sol des éléments de 2 000 mètres carrés et de 500 tonnes chacun. Ce grand voile d'acier, de béton et de verre de 6 hectares sera ensuite fixé aux 18 mâts de 45 mètres de haut. Cette ellipse offrira une couverture aux 80 000 places, et au parvis qui entoure le stade. Il ne pouvait être question de faire des économies sur ce qui devrait être le véritable symbole architectural de l'ouvrage.

Dans un accomodement avec la règle de la priorité aux entreprises nationales, qu'ils savent pouvoir s'entendre reprocher, les concessionnaires viennent d'accorder ce marché, l'un des plus importants du chantier, à une entreprise allemande, la moins-disante de l'appel d'offres. Cette économie n'est pas du goût de tous. Patrick Braouezec, le maire (PC) de Saint-Denis, s'étonne depuis quelque temps de la modestie des retombées du chantier sur l'économie locale, malgré la commande des ascenseurs à une entreprise de Saint-Denis.

Mais l'élu de la Seine-Saint-Denis estime que *« chacun doit rester raisonnable »* dans le dossier du Grand Stade. *« Il y a des pays où la population se mobilise pour des événements bien moins importants qu'une Coupe du monde de football,* regrette Patrick Braouezec. *Tout le monde doit faire en sorte que le Grand Stade soit une réussite. »*

Le maire de Saint-Denis se dit ainsi prêt à favoriser l'émergence d'un grand club de football dans la Seine-Saint-Denis. *« Nous avons un public pour les matches de football. Il faut construire une équipe de première division puisque le Paris-Saint-Germain ne veut pas quitter le Parc des Princes. D'autant plus que les déclarations de ses dirigeants ne nous incitent pas à vouloir les accueillir un jour. »*

La proposition de Patrick Braouezec rencontre l'accord des dirigeants du Consortium. *« C'est un véritable problème de n'avoir qu'un club de football de dimension nationale en Ile-de-France,* regrette Pierre Parisot. *Cela remonte sans doute au temps de l'administration préfectorale de la région. »*

Le rachat de l'ensemble de l'équipement par l'Etat à la suite de difficultés d'exploitation, dont la possibilité figure explicitement dans le traité de concession, est toutefois aujourd'hui écarté par les entreprises privées. *« Après les échecs d'Orlyval et les difficultés d'Eurotunnel,* estime Pierre Parisot, *il serait grave de mettre un terme à une nouvelle expérience de concession. »*

Christophe de Chenay

Entre « Elyseum » et « Jules-Rimet »

C'EST UNE LOURDE TÂCHE qui attend Guy Drut. Le ministre de la jeunesse et des sports doit en effet choisir le nom définitif du Grand Stade parmi les propositions qu'un jury présidé par Bernard Pivot va lui soumettre, dimanche 3 décembre. A défaut d'une idée de dernière minute, il est probable que le choix du gouvernement ne devrait satisfaire personne.

Les entreprises privées qui ont obtenu la concession de la construction, avant d'exploiter l'équipement pendant trente ans, ont fait connaître leur préférence. Ce Consortium, après avoir fait appel aux services d'une société spécialisée dans la recherche d'appellations pour produits alimentaires, a retenu « Elyseum ». Ce néologisme, censé être facilement prononçable au Japon comme au Groenland, est inspiré d'un « Elysium », vainqueur sur le fil de « Paradome » et d'« Elliptos ». Le mot évoquerait les Champs-Elysées, autant que la fleur de lys des rois de France enterrés dans la basilique Saint-Denis. « Elyseum » cherche également à se créer une notoriété à l'image de celles de la Géode, de la Grande Arche et de la Pyramide du Louvre. *« Pourquoi alors ne pas l'appeler l'« Ellipse » ? »*, suggèrent les architectes qui ont dessiné le stade et son toit en forme de soucoupe volante. Le Consortium semble bien décidé à refuser tout nom de personnage sportif ou littéraire. Soucieux de rentabilité financière, il estime cette personnalisation peu compatible avec la commercialisation de produits dérivés. Et ils ont été bien aidés dans cette démonstration par Michel Platini. Arrivé largement en tête de la consultation lancée par le ministère de la jeunesse et des sports et Radio-France – devant Jules Rimet, le fondateur français de la Coupe du monde –, le coprésident du Comité français d'organisation de la Coupe du monde a su trouver les mots qu'il fallait pour décliner cet honneur un peu lourd (*Le Monde* du 29 novembre).

RENDRE À PARIS...

Dans une aussi périlleuse affaire, il resterait donc au ministre à se rabattre sur des noms de lieux. Mais, là encore, il va lui être bien difficile de donner satisfaction aux deux élus qui vont permettre la réalisation de l'ouvrage aux portes de la capitale. En mettant gratuitement à la disposition de l'Etat, en 1993, le site du Cornillon, Jacques Chirac, alors maire de Paris, avait rappelé qu'il avait été à l'origine de la candidature de la France à l'organisation de la Coupe du monde de football. Guy Drut pourrait ainsi être tenté de rendre à Paris, et au président de la République, ce qui lui appartient.

Mais le maire de Saint-Denis, qui faisait partie du jury présidé par Bernard Pivot, s'est déclaré prêt à mettre son veto à un nom associé à celui de la capitale, réclamant au contraire que soit mentionnée sa commune. A l'étranger, les noms d'enceintes sportives correspondent souvent à ceux des quartiers qui les hébergent. A Milan, par exemple, peu de supporteurs appelent le stade de football Giuseppe-Meazza autrement que « San Siro ». A New York, l'appellation « Flushing Meadows » a effacé l'identité du Louis-Armstrong Stadium, où se déroulent les tournois de tennis. Quel que soit le nom annoncé lundi 4 décembre, les Français continueront probablement de parler du « Grand Stade de Saint-Denis ».

C. de C.

Annette Sergent-Palluy est saturée de cross

L'ancienne double championne du monde ne convoite pas le titre européen, nouveau venu dans le calendrier des courses de fond

ANNETTE SERGENT-PALLUY participera, samedi 2 décembre, au deuxième championnat d'Europe de cross-country sans autre véritable ambition que de défendre, sur le parcours boueux et accidenté d'Alnwick, la médaille d'argent remportée par l'équipe de France féminine l'an passé.

Qualifiée d'office sur ses bons résultats au Mondial, disputé au même endroit en mars, l'ancienne double championne du monde de la spécialité (1987 et 1989) n'a guère le choix. Son enthousiasme pour le fond est intact, mais l'épreuve qui l'attend au Royaume-Uni lui paraît déraisonnable, incompatible avec ses aspirations. *« Refuser cette sélection me poserait trop de problèmes,* soupire-t-elle, *mais, honnêtement, je n'ai pas assez travaillé pour prétendre à quoi que ce soit sur le plan individuel. »*

Créé l'année dernière, et organisé – déjà à Alnwick – à la mi-décembre, ce championnat d'Europe arrive mal à propos dans une saison qui ne s'achèvera que fin mars, en Afrique du Sud, avec le championnat du monde.

CONSOLER LES EUROPÉENS

La création de l'épreuve européenne est largement controversée : est-ce un subterfuge pour consoler les Européens (plus particulièrement les hommes) avec quelques médailles dans un sport archi-dominé par les coureurs africains ? Est-ce un argument supplémentaire pour attirer les sponsors en période d'austérité ?

« Même s'il s'agit de promouvoir l'athlétisme, déclare Annette Sergent-Palluy, *il faut rester réaliste. Les championnats d'Europe et du monde ont lieu en alternance dans les autres disciplines. Pourquoi le cross ne s'alignerait-il pas ? Il faut cesser de presser les athlètes comme des citrons. »*

La jeune femme, haute comme une poupée et forte de quinze titres nationaux en demi-fond, aime les défis, mais le programme qui se profile l'affole un peu : *« Comment être en forme pour deux épreuves à quatre mois d'intervalle, alors que je dois également réaliser en avril les minima sur 5 000 ou 10 000 mètres pour les JO d'Atlanta. Je risque d'être obligée de renoncer au Mondial de cross. »*

Les yeux cernés trahissent l'intensité des lourdes séances d'entraînement de la sociétaire de l'ASU Bron, sur le stade coincé entre les champs et l'autoroute dans la banlieue lyonnaise. Pascal Palluy, président du club et époux attentif, vérifie l'état du balisage du cross organisé par la commune dont sa femme est « employée municipale ». *« Je lui dois beaucoup »*, concède doucement Annette. Le couple d'ex-étudiants en psychologie a toujours formé une équipe soudée : *« La course est une passion que nous vivons à deux. Je m'entraîne deux fois par jour, et, quand il fait nuit ou qu'il pleut, Pascal court parfois avec moi. Cela nous aide tous deux à mieux comprendre la vie que nous menons. Il a souvent fait office de masseur ou même de coach lorsque je m'entraînais seule en 1991 et en 1992. Il s'est totalement investi ; peu d'hommes auraient accepté de vivre ainsi dans l'ombre, surtout pour une discipline si peu prestigieuse. »*

STRESS DES GRANDS ÉVÉNEMENTS

Samedi, Pascal sera au bord du parcours avec Gérard Pézerat, un vieil ami athlète qui a pris Annette sous sa houlette il y a deux ans. Tous deux forment l'univers quotidien de la championne et représentent un précieux soutien. *« Pour évaluer le stress des grands événements, l'entourage et l'environnement comptent beaucoup,* avoue Annette. *Je regrette que l'aspect psychologique de la préparation reste un sujet tabou pour la Fédération française d'athlétisme. Dès qu'on l'aborde, on est soupçonné de faiblesse, alors qu'il s'agit simplement de gérer au mieux la réunion d'athlètes qui ne se fréquentent jamais en dehors des compétitions. C'est pour cela que certains finissent par s'isoler, par créer une petite cellule de fonctionnement individuel. Mais cela demande des moyens et un certain niveau, ou encore une capacité à ne pas se laisser affecter par les critiques. »*

Après l'heure de gloire, Annette Sergent-Palluy a connu un long passage à vide, après le Mondial de cross d'Aix-les-Bains en 1990. *« J'étais tenante du titre,* se souvient-elle, *et je voulais tellement confirmer en France que je suis arrivée totalement à bout sur le plan physique et nerveux ; puis j'ai été blessée. Mais je ne voulais pas arrêter sur un échec et vivre avec de mauvais souvenirs, après avoir tant consacré à mon sport. »* En « fondeuse » qui se respecte, Annette serre donc les dents et puise du courage dans les paroles des deux hommes qui croient en elle.

« J'ai compris très jeune qu'il vaut mieux n'attendre aucun soutien extérieur, dit-elle. *Mais, passé trente ans, c'est plus dur. On vous répète chaque jour que le déclin de vos performances est naturel, que vous avez eu une belle carrière, qu'il est temps de songer à avoir un enfant. C'est pire que le froid ou la boue, il faut vraiment tenir mentalement. Au moins en hommage à M. Martinet, le prof de gym qui m'a donné le goût de courir quand j'étais gamine, et qui est décédé il y a quelques semaines. C'est pour lui que, samedi, je serai là. »*

Patricia Jolly

■ **Le record du monde de saut à la perche** a été battu (pour la dixième fois en six mois), jeudi 30 novembre. L'Australienne Emma George, avec un saut à 4,25 m, à Melbourne, a amélioré de 2 centimètres l'ancien record de la Chinoise Sun Caiyun. Le saut à la perche féminin est une discipline officielle de l'athlétisme depuis moins de deux ans. – *(AFP)*

André Herrero n'est plus manager du Quinze de France

ANDRÉ HERRERO, le manager démissionnaire de l'équipe de France de rugby, a vu ses responsabilités se réduire à la seule présidence du comité de sélection, à l'issue de la réunion de travail de l'équipe de France, tenue jeudi 30 novembre à Blagnac, et dirigée par Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby (FFR). Le nom du futur manager sera dévoilé lors de la réunion du bureau fédéral, le 8 décembre à Brive. *« Je suis déçu car nous ne sommes pas allés au bout de mes idées »,* a reconnu André Herrero. Le Toulonnais avait remis sa démission avant le premier test-match France-Nouvelle-Zélande à Toulouse (*Le Monde* du 11 novembre) mais il avait laissé entendre depuis qu'il pouvait revenir sur sa décision sous certaines conditions, dont l'arrivée dans l'encadrement du XV de France de Pierre Villepreux (ancien entraîneur du Stade toulousain). Cette demande a fait l'objet d'un veto de Bernard Lapasset.

RÉSULTATS

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE DES CLUBS
Poules demi-finales
4e tour aller

POULE A

Istanbul Ulker (Tur.) - Antibes (Fra.)	94-71
Trévise (Ita.) - B. Leverkusen (All.)	90-87
Olympiakos (Grè.) - Malaga (Esp.)	82-59
CSKA Moscou (Rus.) - I. Salonique (Grè.)	82-66

Classement : 1. Olympiakos, CSKA Moscou, 7 pts ; 3. Trévise, Malaga, Istanbul Ulker, Antibes, 6 ; 7. B. Leverkusen, I. Salonique, 5.

POULE B

M. Tel-Aviv (Isr.) - FC Barcelone (Esp.)	94-85
B. Lisbonne (Por.) - B. Bologne (Ita.)	83-85
Real Madrid (Esp.) - Cibona Zagreb (Cro.)	81-78
Pau-Orthez (Fra.) - Panathinaikos (Grè.)	79-87

Classement : 1. Panathinaikos, Tel-Aviv, 7 pts ; 3. Real Madrid, Bologne, Pau-Orthez, Cibona Zagreb, FC Barcelone, 6 ; 8. B. Lisbonne, 4.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
20e journée, match avancé

Gueugnon-Auxerre	0-0

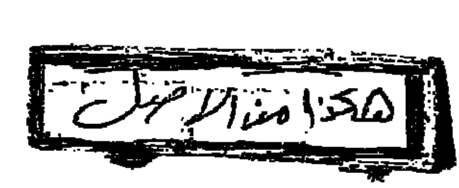
HANDBALL

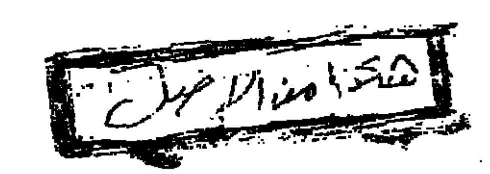
EURO 96 Qualifications

GROUPE 3

Belgique-Yougoslavie	17-27
Biélorussie-France	31-28

Classement : 1. Yougoslavie, 8 pts ; 2. Biélorussie, France, Belgique, 4.
L'équipe de France jouera sa qualification pour le championnat d'Europe face à la Biélorussie, dimanche 3 décembre, à Besançon.





JEUX, GRILLES ET PROBLÈMES

MOTS CROISÉS

Problème n° 892

HORIZONTALEMENT

I. Voyageurs au très long cours. – II. Chasseur ou porte le chasseur. Après un passé glorieux, va-t-on lui chicaner son avenir ? – III. Elles peuvent surprendre. Devrait préparer une *meilleure utilisation* des ressources du pays. – IV. Chants. Casse-coques. – V. Pronom. Pour réprimander. Un des quatre temps. – VI. Mènent à des choix arbitraires ou néfastes. Article d'ailleurs. – VII. Toujours centrifuges. Si c'est le 1, c'est dans le poste. On l'a toujours à l'œil. – VIII. C'était ainsi jadis. Avoisine Anvers. – IX. Magot. Intervalle. – X. Ne se détaille pas. On l'ouvre et on le ferme au commandement. – XI. Illuminent.

VERTICALEMENT

1. Très présent depuis un demi-siècle, surtout en Italie. – 2. Donne la bonne mesure. – 3. Fleuve. Charmants. – 4. On présente ainsi les aulx. Au Mali. – 5. Japonaise. Possessif inversé. Permit de nous lier à distance. – 6. Ses enfants sont peu recommandables. Voyelles. – 7. Adverbe. Donne un petit air de fête. – 8. Toujours prêt à s'enflammer. Monnaie. – 9. Un départ pour la culture. Vieille cité. – 10. Repas complet *primitif. Parole primitive.* – 11. On n'en a pas voulu. Se danse doublé. – 12. Amorcèrent une chaîne à ne pas interrompre.

SOLUTION DU N° 891

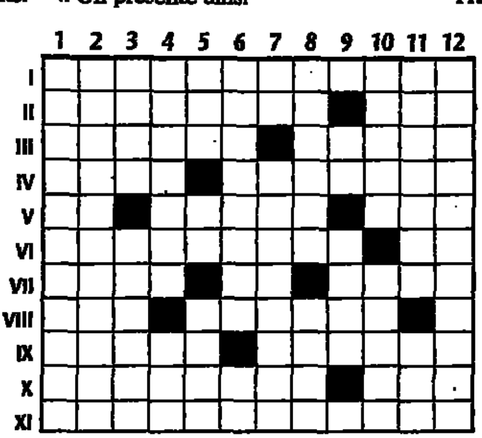
Horizontalement

I. Feu d'artifice. – II. Opticien. Fox. – III. Ur. Sialis. Up. – IV. Roitelet. Air. – V. Mûrir. Sienne. – VI. Ivan. Acacias. – VII. Le. Girolle. – VIII. Itou. Apeurai. – IX. Etrenna. UV. – X. Réera. Gueule. – XI. Essartements.

Verticalement

1. Fourmilière. – 2. Eprouvettes. – 3. Ut. IRA. Ores. – 4. Distinguera. – 5. Acier. Nar. – 6. *Rial.* Aran. – 7. Télescopage. – 8. Initiale. Um. – 9. Eclusée. – 10. If. Anier. Un. – 11. Couina. Ault. – 12. Expressives.

François Dorlet



ANACROISÉS (R)

Problème n° 893

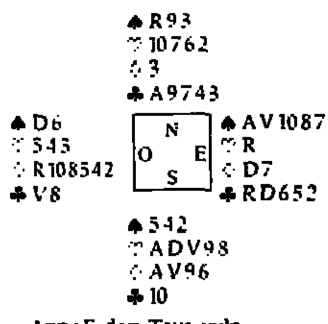
Les Anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'*Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. BEEHIRR. – 2. ACEEEGLN. – 3. EELMOSUU (+1). – 4. ACEINRTV (+1). – 5. EINOQSTU (+3). – 6. CEMNOSU (+1). – 7. EHIMST. – 8. AAEEGLLN. – 9. CEENPTU. – 10. ACEEILRR. – 11. AACILNRS. – 12. AACCST. – 13. AGILNOOS. – 14. ABINSSS. – 15. EFGINORS (+1). – 16. ACEESS (+2). – 17. EEFIRSS (+2). – 18. EEGHINOS. – 19. DEEEIMNZ (+1). – 20. EEILNOS (+3). – 21. EEELSSU. – 22. AADEHLT.

VERTICALEMENT

23. DEEEHLOS. – 24. ABEEFF. – 25. CEEEIMNN. – 26. AAMRSS. – 27. ALORRST. – 28. CEIINPSS. – 29. AACELSSS (+1). – 30. EIILLLOS. – 31. AAEEGINR (+2). – 32. EEEGINRR (+1). – 33. AAERSSS (+1). – 34. AEEGIMS. – 35. ACEHIL (+2). – 36. AEGLNNO (+1). – 37. CMOOPST. – 38. EEGNRRU (+1). – 39. AAHIILNN. – 40. ACCFIL. – 41. AELNRTU. – 42. AACINORS (+1). – 43. AEEILMNR (+1). – 44. EIIOSSST.



SOLUTION DU N° 892

1. LILIALE. – 2. EXCISEUR. – 3. ANONNAT. – 4. MIELLURE (MEILLEUR). – 5. CRIANT (CINTRA CIRANT CRAINT RANCIT RINÇAT). – 6. NENIES (INNEES SIENNE). – 7. ETONNES. – 8. RINÇANT. – 9. INTESTAT (ATTEINTS ATTISENT TINTATES). – 10. SAIGNAT (STAGNAI GANSAIT GANTAIS SANTIAG). – 11. PRESSION. – 12. AUTEURE. – 13. PORION. – 14. CONDENSE (DECONNES DENONCES). – 15. ODIEUSE (IODEUSE). – 16. RESITUEE (ETIREUSE). – 17. SCANNAI (CANNAIS). – 18. DIONEE (DENOIE). – 19. ESCHER (CHERES RECHES SECHER). – 20. *GUELTE.* – 21. LANCERS. – 22. EPICER (CREPIE). – 23. INERTIE. – 24. ROOTERS, engin de T.P. (TOREROS). – 25. LOTION. – 26. SIENNES (INSENSE). – 27. ANCIENS (CANINES). – 28. ANONNANT. – 29. SPECTRE (RESPECT SCEPTRE). – 30. LATTENT. – 31. STENTORS. – 32. SAUNIERE (EURASIEN). – 33. EMANANT (AMENANT). – 34. XIMENIAS. – 35. ANOPSIE, privation de la vie. – 36. TRIPANT, excitant (Québec). – 37. SLEEPING (PEELINGS EPINGLES). – 38. NAURUANE. – 39. AVIAIRES (AVISERAI). – 40. RENITENT (*INTENTER*). – 41. *EGERIES* (*EGRISEE ERIGEES*).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

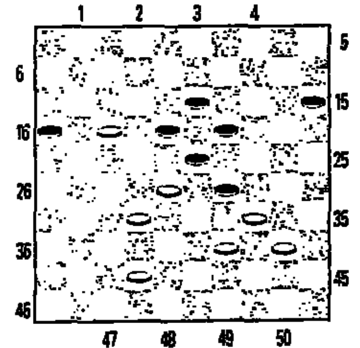
DAMES

Problème n° 519

LE COIN DU DÉBUTANT (suite de thèmes classiques)

LA « RUPTURE PAR FLÉCHISSEMENT » : quand les Blancs brisent, par la raison, un mariage de chaînons.

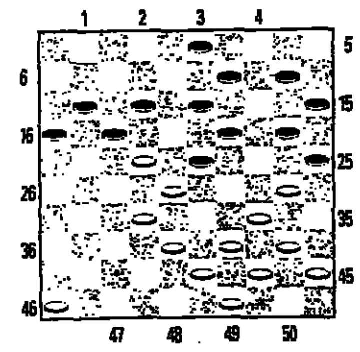
1er exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution : 17-11 (16 × 7) [le chaînon est complété pour damer à 1] ; 32-27 [« rupture par fléchissement » du chaînon noir 29, 23, 18] (23 × 21) ; 34 × 1, dame, +.

2e exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

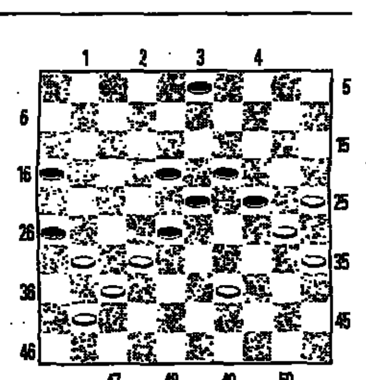
Les Blancs assortissent la « rupture par fléchissement » d'une variante très simple *senza dubbio.*

Solution : 30-24 ouvrant une variante très simple (20 × 29, *a*) [le chaînon est constitué] ; 32-27 [la « rupture par fléchissement »] (23 × 21) ; 34 × 5, dame, +.

a) (19 × 30) 28 × 8 (17 × 37) 8 × 6, passage à dame, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

KANGOUROU À VARIANTE, qui, de par son aspect stratégique et son prolongement tactique, ne sera jamais *fuori di moda.* Réalisé en 1963 en Australie par Bierman, avec les Blancs.



Les Blancs jouèrent et gagnèrent comme suit : 41-36 ! [la première évolution du talent, qui tente une faute très naturelle] (3-9) [et tout se précipite par un subtil mariage « stratégie-tactique » : *il diavolo*] 25-20 !! (24 × 15) 30-24 ! (19 × 30) 35 × 24 (9-13 *a*) 32-27 !, les initiés décèleront le mat très original.

a) (9-14) 24-19 (18-22) 19 × 10, puis 32-27 !!, le gain surprise...

SOLUTION DU PROBLÈME N° 518
N. RISO (1959)

Blancs : dames à 13 et 24, pion à 28.

Noirs : pions à 31, 36, 37.

13-18 !! [supplice pour les initiés] (37-41, *a*) 24-47 ! (41-46, *b*) 18-23 (31-37) 23-5 ! (46-41, forcé) 28-23 ! (41-46, forcé) 47-38 ! [splendide coup intermédiaire] (36-41, *c*) 38-47 ! (37-42) 47 × 15, etc, +.

a) (37-42) 24 × 47 (31-37) (18-27 !! [autre merveilleuse trouvaille] (37-41) 27-32 !!, etc., splendide mat.

b) (31-37) 18-23, les Noirs sont mat.

c) (46-41) 38-32 puis 5 × 46, +.

PROBLÈME N° 519
N. GUILLETON (Biarritz) (1995)

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution dans la prochaine chronique.

Jean Chaze

ÉCHECS

Etude n° 1665

TOURNOI OPEN (Berlin, 1995)
Blancs : Lochte.
Noirs : Schöngart.
Défense scandinave.

Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. é4	d5 (a)	14. 0-0-0	b5 (k)
2. éxd5	Cf6 (b)	15. d5!! (l)	Df5 (m)
3. d4	Dxd5 (ç)	16. dxç6	bxç6
4. Cç3	Da5	17. Cb5!! (n)	çxb5 (o)
5. Fç4 (d)	ç6 (é)	18. Dxb5+	Cd7
6. Fd2	Cb-d7 (f)	19. Txd7! (p)	Dxd7
7. Cf3	Dç7	20. Fa4!! (q)	Ff5
8. Dé2	Cb6	21. Db7! (r)	Td8 (s)
9. Fb3	Ff5 (g)	22. Fxd7+	Fxd7
10. Cé5! (h)	Fg6 (i)	23. Fç7	Tç8
11. h4!	Cf-d7	24. Td1	é6 (t)
12. Pf4! (j)	Cxé5	25. Txd7! (u)	Rxd7
13. Fxé5	Dd7	26. Fa5+	abandon

NOTES

a) La « défense scandinave » n'est pas bien vue des théoriciens, mais sa valeur pratique demeure probablement supérieure à sa réputation, comme en témoigne le choix récent de V. Anand dans la quatorzième partie de son match contre Kasparov à New York.

b) 2..., Dxd5 ; 3. Cç3 n'est ici qu'une simple interversion de coups.

ç) Ou 3..., Cxd5 ; 4. ç4, Cb6 ; 5. Cf3, Fg4 ; 6. ç5, Cb6-d7! (et non 6..., Cd5? ; 7. Db3, b6? ; 8. Cé5, abandon [Timman-Bakkali, Nice, 1974] ni 6..., Fxf3? ; 7. Dxf3, Cd5 ; 8. Db3, b6 ; 9. Fg5, Dd7 ; 10. Cç3, é6 ; 11. Cxd5, Dxd5 ; 12. Dxd5, éxd5 ; 13. ç6!, comme dans la partie Suétine-Shamkovitch, 1964) ; 7. h3, Fh5 ; 8. Db3, Cç6 ; 9. d5, Fxf3 ; 10. Dxf3, Cd4 ; 11. Dé4, é5! ; 12. dxé6, Cxé6 ; 13. ç6, Cf6 avec un jeu peu clair (Klovan-Gutman, 1972).

d) Une autre variante principale consiste en 5. Cf3, ç6 ; 6. Fç4, Fg4 ou Ff5.

é) A considérer attentivement, est la suite 5..., Fg4 ; 6. f3, Ff5 ; 7. Cé2, Cç6! ; 8. Fé3, é5 ; 9. dxé5, Dxé5 ; 10. Ff2, Td8 ; 11. Dç1, Cd4 ; 12. 0-0, Cxç2 ; 13. Cg3, Fç5 ; 14. Dg5, Cxa1 ; 15. Cxf5, Fxf2+ ; 16. Txf2, Rd7, et les Noirs sont mieux (Turner-Alexeiv, Groningen, 1992).

f) 6..., Ff5 est jouable : 7. Cd5, Dd8 ; 8. Cxf6+, gxf6 (après 8..., éxf6 ; 9. ç3, Fd6 ; 10. Dé2, les Blancs ont un léger avantage) ; 9. ç3 ou 9. Ff4.

g) La manœuvre Cb-d7-Dç7-Cb6 était trop lente. Maintenant, le clouage 9..., Fg4 serait réfuté par 10. Fxf7+, Rxf7 ; 11. Cé5+ et 12. Cxg4. Les Noirs se sont fourvoyés dans l'ouverture.

h) Avec gain de temps sur le pion f7.

i) Forcé. Après 10..., é6 ; 11. g4, Fg6 ; 12. h4, la position des Noirs s'écroule : 12..., h6 (ou h5) ; 13. Cxg6, fxg6 ; 14. Dxé6+.

j) Gagnant encore un temps sur le développement, cette suite qui menace 13. Cxg6 est supérieure à 12. h5, Cxé5 ; 13. dxé5, Ff5.

k) Et non 14..., 0-0-0? ; 15. d5! et les Blancs gagnent dans toutes les variantes. Par exemple, 15..., çxd5 ; 16. Cxd5, Cxd5 ; 17. Txd5, Dç6 ; 18. Txd8+, Rxd8 ; 19. Td1+, Rç8 ; 20. Dd2! D'autre part, si 14..., é6? ; 17. h5, Ff5 ; 18. g4.

l) L'ouverture du centre donne aux Blancs une attaque irrésistible.

m) Si 15..., çxd5 ; 16. Cxd5, Cxd5 ; 17. Txd5, Dç6 ; 18. Td4!

n) Toutes les forces des Blancs sont en jeu et peuvent donner l'assaut décisif. Une première menace de mat en ç7 surgit.

o) L'acceptation du sacrifice de C est forcée.

p) Deuxième sacrifice d'une T.

q) Très jolie pointe ! Si 20..., Dxb5+ ; 21. Fxb5+, Rd8 ; 22. Td1+, Rç8 ; 23. Fa6 mat, et si 20..., Td8 ; 21. Td1!

r) 21. Td1 gagnait aussi.

s) Ou 21..., Dxa4 ; 22. Dxa8+, Rd7 ; 23. Td1+, Fd3 ; 24. Txd3+, Ré6 ; 25. Dd5+, Rf5 ; 26. Tf3+, Rg6 (ou 26..., Rg4 ; 27. Tg3+, Rf5 ; 28. Tg5 mat) ; 27. Dxf7+, etc.

t) Enfin.

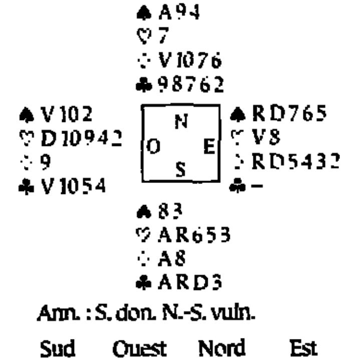
u) Ultime sacrifice de qualité.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1664
L. MITROFANOV (1976)

(Blancs : Rf5, Pé5. Noirs : Rç1, Fh4, Pç7. Nulle.)

Si 1. Ré4?, ç6! et les Noirs gagnent. Paradoxalement, les Blancs doivent bloquer leur pion. **1. Ré6!**, ce qui menace 2. Rd5. *1... ç5* (ou 1..., Rd2 ; 2. Rd5, Rd3 ; 3. Rç6, Fd8 ; 4. é6 nulle) ; *2. **Rd5, Fé7***, et la situation des Blancs semble sans espoir. Mais, grâce à un certain mouvement tournant... **3. Ré6, Ff8 ; 4. Rf7, Fb6 ; 5. Rg6, Ff4 ; 6. Rf5, Fg3 ; 7. Ré4!** (et non 7. é6?, Fh4!), **Fh4 ; 8. Rd5, Fé7 ; 9. Ré6!** et l'on recommence, **perpétuellement. Nulle.**

ÉTUDE N° 1665
T.B. GORGIEV (1958)



Blancs (4) : Rg3, Fç7, Cf3, Ph7.
Noirs (4) : Rf8, Fg7, Pé6, f5.

Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

BRIDGE

Problème n° 1661

OSCAR ESTONIEN

Le jeu de flanc est parfois très difficile, et la défense mortelle dans la donne suivante n'était vraiment pas facile. Cachez au début les mains d'Ouest et de Sud et mettez-vous à la place d'Est.

Ouest	Nord	Est
	♠ R 9 3 ♡ 10 7 6 2 ♢ 3 ♣ A 9 7 4 3	
♠ D 6 ♡ 5 4 3 ♢ R 10 8 5 4 2 ♣ V 8	O — N — E — S	♠ A V 10 8 7 ♡ R ♢ D 7 ♣ R D 6 5 2
	♠ 5 4 2 ♡ A D V 9 8 ♢ A V 9 6 ♣ 10	

Ann : E. don. Tous. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Kaldjarv	X...	Aava	Y...
–	–	1 ♠	2 ♡
passe	3 ♡	passe	4 ♡...

Ouest a entamé la Dame de Pique seconde pour le Roi et l'As de Pique d'Est qui a rejoué le Valet de Pique, puis le 10 de Pique sur lequel Ouest a défaussé le 8 de Trèfle. *Comment Aava, en Est, a-t-il ensuite joué* pour faire chuter QUATRE CŒURS ?

Réponse

Comment faire une quatrième levée alors que Sud a certainement l'As de Carreau ? En principe, il suffit que Ouest ait le Valet de Cœur second (ou même la Dame de Cœur sèche) *pour battre le contrat en continuant Pique.* En effet, si Sud a As Dame à Cœur, Ouest fera forcément le Valet de Cœur même si Sud coupe gros... Or Ouest n'avait pas d'honneur à Cœur et le déclarant n'a pas été surcoupé, mais il a cependant chuté car *Ouest a défaussé son dernier Trèfle.*

Essayez maintenant de faire dix levées : Ouest coupera l'As de Trèfle sauf si vous donnez trois coups d'atout, mais vous ne pourrez alors couper qu'un seul Carreau...

Cela mérite-t-il le prix de « la défense de l'année » sous prétexte qu'à toutes les autres tables on n'a pas joué quatre fois Pique et que le contrat a été réussi *en double coupe* (avec notamment trois coupes à Carreau du mort) ? Disons que ce retour à Pique dans coupe et défausse est seulement une défense logique puisqu'un Valet d'atout second peut suffire pour la chute.

LES ÉLIMINÉS DE PÉKIN

Au championnat du monde de Pékin, les Américains ont remporté le titre, mais deux grandes équipes *n'ont pas atteint les quarts de finale :* les Italiens (champions d'Europe) et les Brésiliens (champions d'Amérique du Sud). Elles n'ont pu être que cinquième et sixième de leur poule éliminatoire. Pourtant, un des membres de l'équipe brésilienne, Gabriel Chagas, est considéré depuis plus de vingt ans comme un artiste exceptionnel. Voici une manche à Trèfle réussie au cours d'un match contre le Paraguay.

Ouest	Nord	Est
	♠ A 9 4 ♡ 7 ♢ V 10 7 6 ♣ 9 8 7 6 2	
♠ V 10 2 ♡ D 10 9 4 2 ♢ 9 ♣ V 10 5 4	O — N — E — S	♠ R D 7 6 5 ♡ V 8 ♢ R D 5 4 3 2 ♣ –
	♠ 8 3 ♡ A R 6 5 3 ♢ A 8 ♣ A R D 3	

Ann. : S. don. N.-S. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♡	passe	1 ♠	2 ♡
2 ♠	contre	passe	passe
3 ♣	passe	4 ♣	passe
5 ♣	contre	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Valet de Pique, le déclarant a pris avec l'As du mort et a joué le 2 de Trèfle sur lequel Est a défaussé un Pique. *Comment Gabriel Chagas, en Sud, a-t-il gagné* CINQ TRÈFLES contre toute défense ?

Note sur les enchères

La réponse « romaine » de « 1 Pique » (couleur au-dessus) était artificielle et forcing pour un tour. Le cue-bid à « 2 Cœurs » indiquait un bicolore avec une longue à Pique et une couleur mineure, tandis que l'inversée à « 2 Piques » montrait une ouverture très forte...

LES NOUVEAUX LIVRES

L'Evaluation des mains, de Vernes et Charles. Editions Le Bridgeur, 75 F.

Enchères à la française, de Kerlero et Lebely. Grasset, 100 F.

Le Squeeze, de Rinderknech. Editions du Rocher, 120 F.

Art et magie, 70 donnes par Guy Dupont. Editions du Rocher, 110 F.

Ces ouvrages sont en vente à la Boutique du Bridgeur, 28, rue de Richelieu, 75001 Paris.

Philippe Brugnon

Des nuages et quelques pluies

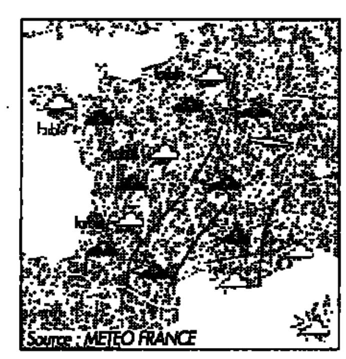
SAMEDI MATIN, le ciel sera couvert sur la Bretagne avec de faibles pluies. Des Pays de Loire au Cotentin, les nuages seront nombreux, avec quelques pluies en fin de matinée. Des Charentes à l'Aquitaine jusqu'à l'Ile-de-France et au Nord - Pas-de-Calais, le temps sera maussade avec quelques gouttes au nord de la Seine. De la région Midi-Pyrénées au Massif Central jusqu'à la Bourgogne, les nuages deviendront plus nombreux au fil des heures. Sur le Nord-Est jusqu'aux Ardennes, le ciel sera gris avec des brouillards, parfois givrants. Du Jura aux Alpes jusqu'au pourtour méditerranéen, le soleil sera au rendez vous.

L'après-midi, à l'ouest d'une ligne Toulouse-Reims, le ciel restera couvert avec quelques pluies faibles. Le vent de sud-ouest sera modéré sur les côtes de la Manche. Sur les régions situées à l'est de cette ligne, des Pyrénées au Massif Central jusqu'à la Bourgogne et au Nord-Est les nuages deviendront abondants. Des Alpes à la Corse, le ciel se voilera par l'ouest.

Les températures minimales iront de – 2 à 2 degrés à l'est, et 4 à 6 degrés à l'ouest. L'après-midi, le thermomètre marquera 6 à 8 degrés du Nord à l'Ile-de-France jusqu'au Massif Central, 10 à 14 degrés sur les régions ouest et sud-est, et seulement 2 à 4 degrés au Nord-Est.

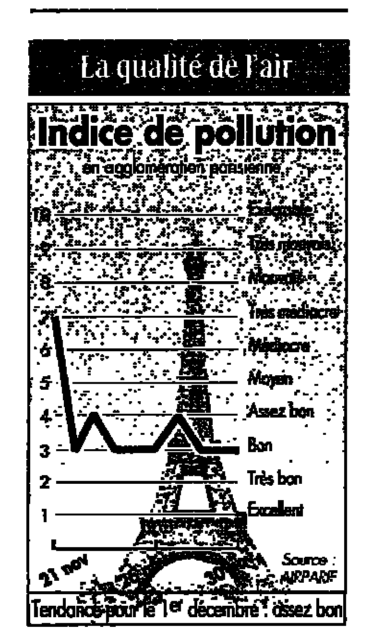
Dimanche matin, le ciel sera couvert sur l'ensemble du pays, avec quelques pluies du Nord au Massif Central jusqu'aux Pyrénées. Les brouillards seront nombreux sur les régions est. Sur le Sud-Est, le ciel sera voilé. L'après-midi, les pluies seront plus marquées sur la Bretagne, puis de la Vendée à la Normandie en fin de journée. Sur le Nord-Est et les Alpes, les nuages seront nombreux avec de rares éclaircies. Sur le pourtour méditerranéen et en Corse il fera beau. Les températures resteront douces pour la saison.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 2 décembre vers 12h00

La qualité de l'air

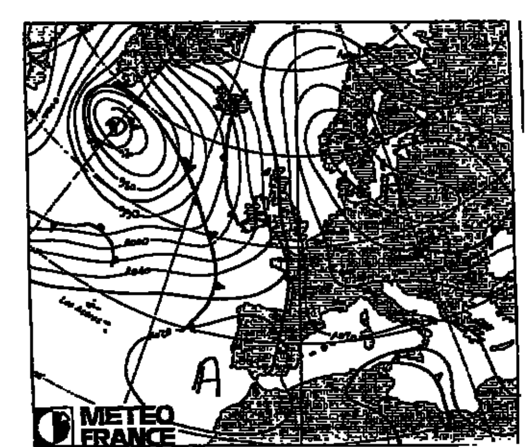




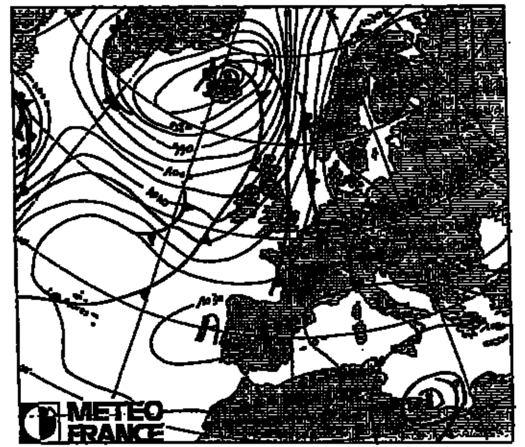


TEMPÉRATURES du 30 nov. 1995 maxima/minima

		GRENOBLE	8/–2	TOURS	10/3	CHICAGO	3/–4	LISBONNE	17/9	PRETORIA	22/8
		LILLE	7/0	ÉTRANGER		COPENHAGUE	4/–1	LONDRES	7/6	RABAT	19/10
		LIMOGES	14/3			DAKAR	29/24	LOS ANGELES	21/11	RIO DE JAN.	26/23
		LYON, BRON	7/1	ALGER	20/10	DJAKARTA	31/26	LUXEMBOURG	3/0	ROME	16/4
		MARSEILLE	17/3	AMSTERDAM	5/2	DUBAI	27/18	MADRID	11/5	SAN FRANC.	14/10
FRANCE		NANCY	4/–3	ATHÈNES	17/12	DUBLIN	10/8	MARRAKECH	18/7	SANTIAGO	21/10
		NANTES	13/6	BANGKOK	32/23	FRANCFORT	4/2	MEXICO	21/9	SÉVILLE	19/10
AJACCIO	18/4	NICE	15/6	BARCELONE	17/10	GENÈVE	6/0	MILAN	6/5	ST-PÉTERS.	–1/–1
BIARRITZ	18/8	PARIS	10/2	BELGRADE	7/4	HANOÏ	26/20	MONTRÉAL	–3/–17	STOCKHOLM	–2/–3
BORDEAUX	16/8	PAU	20/8	BERLIN	0/–4	HELSINKI	1/–6	MOSCOU	–7/–8	SYDNEY	26/18
BOURGES	11/1	PERPIGNAN	15/7	BOMBAY	31/19	HONGKONG	23/18	MUNICH	3/–1	TENERIFE	24/17
BREST	13/7	POINTE-À-PIT.	32/21	BRASILIA	–/–	ISTANBUL	10/8	NAIROBI	22/13	TOKYO	14/6
CAEN	9/5	RENNES	12/8	BRUXELLES	7/0	JÉRUSALEM	23/9	NEW DELHI	22/8	TUNIS	16/13
CHERBOURG	9/7	ST-DENIS-RÉUNION	29/22	BUCAREST	2/–1	KIEV	–3/–4	NEW YORK	3/–3	VARSOVIE	–2/–6
CLERMONT-F.	14/1	ST-ÉTIENNE	10/0	BUDAPEST	4/2	KINSHASA	32/23	PALMA DE MAJ.	20/8	VENISE	8/4
DIJON	6/–1	STRASBOURG	4/4	BUENOS-AIRES	30/17	LE CAIRE	23/11	PÉKIN	9/–2	VIENNE	2/0
FORT-DE-FR.	30/22	TOULOUSE	15/6	CARACAS	–/–	LIMA	22/17	PRAGUE	1/–3		



Situation le 1er décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 3 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Restrictions

MARCEL PAUL, le nouveau ministre de la production industrielle, a déclaré hier aux membres de la presse que la crise du charbon et de l'électricité avait atteint la phase aiguë, dramatique. La persistance exceptionnelle de la sécheresse a fait du problème de l'énergie un problème du charbon, puisque les centrales thermiques doivent brûler d'importantes quantités supplémentaires de combustible pour suppléer à l'insuffisance de production des barrages hydro-électriques.

Or, nous disposons de deux sources de charbon : nos mines et nos importations. De nos mines, il a été extrait à peu près trois millions et demi de tonnes en novembre. Des importations devaient s'y ajouter : en provenance des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Ruhr et de la Sarre.

Pour des raisons diverses – grèves, difficultés de transport –, les expéditions des Etats-Unis et de la Ruhr sont restées sensiblement inférieures aux prévisions. Ce déficit est venu agir dans le même sens que la sécheresse. Le programme d'attribution du charbon s'est trouvé bouleversé. Des allocations qui avaient été faites à de nombreuses usines en vue de la reprise font actuellement défaut à des centrales thermiques qui doivent tourner à plein et ne reçoivent pas les livraisons prévues.

Notre déficit quotidien d'énergie électrique est en effet de 10 millions de kilowatts-heure. Pour empêcher que ces 10 millions de kilowatts-heure soient consommés par le pays jusqu'à ce que la pluie vienne, ou qu'arrive le charbon étranger promis, il faut prendre des mesures : arrêts d'usines non strictement indispensables, restrictions dans le service du métro, coupures de longue durée pour les usages domestiques, réduction de l'éclairage urbain, etc. Sauf un miracle, un conseil des ministres très prochain formulera les nouvelles prescriptions.

(2-3 décembre 1945.)

PARIS EN VISITE

Dimanche 3 décembre

■ **SALONS DE L'HÔTEL DE LA PAIVA** (45 F + prix d'entrée), 10 heures, 25, avenue des Champs-Elysées (Didier Bouchard).

■ **DE SAINT-GERVAIS** au temple de Guimard (50 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobeau (Emilie de Langlade).

■ **LES INVALIDES** et le tombeau de l'empereur (50 F + prix d'entrée), 11 heures, billetterie côté place Vauban (Calliope).

■ **MARAIS** : le quartier Saint-Paul (50 F), 11 heures et 15 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville face à la poste (Claude Marti).

■ **L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT** (50 F), 14 h 30, devant le portail principal de l'église (Connaissance de Paris).

■ **FAUBOURG SAINT-JACQUES** : couvents et jardins (55 F), 14 h 30, sortie du RER Port-Royal (Europ explo).

■ **L'HÔTEL-DIEU** (50 F), 14 h 30, devant l'entrée côté parvis de Notre-Dame (Paris autrefois).

■ **L'ÎLE DE LA CITÉ** (45 F), 14 h 30, sortie du métro Cité (Paris capitale historique).

■ **MONTMARTRE** : le nord de la Butte (60 F), 14 h 30, sortie du métro Lamarck-Caulaincourt (Vincent de Langlade).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : symbolique et alchimie (50 F), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire) ; musée et quartier canonial (40 F + prix d'entrée), 15 heures, devant le portail central (Approche de l'art).

■ **L'ABBAYE DE PORT-ROYAL,** foyer du jansénisme (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Didier Bouchard).

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (60 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Isabelle Hauller).

■ **LA CONCIERGERIE** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE BERCY** (37 F), 15 heures, sortie du métro Bercy côté POPB (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SÉVERIN** (50 F), 15 heures, sortie du métro Maubert-Mutualité (Résurrection du passé).

■ **LES SALONS DE L'AMBASSADE DE POLOGNE** (carte d'identité, 55 F + prix d'entrée), 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Paris et son histoire).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** et sa crypte (50 F + prix d'entrée), 15 h 30, 12, rue Daru (Tourisme culturel).

Lundi 4 décembre

■ **MUSÉE GUIMET** : la Chine impériale (50 F + prix d'entrée), 10 h 30 (Pierre-Yves Jaslet) : exposition Chine, des chevaux et des hommes (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 et 15 h 30 (Musées nationaux) ; la céramique chinoise (55 F + prix d'entrée), 15 heures, 6, place d'Iéna (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture française, 11 h 30 ; *Renaud et Armide,* de Boucher, 12 h 30 ; la peinture flamande du XVIIe siècle, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **L'ANCIEN COUVENT DES CARMES** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 70, rue de Vaugirard (Institut culturel de Paris).

■ **L'ARSENAL** (60 F + prix d'entrée), 14 h 30, sortie du métro Sully-Morland (Isabelle Hauller).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 12, rue Daru (Elisabeth Romann).

■ **DU MUSÉE DE LA CONTREFAÇON** à la Faisanderie (50 F), 14 h 30, sortie du métro Rue-de-la-Pompe (Emilie de Langlade).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **LE PALAIS DE JUSTICE** et la Cour de cassation (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 4, boulevard du Palais (Pierre-Yves Jaslet).

■ **L'UNESCO** (37 F), 14 h 30, devant l'entrée côté place de Fontenoy (Monuments historiques).

■ **LE MUSÉE BACCARAT** et ses alentours (60 F), 15 heures, sortie du métro Poissonnière (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **SENTIER** : les passages et l'histoire du quartier (37 F), 15 heures, angle de la rue Réaumur et de la rue des Petits-Carreaux (Monuments historiques).

PHILATÉLIE

La cathédrale d'Evry

LA POSTE consacre à la cathédrale d'Evry un timbre à 2,80 F, qui sera mis en vente générale lundi 11 décembre.

D'un coût de 60 millions de francs, financée entièrement par des fonds privés, elle est la première cathédrale édifiée en France depuis la séparation de l'Église et de l'Etat, en 1905.

Elle est l'œuvre de l'architecte suisse Mario Botta, qui compte, entre autres, à son actif le Musée des Beaux-Arts de San Francisco, un immeuble à Tokyo, la Maison de la culture de Chambéry, etc. L'édifice se présente comme un cylindre biseauté de 35 mètres de haut, d'un diamètre de 38 mètres, et d'une capacité d'accueil de près de 1 400 personnes.

La structure en béton a reçu un parement de briques roses de Toulouse, l'ensemble étant coiffé d'une couronne d'arbres *« symbolisant la couronne d'épines »*.

Le timbre, au format vertical 26 × 36 mm, dessiné par Mario Botta, gravé par André Lavergne, est imprimé en offset et taille-douce en feuilles de quarante.

P. J.

★ **Vente anticipée à Evry (Essonne), les 9 et 10 décembre, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert à la cathédrale d'Evry, Centre d'art, place des Droits-de-l'Homme.**

■ **SOUVENIRS.** A l'occasion de son numéro 500, *Le Monde des philatélistes* a édité une carte postale souvenir, tirée à 1 000 exemplaires, dessinée par Plantu (10 F port compris). La carte est aussi disponible avec « premier jour » d'une empreinte de machine à affranchir commémorative en service à Ivry-sur-Seine en octobre, au prix de 25 F (*Le Monde des philatélistes,* Souvenir 500, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex).

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

A nos abonnés

L'AMÉLIORATION du service à nos abonnés passe par une modification très importante de notre système informatique. Du 28 novembre au 10 décembre, notre service relations clientèle restera à votre disposition mais toute modification de votre abonnement (suspension, changement d'adresse...) durant cette période ne pourra être enregistrée qu'à partir du 11 décembre. Nous comptons sur votre compréhension pour excuser cette gêne temporaire.

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **MANCHE.** Le trafic transmanche au port de Calais, paralysé par une grève des marins de la SNAT, a repris dans la soirée du 29 novembre. L'interruption de la liaison a profité à Eurotunnel, qui a battu des records de fréquentation le 28 novembre : deux cents navettes et trains ont emprunté le tunnel sous la Manche au lieu d'une centaine. – *(AFP, Reuter.)*

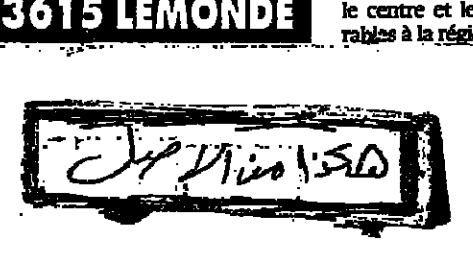
■ **ESPAGNE.** Environ 60 % des vols de la compagnie Iberia ont été supprimés, les 28 et 29 novembre, en raison de la grève des pilotes. Les annulations ont essentiellement touché les liaisons avec les capitales européennes et les liaisons intérieures inférieures à 500 kilomètres. – *(AFP.)*

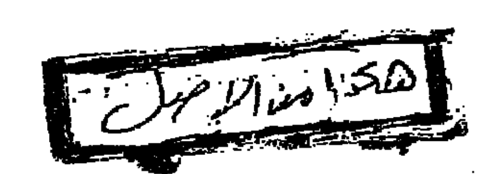
■ **ITALIE.** Les chemins de fer italiens devraient être affectés par des arrêts de travail les 5, 6 et 7 décembre. Les syndicats ont appelé à une grève de huit heures ces trois jours, respectivement dans le nord, le centre et le sud du pays. Favorables à la régionalisation des transports ferroviaires locaux qui doit entrer en application le 1er décembre, les cheminots s'inquiètent du retrait de l'Etat. En ce qui concerne leur retraite, ils demandent à être intégrés dans le régime général qui vient d'être réformé. – *(AFP.)*

SEMAINE DE LA BONTÉ

Cas n° 1036. Rendre un visage à un enfant. Mme C. qui élève seule ses quatre enfants est actuellement au chômage. Son fils aîné souffre d'une malformation de la mâchoire et il atteint l'âge où ce handicap traumatisant peut être opéré. L'intervention chirurgicale n'étant pas entièrement remboursée, Mme C. a besoin d'une aide financière de 5 000 F afin que son fils retrouve un visage naturel.

★ Prière d'adresser les dons à La semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, BP 42, 75261 Paris Cedex 06. CCP Paris 4-52X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81. Fax : (1) 42-22-47-74.





MUSIQUE Six orchestres symphoniques et un orchestre de chambre subventionnés sont basés à Paris. Aucun d'eux ne peut se prévaloir d'une qualité objectivement comparable à celle de leurs homologues étrangers. Leur histoire est jalonnée par une succession de décisions prises par leurs tutelles, qui n'ont pas été favorables à l'épanouissement artistique des musiciens. ● DANS LES MOIS qui viennent, ces tutelles auront à trouver un successeur au patron de l'Orchestre de Paris, à restructurer l'Ensemble orchestral, à renégocier le contrat de Charles Dutoit, à la tête de l'Orchestre national et celui de Marek Janowski, à la direction du Philharmonique de Radio-France. ● PHILIPPE DOUSTE-BLAZY, ministre de la culture, affirme sa volonté de doter Paris d'une salle de concerts et de convaincre les orchestres parisiens d'irriguer davantage la vie musicale française.

Les orchestres parisiens sont incompris par leurs tutelles

Dans les prochains mois, l'Etat devra nommer de nouveaux directeurs musicaux ou redéfinir leur contrat. Il devrait aussi réfléchir au statut des musiciens

METTONS, pour une fois, l'Opéra-Bastille de côté, mais constatons que les six premières années d'existence de cette institution ont été rendues si difficiles par une litanie de nominations et de renvois qu'on a dû faire appel à Hugues Gall, qui apparaît comme un sauveteur. L'Orchestre de Paris, l'Orchestre national, l'Orchestre philharmonique et l'Ensemble orchestral de Paris, malgré leurs mérites divers, n'occupent pas la place qu'ils devraient occuper, en France et dans le monde.

L'Etat et/ou la Ville de Paris négocient actuellement sur des bases nouvelles la reconduite de Charles Dutoit dans ses fonctions de directeur musical de l'Orchestre national jusqu'en 2001 – il est actuellement directeur musical de trois orchestres, ce qui n'est pas sérieux. Dans les mois qui viennent, ils cherchent un directeur général pour l'Ensemble orchestral de Paris, ils vont devoir chercher un nouveau directeur musical à l'Orchestre de Paris, psychologiquement fragilisé. Une tâche capitale et rendue difficile : certains grands chefs ne « trouvent plus le temps » (pour reprendre leur formulation polie) de diriger les institutions parisiennes. Moins encore d'en *accepter la direction musicale*. Pour des raisons musicales, professionnelles et liées à leur manque de *confiance dans* l'attitude des tutelles.

PANCHO

Il ne faudrait surtout pas croire que la baisse qualitative des orchestres et la mésentente entre l'Orchestre de Paris et Semyon Bychkov, son directeur musical, soient nouvelles. *Mais elles ont* valu cette fois-ci à la formation de recevoir une lettre comminatoire *de la direction des affaires culturelles* de la Ville de Paris. L'histoire de cette institution fondée en 1967 *par Marcel Landowski est jalonnée*, certes, par de beaux concerts, mais aussi par des coups de gueule *des musiciens contre des chefs* invités et d'attitudes négatives contre leurs trois derniers directeurs musicaux (Georg Solti, Daniel Barenboïm et Bychkov).

Il ne faudrait pas davantage croire que l'inconduite récente du National avec Guennadi Rojdestvenski (le chef russe est parti en claquant la porte d'une répétition *et annulé un concert) ou celle du* Philharmonique avec David Robertson (il est allé au bout de son *travail mais refuse dorénavant de* le diriger) soient, elles aussi, un phénomène nouveau. D'autres de *leurs confrères ont eu maille* à partir, les années passées, avec les orchestres parisiens : Gunther *Wand, Serge Baudo, Eugen Jochum* et David Shallon en ont souffert et sont, dans le cas des *deux premiers, partis en claquant* la porte.

Certains musiciens ont ouvertement moqué la musique qu'ils avaient à jouer, voire raillé les compositeurs présents lors des répétitions. Quand ils n'adoptent pas des attitudes syndicalement contestables. C'est ainsi que l'on a vu des *musiciens refuser de jouer* dans un festival au motif qu'Air Inter ne leur avait pas fourni de *repas chauds dans l'avion*, d'autres s'opposer à la présence de caméras de télévision pendant *des répétitions, d'autres se lever* en pleine répétition pour exiger qu'on leur paie une demi-heure *supplémentaire – bien qu'on leur* ait toujours payé rubis sur l'ongle ce qui leur était dû. On a vu aussi *un délégué artistique donner tort* à des musiciens lors d'un conflit et n'être pas soutenu – par lâcheté *ou opportunisme – par son directeur* devant l'orchestre. On a vu aussi un directeur de la musique du *ministère recevoir une délégation* de musiciens dans le dos de leur directeur musical et de leur directeur général.

Mais il serait trop facile de distribuer des bons et des mauvais points, *tout comme il serait* commode de donner force de loi aux idées reçues qui ont *malheureusement remplacé* l'analyse objective d'une situation dommageable aux musiciens et à leurs *chefs et qui traduit un malaise* profond de cette profession.

DES EXÉCUTANTS

Il est ainsi faux d'affirmer que les musiciens français sont des *latins indisciplinés, qu'ils sont tous* très forts individuellement, que l'enseignement dispensé dans les *conservatoires est responsable de* la qualité discutable des orchestres français, que, certains soirs, nos phalanges peuvent, sous le coup de l'inspiration, être les meilleures du monde.

Les problèmes des orchestres français ne peuvent se résumer à quelques formules lapidaires. L'attitude collective des musiciens, leur conduite professionnelle doivent se lire dans le changement profond de la société et des relations liant le chef à ses sujets, dans le manque de responsabilités des tutelles, qui, par incomptétence, n'évaluent pas objectivement les buts à atteindre et les moyens d'y parvenir, dans le laisser-aller des responsables, qui laissent pourrir des situations critiques pour réagir trop tard et/ou nomment des chefs inadaptés à leur mission.

Traités comme des exécutants, les musiciens français se conduisent comme tels. Des musiciens de l'Orchestre national que nous avons interrogés sur l'incident qui les a opposés à Guennadi Rojdestvenski nous ont fait comprendre que l'enchaînement rapide de deux tournées avec des programmes comportant des *œuvres nouvelles, leur fatigue et* la conscience qu'ils ont de ne pas travailler suffisamment *sérieusement, la certitude de ne pas être* écoutés, d'être niés en tant que musiciens responsables en *seraient les causes*.

Les tutelles devraient s'interroger sur une façon d'associer *réellement les musiciens à leur avenir* dans la collectivité si compliquée qu'est l'institution symphonique. *A part quelques cas pathologiques*, tous les musiciens d'orchestre n'ont qu'une envie : jouer *dans un orchestre de première division.*

A. Lo.

COMMENTAIRE

MANQUE DE SÉRIEUX

L'ABSENCE de discernement du ministère de la culture et de la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris et le fait qu'elles étaient politiquement opposées ont conduit depuis longtemps à une série de décisions qui ont entraîné un relatif paupérisme musical des orchestres de la capitale.

Pour convaincre de grands chefs de prendre la direction artistique de ces formations, il faudrait qu'ils soient certains de ne pas être renvoyés pour des raisons étrangères à la musique. Le licenciement de Barenboïm en 1989, puis celui de Chung en 1994 (qui a potentialisé les effets négatifs induits par celui du premier) ont entraîné les railleries *des milieux musicaux internationaux*, déjà enclins à ne pas prendre la France au sérieux.

Pour convaincre les grandes maisons de disques de proposer aux orchestres parisiens des contrats d'enregistrement prestigieux, il faudrait qu'elles aient la certitude que le résultat artistique serait à la hauteur de leurs investissements. Il reste à inventer un statut aux musiciens, tout comme il reste à réévaluer la fonction de directeur de la musique. A la différence de ses successeurs, Marcel Landowski était un musicien professionnel. Lui pouvait parler d'égal à égal avec les chefs d'orchestre et les musiciens qui étaient placés sous sa responsabilité directe.

A. Lo.

Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture

« Il faut une salle de concerts moderne à Paris »

« Six institutions symphoniques subventionnées et un orchestre de chambre sont basés à Paris. L'Ensemble orchestral de Paris va vraisemblablement être restructuré, l'Orchestre de Paris et les deux orchestres de Radio-France sont en proie à des crises qualitatives et/ou de comportement récurrentes. De quels moyens disposez-vous pour infléchir cette situation ?

– Il n'y a pas trop de formations à Paris. Le tout est de savoir quelle est la mission assignée à chacune d'elles. Il revient par exemple aux trois vénérables associations symphoniques – Pasdeloup, Colonne et Lamoureux – d'aider à l'insertion professionnelle des étudiants des deux conservatoires nationaux et des conservatoires nationaux de région. Voyez le formidable travail qu'effectue Yutaka Sado avec les Concerts Lamoureux.

» Il est par ailleurs certain que les trois grandes institutions symphoniques parisiennes doivent réfléchir, et le ministère de la culture les aidera dans ce sens, à leur place dans la vie musicale. L'Orchestre de Paris, le National et le Philharmonique de Radio-France – ces deux derniers dépendent dorénavant du ministère –, doivent davantage irriguer la vie musicale française en participant à des grands festivals et en allant au-devant du public ; et Radio-France doit être le reflet de la vie musicale française. Ils doivent étudier des modes de collaboration avec certaines autres institutions, notamment avec la Cité de la musique. Chacun d'eux est actuellement dirigé par une grande personnalité : Charles Dutoit avec l'Orchestre national ; Marek Janowski, qui a effectué en dix ans un travail remarqué avec le Philharmonique et dont le contrat prendra fin en 1996. Le ministère prendra, enfin, soin de veiller au choix du successeur de Semyon Bychkov, à la tête de l'Orchestre de Paris, puisque ce chef a annoncé qu'il partirait en 1998. Pour attirer de grands chefs à Paris, il faut leur donner la certitude qu'ils pourront travailler en profondeur.

» Vous posez le problème de la qualité des grands orchestres parisiens, je vous répondrai que de grands chefs viennent les diriger régulièrement et que l'Orchestre de Paris vient de remporter un triomphe lors de sa tournée au Japon. *Le Monde* s'en est d'ailleurs fait l'écho.

– Qu'en est-il du projet de grande salle de concerts à Paris ? Sa construction a été annulée pour des raisons budgétaires. Ce projet a été relancé par Jack Lang, puis par Jacques Toubon, vos prédécesseurs, juste avant qu'ils ne quittent leur fonction.

– Il faudra construire une salle de concerts moderne à Paris, qui de ce point de vue est en retard sur d'autres capitales ; une salle qui soit parfaite acoustiquement et dont les coulisses proposent des conditions de travail irréprochables aux musiciens. Je ne dis pas qu'elle va sortir de terre demain, car j'accorde une vraie priorité aux équipements en région. Mais la fin prochaine des grands travaux permet d'envisager la relance sérieuse de ce projet d'ici deux ans.

– Ne pourrait-on voter une loi-cadre contraignant les collectivités locales à participer au financement des institutions et donc contraindre la Ville de Paris et la région Ile-de-France à financer l'Opéra-Bastille ? Il serait alors plus facile de rééquilibrer l'activité musicale entre la capitale et les régions, dont certaines n'ont aucun orchestre.

– Sur le papier et budgétairement, une loi-cadre peut apparaître effectivement idéale. Mais elle induirait un transfert de compétences et de moyens de l'Etat vers les collectivités territoriales. Devenant réellement minoritaire dans les institutions régionales, l'Etat y perdrait son rôle, qui doit être important. Il est, en revanche, essentiel de constater que certaines régions n'ont pas d'orchestre en résidence. Nous allons tenter de convaincre certaines d'entre elles de s'en doter, à travers des conventions. L'Etat apporterait une part du budget, en contrepartie de quoi ces orchestres devraient mettre en œuvre un cahier des charges précis comprenant des obligations en matière de diffusion du répertoire et de créations.

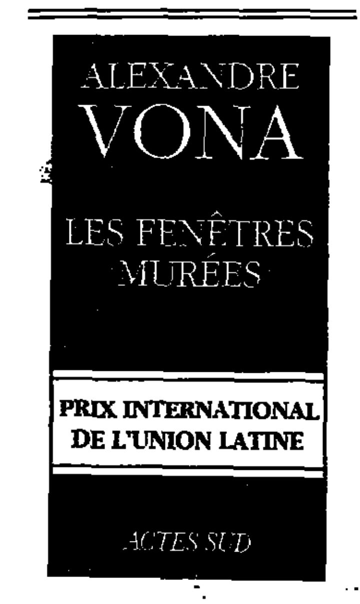
» André Malraux avait inventé le ministère de la culture et donné la voie à suivre en matière de politique culturelle ; Jack Lang a décentralisé, nous devons aujourd'hui décloisonner le public, aller au devant de lui et diffuser davantage.

» Cette politique de conventions, nous allons l'inaugurer en en signant une avec l'Orchestre national de Lille et les collectivités territoriales. Cet orchestre et son chef, Jean-Claude Casadesus, ont, à vrai dire, effectué un travail de pionnier et accompli un travail remarquable en apportant la musique où elle n'allait pas.

– L'Opéra de Lyon vient de bénéficier du statut de national ; combien d'autres théâtres lyriques pourront être adoubés ? Y aura-t-il un numerus clausus ? Ne peut-on craindre qu'à terme les opéras qui n'en bénéficieront pas seront mis en sommeil ?

– Il n'y a aucun numerus clausus. Mais pour être nationale, une scène lyrique doit répondre à un certain nombre de normes que Lyon remplissait et qui serviront de référence : un orchestre, un chœur, une troupe, un ballet, une programmation inventive, courageuse, bien sûr, mais aussi une politique audiovisuelle audacieuse et un atelier d'insertion professionnelle pour les jeunes chanteurs. Les autres scènes ne seront en aucun cas abandonnées. J'ai confié à Bernard Serrou la tâche de dresser un état des lieux des théâtres lyriques en relation avec Jean-Paul Foux, député du Haut-Rhin et président de la Réunion des théâtres lyriques français. Nous envisageons, simplement, dans certains cas précis d'en rapprocher, afin qu'ils soient mieux armés qualitativement. Par exemple l'Opéra d'Avignon et celui de Marseille, deux villes proches l'une de l'autre et dont la première n'a pas suffisamment de moyens financiers pour faire fonctionner comme il le faudrait une institution coûteuse. Nous encouragerons les opéras de région à collaborer pour des coproductions. On peut, par exemple, éviter que deux opéras ne produisent à quelques mois de distance deux mises en scène du même ouvrage. Cela permettrait aussi aux chanteurs de doubler la durée de leur présence en scène et dans le cas d'ouvrages peu connus de rentabiliser leur travail en se produisant plus longtemps. »

Propos recueillis par Alain Lompech



Les Transmusicales de Rennes lancent les DJ sur la scène

Les musiques technologiques s'adaptent mal aux concerts en public

Les Rencontres transmusicales de Rennes ont invité cette année les grands prêtres de la musique technologique. Un test qui n'a pas toujours été couronné de succès, le jeu des DJ derrière leurs platines n'étant pas par nature spectaculaire. Par ailleurs, la grève des cheminots a perturbé l'arrivée du public.

RENNES
de notre envoyé spécial

Tirant les conclusions du succès de l'édition 94, les Rencontres transmusicales de Rennes ont élargi cette année leurs capacités d'accueil. Devenu événement « grand public », mais toujours fidèle à sa politique de découverte à l'avant-garde des musiques populaires, la manifestation se serait volontiers passée de la grève des cheminots qui l'a privée d'une partie de son public. Les hôtels ont dû faire face à une vague d'annulations et l'absence de moyens de transport a empêché certains artistes d'arriver jusqu'en Bretagne. Comme si la poisse était décidée à se mêler de cette 17e édition, un incident a perturbé, jeudi 30 novembre, le déroulement de la seconde soirée. Organisé à la Maison de quartier de Villejean dans le cadre de l'opération « Quartiers en trans », destinée à décentraliser le festival dans la banlieue rennaise, le concert du groupe de rap Les Sages Poètes de la rue a été interrompu par un coup de feu tiré par un individu qui avait forcé l'entrée de la salle. Après un début de panique, une bagarre a éclaté et un membre du service de sécurité a été sérieusement blessé. Les agresseurs ont pu s'enfuir.

Avant cet incident, les premiers concerts des Transmusicales avaient commencé de donner des éléments de réponse à l'un des principaux paris de cette programmation : les DJ, piliers essentiels des musiques fabriquées aujourd'hui, allaient-ils s'adapter aux exigences des performances scéniques ? En invitant plusieurs de ces laborantins à s'exprimer pour la première fois en public, les Transmusicales s'offraient d'écrire l'histoire sous nos yeux, notamment au cours de la soirée consacrée aux artistes du label Mo'Wax, maison de disques britannique spécialisée dans un genre, le trip hop, élaboré en studio à partir de collages bizarroïdes de hip hop, house, jazz, dub et musiques de films. Concentrés sur leurs machines, les DJ calent les enchaînements et usent d'une panoplie d'effets pilotés par console.

« SON DE BRISTOL »

Forcément statique, ce rôle leur laisse peu de possibilités pour communiquer avec le public. L'imagination pourrait reculer ces limites. La performance de DJ Shadow s'est quasiment réduite à celle de juke-box humain. En comparaison, le « concert » donné par la Funk Mob, duo de remixeurs français signé par Mo'Wax, semblait bien vivant. Leur façon de manipuler en direct leurs enregistrements pouvait s'apparenter au jeu de véritables instrumentistes. Difficile pourtant, pour ce genre d'artistes, de s'adapter à des lieux faits pour des concerts de rock où la scène polarise l'attention des spectateurs qui, comme il n'y a pas grand-chose à voir, s'ennuient.

Conscients des limites du play-back et de la froideur des machines, les hommes de studio se sont adjoint souvent les services de musiciens. Inaugurées par les alchimistes du « son de Bristol », ces collaborations ont parfois du mal à se démarquer des manières de leurs initiateurs. Ainsi les tentatives d'Attica Blues et Moloko (le plus convaincant des deux) doivent beaucoup à la sensualité torturée de Portishead. Groupe formé autour d'un Anglais d'origine indienne, Fun-Da-Mental a tenté de reproduire sur scène le mélange de musique traditionnelle et de pulsion techno, mais trop souvent la froideur de la salle omnisports dispersait ce beau potentiel. Venu en majorité pour Alan Stivell, le public semblait désarçonné par ces audaces. Alors que le musicien breton ignorait les velléités modernistes de *Brian Boru*, son dernier album, pour reproduire les lourdeurs d'un rock celtique inchangé depuis deux décennies.

A ce jeu des collages informatiques retranscrits sur scène, c'est Ruby qui s'en tira le mieux. Sans doute parce que ce groupe britannique est mené par Lesley Rankine, chanteuse au cursus purement rock. Longtemps vocaliste du groupe punk Silverfish, elle s'épanouit aujourd'hui grâce à des chansons qui s'inspirent du vocabulaire synthétique des musiques de danse pour inventer un nouveau langage. Livrant elle aussi en exclusivité son premier concert aux Transmusicales, Lesley, entourée d'un batteur, d'un bassiste et d'un clavier, s'est servie de son expérience scénique pour imposer les sonorités neuves de ses mélodies.

Stéphane Davet

Mathilde Monnier chorégraphie les fantasmes de l'Afrique et de l'amour

NUIT, chorégraphie de Mathilde Monnier, dansée par le Centre chorégraphique de Montpellier. Annie Tolleter, Beverly Semmes (scénographie). Beverly Semmes (costumes). Christophe Séchet (bande-sonore). Théâtre de la Ville, à Paris, jusqu'au 2 décembre, à 20 h 30. De 90 à 140 F. Tél. : 42-74-22-77. Prochains spectacles : le 5 décembre, La Coursive, à La Rochelle, le 8, à Agde, les 15 et 16, Théâtre Garonne, à Toulouse.

Il y a trois ans Mathilde Monnier, cherchant à retrouver l'évidence du geste, partait en Afrique. Elle créait une mémorable *Antigone* avec des danseurs du Burkina Faso, mêlés à ceux de sa compagnie. Tandis que les filles burkinabés s'en allaient, les garçons, Salia Sanon et Seydou Boro, restaient pour tenter l'aventure de *Nuit*. A ce jour la meilleure pièce de la chorégraphe. Le continent noir est, ici, celui des fantasmes. Sur scène, tout est d'abord indiscernable, opaque. Des écrans masquent des morceaux de corps qui apparaissent, disparaissent. Des lampes fixées en haut des cuisses, des bras, érotisent des visions incomplètes, saisies au vol. Rien de ce que l'on voit n'est ce que l'on croit. La liquidité d'une musique, entre balafon et gamelan, désépaissit les ténèbres, les silhouettes se précisent.

Tout *Nuit* est organisé autour de l'idée de la bouche. Bouches qui happent, soufflent, murmurent. Bouches musicales, surréalistes, grand silence de l'inconscient hanté de cris. Bouche d'ombre de la scène elle-même d'où s'échappent à grandes enjambées des corps pressés, ou ralentis, prêts à toutes les rencontres. La vivacité des costumes portés par les femmes les désignent comme objets de séduction – gants-serpents des reptiliennes, manchettes de satin rose vif, minuscules soutien-gorges bordeaux. Jamais pourtant Mathilde Monnier n'a fait preuve de plus d'invention pour les danses des hommes. Sa maîtrise et son plaisir à les mettre en scène portent la pièce. Est-ce l'influence de la beauté gestuelle naturelle des deux Burkinabés ? Le danseur, fondateur de la culture africaine, légitime magistralement la danse masculine si difficilement admise dans la culture occidentale.

Bruno de Saint Chaffray, Herman Diephuis et Lluis Ayet s'imposent d'un bout à l'autre de *Nuit*, jusqu'à ce que Seydou Boro, éclairé par le phare de la bicyclette actionnée par Salia Sanon, se mette à bondir, agitant ses bras devant sa taille dans le geste ancestral de la femme qui trie le grain. *Nuit* est la réponse masculine à *Je ne vois pas la femme cachée dans la forêt*. Près de dix ans séparent ces deux chorégraphies. L'Afrique est venue innerver le travail de Mathilde Monnier. La chorégraphe, membre du jury du premier concours de création panafricaine de Luanda (*Le Monde* du 24 novembre), a invité deux lauréats à venir travailler au Centre chorégraphique de Montpellier qu'elle dirige. Elle donne aussi à ses deux danseurs burkinabés la possibilité de dégager leur propre démarche. Mathilde Monnier affirme une générosité respectueuse des autres. C'est dans cet esprit qu'elle mène, à Montpellier, des ateliers auprès d'enfants autistes.

Dominique Frétard

DISQUES

ROCK

PASSENGERS
Original Soundtracks 1

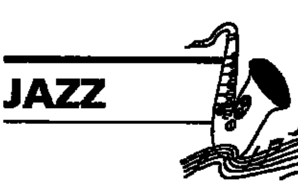
SON ALBUM PRÉCÉDENT, *Achtung Baby*, démontrait l'envie de U2 de se libérer de sa réputation de poids lourd du rock anabolisé. Son recours au producteur Brian Eno lui garantissait de suivre des chemins de traverse. Cette opération de brouillage de pistes est aujourd'hui prolongée, au point que la collaboration Eno-U2 se fond en une entité distincte baptisée Passengers. *Original Soundtracks 1* est censé compiler quatorze bandes-sons de films réels (*Par-delà les nuages*, de Wenders et Antonioni) ou virtuels. Qu'il travaille avec David Bowie, David Byrne ou John Cale, Brian Eno s'attache toujours à casser les habitudes et à valoriser l'imprévu. L'entreprise, bien sûr, comporte une part de risque. On peut regretter ici (*United Colours*) quelques « bidouillages » abscons, là (*Miss Sarajevo*) l'intervention un peu pompière de Luciano Pavarotti (le ténor aurait insisté pour chanter avec le groupe irlandais). Mais le vertige provoqué par cet essai de déconstruction permet souvent aux artistes de révéler des trésors cachés. Le lyrisme naturel de Bono, chanteur parfois ostentatoire, se tend en un murmure fragile (*Slug*). Les effets de guitare de The Edge, les muscles de la section rythmique, perdent leur reflet le plus clinquant pour s'effacer devant un orgue d'église (*Your Blue Room*) ou une technologie à dimension humaine. *S.D.*

★ 1 CD Island 524 166 2. Distribué par Polygram.

AKHENATON
Métèque et mat

LES RAPPEURS FRANÇAIS sont sans doute les meilleurs paroliers de la chanson d'aujourd'hui. Les cris un peu naïfs des débuts ont vite fait place à une maturité qui n'amoindrit pas l'urgence des mots. Chanteur du groupe IAM, Akhenaton a ressenti le besoin de se livrer en solo, avant de reprendre la route avec ses copains marseillais. Cette introspection accouche d'un petit chef-d'œuvre. *Métèque et mat* met à jour ses racines napolitaines, médite sur le destin familial, convoque souvenirs d'enfance et fantasmes d'adolescent. Tour à tour mystique, nostalgique et observateur exigeant, Akhenaton manie l'humour avec une verve toute méridionale. Si les fonctionnaires en font les frais (*Eclater un type des Assedic*), le rimeur manie aussi prestement l'autodérision (*Je suis peut-être*). Chaque titre foisonne de vie et de détails. Toute la force d'un rap d'auteur. *S. D.*

★ 1 CD Delabel 7243 8 4078423. Distribué par Virgin.



JAZZ

VINCENT COURTOIS
Pendulum Quartet

D'UN VOYAGE en Afrique, le violoncelliste Vincent Courtois a ramené une couleur générale qui évite la carte postale. Son Afrique est discrète, esquissée, tandis qu'au premier plan il se donne le rôle d'une voix complémentaire à celles du saxophoniste Julien Lourau et du contrebassiste Benoît Dunoyer de Segonzac. Son attaque est franche, les phrases détachées, son violoncelle prend un air crâne. Outre cette réflexion par paires, qui ressort d'arrangements bien tournés, la formation se distingue par un équilibre général dans les masses traitées, un peu à la manière d'un orchestre de chambre où le modèle du quartette d'Eric Dolphy dans *Out There* n'apparaît jamais comme écrasant. Elément déterminant, le batteur Daniel Garcia Bruno – swing, suspension – amène une gaieté de jeu sans effets ou superficialité.

S'il est le compositeur de la plupart des thèmes, Vincent Courtois prend aussi d'ingénieuses libertés avec deux thèmes d'Ellington qu'il a écoutés avec cette intelligence qui transparaît sur l'ensemble d'un enregistrement dont la première qualité est d'être d'abord une réalisation de groupe. *S. Si.*

★ Un CD Label Acousti-Bondage 562 021. Distribué par WMD.

CLASSIQUE

JOHANN SEBASTIAN BACH
Intégrale des cantates, volume 1
Intégrale des œuvres pour orgue, volume 2
Barbara Schlick (soprano), Kaï Wessel (alto), Guy de Mey (ténor), Klaus Mertens (basse), Amsterdam Baroque Orchester and Choir, Ton Koopman (orgue Christian Müller de la Grote Kerk de Leeuwarden et direction)

TON KOOPMAN est l'un des musiciens les plus doués du domaine baroque, claveciniste et continuiste remarquable (quoique souvent surexcité), chef d'orchestre dynamique et entreprenant. Et pour preuve : il entame deux intégrales au sein de l'œuvre de Jean-Sébastien Bach, la musique d'orgue d'une part, les cantates de l'autre. On s'étonne de la nécessité d'une nouvelle intégrale chez Erato, alors que le groupe Warner a bouclé il y a peu l'intégrale Harnoncourt-Leonhardt (Teldec). Certes, aux côtés des quelques enregistrements, souvent exceptionnels de Philippe Herreweghe (Virgin et Harmonia Mundi), les premières cantates de l'intégrale Teldec mériteraient une interprétation plus satisfaisante. Mais fallait-il confier pour autant à Koopman ce large domaine où il n'est pas le plus attendu ? Sa lecture est toujours correcte, mais, trop souvent, la manière est rapide, un peu superficielle, comme si jamais le texte ne le concernait. On pourra aussi regretter que Barbara Schlick n'ait plus la voix aussi sûre qu'autrefois ; de même que le choix d'un alto vraiment lymphatique et d'une basse trop fade et à l'intonation irrégulière.

En revanche, Koopman fait merveille à l'orgue. Ses deux premiers albums, parus chez Archiv Produktion, attendaient un complément. C'est chez Teldec que le musicien hollandais a décidé de reprendre de zéro une anthologie complète. Certains lui reprocheront certainement de jouer les grands chorals de Leipzig avec trop d'allant, de fantaisie et d'ornements. Mais cette manière « française », hyper-articulée, alliée aux timbres fondants ou tranchants du merveilleux instrument (1724-27) qu'il touche, restituent un Bach proche, agile et tendre. Une originalité : les chorals sont chantés dans leur version harmonisée à quatre voix, par l'excellent Amsterdam Baroque Choir. *R. Ma.*

★ 3 CD Erato 4509-985 36-2 et 2 CD Teldec-Warner 4509-944 59-2.



CHANSON

CLAUDE NOUGARO
The Best de scène
ALAIN SOUCHON
Défoule sentimentale
ALAIN BASHUNG
Confessions publiques
PATRICK BRUEL
Tour 95

IDÉES DE cadeaux pour les fêtes, ces révisions publiques des oeuvres chantées de quelques-uns de nos interprètes les plus populaires permettent de se remémorer une tournée qu'on a ratée, un spectacle qu'on a savouré, une chanson qu'on avait oubliée. Nougaro commence par présenter ses musiciens, puis passe de *Nougayork* (*Ça tourne*) à *Cécile ma fille*. Classique, efficace (*Best de scène*, 1 coffret de 2 CD Mercury 528 564-2). Défilement philosophique pour Alain Souchon (*Chanter, c'est lancer des balles, Manivelle, Frenchy bébé blues*, etc.), et medley (*J'ai dix ans, Poulailler Song, On avance*). La foule chante, Souchon papote, il chante bien, et c'est très cool (*Défoule sentimentale*, 1 coffret de 2 CD Virgin 724 384 103 10). Alain Bashung mange ses mots, fait des tours de passe-passe planants pour nous emmener en voyage, sur les guitares échevelées. *Un âne plane, Bijou, bijou, Vertige de l'amour*, les classiques, un peu plus déchirés, un peu plus impudiques (*Confessions publiques*, 1 coffret de 2 CD Barclay 529 241-2). Un album de Patrick Bruel en public ne peut commencer sans le cri de guerre de ses troupes : *« Patrick ! »*. *Casser la voix* est évidemment un summum. (*Tour 95*, 1 coffret en bois, avec photos, 1 CD BMG 743 213 236 82). Quant à Johnny Hallyday, il n'a pas pu saisir au vol les émotions publiques de sa tournée 1995 à temps pour Noël. On se contentera d'une réédition de deux albums d'auteur : *Rock n'roll attitude* (réalisé par Michel Berger) et *Gang* (Jean-Jacques Goldman), (*Paroles d'hommes*, 1 coffret de 2 CD Philips 528 723-2. *V. Mo.*



MUSIQUE DU MONDE

RONALDO BASTOS
Cais
JOAO DO VALE
Joao Batista do Vale

LE BRÉSIL s'est fait une spécialité des hommages rendus par des chanteurs de renom à leurs pairs. Ces compilations, ou plus souvent enregistrements originaux, mettent en lumière les capacités à innover de chanteurs célèbres, soulignent, sans dispute d'ego, le rôle prépondérant de l'interprétation dans la variété. Ronaldo Bastos fut le parolier favori de Milton Nascimento, avec qui il a inscrit au répertoire brésilien quelques-unes des plus belles chansons des années 70 et 80, telle *Cais*, ici chantée par la voix de miel de Caetano Veloso. Bastos a appartenu à la confrérie des musiciens de Belo Horizonte – avec les compositeurs Lô Borges, Wagner Tiso ou Beto Guedes –, qui ont porté Milton Nascimento vers le succès et lui ont forgé sa singularité. Gal Costa, Tom Jobim (juste avant sa mort), Chico Buarque, les jeunes Paralamas do Sucesso et RPM, Angela Maria, ont choisi de réinterpréter dix de ses chansons, et c'est un régal.

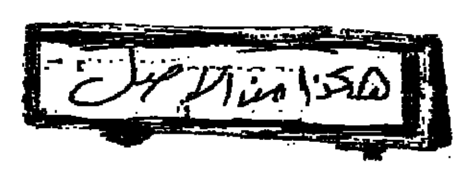
Chico Buarque est un admirateur inconditionnel du compositeur nordestin Joao do Vale. Il a réuni seize artistes (dont lui, qui chante la très belle *Minha historia*) autour de chansons empreintes de culture et de sonorités nordestines. On y retrouvera, interprétée par Edu Lobo, *Carcarà*, la chanson « régionaliste » qui avait lancé Maria Bethânia au début des années 60 (Bethânia chante ici *Estrela Miuda*). Mais ni Alceu Valença, Alcione, Miucha, Paulinho da Viola, ou Joao Bosco n'ont eu le cœur de casser le classicisme sous-jacent de ce compositeur si proche du petit peuple des campagnes du Nord. *V. Mo.*

★ 1 CD Warner Music 2463. Distribué par DAM.
★ 1 CD RCA-BMG 2460. Distribué par DAM.

BEIHDJA RAHAL
La nouba Zidân

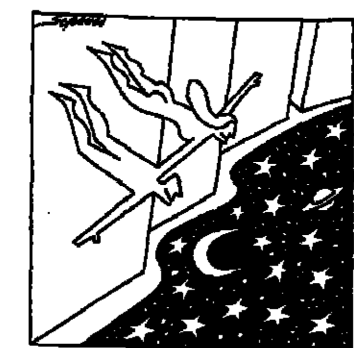
LES PRÉJUGÉS sont bousculés. *« On est en présence de la première dame soliste de la musique classique arabo-andalouse, qui a adopté en le portant à sa quintessence, le style d'Alger : léger, hautement fleuri et enjolivé »*, écrit avec beaucoup de bonheur, parlant de Beihdja Rahal, le musicologue Christian Poché. A la tête d'un petit orchestre constitué de deux joueurs de luths (*cûd*), d'un violoniste et d'un percussionniste (*derbukka* et tambour sur cadre *târ*), Beihdja Rahal, qui s'accompagne du luth kwitra, un dérivé du luth arabe typiquement maghrébin, s'est attaquée dans son premier disque compact à la pièce maîtresse du patrimoine andalou algérien : la nouba Zidân. Et là, Mme Rahal innove et bouscule les préjugés en interprétant, elle, une femme, en soliste, de bout en bout et d'une manière somptueuse, cette nouba qui a, dit-on, inspiré Camille Saint-Saëns pour la « bacchanale » de *Samson et Dalila*. Si elle en respecte strictement la forme – intouchable –, Beihdja Rahal enrichit cette nouba, d'un *Istikhbâr* (improvisation), *Ya men yahouahou qâlbi* (O ! celui qui désire mon cœur), d'une émouvante beauté, ce dont les amoureux de l'arabo-andalou ne pourront lui être que reconnaissants. *A. H.*

★ 1 CD MED Editions.



Chants et danses de Sixun

Huit soirées de jazz-funk français au Café de la danse



A NEW YORK, où ils ont passé plusieurs mois en 1994-1995, les six copains de Sixun avaient retrouvé une envie de simplicité musicale, oublieuse de la technologie qui fait défaut à la plupart des formations identifiées sous le terme de « jazz-rock ». Sixun, fondé en 1984 par des jeunes musiciens issus du creuset du CIM, pourrait avoir pour modèle musical Weather Report dans sa recherche de la mélodie juste, son attirance pour les sonorités du monde entier. La formation a trouvé une identité, suivie par un public jeune et fidèle avec qui se partage un goût de plus en plus marqué pour les rythmes du funk. Le sextet – Michel Alibo à la basse, Jean-Pierre Como aux claviers, Alain Debiossat au saxophone, Arnaud Frank aux percussions, Paco Séry à la batterie, Louis Winsberg à la guitare – s'est entouré, lors d'une récente tournée, de quatre chanteurs et de trois danseurs-rappeurs pour un spectacle bien mené et varié, où s'effacent les longs solos au profit d'un jeu resserré et direct.

★ Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe (entrée : 23, rue de Lappe), Paris-11e. Mo Bastille. 20 heures, du 1er au 9 ; relâche le 3. Tél. : 47-00-02-71. 80 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Finis Terrae
et Une noce en Bretagne
Du cinéma (deux films de Jean Epstein, *Finis Terrae*, film muet réalisé au moment de l'avènement du parlant, et *Une noce en Bretagne*, douze minutes d'un mariage villageois filmé en 1907) et de la *musique, jouée, créée, en direct*, par d'excellents musiciens bretons : la harpiste Kristen Noguès, le guitariste Jacques Pellen, le joueur de cornemuse et de biniou Patrick Molard, le violoniste Jacky Molard. *Une Noce en Bretagne* sera illustrée par le chanteur Yann-Fanch Kemener accompagné au piano par Didier Squiban.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mo Châtelet. 18 heures, le 1er. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Francis Bebey
Le compositeur (des chansons, la musique du film d'Idrissa Ouedraogo, *Yaaba*, œuvres classiques *pour le Kronos Quartet*), *écrivain*, conteur camerounais Francis Bebey a formé un trio où les sons africains et occidentaux se mélangent (guitare, percussions, flûte pygmée, saxophone). L'auteur du *Concert pour un vieux masque* (long poème datant de 1980) décompose les « langages » de la musique du continent noir, à la guitare, d'une voix de philosophe.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 1er. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Double Nelson
Retour des Nancéens excentriques, façonneurs de chansons bruitistes et minérales. En concert, leurs expériences se transforment en performances ludiques.
Pigall's, 77, rue Pigalle, Paris-9e. Mo Pigalle. 20 heures, le 1er. Tél. : 42-80-52-52. 50 F.

Graeme Allwright
Fatigué de marcher ? Lassé de l'antimilitarisme pluriethnique ? Pas du tout. Graeme Allwright continue en douceur, guitare en main, l'exploration des continents. Barde dans l'âme.
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. Mo Voltaire. 20 h 30, le 30 novembre et les 1er et 2 décembre. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac. 149 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

L'AMOUR MEURTRI
Film italien de Mario Martone, avec Anna Bonaiuto, Angela Luce, Carmela Pecoraro, Licia Maglietta, Gianni Cajafa, Anna Calato (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

AMOUR ET MENSONGES
Film américain de Lasse Hallstrom, avec Julia Roberts, Dennis Quaid, Robert Duvall, *Gena Rowlands (1 h 46)*.
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; *36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10)* ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

AU BEAU MILIEU DE L'HIVER
Film britannique de Kenneth Branagh, avec Michael Maloney, Richard Briers, Mark Hadfield, Nicholas Farrell, Gerard Horan, John Sessions (1 h 39).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC *Champs-Elysées, dolby*, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, *15e (45-75-79-79 ;* 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).

AURÉLIA
Film français de Christophe d'Hallivillée, avec Emmanuelle Hébraud, Patrick Fontana, Véronique Ruggia, Damien Eupherte, Chloé Decoust-Jarsky (1 h 20).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA CHANTEUSE DE PANSORI
Film coréen d'Im Kwon-Taek, avec Kim Myung-Gon, Oh Jung-Hae, Kim Kyu-Chul (1 h 53).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).

CROOKLYN
Film américain de Spike Lee, avec Alfre Woodard, Delroy Lindo, Spike Lee, Zelda Harris, Carlton Williams, Sharif Rashid (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).

LA FILLE SEULE
Film français de Benoît Jacquot, avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadié, Aladin Reibel, Vera Briole, Virginie Emane (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-*30-20-10) ; Gaumont Opéra Français*, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

JADE (*)
Film américain de William Friedkin, avec *David Caruso, Linda Fiorentino*, Chazz Palminteri, Michael Biehn, Richard Crenna (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; *14-Juillet Bastille, 11e* (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Go*belins Fauvette, dolby*, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

OUI
Film français de Pascal Pérennès, avec Jean-Paul Roussillon, Isabel Otéro, Cécile Sanz *De Alba, Maurice Baquet*, Ginette Garcin (46).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

RAMPO
Film japonais de Kazuyoshi Okuyama, avec Masahiro Motoki, Naoto Takenaka, Michiko Hada, Teruyuki Kagawa (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).

REVIVRE
Film français de Jean-Luc Raynaud, avec Marion Laine, Valérie Meynadier, *Stéphane Rideau, Jean-Marc Savean* (1 h 05).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SIDA, PAROLES DE FAMILLES
Film français de Paule Muxel, Bertrand de Solliers, (1 h 35).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

RÉGIONS

MUSIQUE CLASSIQUE

BORDEAUX
Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Rossini : *Guillaume Tell, ouverture, Il Signor Bruschino, ouverture*. Mozart : *Concertos pour piano et orchestre KV 503 et KV 271 « Jeune homme »*. Laurent Cabasso (piano), Lawrence Renes (direction).
Grand-Théâtre, 46, avenue du Parc-de-Lescure, 33 Bordeaux. 15 h 30, le 3 décembre. Tél. : 56-48-58-54.

Orchestre national Bordeaux-Aquitaine
Rachmaninov : *Concerto pour piano et orchestre no 1*. Bruckner : *Symphonie no 7*. Michel Dalberto (piano), Hubert Soudant (direction).
Palais des sports, place Ferme-de-Richemont, 33 Bordeaux. 20 h 30, les 6 et 7 décembre. Tél. : 56-48-58-54. 100 F.

DOUAI
Jules César
Haendel : *Jules César en version concert, extraits*. Atelier lyrique de Tourcoing, La Grande Ecurie et la Chambre du Roy, Jean-Claude Malgoire (direction).
Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. 20 h 30, le 2 décembre ; 15 h 30, le 3. Tél. : 27-96-62-83.

LILLE
Orchestre national de Lille
Œuvres de Landowski : *Adagio Cantabile*. Moussorgski : *Une nuit sur le mont Chauve*. Moussorgski-Ravel : *Les Tableaux d'une exposition*. Dvorak : *Concerto pour violoncelle et orchestre op. 104. Ravel*. Mstislav Rostropovitch (violoncelle), Jean-Claude Casadesus (direction).
Le Nouveau Siècle, 20, rue du Nouveau-Siècle, 59 Lille. 20 h 30, le 2 décembre. Tél. : 20-12-82-40. De 110 F à 140 F.

LYON
L'Elisir d'amore
de Donizetti. Leontina Vaduva, Veronica Cangemi (Adina), Roberto Alagna, Gunnar Gudbjörnsson (Nemorino), Stefano Antonucci, Ludovic Tézier (Belcore), Giorgio Surian, Jean-Marie Frémeau (Dulcamara), Virginie Pochon, Maryline Fallot (Gianetta), Chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon, Donato Renzetti (direction), Frank Dunlop (mise en scène), Sylvie Kay (chorégraphie).
Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 61 Lyon. 17 heures, le 3 décembre. Tél. : 72-00-45-45.

Orchestre national de Lyon
Wagner : *Lohengrin, prélude de l'acte I*. Florentz : *Le Songe de Lluc Alcari*. Hindemith : *Métamorphoses sur un thème de Weber*. Ravel : *La Valse*. Yvan Chiffoleau (violoncelle), Günther Herbig (direction).
Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 20 h 30, le 8 décembre. Tél. : 78-60-37-13.

ROUEN
La Vieille Maison
de Landowski. Anne Le Clerc, Gyuillaume Savoye (Marc), Anne Constantin (Mélusine), Vincent Le Texier (Chantelaine), Jacques Lemaire (le chapeau), Maîtrise du conservatoire national de région de Rouen, Chœur et ballet du Théâtre des arts, Orchestre symphonique de Rouen, Frédéric Chaslin (direction), Marc Adam (mise en scène).
Théâtre des Arts, 22, place de la Bourse, 76 Rouen. 15 heures, le 3 décembre ; 20 h 30, le 8 décembre. Tél. : 35-71-41-36. De 45 F à 225 F.

SAINT-ÉTIENNE
Orchestre philharmonique d'Arménie
Hovahaness : *Mysterious Mountain*. Tchaïkovski : *Variations sur un thème Rococo*. Khatchaturian : *Symphonie no 2*. Medéa Aprahamian (violoncelle), George Pehlivanian (direction).
Théâtre Copeau-Grand Théâtre, jardin des plantes, 42 Saint-Etienne. 20 h 30, le 6 décembre. Tél. : 77-25-35-18. De 120 F à 180 F.

DANSE

BELFORT
Karine Saporta
Le Bal du siècle.
Théâtre Granit, 1, faubourg de Montbéliard, 90 Belfort. 21 heures, le 2 décembre. Tél. : 84-58-67-67. 100 F.

GRENOBLE
Compagnie Paco Decina
Ciro Esposito fu Vincenzo.
Le Cargo, 9, avenue Paul-Claudel, 38 Grenoble. 19 h 30, le 2 décembre. Tél. : 76-25-05-45. De 60 F à 115 F.

LYON
Béjart Ballet Lausanne
King Lear, Prospero.
Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz, 69 Lyon. 20 h 30, les 2, 5 et 7 décembre ; 17 heures, le 3 décembre ; 19 h 30, le 6 décembre. Tél. : 78-75-88-88. De 160 F à 250 F.

Sylvie Guillem
Maurice Béjart : *Sissi, l'impératrice anarchiste, Boléro*. William Forsythe : *Herman Scherman, Pas de deux.*
Halle Tony-Garnier, 20, place Antonin-Perrin, 69 Lyon. 20 h 30, le 5 décembre. Tél. : 36-68-69-38. De 170 F à 290 F. Et le 7 décembre à 20 h 30, au Dôme de Marseille (91 39 94 00.).

METZ
Compagnie Bill T Jones
Still Here.
Arsenal, avenue Ney, 57 Metz. 20 h 30, le 2 décembre. Tél. : 87-39-92-00.

RENNES
Compagnie Ea Sola
Sécheresse et Pluie.
Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Helier, 35 Rennes. 20 h 30, les 8 et 9 décembre ; 16 heures, le 10 décembre. Tél. : 99-31-12-31. 110 F.

ROUBAIX
Ballet du Nord
Martha Graham : *Radical Graham.*
Le Colisée, 33, rue de l'Epeule, 59 Roubaix. 20 h 30, le 2 décembre. Tél. : 20-24-50-51. De 60 F à 150 F.

TOULOUSE
Heddy Maalem
Trois vues sur la douce paresse, Bal perdu.
Théâtre Garonne, 1, avenue du Château-d'eau, 31 Toulouse. 21 heures, les 7 et 8 décembre. Tél. : 61-42-33-99. 100 F.

THÉÂTRE

BÉTHUNE
J'ai géné et je gênerai
d'après Daniil Harms, mise en scène d'Emilie Valantin, avec Emilie Valantin, Jean Sclavis et la voix de Stanislav Fedozzov.
Studio-Théâtre, place Foch, 62 Béthune. Les samedi 2 et mardi 5, à 20 h 30 ; le dimanche 3, à 16 heures ; les mercredi 6 et jeudi 7, à 19 heures. Tél. : 21-56-96-95. Durée : 1 heure. 85 F et 110 F.*

BLOIS
Christmas Pudding
de Nicolas Peskine, mise en scène de l'auteur, avec Karim Azougach, Frédéric Baudimant, Sylvie Caillaud, Annie Chaplin, Bénédicte Flatet, Florence Imbaud, Adeline Letourneau, Danièle Marty, Nicolas Peskine, Robert Santiago, *Slaveyko* Tchenichev et Dominique Voisin.
Ancienne chocolaterie Poulain, 41 Blois. A partir du 5 décembre. Les mardi 5, jeudi 7, mardi 12, à 20 h 30. Tél. : 54-74-44-26. Durée : 1 h 30. 40 F et 80 F. Jusqu'au 21 décembre.*

BOURGES
La Dispute
de Marivaux, mise en scène de Dominique Pitoiset, avec Nadia Fabrizio, Julie Brochen, David Jeanne-Comello, David Morisseau, Gérard Essomba Many, Lydia Ewande, Dominique Pitoiset et Béatrice Toussaint (violoncelle).
Maison de la culture, place André-Malraux, 18 Bourges. Le mardi 5, à 20 h 45 ; les mercredi 6 et jeudi 7, à 19 h 30. Tél. : 48-67-06-07. Durée : 1 h 20. 160 F.

BREST
Lumières
de Georges Lavaudant, Jean-Christophe Bailly et Michel Deutsch, mise en scène de Georges Lavaudant, avec Anne Alvaro, Gilles Arbona, Marc Betton, Frédéric *Constant, Philippe Morier-Genoud*, Annie Perret, Odile Roire, Luc Toulotte, Marie-Paule Trystram, Francis Viet, Richard Ageorges et Gérard Josserand.
Le Quartz, 2-4, avenue Clemenceau, 29 Brest. Tél. : 98-44-10-10. 55 F et 110 F. I-Près des ruines : le samedi 2, à 15 heures. Durée : 3 h 30. II-Sous les arbres : le samedi 2, à 22 heures. Durée : 1 h 20.*

CHAMBÉRY
***L'Odyssée, par le Footsbarn Travelling* Theatre**
d'après Homère, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre, avec Agnieszka Blhel, Christophe Bihel, Joe Cunningham, Paddy Hayter, Shaji Karyat, K. Kaladharan, Sophie Lascelles, Paddy Fletcher, Heinzi Lorenzen, D. Regoothaman, S. Sreeletha et trois musiciens.
Sous Chapiteau, 73 Chambéry. Le samedi 2, à 19 h 30. Tél. : 79-85-55-43. Durée : 2 heures. 130 F. Dernière.

La Mouette
d'Anton Tchekhov, mise en scène d'Alain Françon, avec Pierre Baillot, Carlo Brandt, Clovis Cornillac, Jean-Pierre Dougnac, Valérie Dréville, Jean-Claude Durand, Michèle Goddet, Guillaume Levèque, Dominique Valadié, Claire Wauthion, Joseph Rolandez, Zimuth et Barbara Nicolier.
Espace Malraux, 67, carré Curial, 73 Chambéry. Le mardi 5, à 20 h 30 ; les mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8, à 19 h 30. Tél. : 79-85-55-43. Durée : 2 h 30. 130 F.

COLMAR
Caponino
de Christiane Véricel, mise en scène de l'auteur, avec Marie-Hélène Bessaud, *Philippe Bailly, Ahmad Doukhan, Rouhi* Ayadi, des enfants et des adolescents.
La Manufacture-Atelier du Rhin, 6, route d'Ingersheim, 68 Colmar. Le mardi 5, à 20 h 30 ; le jeudi 7, à 10 heures et 14 h 30 ; le vendredi 8, à 14 h 30 et 20 h 30. Tél. : 89-24-31-78. Durée : 1 heure. 80 F et 120 F.*

DIJON
Risotto
de, par Amedeo Fago et Fabrizio Beggiato.
Théâtre du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, 21 Dijon. Le samedi 2, à 20 h 30. Tél. : 80-30-12-12. Durée : 1 heure. 100 F et 130 F. Dernière.*

DUNKERQUE
Le Menteur
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Frédéric Laurent, Stéphane Fauville, Anne Claire, Candy Saulnier, Patricia Berti, Véronique Willemaers, Alfredo Canavate, Jean-Pierre Baudson, François Frapier et Richard Przegralek.
Le Bateau de feu, place du Général-de-Gaulle, 59 Dunkerque. Le samedi 2, à 20 h 45. Tél. : 28-21-10-10. Durée : 2 h 15. 125 F et 145 F.*

MARSEILLE ET NICE
Roméo et Juliette
de William Shakespeare, mise en scène de Hans Peter Cloos, avec Romane Bohringer, Denis Lavant, Brigitte Catillon, Katja Rupe, Jacques Denis, Alexander Muheim, Frédéric Leidgens, Christophe Gayral, Omar Bekhaled, Malcolm Conrath, Mathias Maréchal, Serge Dupuy, Caroline Laurence, Hervé Deluge, Flore Grimaud et Rachid Hafassa.
Marseille : Théâtre du Gymnase, 4, rue du Théâtre-Français, 13 Marseille. Le samedi 2, à 20 h 30. Tél. : 91-24-35-35. Durée : 3 heures. 110 F et 160 F. Dernière. Nice : Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. Les jeudi 7, vendredi 8, samedi 9, à 20 h 30 ; le dimanche 10, à 15 heures ; le mardi 12, à 19 h 30. Tél. : 93-80-52-60. Durée : 3 heures. 60 F* et 170 F. Jusqu'au 16 décembre.*

NÎMES
Le Menteur
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Frédéric Laurent, Stéphane Fauville, Anne Claire, Candy Saulnier, Patricia Berti, Véronique *Willemaers, Alfredo Canavate*. Jean-Pierre Baudson, François Frapier et Richard Przegralek.
Théâtre, place de la Calade, 30 Nîmes. Les jeudi 7, vendredi 8, samedi 9, à 20 h 30. Tél. : 66-36-02-04. Durée : 2 h 15. 90 F et 140 F.*

ORLÉANS
Franziska
de Frank Wedekind, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Olivier Cruveiller, Jean-Marc Eder, Philippe Girard, Florence Hebbelynck, Evelyne Istria, Flore Lefebvre des Noëttes, Véronique Lemaire, Ariane Moret, Nicolas Pirson, Daniel Znyk, Didier Casamitjana, Lisa Erbès et Sylvie Magand.
Le Carré Saint-Vincent, boulevard Aristide-Briand, 45 Orleans. Les lundi 4, mardi 5, mercredi 6, jeudi 7, vendredi 8, samedi 9, à 20 h 30. Tél. : 38-62-75-30. Durée : 3 heures. 80 F et 125 F.*

SÈTE
Le Retour au désert
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Jacques Nichet, avec Emile Abossolo-M'Bo, Sid Ahmed Agoumi, Myriam Boyer, Christine Brücher, François Chattot, Jenny Clève, Jacques Echantillon, Loïc Houdré, Vanessa Larré, Gérard Lorin, Mouss et Arthur Nauzyciel.
Théâtre municipal, avenue Victor-Hugo, 34 Sète. Le samedi 2, à 20 h 30. Tél. : 67-74-66-97. Durée : 2 heures. 80 F et 130 F.*

STRASBOURG
L'Année des treize lunes
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Jean-Louis Martinelli, avec Charles Berling, *Alain Fromager, Sylvie* Milhaud, Michèle Oppenot... *Wacken-Théâtre national, place de la Foire-Exposition, 67 Strasbourg. Les samedi, lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, à 20 heures. Tél. : 88-35-44-52. Durée : 1 h 40. 95 F* et 125 F. Jusqu'au 21 décembre.*

ART

AIX-EN-PROVENCE
Piotr Klemensiewicz
Espace 13-Art contemporain, 21 bis, cours Mirabeau, 13 Aix-en-Provence. Tél. : 42-93-03-67. De 10 h 30 à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 23 décembre.

ARRAS
Jean Dewasne
Centre culturel Noroît, 6-9, rue des Capucins, 62 Arras. Tél. : 21-71-30-12. De 15 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé mardi. Jusqu'au 18 février 1996.

BORDEAUX
Architecture (s)
CAPC-Musée d'Art contemporain, galerie Ouest et Sud, 2e étage, 7, rue Ferrère, 33 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. De 12 heures à 19 heures ; mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 7 janvier 1996. 30 F.

CASTRES
Jean-Michel Alberola
Centre d'Art contemporain, 35, rue Chambre-de-l'Edit, 81 Castres. Tél. : 63-59-30-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 15 heures à 18 heures. Fermé du 23 au 25 décembre. Fermé lundi. Jusqu'au 29 décembre.

CHANTILLY
Les Dessins italiens du Musée Condé à Chantilly : autour de Pérugin
Musée Condé, château, 60 Chantilly. Tel. : 44-57-08-00. De 10 h 30 à 12 h 45 et de 14 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 8 janvier 1996. 37 F (accès au musée et au parc).

DIJON
Le Labyrinthe moral
L'Usine, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 6 janvier 1996.

Photocollages
Le Consortium, Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél. : 80-30-75-23. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 6 janvier 1996.

EYMOUTIERS
Hommage à Michel Troche
Espace Paul-Rebeyrolle, route de Nedde, 87 Eymoutiers. Tél. : 55-69-58-88. De 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 décembre. 20 F.

FRÉJUS
Peintures françaises
Le Capitou-Centre d'art contemporain, ZI du Capitou, 83 Fréjus. Tél. : 94-40-76-30. De 14 heures à 18 heures ; dimanche sur rendez-vous. Fermé lundi. Jusqu'au 3 fevrier 1996.

LOCMINÉ
Le Domaine du diaphane
Centre d'art contemporain du domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 97-60-44-44. De 10 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 28 janvier 1996. 25 F.

MEYMAC
Saverio Lucariello : le spirituel de l'art
Centre d'Art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 décembre.

MORLAIX
Alain Clément
Musée des Jacobins, place des Jacobins, 29 Morlaix. Tél. : 98-88-68-88. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; dimanche jusqu'à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 mars 1996.

NANTES
Do it : Ch. Boltanski, M. Eichhorn, h.-P. Feldmann, P.-A. Gette
FRAC des Pays de la Loire, 7, rue Frédéric-Kuhlmann, 44 Nantes. Tél. : 40-69-87-87. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 21 décembre.

NICE
Ernest Pignon-Ernest
Musée d'art moderne et d'art contemporain, 1er étage, promenade des Arts, 06 Nice. Tél. : 93-62-61-62. De 11 heures à 18 heures ; vendredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 3 mars 1996. 25 F.

Franz West
Villa Arson, galerie de la villa, 20, avenue Stephen-Liegeard, 06 Nice. Tél. : 92-07-73-80. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 décembre 1996.

PONT-AVEN
Carl Moser, 1873-1939
Musée municipal, place de l'Hôtel-de-Ville, 29 Pont-Aven. Tél. : 98-06-14-43. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 janvier 1996. 20 F.

QUIMPER
Pat Steir
Le Quartier, centre d'art contemporain, place du 137e-Régiment-d'Infanterie, 29 Quimper. Tél. : 98-55-55-77. De 11 heures à 19 heures ; samedi de 14 heures a 18 heures ; dimanche de 14 heures à 17 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 20 décembre.

RENNES
Vito Acconci
La Criée, Halle d'art contemporain, place Honoré-Commeurec, 35 Rennes. Tél. : 99-78-18-20. De 12 heures à 14 heures et de 15 heures à 19 heures ; samedi de 15 heures à 19 heures ; visite commentée le mercredi à 17 heures. Fermé dimanche ; lundi. Jusqu'au 31 janvier 1996.

ROCHECHOUART
Rodney Graham
Musée départemental d'Art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Fermé le 25 décembre. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 31 décembre.

TOURCOING
L'Art et le 7e art
Musée des Beaux-Arts, 2, rue Paul-Doumer, 59 Tourcoing. Tél. : 20-25-38-92. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 janvier 1996.

TOURS
Collections en mouvement, 70 + 911 +
Centre de creation contemporaine, rue Racine, 37 Tours. Tél. : 47-66-50-00. De 15 heures à 19 heures. Visites commentées tous les samedi et dimanche à partir de 15 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 7 janvier 1996.

VALENCIENNES
Jeux de nappes
Musée des Beaux-Arts, boulevard Watteau, 59 Valenciennes. Tél. : 27-22-57-20. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 janvier 1996.

VENCE
Jean Le Gac, Mimmo Paladino
Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 février 1996. 20 F.

Matisse
Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, 2, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 février 1996. 20 F.

VILLENEUVE-D'ASCQ
Soyons sérieux, points de vue sur l'art des années 80 et 90
Musée d'Art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 20-05-42-46. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 janvier 1996. 25 F.

VILLEURBANNE
Artistes/Architectes
Le Nouveau Musée-Institut d'art contemporain, 11, rue Docteur-Dolard, 69 Villeurbanne. Tél. : 78-03-47-00. De 13 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier 1996. 20 F.

CINÉMA

CHALON-SUR-SAÔNE
Prix de la caméra d'or
Première rétrospective des films primés depuis 1978 a Cannes dans la section « Caméra d'Or » et rencontres entre les réalisateurs venus présenter leur film. Pour mémoire, la « Caméra d'Or » 1994 avait été attribuée à Pascale Ferran pour *Petits arrangements avec les morts.*
Jusqu'au 3 décembre. Tél. : 85-46-48-99.

POITIERS
19es Rencontres Internationales Henri Langlois
De l'Asie à l'Europe, de l'Amérique à l'Océanie, des étudiants, des professionnels et des cinéphiles de tous les pays, de toutes les cultures et de toutes les sensibilités, se retrouvent pour échanger leurs expériences et leur savoir-faire. Au programme, les meilleurs films de fin d'etudes d'étudiants d'écoles de cinéma du monde entier, un hommage aux réalisateurs d'aujourd'hui et de demain et un marché du film.
Du 4 au 10 décembre. Tél. : 49-41-80-00.

VENDÔME
4e Festival Images en région
Première manifestation interrégionale, Images en région met en competition trente-quatre courts métrages représentant quatorze régions, quatre départements et une ville. Des séances spéciales et des journées professionnelles sont également prévus.
Du 1er au 5 décembre. Tél. : 47-56-08-08.

(*) Tarifs réduits.

Deux préavis de grève à « Libération »

LE PERSONNEL de *Libération*, réuni jeudi 30 novembre en assemblée générale, a voté un préavis de grève pour lundi 4 décembre, afin de protester contre le plan de restructuration de l'entreprise (*Le Monde* du 1er décembre). Le conseil de surveillance a demandé à la direction du journal de *« revoir »* ce plan qui prévoit 95 suppressions de postes sur un effectif total de 390 personnes. En cas de refus, une grève sera déclenchée avec pour objectif d'empêcher la parution du journal, mardi 5 décembre.

Un autre préavis de grève a été voté pour le 12 décembre, veille de la réunion du conseil d'administration de la société éditrice du journal. Dans son édition du 1er décembre, *Libération* publie les communiqués des trois instances représentatives du personnel, qui témoignent de la forte mobilisation des salariés, principal actionnaire du journal (45,2 % du capital) : le conseil de surveillance, le comité d'entreprise et la Société des journalistes de *Libération*.

Tous contestent la vision trop pessimiste de la situation économique de l'entreprise et estiment que *« le plan de la direction n'est pas de redresser le journal – qui en a besoin – mais de le vendre »* au groupe Chargeurs de Jérôme Seydoux dans des conditions qui feraient perdre au quotidien son indépendance. Les trois instances devraient publier dans *Libération* du 4 décembre des textes sur les conditions de la relance du journal.

La RAI mise à l'abri par les partis italiens

Des structures sont mises en place pour empêcher toute hégémonie sur la télévision publique, après les craintes inspirées par Silvio Berlusconi

ROME

de notre correspondante

La bataille pour le contrôle de la RAI, le service télévisé public italien, qui avait connu l'année dernière son paroxysme avec l'arrivée au pouvoir du magnat de la télévision privée, l'ex-président du conseil Silvio Berlusconi, va peut-être déboucher sur un armistice. En effet, à la suite d'un important accord conclu la veille entre les différentes formations politiques, la Chambre des députés a donné son feu vert, jeudi 30 novembre, à un projet de réforme qui recompose les organes de direction de la RAI. Ce projet, qui va devoir ensuite passer au Sénat, amorce le retour à visage découvert de la politique face à ce redoutable et convoité instrument de propagande qu'est la télévision. Renonçant au discours hypocrite d'une RAI donnée comme un « vrai » service public « indépendant » et impartial sur le modèle de la BBC britannique – dans la pratique, les partis italiens n'aspirent qu'à contrôler la télévision –, la classe politique s'est « arrangée » à l'amiable. Plus question pour les membres du futur conseil d'administration d'être désignés, comme ce fut le cas l'année dernière, par les présidents des Chambres. Ils seront désormais élus par le Parlement. Huit en tout : quatre élus par la Chambre et quatre par le Sénat pour trois ans. A eux ensuite d'élire dans les dix jours, et à l'unanimité, un président extérieur au conseil et qui assumera en même temps les fonctions d'administrateur délégué.

En clair, ce système est conçu pour empêcher la majorité de ramasser la mise et pour donner à l'opposition les moyens de neutraliser toute volonté hégémonique. Au cas où le conseil d'administration n'est pas unanime sur le nom d'un directeur, tout est prévu. Un second tour est possible dix jours après le premier et la majorité exigée ne sera plus que de six voix sur huit. Si le conseil d'administration n'arrivait pas à se mettre encore d'accord au second tour, il serait démissionné d'office et un nouveau conseil serait élu dans les 30 jours, la RAI atterrissant dans l'intervalle entre les mains d'un administrateur unique extraordinaire.

Pourquoi tant de complications ? Pour éviter les dérives et faire en sorte, chacun neutralisant l'autre, selon la formule de l'un des négociateurs, que *« le service public, appartenant à tous par définition, ne devienne la propriété de personne. »*

Cette mainmise officielle et quasi scientifique des partis politiques sur la télévision publique a, en tout cas, de quoi faire sourire. Elle diffère peu, du moins dans sa conception, de celle qui prévalait au temps de Bettino Craxi lorsque chaque parti avait sa chaîne : la première à la Démocratie-chrétienne, la seconde au Parti socialiste, la troisième au PCI-PDS. Cela s'appelait la « Lottizzazione » : à chacun sa part de gâteau selon sa force politique. A ceci près que, cette fois, il ne s'agit plus de mordre dans le gâteau mais d'empêcher l'autre d'y goûter.

En somme, après les polémiques sur l'« occupation » forcée engagée lors de l'arrivée au pouvoir de M. Berlusconi, l'heure est venue de la « neutralité» raisonnée. Pour l'impartialité, on verra plus tard.

Marie-Claude Decamps

■ **PRESSE RÉGIONALE : les principaux syndicats de *La Voix du Nord*** appellent l'ensemble des salariés à une grève intersyndicale et intercatégorielle de 24 heures pour le vendredi 8 décembre. Ils protestent contre le nouveau projet d'entreprise mis au point par la direction et baptisé « Ambitions 2001 », pour lequel, selon eux, *« il n'y a eu ni concertation avec les organisations syndicales, ni consultation du comité d'entreprise »*. Ce mouvement est appelé par le SNJ, la CFDT, la CGC, FO, et Métropole-Nord, les ouvriers du Livre non adhérents à la CGT, qui ne s'est pas associée au mouvement.

■ **PUBLICITÉ** : la firme américaine de produits d'hygiène et d'entretien Colgate-Palmolive a confié son budget publicitaire mondial (plus de 500 millions de dollars, soit 2,5 milliards de francs) à la seule agence Young and Rubicam, qui le partageait jusqu'alors avec Foote, Cone and Belding. Pour Colgate-Palmolive, il s'agit de réaliser des économies qui pourront être réinvesties dans des campagnes supplémentaires. En outre, Young and Rubicam sera rémunérée selon une nouvelle formule, liant ses honoraires aux performances. – *(AFP.)*

Le CSA va aligner les quotas de M 6 sur ceux des autres chaînes

JEUDI 30 NOVEMBRE, en milieu de journée, le titre M 6 avait perdu un dixième de sa valeur en Bourse. La décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) d'aligner progressivement la sixième chaîne sur les mêmes quotas de diffusion que les autres chaînes hertziennes a incité la partie mobile des investisseurs à se défaire de leurs titres.

Nicolas de Tavernost, directeur général de M 6, n'est pas inquiet : *« Ces actionnaires reviendront. »* En revanche, la direction de M 6 regrette le durcissement *« sans discussion »* du conseil sur cette douloureuse question des quotas. A partir de 1997, M 6 devra en effet diffuser son contingent d'oeuvres francophones et européennes sur les mêmes créneaux horaires – dits de grande écoute – que ceux des autres chaînes généralistes : soit entre 18 et 23 heures en semaine et entre 14 et 1 heure le mercredi. Une période intermédiaire est instaurée : dès 1996, M 6 aura des heures de grande écoute qui débuteront à 17 heures au lieu de 18 heures.

Depuis 1992 et jusqu'à aujourd'hui, M 6 disposait d'un avantage : cette chaîne pouvait respecter ses quotas sur une place horaire deux fois plus large que celle de ses concurrents : entre 15 et 1 heure du matin en semaine. Cette période faste est aujourd'hui terminée ! A un an du renouvellement de l'autorisation d'émettre de M 6, le CSA a souhaité faire rentrer la chaîne dans le rang.

Pour les membres du conseil, cette modulation particulière des quotas était conçue dès l'origine comme une aide provisoire vis-à-vis d'une chaîne qui n'avait pas encore stabilisé son audience et ses résultats financiers. Avec plus de 10 % de parts de marché et des résultats financiers de l'ordre de 400 millions en 1994, M 6 est plus que tiré d'affaire. *« Déjà l'an dernier, la discussion sur la normalisation de M 6 était très vive »*, indique un responsable du CSA.

AUDIENCE STABLE

Nicolas de Tavernost invoque, lui, la lettre de la loi. Le CSA a le pouvoir de moduler les quotas en fonction du format, de l'audience et de la contribution de la chaîne à la production, explique le directeur général de M 6. *« Or, l'audience est stable, le format n'a pas changé et nous étions prêts à faire un effort en matière d'investissement dans la production. »* Et la direction de M 6 de regretter que le CSA ait choisi d'*« uniformiser »* les grilles de toutes les chaînes à partir d'une réglementation très lourde.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le CSA a refusé d'autoriser M 6 à organiser un décrochage de l'antenne à Lyon. La mauvaise situation financière de la chaîne locale, TLM, est la cause de ce refus. Une autre demande a été déposée à Lille. L'examen du dossier est en cours. Sur la même ville, la Générale des eaux a déposé une demande d'ouverture d'une télévision locale.

Yves Mamou

VENDREDI 1er DÉCEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Cannon.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Muscles ; Clip ; Jeux.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Téléfilm : L'Ile aux mômes. De Caroline Huppert, avec Christophe Malavoy, Philippine Leroy-Beaulieu. *Lors d'une sortie en Bretagne, trois enfants de la DDASS vont en profiter pour fuguer. Ils seront recueillis sur l'île sauvage par un sculpteur qui va rapidement s'attacher à eux et fera tout pour les garder...*
22.35 Magazine : Famille, je vous aime. Présenté par Isabelle Quenin. Invité : Michel Leeb.
0.05 Magazine : Formule foot.
0.40 Musique : Minuit, l'heure du clip. Compil : Patrick Bruel ; 1.20, Laser ; 2.10, Vinyl.
2.35 Journal, Météo.
2.45 Programmes de nuit. Histoire de la vie ; 3.40, Mésaventures(et 4.35) ; 4.10, Histoires naturelles (et 5.05) ; 5.00, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.30).
12.55 Météo (et 13.35).
12.59 Journal, Point route.
13.45 Série : Derrick.
14.50 Série : Placé en garde à vue.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.10).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits. Un tamanoir au tableau noir.
19.20 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo, Point route.

20.55 Téléfilm : Les Cinq Dernières Minutes. Les Feux de la rampe, de Daniel Losset, avec Pierre Santini, Jacques Martin. *Au Théâtre de l'Empire, lors de la répétition de l'émission de Jacques Martin, on découvre le cadavre d'une danseuse. Massard doit sortir le grand jeu car, une fois n'est pas coutume, les suspects sont légion...*
22.35 Magazine : Géopolis. Géorgie. Les Lendemains de guerre.
23.25 Magazine : Bouillon de culture. La Géorgie.
0.30 Les Films Lumière.
0.35 Journal, Météo.
0.50 Magazine : La 25e Heure. [3/3] Sida, paroles de familles.
2.15 Programmes de nuit. Envoyé spécial (rediff.) : 4.15, 24 heures d'infos ; 5.00, La Peau ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Magazine : Si vous parliez.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Desserts, la passion d'une vie*, de Michel Roux et Martin Brigdale.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50 Magazine : Thalassa. Papa les petits bateaux.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : David Douillet. Russie : week-end à Moscou ; France : à table ; Etats-Unis : le paradis du New York populaire.
22.55 Météo, Journal.
23.20 Magazine : Nimbus. Présenté par Elise Lucet. Les animaux sont-ils intelligents ? Invitée : Marie-Claude Bomsell. La Survie dans le désert ; Les Stratégies sexuelles des animaux ; L'Animal thérapeute ; Animaux sociaux ; L'Apprentissage ; Bêtes de scène.
0.20 L'Heure du golf.
0.50 Feuilleton : Dynastie.
1.40 Musique Graffiti (15 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Pour l'amour de Lisa. De Karen Arthur, avec Lee Remick, Marlee Matlin.
15.05 Boulevard des clips (et 1.20, 6.25).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [2/2] L'Affaire Tournesol.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Capital 6 (et 23.50).

20.45 Magazine : Flashback. Présenté par Laurent Boyer. Le Meilleur des années 60. Invités : Yves Lecoq, Ophélie Winter, Véronique Genest.
23.00 Série : Aux frontières du réel. Le Vaisseau fantôme. *Scully et Mulder enquêtent sur la disparition d'un destroyer de la marine américaine dont le seul témoin, un lieutenant de 38 ans, a depuis l'aspect d'un vieillard...*
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Dance Machine Club. Kim Wilde.
0.55 Hit Dance.
3.00 Rediffusions. Fanzine ; 3.25, Sexy mode ; 4.15, Black Ballad ; 5.05, Jazz 6 ; 6.00, Starnews.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Grosse Fatigue. ■ Film français de Michel Blanc (1993).
15.05 S'en sortir (et 17.29).
15.10 Documentaire : La Tribu du tunnel. De Florent Marcie.
16.00 Téléfilm : Le Fils de Paul. De Didier Grousset.
17.30 Le Journal du cinéma (et 20.30).
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.00 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
EN CLAIR JUSQU'À 20.35
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 22.10).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.

20.30 ▶ Documentaire : Les Beatles par les Beatles (1er volet).
22.15 Magazine : Jour de foot.
23.00 Piège en eaux troubles. ■ Film américain de Rowdy Herrington (1994).
0.40 Surprises.
0.45 Cinéma : Le Retour des morts-vivants 3. □ Film américain de Brian Yuzna (1993).
2.20 Fraise et chocolat. ■ Film cubain de Tomas Gutierrez Alea et Juan Carlos Tabio (1991, v.o.).
4.05 Documentaire : Etat d'apesanteur. Maciej Drygas.

LA CINQUIÈME

12.30 ▶ Atout savoir. Le sida et l'argent.
13.00 Les Yeux de la découverte. Les Chevaux.
13.25 Le Journal du temps (et 18.50).
13.30 ▶ Le Phénomène Queen.
14.30 Magazine : Signes de vie.
14.40 Allô ! La Terre [5/5].
15.25 ▶ Qui vive ! Le sida.
15.55 La Preuve par cinq. Francophonies.
17.00 Journée mondiale de lutte contre le sida. Emission spéciale en direct de l'hôpital Paul-Brousse à Villejuif. Avec Philippe Douste-Blazy, Daniel Defert, créateur de Aides, et le Dr Daniel Vittecoq, responsable de l'unité de soins à l'hôpital Paul-Brousse.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible [15/25] Pas de preuves.
19.30 Documentaire : Mort au milieu des joncs. D'Helga Lippert. *Témoignages historiques et explications scientifiques pour mieux comprendre les extraordinaires histoires racontées par la Bible.*
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Comme un bateau, la mer en moins. De Dominique Ladoge, avec Mathias Le Ny, Patrick Fierry. *Fils d'un chef de chantier, un enfant subit tous les désagréments du nomadisme et une vie de famille cauchemardesque. Jusqu'au jour où il fait la connaissance d'un gitan...*
22.15 Magazine : Archimède. Le Sommeil et les Rêves. Le temps des rêves ; L'horloge biologique ; Mind Machines, hardware pour le cerveau ; Les cinquante-deux fils de Pharaon.
23.10 ▶ Cinéma : L'Inhumaine. ■■■ Film français de Marcel L'Herbier (1923, N., muet). Avec Georgette Leblanc, Jacques Catelain.
1.30 Magazine : Eurotrash. Présenté par Antoine de Caunes et Jean-Paul Gaultier.
1.55 Magazine : Transit. Le Suicide des jeunes. Apprendre à accepter sa vie ; Etats-Unis : Judas Priest coupable ? ; Enquête à Munich sur le suicide de deux adolescentes ; Suicides en Russie (rediff., 65 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Fort Boyard. 21.30 Le Carnet du bourlingueur. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Ouverture du VIe sommet des chefs d'Etats francophones à Cotonou. Francofolies, ici et ailleurs. Compilation des meilleurs moments du Festival de la chanson francophone. 23.40 ▶ Simplement une heure. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la TSR. En direct (30 min).
PLANÈTE 19.10 Le Roman de France. [4/6] L'Alsace, hommes de pierre, hommes de foi. D'Alain Schwarzstein. 19.40 Nomades du Pacifique. [5/5] Des trous dans le ciel. De Peter Crawford. 20.35 Fuir le Tibet. De Nick Gray. 21.25 Les Automates vivants. De Gérald Calderon. 22.20 Do ré mi fa sol la si do, les Krummer. De Christophe de Ponfilly et François Giré. 23.15 Allah Kabon, « Dieu est grand ». De Laurent Dubret. 23.40 Andreotti et les parrains. De Jane Ryder. 0.35 La Loi du silence. De Simon Edelstein (35 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Totalement cinéma. 19.30 Stars en stock. Barbara Stanwyck. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Concert : Paolo Conte. Enregistré au Spectrum de Montréal, en 1988. 21.50 Musiques en scènes. 22.20 Opéra : L'Africaine. En cinq actes, de Giacomo Meyerbeer (165 min).
CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, Le Journal des bons plans du week-end ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Oit et Oim ; 19.00, Extra large ; 19.15, Tip top clip ; 19.25, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.50, Tip top clip.
CANAL JIMMY 20.00 The Muppet Show. Invitée : Dyan Cannon. 20.25 Série : Les Envahisseurs. Vikor 21.20 Série : M.A.S.H Reconnaissance éternelle. 21.45 Cobra girls. 22.10 3000 scénarios contre un virus. 22.15 Série : Dream On. Par affection pour Peter 22.50 Série : Seinfeld. La Collecte de dons. 23.15 Country Box. 23.40 La Semaine sur Jimmy. 23.50 Série : New York Police Blues. 0.40 Série : Angela, quinze ans. Vous dansez, monsieur ? (45 min).
SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.30). Un petit déjeuner trop lourd. 19.55 Série : Cher oncle Bill. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Le Photographe. 20.45 Série : Spécial Branch (et 0.20). L'Œil sur eux. 21.40 Série : Les Espions. Souvenirs d'enfance. 22.35 Série : 200 dollars plus les frais. La Réincarnation d'Angie (55 min).
MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45). Invité : le footballeur Alain Roche. 19.15 Rebel TV. 19.55 Mangazone. 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 Eurotrash. 21.30 Private Jack. 22.00 L'Invité de marque. 22.30 MCM Dance Club. 0.30 Rave On (90 min).
MTV 20.00 A Tribute to Pedro Zamora. 21.00 Most Wanted. 22.30 Safe & Sexy. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Oddities Featuring the Head. 0.00 Partyzone (120 min).
EUROSPORT 19.00 Ski. En direct. Coupe du monde : descente messieurs. A Vail (Colorado). 20.30 Eurosportnews (et 1.00) 21.00 Boxe. 22.00 Natation. Résumé. Championnats du monde de courte distance. A Rio de Janeiro (Brésil). 23.00 Catch. 0.00 Sumo. Résumé. Sumo : championnats d'Europe. A Ingolstadt (Allemagne) (60 min).
CINÉ CINÉFIL 18.55 The Eve of St Mark. ■■ Film américain de John M. Stahl (1944, N., v.o.) Avec Anne Baxter. 20.30 Marie Stuart. ■■ Film américain de John Ford (1936, N., v.o.). 22.30 La Duchesse de Langeais. ■ Film français de Jacques de Baroncelli (1941, N.). 0.05 Les Yeux de l'amour. ■ Film franco-italien de Denys de La Patellière (1959, N., 100 min).
CINÉ CINÉMAS 18.40 Téléfilm : Les Yeux de Cécile. De Jean-Pierre Denis (1992). 20.05 Le Bazar de Ciné Cinémas. 21.00 La Nuit des juges. ■ Film américain de Peter Hyams (1983). 22.45 Queimada. ■ Film italien de Gillo Pontecorvo (1969, v.o.). Avec Marlon Brando. 0.35 Hurlements. ■■ Film américain de Joe Dante (1981, 90 min).

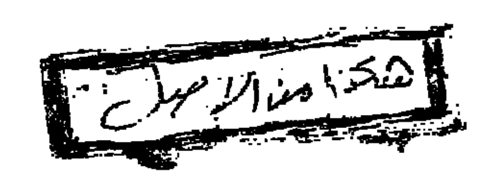
RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Gérard Chaliand (Les Empires nomades). 19.33 Perspectives scientifiques. Biologie et médecine : le traitement des calculs biliaires. 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La musique au temps de Napoléon. 4. Le compositeur Luigi Cherubini. 20.30 Radio Archives. Marcel Griaule. La philosophie bantoue, la magie et la mode en Afrique Noire. 21.28 Poésie sur parole. Boris Pasternak (5). 21.32 Musique : Black and Blue. Jacques Ponzio et François Postif (Blue Monk : Portrait de Thelonious). 22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes. 0.05 Du jour au lendemain. Pierre Bergougnioux (La Cécité d'Homère). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien (20). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert franco-allemand. Donné le 30 novembre au Théâtre des Champs-Elysées, et émis simultanément sur les radios de Francfort, Leipzig et Sarrebruck, par l'Orchestre national de France, dir. Emmanuel Krivine : L'Apprenti sorcier, de Dukas ; Concerto pour violon et orchestre (création mondiale), de Landowski ; Symphonie en ré mineur, de Franck. 22.00 Soliste. Elisabeth Schwarzkopf, soprano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. Pour Luigi pour flûte, clarinette, violon, violoncelle et piano, de Hurel, par l'ensemble Court-Circuit, dir. Pierre-André Valade (concert donné à la Villa Medicis le 23 mars) ; Dunkles Spiel pour petit orchestre, de Rihm, par la Badische Staatskapelle, dir. Günther Neuhold. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Schubert. 0.00 Jazz club. La chanteuse Jeri Brown et le trio d'Alain Jean-Marie. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programmes Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Festival Piano aux Jacobins. Concert enregistré le 8 septembre à Toulouse. Le pianiste Stephen Kovacevich. Bagatelles op. 126, de Beethoven ; Partita n° 4 BWV 828, de Bach ; Sonate n° 21 D 960, de Schubert. 22.30 Les Soirées... (Suite). Symphonie n° 6 Tragique, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Leonard Bernstein. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'oeuvre ou classique.



La télévision basque espagnole passe la frontière

Des accords « historiques » vont bientôt permettre l'installation d'émetteurs au nord des Pyrénées qui donneront la possibilité aux habitants de se brancher sur ETB 1

BAYONNE
de notre correspondant

Qualifiées d'historiques par leurs promoteurs, plusieurs conventions viennent d'être signées qui doivent permettre, au plus tard à la fin de l'année 1996, la couverture hertzienne du Pays basque côté français par la télévision en langue basque que finance le gouvernement autonome d'Euskadi, l'une des sept communautés de l'Etat espagnol. Au terme d'un long processus et d'âpres controverses depuis presque une dizaine d'années, sous l'œil vigilant de la Haute Autorité, puis du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), les différentes parties ont réussi, le 27 octobre, à mettre la dernière main à cette opération qui est loin d'être seulement technique.

Jusqu'à présent, la télévision publique basque (Euskal Telebista) pouvait être facilement captée par voie hertzienne sur la côte française, là où le relief ne s'y oppose guère. Cent quatre-vingt mille personnes peuvent ainsi se brancher sur le premier canal ETB 1, qui émet entièrement en langue basque, y compris les publicités, ou sur ETB 2, qui est diffusée en castillan.

Mais cette possibilité n'est pas offerte à l'intérieur du Pays basque français, là où la population est la plus sensible à la langue, dans les vallées autour de Saint-Jean-Pied-de-Port ou de Baigorri. L'absence de réémetteurs appropriés bloque toute diffusion. Encore que des particuliers, voire des communes, aient pris l'initiative de mettre en place des installations pirates en contradiction avec la législation française.

« Nous nous battons depuis des années pour que la langue basque soit défendue et développée, explique Bernard Auroy, industriel et maire d'Ustaritz, président du syndicat intercommunal pour le soutien de la culture basque. *Déjà, nous avons obtenu la création d'un institut culturel basque aidé par l'Etat, la signalisation bilingue sur certaines routes départementales, des conventions pour les écoles en langue basque et nous réclamions une bonne couverture hertzienne pour la télévision basque. Mais cette fois, je crois que nous avons la solution. »*



Créé à la fin de l'année 1990, ce syndicat intercommunal rassemble 141 des 159 communes du Pays basque français, y compris les grandes villes comme Bayonne ou Biarritz. Même si chacune d'elles verse une cotisation annuelle de 2,20 francs minimum par habitant, le budget de ce syndicat sert tout juste à cofinancer l'institut culturel mais ne saurait prendre en charge des relais de télévision.

Cette difficulté financière vient d'être levée grâce au montage auquel le délégué aux relations extérieures du gouvernement autonome basque, José-Mari Munoa, a donné le feu vert. Dans quelques mois, TDF mettra en place les émetteurs et répétiteurs nécessaires à la diffusion des programmes en basque.

La société française transmettra la facture au syndicat intercommunal pour le soutien à la culture basque, mais, par convention, c'est Euskalnet (l'équivalent de TDF outre-Pyrénées) qui assumera l'investissement, soit 2,5 millions de francs. De même, TDF se chargera de la maintenance, soit 50 000 francs annuels à la charge du syndicat. Mais, dans le cadre d'une seconde convention, c'est, cette fois-ci, la télévision basque ETB qui paiera.

UNE TONALITÉ TRÈS SPORTIVE

Ces accords transfrontaliers à plusieurs partenaires vont permettre aux 250 000 habitants du Pays basque français de devenir, s'ils le souhaitent, des téléspectateurs de la chaîne basque. Encore qu'on estime à 50 % au plus les personnes capables de bien comprendre cette langue au nord des Pyrénées. Toujours est-il que de nouveaux citoyens français pourront ainsi suivre des programmes à tonalité très sportive (football ou pelote), connaître les nouvelles du Pays basque nord grâce à un bulletin local deux fois par jour et ne rien manquer des épisodes de Goenkale : une série sur la vie d'un quartier populaire qui obtient déjà des taux d'audience qui n'ont rien à envier aux feuilletons venus d'outre-Atlantique.

Michel Garicoix

Le poids des mots

par Luc Rosenzweig

ON ATTENDAIT Juppé, ce fut Jospin. Du côté de Matignon, on avait laissé entendre que le premier ministre s'adresserait sans tarder au pays pour essayer de renouer un dialogue direct avec ceux qui veulent mettre à bas son édifice réformateur. On espérait peut-être que, lassitude des grévistes et colère des usagers aidant, quelques mots bien pesés d'Alain Juppé allaient remettre les trains en marche, les étudiants en cours et le courrier dans les boîtes.

A titre d'éclaireurs, le chef du gouvernement avait envoyé la veille quelques solides éléments de sa garde pour tâter le terrain. Le résultat fut à la hauteur des attentes. Qu'un Bernard Pons vienne protester de ses bonnes intentions sur le régime des retraites des cheminots, et les dernières rames encore en mouvement s'arrêtent pour une période indéterminée. Que Jacques Barrot se mette en devoir de faire jouer son charme de préfet des études d'un collège de jésuites d'Yssingeaux (Haute-Loire), et les gaziers-électriciens rejoignent le camp des révoltés. François Bayrou utilise toutes ses ressources rhétoriques et pédagogiques d'agrégé de lettres, et quelques universités supplémentaires se mettent sans tarder à lui réclamer des sous sur l'air des lampions.

On suppose que, dans ces conditions, Charles Millon et Jean-Louis Debré ont été mis aux arrêts de rigueur, avec interdiction formelle de s'approcher à moins de 2 kilomètres des studios de Boulogne ou de l'avenue Montaigne pour éviter que les soldats ne mettent la crosse en l'air et les CRS la matraque au vestiaire. Devant une situation aussi désespérante, Alain Juppé a pris la seule décision utile : la grève des écrans. C'est peut-être la bonne manière de mettre au diapason gouvernants et gouvernés, le peuple et les élites. Et on laisse Lionel Jospin sur TF 1, et Robert Hue sur France 2, avec le secret espoir que les mêmes causes produiront les mêmes effets. Au point où l'on en est, on peut rêver que les fortes paroles antigouvernementales de ces éminents dirigeants politiques de l'opposition ramèneront les plus durs des grévistes à des sentiments moins hostiles.

Cette absence du pouvoir sur les écrans n'a pas que des inconvénients. Cela laisse de l'espace aux journalistes des chaînes pour explorer ce monde étrange des gens ordinaires qui travaillent dur pour peu d'argent, pour qui la retraite est un eldorado rêvé tous les jours que Dieu fait.

On pouvait également mesurer combien la société française avait changé depuis 1968. Ainsi à Rouen, où les ouvriers et les étudiants ont symboliquement fusionné leurs cortèges de manifestants. On n'était plus au temps des Séguy et des Cohn-Bendit, de la méfiance des prolétaires pour les fils de bourgeois agités. Les enfants des uns étaient dans la manif des autres.

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

TF 1

12.45 Magazine : A vrai dire.
12.50 Météo, Journal.
13.30 Un jour Coluche. La France de Coluche. *Que représente aujourd'hui Coluche auprès des différentes générations ?*
14.00 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.55 Série : Agence tous risques.
15.55 Série : Extrême.
16.50 Série : Hercule.
17.45 Magazine : Trente millions d'amis. *Un jour Coluche. Le Resto des chats* de Coluche.
18.20 Série : Melrose Place.
19.15 Un jour Coluche. *Gags & gags. Présenté par Bernard* Montiel. Des gags pas comme les autres.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Un jour Coluche : La Soirée. Présenté par Josiane Balasko et Eddy Mitchell. *Avec ses amis, des images d'archives inédites, des gags et des souvenirs.*
1.30 Journal, Météo.
1.40 Programmes de nuit. Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.55, TF 1 nuit (et 2.55, 3.55, 4.35) ; 2.00, Peter Strohm ; 2.50, Histoires naturelles (et 4.10, 5.05) ; *3.20, Histoire de la vie* ; 4.40, Intrigues ; 5.00, Musique.

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.20).
12.50 Point route.
12.55 Météo (et 13.30).
12.59 Journal.
13.35 INC.
13.40 ▶ Magazine : Savoir plus santé. Présenté par Martine Allain-Regnault et François de Closets. *100e émission. Les meilleurs* moments.
14.35 L'ABC des plantes.
14.40 Documentaire : Le Léopard des neiges.
15.35 Tiercé. En direct de Saint-Cloud.
15.50 Série : Viper.
16.45 Série : Dans l'œil de l'espion.
17.35 Série : Mister T.
18.05 Série : Eurocops.
18.55 Jeu : Fort Boyard.
19.50 Tirage du Loto (et 20.40).
19.59 Journal, Météo.

20.45 Magazine : Le Bêtisier du samedi. Présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Avec Michel Serrault, Carmen Maura, Sabine Azéma, Les Inconnus, Sylvie Vartan, les Sales Gosses, Gold, la Compagnie Créole, C. Jérôme.
22.55 Magazine : Les Enfants de la télé. L'Information et ses déboires.
0.15 Les Films Lumière.
0.20 Journal, Météo.
0.30 Programmes de nuit. Le Top ; 1.30, Tatort ; 3.00, Soko ; *3.55, Jeu : Pyramide* ; 4.45, *Bouillon* de culture (rediff.) ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.
13.05 10e Anniversaire des Dicos d'or. *L'énoncé de la dictée sera fait par Bernard Pivot, en direct de la salle du congrès du château de Versailles, toujours sous la haute surveillance de Jean-Pierre Colignon, chef correcteur du Monde.*
14.05 Série : Les Nouvelles Aventures de Vidocq.
15.05 Télévision régionale (et 16.45).
17.45 Magazine : Montagne. Macadam Vercors, de Guy Meauxsoone.
18.15 Expression directe. CGPME.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Vie et la Passion de Dodin-Bouffant, gourmet,* de Marcel Rouff.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.

20.50 Les Dicos d'or, la finale. Présenté par Bernard Pivot et Catherine Matausch en direct de la salle du congrès du Château de Versailles. Grande soirée palmarès.
22.20 ▶ Les Dossiers de l'Histoire. Jan Palach, mourir pour la liberté, de Dobroslav Zbornik.
23.20 Météo, Journal.
23.45 Musique et Compagnie. Contes et harpes de Bretagne avec *Alain Le Goff, conteur.*
0.45 Musique Graffiti. *Fantaisie opus 17*, de Schumann, par Michel Dalberto, piano (20 min).

M 6

12.50 La Saga des séries.
12.55 Série : Pour l'amour du risque.
14.05 Série : Supercopter.
15.05 Série : Poigne de fer et séduction.
15.50 Série : Les Champions.
17.00 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
18.10 Série : Amicalement vôtre.
19.10 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Magazine : Starnews (et 6.15). Dana Dawson, Sabine Azéma et André Dussollier, Virginie Ledoyen, *Marisa Berenson. Les coulisses des* Fashion Awards, au Lido avec Isabella Rosselini.
20.35 Magazine : Hot Forme. Présenté par Olivia Adriaco. Le Sel

20.45 Série : Aux frontières du réel. Ombre mortelle, de James Contner. Quand vient la nuit, de Joe Napolitano. Avec David Duchovny, Gillian Anderson.
22.35 Série : Les Contes de la crypte. La Perle noire. *Tobe Hooper (Massacre à la tronçonneuse) réalise cet épisode dont l'interprète principale n'est autre que l'actrice Whoppi Goldberg (Ghost).*
23.05 Magazine : A l'ouest d'Edern.
0.45 Boulevard des clips (et 6 40).
3.30 Rediffusions. *Culture rock (La saga James* Brown) ; 4.25, Oh, les girls ! ; 5.20, Jazz 6.

CANAL +

En clair jusqu'à 14.00
12.25 Flash d'informations (et 19.05, 21.25).
12.30 L'Hebdo de Michel Field. *Avec une interview de l'abbé Pierre dans le cadre de l'opération « 5 'en sortir ».*
14.00 Sport : Basket. En direct. Evreux-Limoges. 12e journée du championnat de France Pro A.
16.00 Surprises (et 4.25, 6.30).
16.05 Téléfilm : Retour au pays natal.
En clair jusqu'à 20.30
17.45 Documentaire : National Geographic. Cyclone, de Richard J. Wells.
18.40 Dessin animé : Les Simpson.
19.10 C Net (et 19.45, 20.20).
19.15 C'est pas le 20 heures.
19.49 Les Sales Blagues de Vuillemin.
19.50 Magazine : L'Œil du cyclone. Irma 2, de Sylvie Duchesne et Andre Ligeon-Ligeonnet.
20.25 Pas si vite !

20.30 Documentaire : Jeunesse 95, échec à la galère. De Jean-Pierre Moscardo.
21.35 Téléfilm : La Balade de Walter et Charlie. De Jeff Bleckner
23.05 Magazine : Les KO de Canal.
0.00 Le Journal du hard.
0.05 Club private aux Seychelles. Film français classé X de Michel Ricaud (1994).
1.20 ▶ Bab el-Oued City. ■ Film franco-algerien de Merzak Allouache (1994, v.o.).
2.55 *Cinéma : The Hidden 2.* □ Film américain de Seth Pinsker (1994).

LA CINQUIÈME

12.00 Défi. La prison.
13.00 Rintintin. Joe le mauvais œil.
13.30 Va savoir. Laval Québec.
14.00 A tous vents. Face au vent.
15.00 Spécial Francophonie. Concert Francofolies 1995.
16.00 Jeux d'encre. Jacques A. Bertrand *(Le Pas de loup)* ; Andre Comte-Sponville *(Petit Traité des grandes vertus)* ; Edouard Beaufort *(Le Genou de Venus).*
16.30 Mag 5.
17.00 L'Esprit du sport. Arno Klarsfeld.
18.00 Arrêt sur images.
18.57 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Série : Black Adder [10/13] Nous avions des avions, de *Richard Boden* (v.o.).
19.30 Le Dessous des cartes. Chronique de géopolitique de Jean-Christophe Victor. Francophonie.
19.35 Histoire parallèle. Presente par Marc Ferro, avec James Steel. Ces trônes qui vacillent.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Téléfilm : Le Phare. [1/3] Janny, de Pieter Verhoeff, avec Hans Heerschop, Jaron De Paauw. *Ce téléfilm néerlandais en trois épisodes raconte l'education sentimentale d'un jeune garçon ne dans une famille modeste d'un village de Frise. Tres belle reconstitution de la Hollande des annees 50. (FIPA d'or 1995.)*
21.40 Documentaire : Beurs. *D'Ange Casta et Odile Casta-Raucaz. Un triple portrait de jeunes Français d'origine maghrébine*
23.30 Magazine : Velvet Jungle. Présenté par Valli. Top Live : Dee Dee Bridgewater ; Iron Horse ; Louise ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon. [9/12] Flying Gas Chamber (v.o.).
1.10 Documentaire : Franco. D'Yvon Gérault (rediff.).
2.15 Cartoon Factory [12/18]. Sky Skipper (1930) ; Jail Bird (1931) ; Cat's Canary (1932) ; *Sinbad the Sailor (1935) (rediff., 30 min).*

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. *19.25 Météo* des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Série : Julie Lescaut. La Mort en rose. 21.30 Télécinéma. *22.00 Journal de France 2. Edition* de 20 heures. 22.40 Les Dicos d'or. 0.10 Bon week-end. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Journal de la TSR. En direct (30 min).
PLANÈTE 19.25 Une voix contre la nuit. De Sarah Benillouche et Jacqueline Royaards. 19.40 L'Homme technologique. [6/8] Culture propre. De Henry Singer. *20.35 Chemins de fer. [6/12] Du Cap aux* ruines de la Cité perdue. De Gerry Troyna. 21.30 Le Roman de France. [4/6] L'Alsace, hommes de pierre, hommes de foi. D'Alain Schwarzstein. 22.00 Nomades du Pacifique. [5/5] Des trous dans le ciel. De Peter Crawford. 22.50 Fuir le Tibet. De Nick Gray. 23.40 Les Automates vivants. De Gérald Calderon. 0.35 Do ré mi fa sol la si do, les Krummer. De Christophe de Ponfilly et François Giré (55 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Top-flop. 19.30 Stars en stock. Fred Astaire. 20.00 Eco, écu *et quoi ? 20.30 Patinage artistique.* Halloween on Ice. 22.05 Paris Match Première. 22.30 Paris dernière. 23.25 Red Hot & Cool. 0.30 Concert : Paolo Conte. Enregistré au Spectrum de Montréal en 1988 (50 min).
CANAL J 17.30 Série : Le Vilain Petit Canard. 17.55 *Capt'ain J.* 18.00 *Les P'tits* Futés. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. 19.00 Série : Les Twist. 19.30 Momo et Ursule. 20.00 Dessins animés.
CANAL JIMMY 21.00 Série : Angela, quinze ans. Bruits de couloir. 21.50 Série : Le Frelon vert. Mort en silence. 22.15 3000 scénarios contre un virus. 22.20 Série : Liquid Television. 22.45 T'as pas une idée ? Invité : Jean-Claude Dreyfus. 23.45 Road Test. 0.05 Série : Seinfeld. La Collecte de dons. 0.30 Série : Route 66. Une partie de chasse (50 min).
SÉRIE CLUB *19.05 Le Club. 19.15 Série :* Models Inc. La Charité. 19.55 Série : Miami Vice (et 0.00). Les Souvenirs. 20.45 Série : Schimanski. L'Arme de Schimanski. 22.20 Série : Combat. Les Emmurés. 23.10 Série : Au-delà du réel, l'aventure continue. Dos au monde. 0.45 Série : Le Retour du Saint. Double jeu (45 min).
MCM 19.30 L'Invité de marque. 20.00 Eurotrash. *20.30 MCM Euromusiques Nordica.* 21.30 Buzz Tee Vee. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).
MTV 19.00 European Top 20. 21.00 First Look. *21.30 All Star Guest VJs.* 23.30 The Zig & Zag Show. 0.00 Yo ! MTV Raps (120 min).
EUROSPORT 14.15 Athlétisme. En direct. Championnats d'Europe de cross country : dames et messieurs, à Ainwick (Grande-Bretagne). 16.00 Tennis. En direct. Tournoi *exhibition : trophée de la Femme.* Demi-finales, au Cap-d'Agde (Hérault). 18.00 Natation. En direct. Championnats du monde de courte distance. A Rio de Janeiro (Brésil). 19.00 Ski. En direct. Coupe du monde : descente dames. A Lake Louise (Canada). 19.30 Ski. En direct. Coupe du monde : super G messieurs. A Vail. 20.25 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A, 12e journée : Pau-Orthez-Antibes. 22.00 Natation. Résumé. 23.00 Boxe. 0.00 Saut à skis. En différé. Saut à skis : Coupe du monde, à Lillehammer (Norvège) *(60 min).*
CINÉ CINÉFIL 18.55 Marie Stuart. ■ ■ Film américain de John Ford (1936, N.). 19.55 Actualités Pathé n° 2. 20.50 Le Club. 22.05 Anthologie du cinéma italien. 23.00 The Eve of St Mark. ■ ■ Film américain de John M. Stahl (1944, N., v.o.). 0.35 L'Insoumise. ■ ■ Film américain de William Wyler (1938, N., v.o., 105 min).
CINÉ CINÉMAS *18.20 Téléfilm : Dempsey.* De Gus Trikonis (1983). 20.10 Hollywood 26. 20.40 Téléfilm : La Malédiction de Marialva. D'Antonio de Macedo. 22.05 *Kevin Costner- Anjelica Huston.* 23.00 Le Grand Frère. ■ ■ Film français de Francis Girod (1982, 115 min.).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Portrait de Frederik Ashton, chorégraphe anglais. 20.30 Photo-portrait. Claude Vasconi, architecte. 20.45 Nouveau Répertoire Dramatique. La Belle Etrangère, de Klaus Pohl. 22.35 Musique : Opus. Le Centre de musique baroque de Versailles. Œuvres de Francœur, Dumont, *Clérambault, Gallot, Campra, Lully,* d'Auvergne, Rameau, De Brossard. 0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Le Berger sur le mur, de Patrick Drevet. Avec Thomas Rivière. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Opéra. Donné en direct de l'Opéra des Flandres, à Anvers, par le Chœur de l'Opéra des Flandres, Andrew Wise, chef de chœur, l'Orchestre philharmonique royal des *Flandres, dir. Stefan Soltesz : Die Tote* Stadt (La Ville morte), opéra en trois actes op. 12, de Korngold, William Cochran (Paul), Cynthia Makris (Marietta), David Pittman-Jennings (Frank), Ans van Dam (Brigitta), Michael Kraus (Fritz). 22 45 Entracte. 23 05 Le Bel Aujourd'hui. *Concert donné le 16 octobre au centre* Georges-Pompidou, par l'Ensemble Inter-Contemporain, dir. David Robertson. Boyl, de Wallin ; Coyote Blues, de Lindberg ; Domaines, de Boulez. - Un portrait d'Allain Gaussin. 1 00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Le chef d'orchestre Carl Schuricht. Concerto Brandebourgeois n° 3, de Bach, par l'Ensemble baroque de Zurich ; Symphonie n° 1, de Beethoven, par l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire ; Concerto pour violon n° 3, de Mozart, par l'Orchestre phiharmonique de Vienne, Boskovsky, violon ; Symphonie n° 2, de R. Schumann, par l'Orchestre de la Société des Concerts du Conservatoire ; Ruy Blas, ouverture, de Mendelssohn, par l'Orchestre de la Radio de Baden-Baden. 22.40 Da capo. Carl Schuricht : enregistrement d'archives. Requiem allemand, de Brahms, par le Chœur de la Hessischen Rundfunk de Francfort et l'Orchestre symphonique de la SDR de Stuttgart. Stader, soprano, Prey, baryton : Symphonie n° 9 : Scherzo, trio, de Bruckner, par l'Orchestre des Reichssenders Berlin. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
SAMEDI 2 DÉCEMBRE 1995

Classicisme

par Pierre Georges

ET COMMENT vont les marchés ? Les marchés grognent, doutent et baissent. Et comment va la tendance ? *« La tendance a mal aux pieds »*, réplique une ambassadrice ambulatoire de la grande armée des mis à pieds. Et comment vont les casseurs ? Les casseurs cassent, fidèles à l'inévitable rendez-vous de la disqualification par la violence. Et comment vont les grévistes ? Ils « grévissent » plus qu'hier sans doute, moins que demain peut-être. Et comment vont les chiffres ? Ils font les chiffres, dans la routine molle et désespérante des nouvelles chiffrées, consommation en baisse, chômage en hausse. Et *comment va le gouvernement ?* Il attend que le poisson pourrisse par la tête, la lassitude des uns, l'exaspération des autres. Et comment va l'opposition ? Elle attend que le fruit pourrisse par le coeur, blet à point. Et comment va la politique ? Au mieux, sabre de bois et épée de Damoclès, dissolution, référendum, contre-manifestation, comités ceci, comités cela. Et comment vont les usagers ? Usés, fatigués, furieux, inquiets, rigolards, démerdards, vivement le week-end qu'on soit en week-end, l'étape-repos avant, à nouveau, l'Alpe d'Huez lundi.

Et comment, et comment ? Bref, tout cela est d'un classicisme achevé, grand rituel établi. Le livret est respecté. Les acteurs sont en place. Les actes s'enchaînent. Le premier qui cale ou bafouille a perdu. Et les souffleurs souffrent qui soufflent : *« Parlez-vous, parlez-vous ! »*

C'est cela, qu'ils parlent ! Même que cela pourrait s'appeler le dialogue social. Préférable avant la tourmente, c'est évident. Difficile pendant, c'est sûr. Inévitable après, voilà la certitude. Qu'ils parlent et se parlent quand la phase présente, front contre front, voudra bien dépasser le seuil du défi. Nous n'en sommes pas là, pas encore, chacun arc-bouté sur ses positions. Le gouvernement dit « c'est à prendre ». La fonction publique réplique « c'est à laisser ». Sur ces bases-là, évidemment, le dialogue reste à inventer. Et la France erre à ses deux mamelles, stoïcisme et pessimisme.

Pourrait-on parler d'autre chose ? On s'y emploie. Comment va l'Eglise ? Elle s'active à des affaires d'une priorité absolue. L'évêque de Poitiers, Mgr Albert Rouet, vient de prendre un décret par lequel il délègue officiellement *à ses prêtres son pouvoir canonique* de lever l'excommunication dont sont frappées les femmes après un avortement.

Ce n'est pas tant le décret, mais l'information qu'il rappelle qui mérite réflexion. Pour tout dire, si nul n'est censé ignorer la loi, beaucoup peuvent négliger le droit canon. Et beaucoup apprendront avec une sorte de stupéfaction que toute femme catholique ayant subi une IVG se trouve immédiatement excommuniée. Excommuniée selon la procédure canonique dite *latae sententiae*, c'est-à-dire automatiquement, sans attendre qu'elle soit prononcée et signifiée par l'autorité ecclésiastique.

Excommunication générale, donc, pour celles qui avortent, et d'ailleurs aussi ceux qui les y aident. Cela doit faire du monde. L'Eglise est l'Eglise qui dit son droit, condamne l'avortement et réserve à ses évêques la possibilité de lever l'excommunication automatique. Mais le simple rappel de cette procédure canonique ajoute, comment dire, à un curieux sentiment d'irréalité du temps présent.

Dans « Le Monde-Dossiers et documents » de décembre

DOSSIERS ET DOCUMENTS, publication du *Monde*, présente un diagnostic de la société française des années 90. Une France divisée et vieillissante peut-elle supporter les transformations et les mutations socioprofessionnelles qui la secouent, provoquant des comportements de repli, de défense d'intérêts particuliers, des situations de précarité, de pauvreté, d'exclusion et de violence ?

Dans un deuxième dossier, *Dossiers et documents* analyse la mutation de la pêche en Europe.

Dans la rubrique « Les Clés de l'info » : un grand dossier sur la réforme de la Sécurité sociale ; l'Algérie après l'élection présidentielle ; le sort de la paix entre Israël et l'OLP après l'assassinat du premier ministre Itzhak Rabin.

★ **En vente chez votre marchand de journaux : 12 francs.**

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 1er décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18744,40	+1,14	−4,51
Honk Kong index	9813,34	+2,04	+19,80

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 30/11	Var. en % 29/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1828,28	−1,56	−2,81
Londres FT 100	3655,20	−0,01	+19,23
Zurich	1495,77	—	+20,59
Milan MIB 30	943	−7,03	−8
Francfort Dax 30	2242,30	−0,15	+6,44
Bruxelles	1481,40	+0,03	+6,60
Suisse SBS	1454,49	—	+40,10
Madrid Ibex 35	311,80	+0,09	+9,39
Amsterdam CBS	314	−0,09	+12,94

Tirage du *Monde* daté vendredi 1er décembre 1995 : 472 132 exemplaires - 3

Le président du Rwanda accuse Paris de favoriser le retour des extrémistes hutus

Kigali remet en question la prolongation du mandat des « casques bleus »

A L'ISSUE du sommet du Caire qui réunissait les chefs d'Etat de la région des grands lacs à l'initiative de l'ancien président américain Jimmy Carter, le chef de l'Etat rwandais, Pasteur Bizimungu, a renouvelé, en termes extrêmement vifs, les griefs de Kigali vis-à-vis de Paris, dans un entretien accordé à l'AFP et à Radio France internationale.

M. Bizimungu estime que *« la France souhaite la restauration des anciens leaders qui ont planifié le génocide. Elle ne veut pas vraiment la réconciliation »*. Il est revenu sur *tous les points du contentieux qui* opposent le gouvernement en place à Kigali depuis que la victoire du Front patriotique rwandais (FPR) a mis fin, en juin 1994, au génocide perpétré par les extrémistes hutus contre les Tutsis et les Hutus modérés, et qui a fait au moins 500 000 morts.

M. Bizimungu a affirmé qu'en avril 1994, *« des officiers français de bonne foi ont alerté Paris pour faire cesser* [les massacres] *mais on leur a dit de la fermer »*. La presse belge et le quotidien britannique *The Guardian* ont récemment établi que Bruxelles et le secrétaire général des Nations unies avaient été avertis, dès fin 1993, de la préparation du génocide. Le président rwandais a aussi mis en cause l'opération « Turquoise », affirmant que l'envoi de troupes françaises au Rwanda avait servi à *« fournir un repli aux tueurs afin de faciliter la reconquête du pouvoir »*.

Cette intervention marque la récente dégradation des rapports entre Kigali et Paris, qui avaient connu une embellie au moment de la visite de Xavier Emmanuelli, le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, en septembre dernier. Mais depuis, Kigali a forcé au départ plusieurs organisation humanitaires francophones, dont l'Action internationale contre la faim (AICF), qui s'était vu refuser l'accès aux populations en dehors de Kigali, alors même que la situation alimentaire dans la capitale est correcte.

« NOUVEAU GÉNOCIDE »

Les autorités françaises s'inquiètent vivement des entorses aux droits de l'homme perpétrées par l'APR, qui vont même jusqu'à parler d'un *« nouveau génocide »*, en s'appuyant, entre autres, sur les récentes déclarations de Faustin Twagiramungu. L'ancien premier ministre, qui a dû quitter ses fonctions, en août, a récemment affirmé que la répression avait fait 250 000 morts depuis l'arrivée au pouvoir du FPR, des accusations bien sûr rejetées par M. Bizimungu, et que les observateurs présents au Rwanda estiment généralement exagérées.

En outre, il semble que le seul résultat concret du sommet du Caire – la prolongation de trois mois du mandat des « casques bleus » de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (Minuar) – soit remise en cause par Kigali. La radio rwandaise s'est contentée d'indiquer que cette décision était *« à l'étude »*. A New York, la plus grande incertitude régnait sur le sort des 1 200 militaires dont les bagages s'entassent déjà dans les hangars de l'aéroport de Kigali.

Dans ce contexte, les engagements pris au Caire sur le retour dans leurs foyers des deux millions de réfugiés rwandais au Zaïre et en Tanzanie apparaissent peu crédibles. Non seulement la logistique nécessaire aux dix mille retours quotidiens annoncés sera difficile à mettre en place, mais les conditions politiques sont loin d'être réunies.

Pour Kigali, ces réfugiés restent sous la coupe des extrémistes de l'ancien régime, alors que d'autres pays, dont la France, estiment qu'ils devraient être représentés dans toute négociation. Le maréchal Mobutu Sese Seko, qui a parachevé, grâce à sa présence au Caire, son retour sur la scène internationale, a affirmé que le Zaïre arrêterait les responsables du génocide réfugiés sur son territoire, soit un renversement total de la politique suivie jusqu'à maintenant.

Quant à l'espoir que représentent les travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPR) qui viennent de commencer à Arusha, en Tanzanie, il ne pourra prendre corps qu'avec la collaboration financière et judiciaire des pays de la région et des pays occidentaux où les principaux auteurs du génocide ont trouvé refuge.

Thomas Sotinel

James Bond, VRP de l'armement français

IL NE FAUT écarter aucune forme de publicité quand on veut exporter des armes. La France n'échappe pas à cette loi. Surtout à une époque où il devient de plus en plus difficile de vendre des matériels de guerre à l'étranger en raison de la compétition internationale sauvage et de la rétraction des budgets militaires dans le monde.

Ainsi la marine nationale et le consortium européen Eurocopter ont – à titre gracieux – participé au tournage d'un nouveau film de James Bond, qui s'intitule *Golden Eye*, pour lequel le réalisateur britannique a fait appel à la frégate *La Fayette* et à l'hélicoptère d'attaque Tigre. L'une et l'autre ne sont pas encore opérationnels. *La Fayette*, une frégate conçue pour être le plus « furtif » (discret) possible, doit entrer en service au printemps 1996 à Toulon, et le Tigre, si tout va bien, en 1999. Mais l'une et l'autre symbolisent, selon leurs créateurs, *« le fin du fin »* de *la technologie que la France est censée maîtriser*. Durant quatre jours, dans le port de Monaco, ladite frégate et son hélicoptère embarqué ont été mis à la disposition de James Bond. Le film *Golden Eye*, qui a coûté quelque 55 millions de dollars (275 millions de francs environ), sera présenté, mi-décembre, en avant-première à des invités triés sur le volet à Paris. En contrepartie de leurs prestations gratuites, la marine et Eurocopter ont obtenu de figurer sur les affiches destinées à promouvoir le film.

Ce sera, expliquent les responsables militaires et industriels, *« une chance »* à l'exportation, notamment vis-à-vis de certains clients dont on espère qu'ils sauront apprécier le fait que la *La Fayette* et le Tigre vont passer désormais pour le navire et l'hélicoptère de James Bond, un personnage mythique, invincible, efficace et internationalement connu.

Taïwan a déjà retenu la frégate française pour sa marine, à raison de six exemplaires commandés ferme et de dix options supplémentaires qui devront être un jour confirmées. La *La Fayette* est actuellement proposée en Asie du Sud-Est, en particulier à la Thaïlande et à Singapour, et en Amérique latine. Quant au Tigre, après les déboires enregistrés cette année aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, son promoteur fait flèche de tout bois pour placer cet hélicoptère, notamment en Turquie et en Espagne. Mais, dans le premier cas, des chantiers américains, suédois, allemands ou britanniques, pour ne s'en tenir qu'à eux, font eux aussi du forcing pour vendre des frégates, neuves ou d'occasion, et, dans le second cas, Eurocopter n'ignore pas que son rival majeur est l'Apache américain.

FIGURATION

Ce n'est pas la première fois que la marine nationale *fait ainsi de la figuration au cinéma*, avec l'ambition d'être présente dans un film grand public. Cette année, par exemple, elle a permis le tournage du film américain *USS Alabama* à bord de son porte-avions *Foch*, qui croisait en Adriatique, en mission de soutien des « casques bleus » de Bosnie. Il n'était pas, alors, question de promouvoir le porte-avions à l'exportation. Un tel marché est plus que restreint dans le monde. Cette fois, la marine française a suppléé la marine des Etats-Unis, qui avait refusé de prêter son concours. Pour des raisons de haute politique. *USS Alabama* relate des actes d'indiscipline à bord d'un sous-marin nucléaire lorsque la guerre mondiale éclate. Or chacun sait que l'insubordination ne peut pas exister – par définition – dans la marine américaine !

Jacques Isnard

L'écrivain turc Yachar Kemal acquitté par la Cour de sûreté de l'Etat

L'ÉCRIVAIN turc Yachar Kemal, 72 ans, qui comparaissait pour *« propagande séparatiste »*, a été acquitté, vendredi 1er décembre, par la Cour de sûreté de l'Etat. L'auteur de *Mehmet le Mince*, considéré comme le plus grand romancier turc vivant, était poursuivi au titre de l'article 8 de la loi antiterroriste pour avoir accusé, dans un article publié en janvier 1995 par le magazine allemand *Der Spiegel*, le pouvoir central d'Ankara *« d'opprimer les Kurdes de Turquie »*.

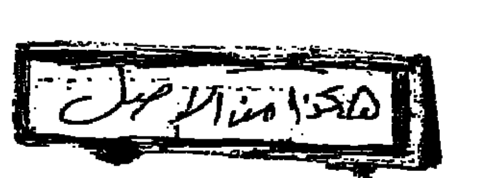
Depuis 1984, le conflit qui fait rage dans le Sud-Est anatolien entre les maquisards du PKK (Parti des travailleurs du Kurdistan), partisans de la création d'une région autonome kurde, et l'armée régulière turque a causé la mort de milliers de personnes et provoqué l'exode d'une partie de la population de cette région. Comparaissant comme prévenu libre depuis le 5 mai, Yachar Kemal risquait une peine de cinq ans de prison conformément à l'article 8 de la loi antiterroriste. Son acquittement fait suite au remaniement de cet article, le 27 octobre, par le Parlement turc, préalable posé par les députés européens de Strasbourg pour la ratification du projet d'union douanière entre la Turquie et l'Union européenne.

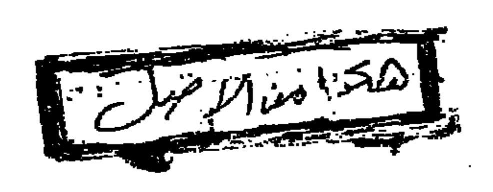
Si la révision de l'article 8, survivance de la dictature militaire en Turquie, a permis la libération de cent quatorze prisonniers d'opinion, de nombreuses personnalités, dont le sociologue Ismail Besikci et plusieurs intellectuels et universitaires, sont toujours emprisonnés.

L'évêque de Poitiers opposé à l'excommunication pour avortement

L'ÉVÊQUE de Poitiers, Albert Rouet, vient de publier un décret déléguant aux prêtres de son diocèse son pouvoir de lever l'excommunication automatique qui frappe les femmes ayant eu recours à l'avortement. Ce décret qui entre en vigueur le 3 décembre, s'intitule *« la rémission de la peine après un avortement »* et se base sur deux articles du code de droit canonique de 1983. La pratique habituelle est que la délégation du pouvoir de lever l'excommunication est donnée soit implicitement soit verbalement aux prêtres, lorsque ces derniers se trouvent confrontés aux confessions de femmes qui ont avorté.

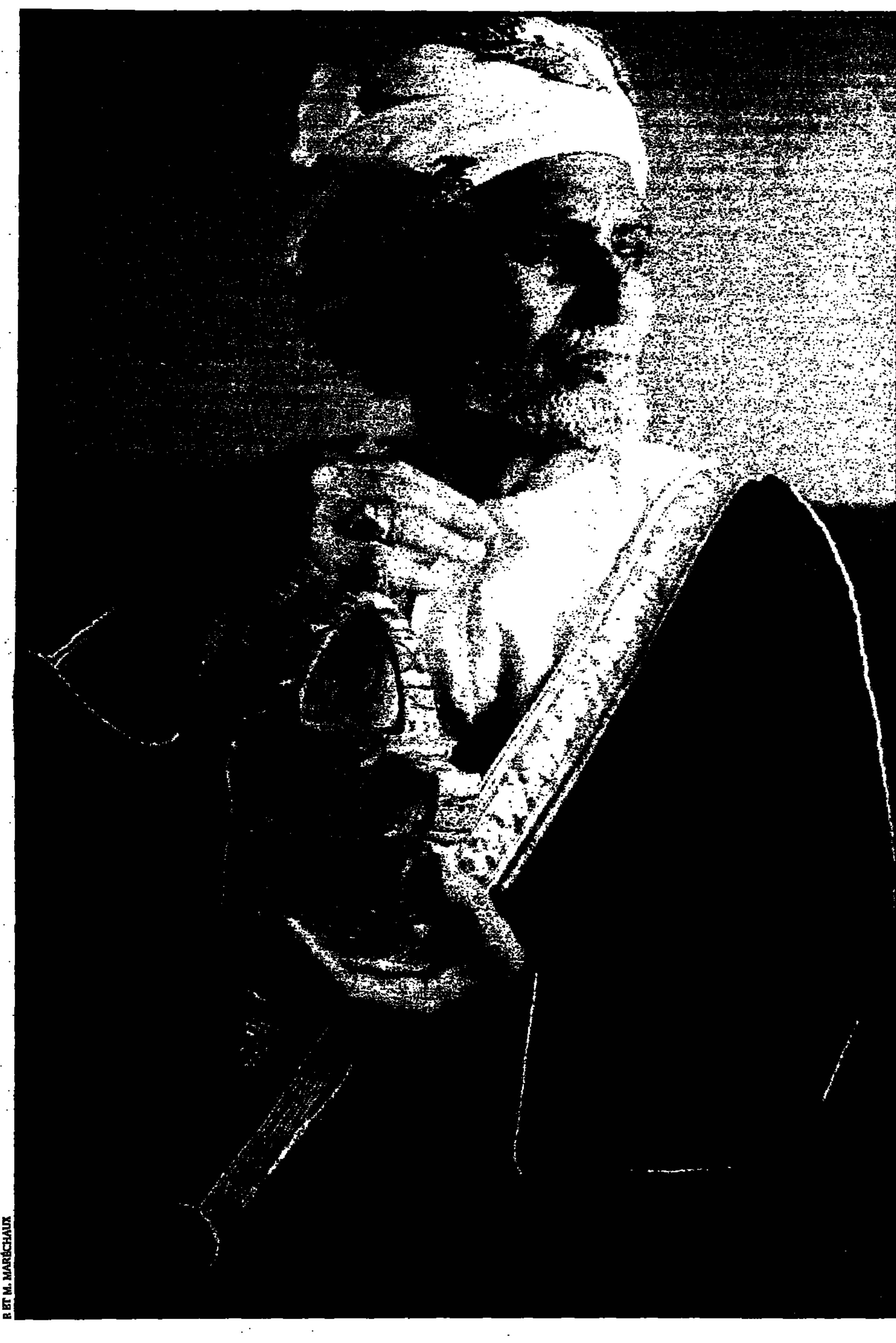
Le décret stipule qu'*« en vertu de notre délégation, tous les prêtres ayant dans le diocèse de Poitiers la faculté d'entendre les confessions peuvent remettre, dans le territoire du diocèse, l'excommunication* latae sentenciae [non déclarée] *encourue pour avortement consommé. »* L'avortement est puni par l'église catholique d'une excommunication *latae sentenciae*, automatique et sans recours à un juge.





Le Monde
VOYAGES

Terres d'hiver



R ET M. MARÉCHAUX

Les sables de l'encens

Les Anciens l'appelaient l'Arabie Heureuse. Une péninsule vouée à l'opulence et à la volupté. Un arbre y pleure des larmes blanches et parfumées : l'encens, plus précieux que l'or. On se battait pour lui. Toujours encensé, encore récolté, il embaume les souks de Salalah, en Oman. Au Yémen, sur la route des caravanes, s'entrouvrent les portes des anciennes capitales. Pages II et III

■ Sénégal : Une Camargue en Afrique

Loin des baobabs déplumés, des savanes arides et de la désespérance dakaroise, un Sénégal septentrional, riche d'une faune et d'une flore originales, promu au *rang de patrimoine national.* Et protégé comme tel. Sur les rives de la Casamance, l'homme est le bienvenu. Mais sans fusil ni tapage. p. IV

■ Erythrée : Les fantômes de la mer Rouge

Autrefois escale obligée des aventuriers et des *trafiquants,* Massaoua, *un port aux allures de* sous-préfecture. Sur les quais rôdent les ombres de Rimbaud et de Monfreid. Dans l'arrière-pays voisinent verte vallée et désert blanc. p. V

■ Bancs d'essai : Les écrans du voyage

Tout savoir, via le Minitel et Internet, pour préparer ses vacances, choisir un vol, se renseigner sur une destination et partager avec le monde entier déceptions et coups de coeur. Un *mode d'emploi* et une sélection établie après avoir testé plusieurs dizaines de serveurs. p. VII

■ Etats-Unis : Quand la Floride s'habillait rétro

Ils s'appelaient Henry Flager et Addison Mizner. Deux visionnaires, parmi d'autres, qui contribuèrent à *transformer des marécages* infestés de moustiques en un *royaume ludique* au décor inspiré de l'art de vivre méditerranéen. Toujours sur la côte atlantique, mais plus au nord, Virginie et Maryland permettent d'associer pèlerinages historiques dans le berceau de l'Amérique et *pratique du golf sur des parcours* à contempler et à défier. p. VIII

■ Nuits blanches à South Beach

Dix ans après sa *renaissance,* South Beach, le quartier à la mode de Miami s'adonne frénétiquement au « business ». La nuit venue et jusqu'à l'aube, il s'étourdit dans la ronde de discothèques. Des Bains-*Douches, annexe de la maison mère parisienne,* à Glam Slam, la boîte de Prince, en attendant celle de Madonna. Un ouragan de disco au royaume de l'Art déco. p. IX

□ Portugal : L'ombre des Maures dans un verger

En Algarve, au sud du Portugal, un jardin d'Eden, bordé à l'est par l'Espagne et, au nord, par les plaines alentejanes. Un verger où les Maures coulèrent des *jours heureux. A découvrir, de préférence,* en hiver ou au printemps, lorsque les touristes n'ont pas encore envahi ses plages généreusement ensoleillées. p. X

□ Suisse : La chapelle de Mario Botta

Semées au gré des vallées d'un canton suisse luxuriant, à la frontière italienne, des églises inspirées parmi lesquelles s'élève aujourd'hui celle d'un enfant du pays devenu architecte de renom. En sa compagnie, visite guidée du Tessin. p. XI

□ Népal : La Route du bouddhisme

Dans la plaine du Teraï, Lumbini, où est né le Bouddha. Aujourd'hui, point de départ obligé d'un nouvel itinéraire culturel dessiné par l'Unesco. p. XI

□ Australie : La solitaire des antipodes

Gardienne d'un désert qui fit et fait encore sa fortune, Perth, « capitale » du Far West australien, doit surtout son éphémère notoriété au talent de ses marins, vainqueurs, en 1983, de la Coupe de l'America. Balade dans une ville qui prospéra grâce aux bagnards envoyés de Londres pour aider les pionniers. p. XII

CONCEPTION ET COORDINATION :
Florence Evin, Danielle Tramard
et Patrick Francès.
RÉALISATION :
Vincent Truffy
ICONOGRAPHIE :
Sophie Malexis
CARTOGRAPHIE :
Infographie *Le Monde*
PUBLICITÉ :
Stéphane Moullé-Berteaux

PÉNINSULE ARABIQUE Portraits. Quatre cités assoupies à l'écart des foules racontent l'histoire de ces caravanes et de ces marchands qui, depuis l'Antiquité, traversaient de part en part l'Arabie pour acheter l'encens. ● A SALALAH, en Oman, séparée de Mascate par 1 000 kilomètres de désert, apprendre à choisir dans les souks les fameux cailloux, blancs comme neige (les meilleurs), bruns, ocre ou transparents, qui embaument, purifient, mais aussi soignent. ● DANS L'HADRAMAOUT, vallée profonde et fertile de l'extrême sud du Yémen, découvrir deux anciennes capitales. Seyun, la « cité au million de palmiers », désertée par ses commerçants partis chercher fortune à Singapour ou à Java. Shibam, qui dresse ses cinq cents gratte-ciel de terre face au désert. Enfin, Tarim, la ville sainte « aux cent palais », s'effritant doucement dans l'oubli.

Il était une fois l'encens

Recroquevillée au bord de la mer d'Arabie, la capitale du Dhofar a bâti sa fortune sur une entêtante résine. Des effluves parfumés flottent dans ses souks et ses ruelles, ses maisons et ses mosquées

SALALAH
de notre envoyée spéciale

La longue procession avance lentement. Enveloppés dans le nuage de sable qu'a soulevé le vent tiède de la nuit, des centaines de cavaliers, *disdacha* (tunique) blanche, poignard d'argent à la ceinture et tête coiffée d'un carré de laine colorée, courbent le dos devant la poussière qui tournoie autour d'eux. Encore quelques heures à dos de chameau et Salalah apparaîtra.

Là-bas, dans la petite cité recroquevillée sur la mer d'Arabie, le sultan est attendu depuis des jours et des lunes. Et ce matin, avant même que la lumière bleutée de Vénus ne disparaisse du ciel, les riches marchands de la ville sont montés sur le toit plat de leur maison pour y brûler de l'encens. En cuivre martelé, en argent ciselé, en terre cuite peinte de couleurs vive, en forme de barque, de citadelle, de tour... tout ce que chaque habitation compte de brûle-parfum se trouve désormais ici rassemblé. Et de Salalah tout entière s'élèvent vers le sultan les mouvantes colonnes des effluves parfumés...

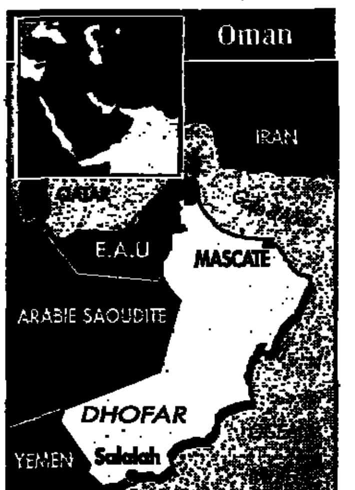
Dans son petit bureau noyé sous les flamboyants, le vieux professeur Elqassani se remémore encore ces années – pas si lointaines, trois décennies à peine – où l'on honorait Sa Majesté en encensant la ville tout entière... Se souvient-on encore à Salalah, la capitale du Dhofar, séparée de Mascate par 1 000 kilomètres de désert, que la ville bâtit sa richesse sur cette curieuse résine, blanche comme le lait, qui coule en abondance dès que l'on caresse de la pointe d'un couteau la chair tendre du *Boswellia sacra*, l'arbre à encens ?

Combien sont-ils ces arbustes rarissimes qui ne poussent que dans le sud d'Oman et le nord de l'Ethiopie ? Aujourd'hui encore, personne ne saurait le dire. Ils croissent où bon leur semble, dans les ravines desséchées des *wadi* (torrents), sur la pente des montagnes qui séparent le Yémen du Dhofar, parfois au beau milieu de la ville. Petit, biscornu, enchevêtrant les unes aux autres ses branches couvertes de feuilles frisées, le *Boswellia Sacra* aurait bien peu de charme, n'était le parfum qu'il dégage. Légers effluves flottant à son abord, qui entêtent dès qu'une lame de couteau griffe le tronc couleur chocolat.

Ali passe ses jours à récolter la résine odorante des précieux arbustes du *wadi* Arzouk, à une quarantaine de kilomètres de Salalah. Pour cela, point n'est besoin – comme le croyaient jadis les Anciens – de faire d'abord brûler du styrax (benjoin) : les petits serpents ailés et multicolores, protecteurs, disait-on, des arbres à encens et que seule éloignait la fumée âcre de la gomme de l'aliboufier, appartiennent à la légende. Mais, c'est des vipères, bien vivantes, qui prennent des bains de soleil, dont Ali doit se méfier.

Avec ses frères, venus des bords de la mer Rouge il y a quelques années, Ali le Somalien part tôt le matin, son *manghaf* – un grossier outil de bois garni de fer – dans une main, un panier de palmes tressées dans l'autre. Tantôt accroupi, tantôt debout, souvent courbé, il égratigne consciencieusement chaque tronc, en plusieurs endroits. Dans quinze jours, lorsque la résine qui perle en grosses gouttes collantes aura séché, il reviendra vers chacun pour arracher d'un coup sec les larmes jaunes collées sur la pellicule craquante de l'écorce du *Boswellia*. Si Allah est clément – c'est-à-dire si les cieux se sont montrés avares de pluie – la récolte sera bonne, et Ali s'en reviendra avec quatre paniers emplis d'encens, qu'il mettra à l'abri dans une grotte proche de son campement de fortune, une simple infractuosité du rocher protégée par un petit muret de pierre.

Deux à trois fois par mois, Ali, comme ses quelque trois mille compatriotes venus dans le Dhofar récolter l'encens, retourne à la ville faire ses provisions et vendre sa précieuse marchandise aux imposantes matrones des marchés de Salalah. Là, dans les souks tamisés par la fumée des parfums qui se consument, l'oeil agrandi jusqu'à la tempe et une marguerite d'or incrustée dans la narine, des femmes penchent leur tête voilée de mousseline fleurie sur les couffins emplis de cailloux et, de leurs doigts rougis de henné, trient les différentes qualités d'encens. Blanc comme neige – c'est le meilleur –, il a pour nom *hojari* ; un peu plus coloré, le voici baptisé *najdi* ; veiné de marron, il se nomme shazri et, plus foncé, *shaabi*.



« Summ ! » respire, sens... . Négligemment allongée devant les monceaux – bruns, ocre, transparents – d'encens et de myrrhe, Ozanna explique que l'on peut mâcher les petits cailloux pour soulager une digestion difficile, les piler pour en faire un baume, les laisser tremper toute une nuit pour boire à jeun le liquide ainsi décanté. Encens, remède souverain. Dans le brûle-parfum d'argile coloré, sur les charbons de bois qui grésillent, la résine fond doucement, comme un bonbon acidulé.

Tous les matins, les femmes de Salalah encensent ainsi leur maison pour la purifier et chasser les miasmes de la nuit ou tout simplement pour qu'elle sente bon. Leurs vêtements ont droit aux mêmes égards : posés sur un petit chevalet de bois – le *mashjab* – sous lequel est glissé le brûle-parfum – le *miqtara* –, ils s'imprègnent durant de longues minutes des vapeurs parfumées. Tout à l'heure, en revenant du hammam, les femmes exposeront aussi leur chevelure et leur corps aux douces fumigations qui s'incrusteront pour longtemps dans leur peau. Un raffinement réputé séduire la gent masculine... et qui explique en partie pourquoi les fumerolles d'encens envahissent Salalah, flottent dans ses souks et ses ruelles, ses maisons et ses mosquées, s'insinuant partout. Comme autrefois, lorsque Hérodote d'Halicarnasse écrivait que *« de l'Arabie entière s'exhale une odeur divinement suave »*.

Que reste-t-il aujourd'hui en Oman de la légendaire Route de l'encens ? Peu de chose. Les ruines d'Ubar, la ville mythique dont parle le Coran, « l'Atlantis des sables » longtemps recherchée par Lawrence d'Arabie et dont l'archéologue américain Juris Zarins, un Indiana Jones du désert, à cheveux blancs, est convaincu qu'elle fut jadis un des plus importants carrefours commerciaux. Et Sumaram aussi, rebaptisée Khor Rori, où la reine de Saba aurait établi un port actif dans l'expédition de l'encens.

Sumaram se visite à la dérobée, en passant au travers d'un trou – percé par quelque féru d'archéologie – dans le grillage qui entoure le site. On marche là, le long des anciennes maisons de pierre sombre, en rêvant aux amours contrariées de la reine de Saba et du roi Salomon. En contrebas, il y a la mer d'émeraude que retient une large langue de sable gris. C'est là le domaine des vaches noires qui viennent boire l'eau salée de Sumaram, des hérons au long col, des mouettes rieuses et des crabes blancs, hauts sur pattes, qui se dandinent drôlement vers la mer et laissent sur leur passage de petites pyramides de sable mouillé.

Voilà tout ce qui reste du commerce florissant de l'encens. De ces siècles évanouis, où des cailloux rugueux et odorants enchantaient les narines des dieux.

Mylène Sultan

ARTHUR THÉVENART

Griffé par la lame d'un couteau, le Boswellia sacra *pleure des larmes d'or*

Plus précieux que l'or et l'argent

ENCENS, myrrhe, cannelle, laudanum : bien des siècles avant Jésus-Christ, l'Occident rêvait à ces essences, venues, croyait-on, d'un pays de cocagne, insolent de prospérité, une *Arabia felix* hardiment baptisée par Pline *« contrée de la volupté et de l'opulence »*. Que d'efforts n'allait-on pas déployer pour la conquérir, cette pourvoyeuse de parfums sacrés ! Car n'est-ce pas grâce à elle que l'on communiquait avec les divinités ? Et dans le temple de Jérusalem, si l'encens brûlait devant le tabernacle, comme sur les autels de Damas et de Thèbes, de Ninive et de Rome, n'était-ce pas pour symboliser la nuée *« qui seule permet de se tenir devant Dieu sans mourir »* ?

Plus précieux que l'or et l'argent des butins, l'encens – *bouhrour* en arabe – représentait *« le souffle de la vie éternelle, l'haleine pure qui parleraient aux dieux »*. Pour lui se battaient les plus braves guerriers.

Afin de s'assurer les colossales quantités indispensables aux rites funéraires et aux embaumements, Thoutmès, Aménophis, Toutankhamon et Ramsès levèrent des armées. En 334 avant Jésus-Christ, Alexandre le Grand se jeta à son tour dans la bataille ; puis, deux siècles plus tard, Auguste. Las ! les dix mille soldats commandés par le préfet AElius Gallus débarquèrent trop loin, au nord de Médine, et, en lieu et place de paradis parfumé, trouvèrent la mort par le soleil et par la soif. L'Arabie heureuse ne deviendrait jamais une province de l'empire, ce qui n'empêcha pas Rome de continuer à consommer l'encens avec la même frénésie : ne raconte-t-on pas qu'aux funérailles de Poppée, Néron en fit brûler pour sa bien-aimée plus encore que n'en produisait l'Arabie en une année entière ?

Deux mille à 3 000 tonnes de cette gomme prenaient, une fois l'an, le chemin de l'Occident, lourds ballots de cailloux odoriférants transportés par les caravanes chamelières qui longeaient la côte à la lisière du désert ou empruntaient la voie maritime, cabotant de la mer Rouge à la Méditerranée, enrichissant au passage les villes traversées. Avec l'encens voyageaient aussi *« l'écaille des tortues de Malacca et le nord du Gange, l'écorce de cannelle de l'Himalaya (...) et des Indes, des diamants et des saphirs, de l'ivoire et du coton, de l'indigo, du lapis-lazuli, et surtout de la cannelle et du poivre, et des dattes et du vin, de l'or et des esclaves du golfe Persique »*.

M. S.

CARNET DE ROUTE

■ **REPÈRES.** Situé sur les bords de l'océan Indien, le sultanat d'Oman se visite de préférence d'octobre à avril. L'été, le mercure flirte avec les 50 degrés dans le nord du pays, tandis que le Sud subit l'influence de la mousson. On trouve des arbres à encens à l'ouest de Salalah, entre Raysut et Mughsail.

■ **VOYAGE.** Gulf Air (tél. : (1) 49-52-41-41) propose cinq vols hebdomadaires jusqu'à Mascate. Tarifs réduits dans les agences, notamment auprès de Go Voyages : 4 350 F l'aller-retour de Paris. Il faut ensuite emprunter les lignes intérieures omanaises jusqu'à Salalah (une heure de vol), puis louer un 4 × 4 pour se rendre à Ubar, situé à environ trois heures de route (se renseigner auparavant pour savoir si le site est ouvert) et, en une demi-heure, à Sumaram.

■ **CIRCUITS.** Certains voyagistes proposent, depuis Paris, des combinés Mascate-Salalah. Citons notamment Explorator (tél. : (1) 42-66-66-24), bon spécialiste de la destination, mais aussi Peuples du monde (tél. : (1) 42-72-50-36), Ikhar (tél. : (1) 43-06-73-13), Rêv' Vacances (tél. : (1) 49-41-00), Jet Tours (tél. : (1) 47-05-01-95) et Directours (tél. :(1) 45-62-62-62), qui propose un circuit individuel de 8 nuits : avion, voiture et hôtels réservés pour environ 11 000 F. Nouvelles Frontières (tél. : (1) 41-41-58-58), Allibert (tél. : (1) 48-06-16-61) et Assinter (tél. : (1) 45-44-45-87) programment d'autres circuits dans le sultanat. Comparer programmes et prix. Sur place, des excursions sont également organisées par les hôtels.

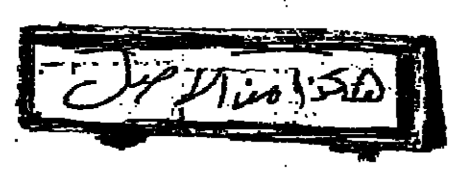
■ **SÉJOUR.** Les chambres de l'Holiday Inn de Salalah (tél. : (19) 968-235-333), bien situé entre mer et cocotiers, sont spacieuses. Si l'on fait escale à Mascate, dormir au moins une nuit dans une chambre mauresque du Bustan Palace Hotel (19) 968-799-666).

■ **SAVEURS.** Privilégier les petits restaurants populaires de la ville (Arab Word Restaurant, Hassan Bin Thabit), manger à l'omanaise chez Bin Atique ou grignoter des brochettes d'agneau dans l'une des innombrables gargotes indiennes. Se désaltérer en buvant un verre de jus de canne à sucre ou croquer une noix de coco fraîche dans les petits kiosques qui font face à la palmeraie de Salalah.

■ **LECTURES.** *Oman, voyage au pays de Sindbad*, de Jalel Bouagga (Editions Edifra, 1994), est le meilleur guide sur le pays. *La Route de l'encens*, de Freya Stark (Voyageurs Payot), *Parfums et aromates de l'Antiquité*, de Paul Faure (Fayard), *Le Désert des déserts*, de Wilfred Thésiger (Plon), *Oman entre mers et citadelles*, catalogue de l'exposition organisée à l'automne 1994 à l'Institut du monde arabe ; somptueuses photos signées Arthur Thévenart, Yves Gellie, Marc Carbonare et Christine Delpal. L'excellente et luxueuse revue *Saba*, spécialisée sur l'Arabie méridionale, notamment les deux premiers numéros « Aromates et senteurs du Yémen » et « Parfums d'Arabie », qui regorgent d'informations et de beaux textes sur l'encens, en particulier « L'encens dans la Bible et dans les liturgies chrétiennes orientales », d'Alain Desreumaux (nº 1, janvier 1994).

■ **VISITES.** Le fort de Taka, restauré et décoré comme jadis, la bourgade de Mirbat, la magnifique plage de Mughsail, l'impressionnante route taillée dans la roche qui relie le Dhofar au Yémen, le tombeau de Job, les dunes rousses du Rub al-Khali, le musée de Salalah avec ses objets de jadis et les belles photos en noir et blanc prises dans les années 50 par Wilfred Thésiger.

■ **RENSEIGNEMENTS.** Ambassade d'Oman, 50, avenue d'Iéna, 75116 Paris, tél. : (1) 47-23-01-63, qui délivre le visa requis.



Le désert où poussent les gratte-ciel

Sur la route des caravanes, Seyun et Shibam, antichambres d'un pays de sables et de fables

HADRAMAOUT
de notre envoyée spéciale

Sous les ailes, un désert de roche creusé de canyons aux méandres infinis. Les falaises sont comme tricotées au crochet, plissées, échancrées, déchirées d'anfractuosités. Multiples plis comme des rides, replis de mémoire: Stries et strates. L'appareil survole Shibam, serrée sur elle-même, ses *« gratte-ciel »* comme un jeu de papier kraft inventé par un architecte facétieux, avant d'entamer la descente sur Seyun. Un petit aéroport ocre et turquoise, posé, comme un carton retourné, dans un no man's land de sable et de cailloux. Juste un chouia de verdure. L'avion glisse doucement, dans des troubles de poussière. Il n'est pas 8 heures, le soleil tape déjà, droit, sec, violent. Un azur comme une chape.

Seyun, Shibam, deux villes seuils d'une région légendaire entre toutes, l'Hadramaout, au sud d'un pays fantasme, le Yémen. Territoire de la reine de Saba, « Arabie heureuse » des Européens qui, pendant longtemps, ne purent que la rêver, royaume des Mille et Une Nuits, celles du cinéaste italien Pasolini, par exemple. Hadramaout ou « Présence de la mort », dit l'éthymologie populaire. Hadramaout, le Sud extrême et mythique de la péninsule Arabique, paradis chimère de l'encens, de la myrrhe et du balsamier, qu'Alexandre, déjà, rêva de connaître et de conquérir. Une oasis de 200 kilomètres de long, qui vient buter au nord sur le désert des déserts, le « quart vide », le Rub al-Khali, et au sud sur l'aride et ingrat plateau du Jôl. Vallée profonde et fertile, à peu près parallèle à la côte de l'océan Indien. Les Britanniques y construisirent la première route en 1937. Avant, il fallait six jours, au rythme des caravanes, pour venir de la côte en traversant le Jôl. Pays de sables, et de fables.

Seyun, cité poussière. Sous les décrochements de roche, les maisons en pisé – terre, paille, eau – laissent s'effriter quelques grains ocre au vent du temps. Le sable entre dans les yeux, dans la peau, dans le regard, dans la tête. A la fin du XV[e] siècle, Seyun, la « cité au million de palmiers », florissante étape sur la route des caravanes, devint la capitale de l'Hadramaout que venaient de conquérir les Kathiri de Hamdani, une tribu venue du nord. Les Britanniques en firent, en 1839, le centre de leur protectorat oriental d'Aden. Aujourd'hui, la florissante s'est assoupie. Les ruelles sont désertes. Derrière les moucharabiehs, dentelles de bois ou de pierre, apparaît parfois une petite fille à la tête ronde et dorée. Immenses yeux noirs, brûlants, rieurs.

Ici, comme dans toute la vallée, depuis le XVII[e] siècle, les commerçants sont partis chercher fortune à Singapour ou à Java, en Malaisie ou dans le sud de l'Inde, semant sur leurs maisons, symboles de leur réussite, des pastels frais comme des dessins d'enfant. Seyun la sage semble avoir inventé sa limpide architecture, toute de jeux monochromes et d'angles droits, rectangles troués de rectangles, uniquement pour mieux mettre en valeur une dentelure, un ouvrage, une ciselure. Parfois dans la chaleur vibrante, au détour d'une ruelle poudreuse, une femme, grand fantôme noir, laisse échapper, sous l'épaisseur des étoffes sombres, un long jupon de guipure blanche à motif floral.

Les femmes... leur regard même est interdit. Citadelles fières, claquemurées de défenses, comme les innombrables forteresses de pierre accrochées au roc du *wadi* (oued). Depuis la réunification des deux Yémens en 1990 et la fin du communisme, la région est devenue une des bases arrière des intégristes. Les femmes qui, au temps du marxisme-léninisme, avaient acquis certaines libertés, ont dû remettre les crêpes noirs. Leurs yeux regardent ce monde minéral derrière un rideau sombre. Rien n'est donné d'emblée. Les jardins, ici, sont toujours secrets.

Quatre femmes, trois générations sur le toit de leur maison. Les grands carrés de tissus aux couleurs explosives, rouge pivoine, orange solaire, rose fuchsia, venus de la Corne de l'Afrique ou de l'Inde, sèchent au vent ardent. Elles aperçoivent l'Occidentale, lèvent le voile. Sourires, douceur des yeux pour l'étrangère, curiosité réciproque. Quelques mots échangés, en arabe. Et la porte de la maison de Seyun s'ouvre. Les hommes sont absents, sauf le grand-père au sourire édenté. Dans la fraîcheur de la petite cour intérieure, elles sont une dizaine, belles, et si gaies. On boit le thé, on discute des enfants – sept ou huit par femme, en moyenne. Rires, complicité. Les petits garçons, insolents et malins, accourent, grands yeux pétrifiés d'étonnement et d'intérêt.

Il faut dissoudre ses certitudes, oublier les jugements, laisser filer les regards des hommes, qui vous disent votre impureté d'infidèle. *« N'entrez pas dans des maisons / qui ne sont pas vos maisons, / sans demander la permission / et sans saluer ses habitants. / C'est préférable pour vous ; / peut-être vous en souviendrez-vous... »*, dit le Coran (verset 27 de la sourate 24, « La lumière »). D'ailleurs, *« Qui veut voir, doit demeurer presque invisible. Qui veut se souvenir doit vivre oublié et sans attirer l'attention »*, note l'écrivain Thorkild Hansen dans *La Mort en Arabie*, le très beau livre qu'il a consacré, il y a quelques années, à l'expédition danoise que menèrent Carsten Niebuhr et ses compagnons à la fin du XVIII[e] siècle.

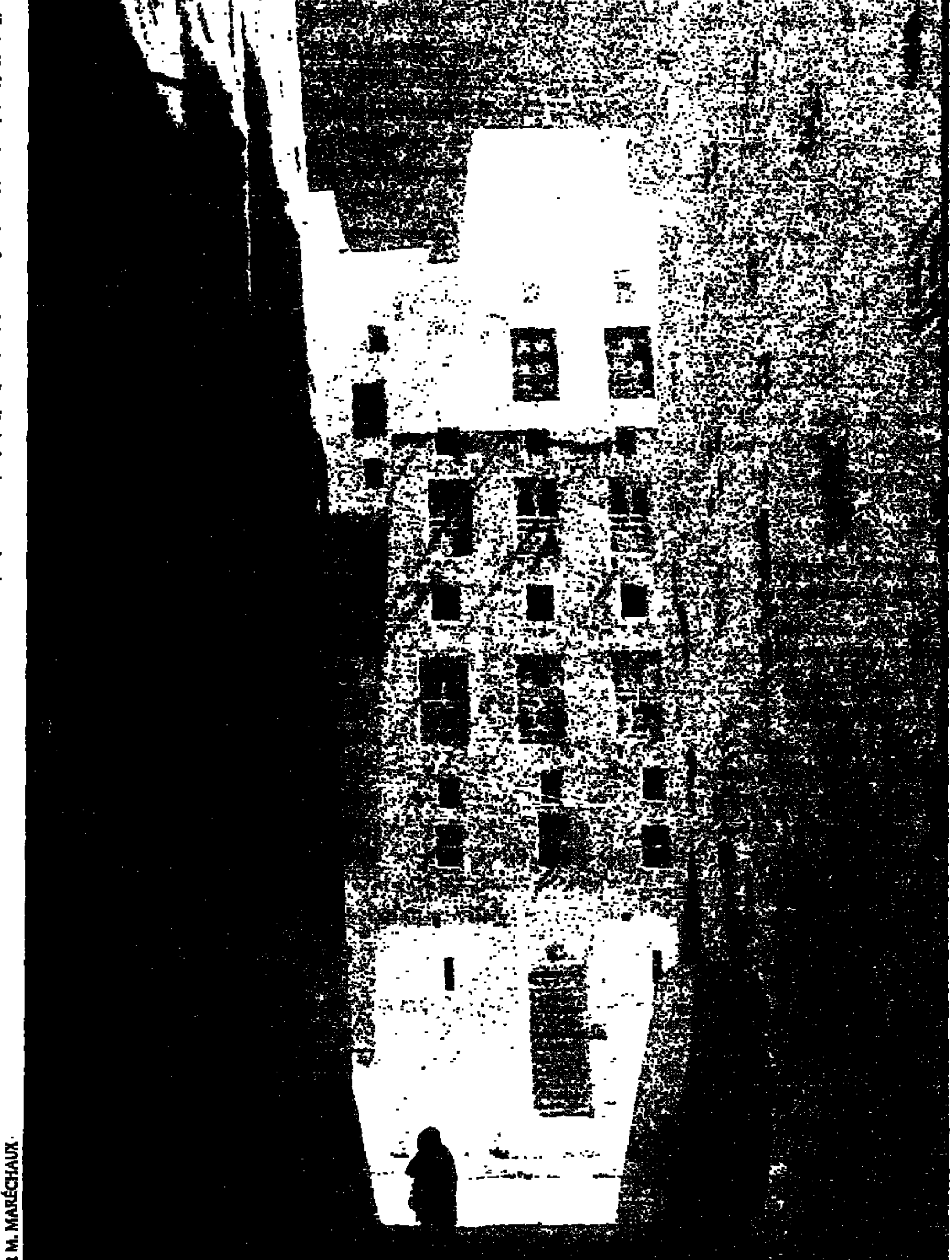
Shibam, ville légende. Elle apparaît, serrant ses cinq cents gratte-ciel de terre et de chaux sur 900 mètres carrés, droite, fière, compacte, comme une armée de soldats rangés contre l'ennemi. Elle apparaît, bastion contre le vide du désert, regardant vers l'azur, vers l'absolu. L'ancienne capitale de l'Hadramaout, détrônée par Seyun à la fin du XV[e] siècle, mérite mieux que son surnom de « Manhattan du désert ». *« La façade d'une maison est de la même racine arabe que le visage d'un homme »*, écrit Paul Bonnenfant dans *Yémen, passé et présent de l'unité*.

Cette splendeur de rigueur et de douceur, qui déroule à l'infini, comme un interminable nuancier, du blanc à l'ocre, tous les tons de l'Arabie, a été classée au patrimoine mondial de l'Unesco en 1984. Mais les touristes sont rares, et l'époque prospère des caravanes s'est perdue dans les sables du temps. Le Yémen est de loin le pays le plus pauvre de toute la péninsule Arabe, et les Hadramis sont pauvres parmi les pauvres. Les hommes, souvent, partent en exil dans le Golfe. Le régime marxiste-léniniste et la lutte entre les deux Yémens, en favorisant de délirants investissements dans l'armement, n'ont rien arrangé : sur les marchés de la région, les œufs viennent des Etats-Unis et le lait en poudre des Pays-Bas...

Le soleil est tombé derrière Shibam. C'est l'heure de la prière, les muezzins de la ville se répondent en longues mélopées âpres, enroulées sur elles-mêmes. La nuit descend sur les portes de bois ouvragées de fleurs ou d'étoiles, sur les lourdes serrures ciselées qui gardent les mystères. L'Hadramaout est une énigme. *« Le Jour où les secrets seront dévoilés*, dit le verset 9 de la sourate 86, « L'astre nocturne », *l'homme ne trouvera alors ni force ni défenseur. »* Ce jour-là n'est pas encore venu.

Fabienne Darge

Yémen
Mer Rouge
Mukalla
Golfe d'Aden
Aden
200 km



R et M. MARÉCHAUX

Shibam, « Manhattan » de terre et de chaux

La décadence en dentelle

« *La ville aux cent palais* », dit la légende, compte autant de mos*quées que de jours dans le calendrier musulman : 354 ! Ce foyer de la* foi sunnite, avec ses écoles coraniques, ses bibliothèques et ses mosquées, est aussi une fantaisie baroque. Son architecture, mélange sans fin d'influences indienne, indonésienne, ottomane et portugaise, lui donne un air de ville-casino. Les terrasses de plâtre ouvragées, les frontons ciselés, les colonnades néoclassiques ouvrent, pour la plupart, sur le bleu du ciel. Derrière les façades, tout est effondré. Tarim, décadente en dentelle, ne bénéficie pas, comme Shibam, d'un plan de sauvetage de l'Unesco. Elle s'effrite doucement dans l'oubli. Les propriétaires ont récupéré leurs palais, réquisitionnés par l'Etat au temps du communisme, mais n'ont pas les moyens de les entretenir.

CARNET DE ROUTE

■ **CLIMAT.** L'automne et le printemps, chauds et secs, sont agréables. Eviter l'été et ses 50 degrés à l'ombre. En hiver, petites pluies rares et nuits fraîches.

■ **VOLS.** Le Yémen est desservi par sa compagnie nationale, Yemenia. Nouvelles Frontières propose deux liaisons hebdomadaires Paris-Sanaa, à 4 515 F A/R.

■ **VOYAGISTES.** Shibam, Seyun et Tarim figurent dans cet itinéraire dessiné par Orients (tél. : (1) 46-34-29-00), « Hadramaout et citadelles d'Arabie », en 4 x 4, avec un trajet dans le désert (11 jours, 12 700 F, prochain départ le 22 décembre). Développé, il devient « La route de l'encens » (18 jours, 15 450 F). Ce voyagiste se charge également d'organiser des voyages sur mesure. De même, Assinter (tél. : (1) 45-44-45-87). Explorator (tél. : (1) 42-66-66-24) relie l'Hadramaout au golfe d'Aden (15 jours, 13 800 F), Terres d'aventures (tél. : (1) 53-73-77-77) inaugure un « Hadramaout, désert et route de l'encens » de 15 jours, dont 6 de marche, à 12 800 F, tandis que Nouvelles Frontières (tél. : (1) 41-41-58-58) annonce deux circuits de 15 jours à, respectivement, 7 700 et 10 440 F, celui d'Ikhar (tél. : (1) 43-06-73-13) s'élevant, pour 15 jours, à 19 900 F.

■ **SOLITAIRES.** Pour gagner l'Hadramaout depuis Sanaa, deux solutions : une voiture avec chauffeur ou les vols intérieurs de Yemenia, pour Aden et Seyun notamment. On peut organiser son voyage depuis Sanaa en s'adressant à l'agence Arabian Horizons, tenue par un Français (Al Qasr St., P. O. Box 8665, Sana'a, tél. : (967-1) 27-53-66, Fax : 27-543-15).

■ **HALTES.** L'infrastructure hôtelière n'est pas très développée dans l'Hadramaout. Deux hôtels corrects : l'As-Salam Hotel (tél. : 2341, 2401), à Seyun, au charme colonial, et le Qubaa Palace Tourist Hotel, à deux kilomètres de Tarim : dans une opulente palmeraie, une grande maison d'inspiration indonésienne, un peu décatie, mais véritablement enchanteresse ; le bonheur, pour 50 F environ. Aux routards qui n'ont peur de rien, signalons le *Tourist Palace Hotel de Seyun*, en face du palais des sultans (tél. : 3126) : environ 15 F la nuit.

■ **SAVEURS.** L'Hadramaout est une région très pauvre : plats de lentilles ou de fèves accompagnées de galettes de pain délicieuses, viande hachée à la tomate constituent l'ordinaire du touriste hadrami. On trouve de l'eau minérale partout. Emporter, par précaution, des pastilles désinfectantes.

■ **ATOURS.** Le Yémen est un pays *musulman strict* où la pudeur est de mise : les vêtements amples et longs y sont très adaptés. Les Occidentales peuvent, comme les musulmanes, se protéger la tête avec un foulard qui tamise le violent soleil.

■ **LECTURES :** *Le Grand Guide du Yémen* (Gallimard, « Bibliothèque du voyageur »). *Yémen*, de Claudie Fayein, un petit livre exceptionnel (Petite Planète). En anglais, *Yémen* (Lonely Planet). Le *Yémen*, de Dominique Champault, Pascal et Maria Maréchaux (Phébus). *Yémen, passé et présent de l'unité* (n° 67, *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, Edisud, Aix-en-Provence). *La Route de l'encens : un voyage dans l'Hadramaout*, de Freya Stark (Voyageurs, Payot) : excellent récit de voyage, très vivant, d'une Anglaise tombée amoureuse de l'Hadramaout dans les années 30. *La Mort en Arabie – Une expédition danoise, 1761-1767*, de Thorkild Hansen (Actes Sud-Babel), première expédition d'un groupe d'explorateurs européens en Arabie heureuse. *Aden Arabie*, de Paul Nizan (Seuil, « Points »). C'est dans ce roman en forme de quête existentielle, au fil d'un séjour au Yémen du Sud, que Nizan écrivit : *« J'avais vingt ans. Je ne laisserai personne dire que c'est le plus bel âge de la vie. » Yemen*, de Haylm Habshush (Actes Sud). En 1870, les péripéties d'un rabbin français, épigraphiste.

■ **RENSEIGNEMENTS.** Visa à demander au service consulaire de l'ambassade du Yémen, 25, rue Georges-Bizet, 75016 Paris, tél. : (1) 47-23-61-76.

RIVAGES AFRICAINS Latitude 16° nord. A l'ouest, Saint-Louis du Sénégal regarde l'Atlantique ; à l'est, Massaoua est ancrée sur la mer Rouge. De part et d'autre d'un continent, deux histoires baignant dans une atmosphère portuaire. ● UNE VOIE ROYALE, le fleuve Sénégal. Une vieille cité insulaire, Saint-Louis, recrue de souvenirs français, donnant les clés d'accès à cette région frontière. ● DES ILES ENTRE SEL ET EAUX DOUCES, des marais, une nature préservée, des gîtes sans luxe mais accueillants : autant d'attraits d'une région saharienne. ● EN ÉRYTHRÉE, dans la corne de l'Afrique, Massaoua, un port meurtri par trente ans de guerre, savoure, avec gaieté, le plaisir d'une indépendance conquise en 1993. Et n'oublie pas de restaurer vénérables demeures et anciens palais à l'architecture arabo-italienne.

Une Camargue en Afrique

Loin des baobabs déplumés, des savanes arides et de la désespérance dakaroise, un Sénégal septentrional où faune et flore originales sont défendues comme patrimoine national.

RANCH DE BANGO
de notre envoyé spécial

C'est une zone incertaine, aux paysages vierges et modestes, sorte de Camargue indisciplinée courant sur une centaine de kilomètres entre Saint-Louis-du-Sénégal et Richard-Toll. Ce Septentrion sénégalais, peu peuplé et peu connu, est séparé de la Mauritanie par vingt bras fluviaux qui font croire à l'existence de plusieurs cours d'eau alors que tous forment le Sénégal, fleuve éponyme.

Ici, en observant le défilé des moutons peuls à maigre laine ou le vol lent des pélicans, de la langue de Barbarie, qui sépare le fleuve de l'océan, jusqu'au lac de Guier, noir de canards, on oublie vite Dakar, ses vieux lépreux et ses jeunes voleurs, la Casamance humide et ses séparatistes flingueurs. Tout n'est pas rose non plus dans la région Nord où les massacres de 1989 entre Arabo-Berbères mauritaniens et Négro-Africains ont laissé cicatrices et réfugiés, et, où, nous dit une Européenne de Richard-Toll, *« les esclavagistes maures continuent d'entretenir le ressentiment des Noirs en venant régulièrement sur notre rive enlever de pauvres négrillons sénégalais qui iront trimer dans les campements du Nord mauritanien ».*

Ces abusives pratiques sont cependant si anciennes qu'elles sont finalement « digérées » par la sorte de fatalisme qu'à la longue elles ont engendrées. Un jeune riziculteur originaire de Gaé, bourgade fluviale, rencontré à Rosso-Sénégal – où se trouve, face à Rosso-Mauritanie, le principal point de passage, par bac, entre les deux Etats – nous confie, rigolard : *« De toute façon, on se venge, la nuit, en allant acheter gratis* (sic) *des chèvres et des moutons maures, avec la complicité des Noirs, de l'autre côté du fleuve... »* A chacun son équilibre de la terreur !

Au ranch de Bongo, devant une bière La Gazelle, le jeune broussard qui tient l'établissement et appartient à une de ces anciennes familles saint-louisiennes au type européen corsé de quelques gouttes de sang africain, présente sa contrée natale : une petite jungle de palmiers et manguiers, d'épineux adoucis de liserons, entourant la ferme-hôtel. Pierre Loti, il y a plus de cent ans, rêva, sous ces couverts feuillus, d'amours interdites avec une musulmane, *« petite négresse très comique »*, voire avec des *papaniaous*, littéralement « vilains garçons » ; ces jeunes mahométans aventureux venaient du pays maure, avec leur mèche de cheveux jaillissant de leur boule à zéro, afin que leur ange gardien les retienne en cas de mauvaise action...

Sénégal
Barrage de Diama
Richard-Toll
Langue de Barbarie
St-Louis
OCÉAN ATLANTIQUE
Dakar
SÉNÉGAL
Gourel
Kidira
MALI
100 km

Le patron du ranch est à la fois ami de la nature et chasseur, ce qui n'est pas contradictoire dans cette brousse aquatique ultragiboyeuse. Il n'a pas son pareil pour lever les vols de colverts ou de sarcelles et en tirer deux ou trois afin d'agrémenter le souper des gens de Bango. Au passage il désigne, s'enfuyant sans précipitation, gangas, spatules, hérons, toucans à becs rouges. *« Dommage que des oiseleurs d'occasion descendent de temps en temps des pélicans, pour les manger, figurez-vous ! »* Dans les îles de l'interminable embouchure du Sénégal et dans le Parc national des oiseaux du Djoudj, les pélicans sont en revanche protégés et abondent, se laissant approcher par les piroguiers avant d'aller se poser au milieu d'une harde de phacochères congénitalement grognons. La pirogue coûte trois fois plus cher pour un Blanc que pour un Sénégalais et deux fois plus cher seulement pour un autre Africain mais cette discrimination, qui ferait bondir à Paris, est admise par les mœurs locales. La bonne humeur des bateleurs fait d'ailleurs vite oublier ce tarif à trois étages qui, à Dakar, s'affiche même officiellement pour aller en bateau à Gorée...

Au-delà de Saint-Louis, par le pont de Guet-Ndar, on gagne la langue de Barbarie, *« anomalie géographique due aux caprices du fleuve qui, refusant de se jeter dans l'océan au niveau de Saint-Louis, oblique soudain pour longer la côte sur 12 kilomètres avant de former son embouchure »* (Georges Courrèges et Fadel Dia). Ladite langue n'est peuplée, outre quelques piroguiers, que de cormorans, chacals, varans du Nil et autres grues, mouettes et aigles-pêcheurs noirs à capuchon blanc, le tout composant un paradis animal où l'homme est admis mais sans fusil ni tapage.



PHILIPPE BORDAS

Le long du fleuve, un paradis animal où l'homme est admis sans fusil ni tapage

Un îlot fluvial sans dénomination connue, apparu du haut des airs comme un œuf géant sur le plat, posé à même les flots, s'avère, lorsqu'on y aborde, être un véritable tapis d'... œufs. Attention où vous mettez les pieds ! Dans le plus caquetant désordre, toutes les espèces d'oiseaux marins des parages ont élu ce lieu pour nichoir. A même le sable, couvent les femelles en se querellant pour la place pendant que les mâles chassent au large. Un garde du Parc de la langue de Barbarie survient alors en canot à moteur : *« Il est défendu par la loi sénégalaise de débarquer sur cette île ! N'avez-vous pas vu la pancarte ? – Si, mais on ne peut plus lire l'inscription qui a été recouverte de fientes... »*

Un vol amical de pélicans curieux, blancs, gris et roses s'est posé sur l'eau pour assister à l'« incident ». Loin des braconniers, ici ce sont eux les rois des animaux. De plus, grâce à une décision senghorienne toujours en vigueur, *La Nuit de mai* reste au programme de français des écoles publiques sénégalaises, où l'on récite volontiers au visiteur étranger ces vers de Musset, de longue date oubliés en France :

Lorsque le pélican, lassé d'un [long voyage
Dans le brouillard du soir retourne [à ses roseaux
Ses petits affamés courent sur [le rivage
En le voyant au loin s'abattre sur [les eaux.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

« Ici, nous portons le nom de Louis XIV ! »

CHARLES DE GAULLE, en visite au Sénégal indépendant, se vit apostropher à Saint-Louis par un notable de cette ville : *« Mon général, ici nous étions français avant vous ! »* Mine du chef d'Etat français. *« Eh oui, monsieur le président, Saint-Louis fut fondée par la France en 1658 et votre ville natale de Lille n'est devenue française, elle, qu'en 1668. »* Et il se trouvera toujours, dans la plus ancienne cité coloniale française en Afrique noire, un écolier déluré qui viendra lâcher tout à trac sous le nez du voyageur français : *« Ici, monsieur, nous portons le nom de Louis XIV ! »*, réclamant en échange quelques piécettes pour ce rafraîchissement de mémoire...

Au reste Saint-Louis mérite bien de figurer en bonne place dans l'histoire de l'aventure française outremer. Chef-lieu du Sénégal de 1659 à 1957 et chef-lieu en même temps, de 1902 à 1960, de la toute voisine Mauritanie, Saint-Louis, sur son île effilée, regardant d'un côté l'Afrique, de l'autre l'Atlantique, députa aux Etats généraux de 1789, obtint, parmi les premières colonies, le statut de citoyen français pour ses habitants et fut le tremplin de l'expansion française au sud du Sahara. Saint-Louis fut aussi le laboratoire d'un métissage culturel et social, mâtiné d'esclavage certes mais voluptueux et fructueux.

En plein XVIIIe siècle les Saint-Louisiennes café au lait, les *signares*, lancèrent, deux siècles avant New-York et Paris, la beauté noire, célébrée ensuite par Léopold Senghor et bien d'autres. Aujourd'hui, la ville, qui a débordé son insularité native, s'installant aussi, plutôt vilainement, sur la terre ferme, n'a plus le lustre politico-économique de jadis, et du coup elle se néglige, oubliant trop souvent de balayer ses vieilles rues en damier. Elle fait encore de l'effet, néanmoins, avec son pont Faidherbe, tour Eiffel couchée depuis 1897, sur le fleuve Sénégal, ses étals de poissons frétillants, ses élégantes en boubou craquant d'amidon.

Les soirées sont douces à la terrasse de l'Hôtel de la Poste, construit sous Louis-Philippe, et où se croisent les fantômes du gouverneur-organisateur Louis-César Faidherbe, de l'aviateur Jean Mermoz, de Mbarik Fall dit Battling Siki (1897-1925), premier Africain champion du monde de boxe professionnelle, ou encore de Blaise Diagne (1872-1934), premier Noir à entrer dans un gouvernement français, en 1931. Charles X, prédécesseur du roi-bourgeois, plutôt qu'une prosaïque auberge, avait préféré faire édifier à Saint-Louis une cathédrale, afin que *« de simple comptoir le Sénégal s'élevât au rang de colonie »*.

L'édifice est toujours là, un peu à l'écart du centre-ville, perpétuant le souvenir d'une Française oubliée partout sauf ici, la religieuse Anne-Marie Javouhey ; venue à Saint-Louis dès 1822, elle y joua un rôle éducatif décisif, avec sa congrégation Saint-Joseph-de-Cluny. Le premier écrivain sénégalais francophone, David Boilat, auteur en 1853 des *Esquisses sénégalaises* (réédité à Paris par Karthala en 1984), avait été éduqué à Saint-Louis puis envoyé en métropole par Mère Javouhey. Les gravures en couleurs accompagnant l'ouvrage de Boilat montrent que bien des tenues et attitudes saint-louisiennes de notre époque plongent leurs racines dans le passé de l'ancienne capitale.

J.-P. P.-H.

CARNET DE ROUTE

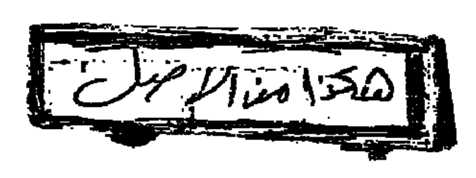
■ **VOLS.** Air France (tél. : (1) 44-08-24-24) : un vol quotidien Paris-Dakar à partir de 3 700 F A/R. Air Liberté (tél. : (1) 49-79-09-09) : un Toulouse-Dakar hebdomadaire à 1 800 F, à certaines dates, puis à 3 560 F A/R. Nouvelles Frontières (tél. : (1) 41-41-58-58) inaugure, le 31 décembre, en plus de son Paris-Dakar habituel (à partir de 2 730 F A/R), une liaison directe hebdomadaire Paris-Saint-Louis-du-Sénégal à 2 500 F A/R, puis à 3 130 F.

■ **HALTES.** Pour le voyageur individuel, deux hébergements « historiques » et néanmoins abordables : à Saint-Louis-du-Sénégal, l'Hôtel de la Poste (tél. : 221-61-11-18, Fax. : 61-23-13), 220 F la chambre double avec petit déjeuner ; pour la 219, sans luxe particulier, mais où Mermoz reprit ses forces maintes fois, notamment lors de sa dernière nuit, le 6 décembre 1936, réserver à l'avance. A Richard-Toll, agglomération fluviale plutôt défavorisée mais point de départ de plusieurs excursions, le Gîte d'étape (tél. : 221-63-32-40), véritable oasis franco-africaine : confort à l'ancienne, bonne table, jardins aquatiques, 200 F la chambre double avec petit-déjeuner.

■ **LECTURES.** Lire *in situ* le bouleversant et bref ouvrage de Pierre Loti, *Le Roman d'un spahi* (Presses-Pocket), qui se passe à Saint-Louis. Tous les titres de l'africaniste Jean-Pierre Biondi sont précieux, notamment son *Saint-Louis-du-Sénégal, mémoires de métissage* (Denoël, 1987). Sur les trottoirs saint-louisiens on trouve, à bon prix, des livres épuisés comme l'album *Saint-Louis-du-Sénégal*, de G. Courrèges et F. Dia (L'Instant durable, Clermont-Ferrand), où textes et clichés anciens et nouveaux se combinent remarquablement. Un guide : *Le Sénégal aujourd'hui*, de Mylène Remy (Jaguar) et le guide du Routard *Afrique noire* (Hachette).

■ **VOYAGISTES.** Parmi les différents itinéraires sénégalais présentés par Nouvelles Frontières dans sa nouvelle brochure à paraître le 15 décembre, une découverte du nord du Sénégal associé au sud de la Mauritanie (huit jours, 7 860 F en pension complète, vols non inclus) parcourt les chemins décrits ici. Pour prolonger son séjour, le voyagiste suggère une semaine en demi-pension à l'Hôtel de la Poste (1 340 F) cité plus haut ou au Ranch de Bango (1 100 F).

■ **RENSEIGNEMENTS.** Bureau national du tourisme du Sénégal, 22, rue Hamelin, 75016 Paris, tél. : (1) 44-05-38-61.



Les fantômes de la mer Rouge

Autrefois escale obligée des aventuriers et des trafiquants, un port aux allures de sous-préfecture où rôdent les ombres de Rimbaud et de Monfreid

MASSAOUA
de notre envoyé spécial

Depuis les premières heures du jour, le soleil a chauffé à blanc la ville et ses cubes alignés comme un camp romain autour du port. Bâtie sur un îlot de corail, la cité érythréenne est reliée par une digue au continent. Vélos, motos, chevaux, équipages invraisemblables *s'y croisent dans un gentil* brouhaha. Woldu Tedla vient tous les matins prendre un thé sous les arcades du front de mer. Il aime cet endroit où la brise tempère la grande chaleur. On y restaure une maison à colonnades, victime de l'artillerie. Les seaux de ciment passent de main en main sur des échafaudages de fortune.

Woldu annonce quatre-vingts ans, peut-être plus. Il parle si bien l'italien qu'on se croirait un instant sur les quais de Naples. « *En 1935*, dit-il, *j'ai vu le maréchal Badoglio débarquer ici !* » – les troupes de Mussolini préparaient alors la conquête de l'Ethiopie. Le vieil homme se lève, pousse la table, avance dans la rue et désigne l'entrée du port : « *J'étais ascari* (soldat indigène) *et je suis allé combattre les Amharas* (Ethiopiens). » On connaît la suite. Le Négus – qui prétend descendre du roi Salomon et de la reine de Saba – *s'enfuit à Londres, laissant le* trône impérial au roi d'Italie. Petit-neveu de Ménélik II, roi du Choa, sacré empereur en 1930 sous le titre d'Hailé Sélassié I[er], le « Roi des rois », que l'on surnomme *aussi « Lion de Juda », revient à* Addis-Abeba avec les Britanniques et quitte en 1974 son pouvoir et son palais dans une Volkswagen bleu ciel pour aller mourir en prison.

Face au port, le petit palais blanc transpercé par des obus de marine représente ce que l'on faisait de mieux au début du siècle pour épater. C'était, sans doute, la résidence d'un proconsul italien transformée par l'administration *éthiopienne en banque populaire.* Il donne sur un gros bloc de béton couvert d'impacts et qui servait de base à une statue équestre d'Hailé Sélassié laissée curieusement en place par Menguistu. Les troupes *de libération l'ont dynamitée en* entrant dans la ville, en février 1990. Malgré ce rappel désespérant des grandes épreuves, le port de la mer Rouge ne s'est pas en*fermé dans* la *désolation. On s'af*faire partout ; on remet de l'ordre dans la cité meurtrie avec cette formidable gaieté, propre à l'Afrique, qui fait oublier les catastrophes et passe pour de l'insouciance.


Le palais du « Roi des rois »

PATRICK LAGES

Un jeune Afar

PATRICK LAGES

Le bâtiment qui abritait le *consulat de France est perdu dans* la vieille ville. De cette construction arabisante en pierre blanche, flanquée de moucharabiehs aux dentelles de bois usées par le temps, le consul de France adres*sait une dépêche, le 5 août 1887, à* son collègue d'Aden à propos d'*« un sieur Rimbaud »* se disant négociant à Harar et à Aden : *« Je vous serais reconnaissant, monsieur le Consul, de vouloir bien me renseigner sur cet individu dont les allures sont quelque peu louches. »* L'auteur d'*Une saison en enfer* trafiquait l'ivoire et les armes. Il racontait aussi ses voyages dans les colonnes du *Bosphore égyptien*. En ce temps, les navires en route vers *Le Caire relâchaient dans cette es*cale de la mer Rouge.

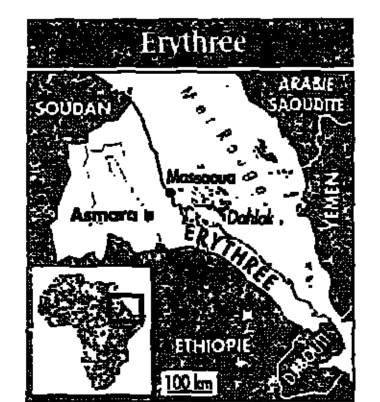
En 1912, Henry de Monfreid amarre son boutre au milieu de centaines d'autres. Il va pêcher les perles sur le banc de Dahlak, en face de Massaoua. Plus tard, lui aussi vendra des armes. Et du haschisch. Mais il préfère le large ; il étouffe dans cette rade aménagée par l'Egypte des khédives : « *Je suis incommodé par la chaleur humide, intolérable jusqu'à dix heures du matin.* »

Le port érythréen était le passage obligé de tous les aventuriers qui sillonnaient la mer Rouge et la Corne de l'Afrique. Avec son allure de sous-préfecture coloniale, il a conservé une atmosphère intemporelle. Amalgame heureux des architectures arabe, turque et italienne, brassage des populations, tolérance des religions. Dans sa monumentale *Nouvelle Géographie universelle* publiée à Paris en 1885, Elisée Reclus donne une description de la ville qu'il faut à peine corriger aujourd'hui. Le port est alors britannique, mais le drapeau égyptien flotte sur les bâtiments publics. La population, principalement composée de Bosniaques venus avec les Ottomans, s'est fondue peu à peu avec les Habab*s*.

Impossible de s'égarer : la ville est limitée sur ses quatre façades par la mer et les rues bordées de constructions rectilignes se *croisent à angle droit, dessinant* un damier. L'ombre et l'air frais de la mer tempèrent la canicule. Au milieu de la chaussée, qui sert à la fois de basse-cour et de terrain de jeux, des femmes écossent les fèves avec cette bonne humeur qu'engendre souvent une trop longue inaction. Le port est calme, les affaires aussi. Un important *rachaida* promène un cortège de silhouettes flamboyantes tandis que s'échappe d'une fenêtre encadrée *de stuc baroque un air du Trouvère.* Les rachaidas sont des Bédouins venus d'Arabie saoudite, il y a un siècle et demi, et qui vivent dans le désert près des tribus bedjas. Leurs femmes, couvertes d'étoffes vives et de bijoux, sont largement voilées. Les petits métiers, les odeurs de l'Orient, le trottinement des ânes désabusés, la nonchalance élégante des djellabas, entretiennent ici une mélancolie onirique.

Retour obligé sur les quais. Un bateau mort de rouille s'est affaissé dans l'eau. On en sauve un autre de l'agonie. Son flanc est un monument d'art contemporain : peintures boursouflées, veines des soudures, badigeon de minium. Chaque jour, des cargos américains, italiens, ou australiens déversent du blé, du sorgho et de l'huile de colza. L'Erythrée dépend à 50 % de l'aide alimentaire internationale. Déficit annuel : trois cent mille tonnes de céréales. Les quais de Massaoua irriguent le pays d'espoir.

Bruno Barbier



Le 182[e] Etat

Indépendante depuis le 24 mai 1993, au terme de la plus longue guerre de libération de l'histoire africaine, l'Erythrée devait être reconnue par l'ONU au mois de juin de la même année comme le 182[e] Etat du monde. Sous influence turque puis égyptienne, colonie italienne de 1885 à la seconde guerre mondiale, l'Erythrée a été placée sous administration britannique jusqu'en 1952, date à laquelle les quatre Grands décident de l'associer à l'Ethiopie, au sein d'une fédération. Le Négus s'empresse alors de l'annexer. Résultat : trente ans de guerre jusqu'à l'indépendance.

Verte vallée et désert blanc

ASMARA, la capitale, est une charmante bourgade italienne posée sur les hauts plateaux, à 2 300 m d'altitude. L'air y est frais. De belles avenues bordées d'arbre, sillonnées par des Fiat *d'avant-guerre, un cinéma Impero, des bâtiments* « romains », des églises et des minarets – les chrétiens sont sensiblement plus nombreux que les musulmans – en constituent le décor. Le palais blanc à colonnades, jadis résidence du Négus, abrite aujourd'hui le musée national. Dans les anciens appartements d'Hailé Sélassié (robinetterie d'époque), un singulier bric-à-brac mélange outils préhistoriques, buste de Mussolini et souvenirs de la guerre de libération.

La campagne, cernée par des crêtes montagneuses, est aimable et bucolique. Un programme agricole pharaonique a pour objectif la mise en culture (en terrasses) de 40 000 km² et la plantation de 20 millions d'arbres pour fixer l'eau. La route en lacets, qui descend rapidement vers la mer Rouge, a été taillée dans un brusque effondrement résultant d'un cataclysme intervenu à l'époque préhistorique. La végétation se limite aux cactées charnues et aux épineux. Plein sud, le grand désert blanc de la dépression Dankalie conserve, de son long séjour sous la mer, une étonnante concentration de sources *bouillonnantes et de salines colorées par une* chimie délicate. Ici, autrefois, on exploitait les mines de sel de Dallol.

Sous un soleil de plomb, rencontre avec les Afars – littéralement « les errants » –, une population qui, *apparemment, ne craint nullement les terres désolées.* Musulmans, ils appartiennent, en majorité, aux deux groupes principaux, les Asamara et les Adomara, ainsi qu'à une multitude de tribus. La tradition veut que le chef de la communauté soit toujours issu du groupe asamara. « *Ce sont des hommes de belle taille et d'une grande souplesse*, observait déjà, au XIX[e] siècle, le géographe Elisée Reclus, *et comme danseurs, ils sont d'une singulière élégance. Les femmes, dont le visage n'est jamais voilé, ont, dans leur courte jeunesse, des formes admirables.* »

B. B.

CARNET DE ROUTE

■ **REPÈRES.** Le nom Erythrée fut donné par les Grecs depuis la plus haute Antiquité à la mer Rouge en raison de la prolifération d'une algue qui vire au rouge *(erythreus)* en mourant. A juste titre car le pays possède un millier de kilomètres de côtes et de nombreuses îles *(127 dans l'archipel de Dahlak*, en face de Massaoua, et d'innombrables îlots au large de la Dankalie). Climat et végétation changent rapidement en raison d'un relief *varié et accidenté :* hauts et bas plateaux, plaines irriguées ou désertiques. La population est également très diverse, bien que 80% du pays parle le tigrinia (les Tigriniens et les Djabarti) et le tigré (les communautés Sambar, Bani Amer, Habab, Mensa). Ces langues sont issues d'un idiome sémitique commun, le guèze, utilisé aujourd'hui dans la liturgie copte. *Moins nombreuses sont les populations* hamitiques (Afar, Beja, Bilen) et nilotiques (Kounama et Baria). Au total quatre millions d'habitants plus un million de réfugiés *(cinq cent mille au Soudan)*. Ravagée par la guerre, l'économie reste très largement tributaire de l'aide internationale, notamment alimentaire.

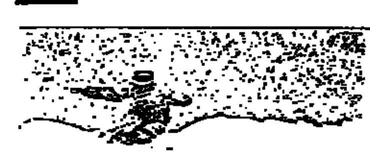
■ **FORMALITÉS.** Visa obligatoire (300 F) auprès du consulat d'Erythrée, Unesco, 1, rue Miollis, 75015 Paris, tél. : (1) 45-68-29-54. Décalage horaire : 2 heures d'avance par rapport à la France en hiver, une en été. Monnaie : le Birr (1 Birr = 1 F).

■ **AVION.** La Lufthansa (tél. : (1) 42-65-37-35) assure 2 liaisons par semaine (les lundi et vendredi) avec Asmara, via Francfort, à partir *de 10 790 F A/R.*

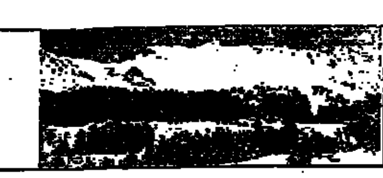
■ **VOYAGE.** Explorator (16, place de la Madeleine, 75008 Paris, tél. : (1) 42-66-66-24) est l'une des rares agences françaises organisant des *séjours en Erythrée. Deux circuits :* « la naissance du Rift », un voyage en Toyota Land Cruiser, conduit par un chef d'expédition italien parlant français ; l'itinéraire part d'Asmara, descend des hauts plateaux vers Keren, Kelamet, Afabet, Sheeb, Massawa, Adoulis (ruines axoumites), traverse *la dépression* Dankalie, et embarque pour l'archipel de Dahlak avant de revenir vers les hauts plateaux des Tigrinia (12 jours, 5 nuits en campement, 6 en hôtels simples, 14 900 F pour 8 à 12 participants). Et « l'archipel de Dahlak », une croisière en mer Rouge à bord d'un catamaran (6 personnes) au milieu d'un chapelet d'îles (12 jours, 15 300 F).

■ **HÉBERGEMENT.** La capacité hôtelière est très limitée. Les établissements des villes sont assez simples (1 à 2 étoiles selon nos normes) mais confortables et pleins de charme. Citons l'hôtel Selam et l'hôtel Keren à Asmara, l'hôtel Gurgussum à Massaoua. Ailleurs l'hébergement est très rustique.

■ ***LECTURES.*** *Pour se plonger* dans l'ambiance, (re)lire Arthur Rimbaud et Henry de Monfreid ; pour comprendre l'histoire contemporaine, un ouvrage très précis, *Erythrée, une identité retrouvée*, de Nafi Hassan Kurdi (Karthala) et *Erythrée, un peuple en marche*, de B. Cahsaï et E. C. Williamson (l'Harmattan). Un bel album de photos a été publié récemment chez Edifra : *Erythrée*, de Chris Kutschera. Il n'existe pas de guide touristique en français sur l'Erythrée.



INVITATION AU VOYAGE

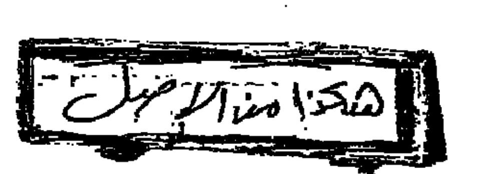


OFFICE DE TOURISME

GASTRONOMIE

HOTELS

Retrouvez chaque mercredi daté jeudi la rubrique ÉVASION en page Voyages du quotidien.
Contact : Guillaume DROUILLET : 44.43.77.36



Internet : Mode d'emploi

GUIDES TOURISTIQUES, cartes et billets d'avion sont au bout du clavier. Il devient aujourd'hui possible de préparer ses vacances en voyageant sur son écran.

Internet, le plus grand réseau informatique mondial, permet à ses utilisateurs de s'évader vers de nouvelles cultures. Mais c'est aussi une agence de voyages astucieuse et diligente qui, du guide touristique à la réservation de billets d'avion, offre à ses dizaines de millions d'utilisateurs une palette de services destinés à organiser, « en ligne », leurs vacances.

CLÉS EN MAIN

Quelques agences de voyages et grands voyagistes français sont présents sur le World Wide Web, l'univers le plus convivial d'Internet. Nouvelles Frontières enregistre, chaque jour, plusieurs centaines de consultations sur son serveur, qui offre la possibilité de choisir un voyage selon son budget. Air Way et ABC Voyages, deux services créés sur le Minitel, ont aujourd'hui également adopté le Web et proposent les dernières promotions des voyagistes sur de nombreuses destinations. Le Club Méditerranée, le premier d'entre eux, en France, à figurer sur le Web, se contente d'y afficher ses villages américains et polynésiens, en dépit d'une tentative, réussie, de réservation « *on-line* ». Relais et Châteaux y présente, de son côté, l'ensemble des établissements regroupés, de par le monde, sous cette enseigne, ainsi que les offres promotionnelles de la chaîne. L'opérateur peut également commander l'annuaire, se renseigner sur le confort du « château » convoité et y réserver son séjour grâce à un formulaire indiquant le nom de l'hôtel et les dates de son choix. A l'approche des vacances d'hiver, les 100 stations Ski France ont ouvert leur serveur Web. Deux types d'accès : par critères (type de ski, région, activités, clientèles, familles) ou par stations (photo, accès, domaine skiable, enneigement, activités) avec, dans certaines, la possibilité de réserver directement son appartement ou son hôtel, un échange de fax ou de courrier électronique tenant lieu de confirmation.

OFFRES À L'ÉTRANGER

Internet permet d'aller faire son marché au-delà des frontières et de profiter ainsi de soldes qui ne sont pas proposés en France. On peut, par exemple, chez All Travel, embarquer à bord du *Marine Adventure*, un navire accueillant 79 passagers, pour une croisière dans l'Antarctique, au départ de Buenos Aires. Et, dans ce cas, réserver sa place d'avion par le biais d'Internet Travel Network (ITN), un serveur qui, une fois connues les villes de départ et d'arrivée, propose une liste de vols possibles. Le choix fait, l'agence de voyages la plus proche de l'utilisateur sera informée par ITN et contactera le client pour confirmer la vente et fournir les billets. Autre serveur spécialisé dans la réservation de billets d'avion, PC Travel vend directement *via* le réseau, le paiement s'effectuant par carte de crédit. Solution également retenue par La Compagnie des voyages, qui permet, au sein de l'International Travel Association, de consulter les tarifs et d'acheter les billets d'avion au départ de 16 pays vers le monde entier. L'utilisateur choisit la meilleure offre dans cette « Bourse » internationale des tarifs aériens, et peut retirer ses billets dans le pays de départ ou se les faire expédier.

ÉTAPES A LA CARTE

La chaîne hôtelière Hilton a mis sur Internet un système de réservation de chambre pour la totalité de ses hôtels sur le territoire américain. Présent tout au long du processus, un groom virtuel est à la disposition de l'utilisateur. Un courrier électronique confirme la réservation. Dans le domaine de l'hébergement, les propositions se multiplient. Situé au cœur de la Norvège, le camping d'Uvdal dispose de son serveur Web pour vanter le confort d'un site propice à la pêche et à la marche. De son côté, un club de randonneurs américains invite tous les utilisateurs du réseau à se joindre à ses explorations. A moins que l'on ne préfère se rendre aux îles Fidji pour en explorer les fonds sous-marins. Dans ce cas, on consultera le serveur Rocky Mountain Diving Center, un spécialiste en ce domaine.

MESSAGERIE PERMANENTE

Membres d'une grande famille, les utilisateurs peuvent également faire profiter la communauté de leurs expériences respectives. Tel est l'objectif du Newsgroup Rec. Travel, un forum ouvert à la discussion où se côtoient récits de voyages, mises en garde et bonnes adresses. On y rencontre aussi des Américains en quête de renseignements sur les us et coutumes de contrées aussi lointaines que la vieille Europe. Tous ces textes sont archivés sur le serveur Web du *newsgroup* The Rec. Travel Library, une des plus grandes banques de données touristiques présentes sur Internet. Un serveur qui est également l'un des plus consultés avec la possibilité d'y relire les messages relatifs à une destination particulière.

RENSEIGNEMENTS

Plus précis, City Net propose les informations et les cartes urbaines du World Fact Book de la CIA, le service de renseignement américain. Il aiguille également le voyageur vers d'autres serveurs Web traitant de la ville sélectionnée. Conçues par un Américain francophile, Les Pages de Paris présentent un panorama complet des guides de l'office de tourisme de Paris (hôtels, restaurants, musées, calendrier des manifestations), données qui suscitent chaque mois quelque 2 millions de consultations. World View s'intéresse plus particulièrement aux événements artistiques et culturels, festivals et expositions, organisés dans plus d'une centaine de villes réparties sur la planète. Plusieurs catalogues de serveur Web permettent de découvrir les sites traitant de la destination choisie. L'Urec et Yahoo ! sont les plus populaires et permettent une recherche à partir de mots-clés. Enfin, avant de boucler ses bagages, on pourra obtenir un certain nombre d'informations pratiques. Consulter, par exemple, la Banque fédérale américaine pour connaître les taux de change des principales monnaies mondiales, voire planifier ses trajets en métro dans plus de cinquante villes. Il sera alors temps de quitter son écran pour partir à la découverte du monde réel.

CODES D'ACCÈS SUR INTERNET

Nouvelles Frontières : http : //www. sv. vtcom. fr/nf/ – Airway : http : //www. jca. fr/octopus/airway/ – ABC Voyages : http : //www. jca. fr/octopus/abcvoyage/ABCHome.html – Club Méditérannée : http : //www. clubmed.com – Relais et Châteaux : http : //www. calvacom. fr/relais/accueil. html – SkiFrance : http : //www. skifrance.fr – All Travel : http : //www. all-travel. com/ – Internet Travel Network : http : //www. itn. com/ – PC Travel : http : //www. pctravel. com/ – Compagnie des voyages : http : //www. tiss. com/ et http : //www. cnh. net/agents/voyages/ – Hilton hôtel : http : //www. hilton. com/ – Camping d'Uvdal : http : //204 49 13 2/camphon. html – Rocky Mountain Diving Center : http : //www. csn. net/rmdc/ – Newsgroup : news : rec. travel – Rec Travel Library : http : //www. solutions. net/rec-travel/ – City Net : http : //www. city. net/ – Pages de Paris : http : //www. paris. org/parisF. html (français) et http : //www. paris. org/ (anglais) – World View : http : //www. gnn. com/gnn/bus/wview/index. html – Urec : http : www. urec. fr – Yahoo ! : www. yahoo. com – Banque fédérale américaine : gopher : //gopher. town. hall. org : 70/11/other/fed/money – Guide des métros : http : //metro. jussieu. fr : 10001/

Olivier Puech

Les écrans du voyage

Préparer les vacances, acheter un voyage sur Minitel. Après avoir testé, dans la jungle des « 3615 », plusieurs dizaines de serveurs, nous en avons sélectionné quinze

PRÉPARER LE VOYAGE

■ **3615 INFOVOYAGE** (2,23 F/min). Le voyageur peut se documenter sur la destination de son choix avant le départ, grâce à des informations pratiques sur (presque) tous les pays de la planète. Cependant la qualité et le nombre des données fournies varient énormément selon les destinations. Page vide pour l'Algérie, rubriques ornées de points d'interrogation pour l'Ethiopie, renseignements très sommaires pour l'Afrique du Sud... Le service est nettement plus généreux pour le Mexique (quel modèle de hamac acheter, Intétrix recommandé contre la turista, le prix d'un repas ou le montant d'un pourboire...). Comme pour les Etats-Unis, où s'affichent notamment deux numéros gratuits d'assistance aux touristes : 1-800 255 3050 et 1-800 356 8392.

■ **3615 ITI** (1,29 F/min). Pour ceux qui préfèrent partir en vacances en France et en voiture, le serveur de la Prévention routière s'avère extrêmement utile. Rapide, clair et convivial, il propose trois itinéraires pour chaque trajet (express, sans péage, bis) et calcule le temps, le kilométrage et le prix du parcours (péage, consommation, amortissement du véhicule après avoir introduit ses caractéristiques). Très précis, il indique par exemple, pour un voyage Paris/Belle-Ile, les 45 minutes de traversée en ferry. Le 3617 ITI permet aussi de recevoir, par fax, une feuille de route détaillée.

■ **3615 SV-Santé voyage** (1,01 F/min). Vaccinations exigées ou conseillées, informations diverses sur les pays, Santé Voyages offre un excellent service. Il suffit de taper le nom de la destination, pour voir défiler les informations médicales et les recommandations aussi bien alimentaires que vestimentaires. Piqûres d'animaux, conseils d'hygiène, le serveur s'avère très complet sur les pays les plus fréquentés, mais reste succint sur d'autres (ex. : la Somalie).

OPTER POUR LE BON VOL

■ **3617 AIRINFO** (2,23 F/min). Relativement peu connu du grand public, Airinfo est le seul à afficher les horaires de tous les vols réguliers des compagnies aériennes de la planète, au départ de n'importe quelle destination... Le secret de sa puissance : votre Minitel est directement connecté au système de réservation informatisé américain « Sabre », propriété d'American Airlines, situé à Tulsa, Oklahoma. Un outil habituellement réservé aux agences de voyages et aux compagnies aériennes. Une fois choisies la date de départ, les villes de départ et d'arrivée, Airinfo présente instantanément une liste de vols, classés selon l'heure d'embarquement. Les tarifs sont aussi disponibles, ainsi que la météo de la destination. Certains renseignements semblent cependant surprenants : sur Paris/Denver, le vol sans escale United Airlines en affiche pourtant une avec changement d'appareil.

■ **3615 HORAV** (1,29 F/min). Pour tout connaître sur les vols au départ ou à l'arrivée des aéroports de Paris. Tapez le jour de votre départ et la destination, Horav fera apparaître les horaires, l'aérogare, le jour et l'heure d'arrivée des différents vols proposés. Chaque vol peut être détaillé : numéro, compagnie aérienne et ses coordonnées téléphoniques, type d'appareil et éventuelles escales. Pratique et simple d'utilisation.

CHOISIR CIRCUIT, SÉJOUR, OU VOL DÉGRIFFÉ

■ **3615 COMPTOIRS** (2,23 F/min). Les marques de cette agence productrice de voyages se déclinent ici en fonction du continent désiré : Comptoir des Amériques/Marlboro Country Travel, Comptoir d'Islande et des Terres Extrêmes et Comptoir d'Afrique/Out of Africa. Les propositions s'affichent suivant la destination, la date de départ ou le thème du voyage. On peut aussi « dialoguer » avec un spécialiste et consulter ses réponses plus tard dans une boîte aux lettres électronique, ou découvrir les nouveautés et les « bons plans » du voyagiste. Nous avons pu préréserver l'un des cinq voyages sélectionnés ce jour-là (8 jours dans le désert marocain, pour 7 300 F, tout compris Paris/Paris), en choisissant une date de départ et en inscrivant nos coordonnées téléphoniques pour un rappel dans les 48 heures. En revanche, la marque Comptoir des Amériques renvoie à une liste d'agences distributrices. Enfin, la rubrique « informations pratiques/pays » s'avère exhaustive, allant des jours fériés aux recommandations médicales.

■ **3615 DAILY** (2,23 F/min). Une bible électronique pour dénicher les meilleurs tarifs aériens sur 700 destinations au départ de France, des prix négociés avec 5 500 hôtels dans le monde et auprès de plusieurs loueurs de voitures, ainsi qu'une sélection de séjours et circuits. Bref, l'essentiel des éléments pour construire un voyage à la carte. Ce nouveau serveur, lancé fin octobre par Brok'air, un des meilleurs grossistes, jusque-là accessible uniquement aux agences, annonce désormais ses offres sur Minitel. Son choix effectué, le client doit, pour réserver et payer, s'adresser à une agence de voyages « partenaire », qui connaît les disponibilités et émet les billets. Au chapitre « vols à prix réduits » sur lignes régulières (uniquement), Daily affiche deux tarifs pour chaque offre : son prix (toutes taxes incluses), ainsi que le prix moyen du marché (hors taxes) : ce qui permet d'effectuer des comparaisons. Quant à la rubrique « infos consommateurs » (achetez malin, lexique du voyageur, informations sur les pays, assurances), elle dispense des conseils pertinents.

■ **3615 DÉGRIFTOUR** (0,99 F à 2,19 F/min). Champion des ventes de dernière minute à prix cassés, Dégriftour est aussi accessible *via* les codes DT, Dégrif ou Réductour. Il héberge une dizaine d'autres services télématiques touristiques (Dégrifneige, Dégrifmer, Réducmer, Club Unique, Voyageur...), mais sa spécialité demeure la vente de produits soldés à moins de 15 jours du départ. Les réductions peuvent atteindre 50 % du prix initial. Chacune de ses rubriques propose plusieurs voies d'accès, permettant de réduire drastiquement l'utilisation du clavier, de même pour donner coordonnées et numéro de carte bleue en cas de réservation. Les rubriques : voyages, spectacles, préparation du voyage, écrire à DT, suivre sa commande, calculer son itinéraire. Enfin, au menu de « la super-affaire » du jour : un circuit en Inde, de Delhi à Agra, avec le vol, 6 nuits en hôtel 4/5 étoiles, les excursions et une voiture avec chauffeur... pour 6 220 F par personne, contre 8 890 F prix public. Pour plus de détails, il est possible de recevoir un descriptif de l'itinéraire par télécopie. Seul défaut : la division aléatoire de l'Europe en trois zones (sud, nord, centre), qui oblige parfois à s'y reprendre à une ou deux fois pour trouver un pays...

■ **3615 LOOK VOYAGES** (2,23 F/min). Promotions intéressantes, vols réguliers et charters, circuits, séjours ou informations pratiques, Look offre un service très complet, rapide à lire et clair. Il permet de consulter les produits de ses brochures, mais aussi de commander leur envoi à domicile. Sachez cependant que 90 % des ventes aériennes de Look sont des vols charters, avec tous les aléas que cela suppose. En particulier, au chapitre des conditions de voyage, Look Voyages précise (dans sa mini-brochure) qu'en cas de nombre insuffisant de passagers sur un vol, ceux-ci seront regroupés sur d'autres vols dans les 24 heures précédant ou suivant la date originelle, et ce avec un préavis de deux jours. Tous les frais induits par ce décalage (hôtels, restaurants et téléphones... coûteux si l'on est immobilisé à l'autre bout du monde) restent à la charge du voyageur. Pour réserver, Look renvoie à une liste de ses agences. Il dispose cependant d'un autre serveur, 3615 Air Direct (2,23 F/min), qui permet de réserver et de commander son voyage par carte bleue.

■ **3615 NF** (1,29 F/min). Un programme très complet d'une production signée Nouvelles Frontières qui a fait ses preuves sur les cinq continents. Les premières pages de la brochure électronique sont lentes, avant de défiler à un rythme plus rapide une fois le choix de la rubrique effectué : « promotions », « ventes de dernière minute » (par exemple, vol aller-retour Bangkok à 3 280 F), « choisir son voyage » (circuits, vols, hôtels, par pays ou par dates), « le réserver » par carte bancaire... Le serveur propose aussi un suivi de la commande, et permet d'obtenir les informations pratiques nécessaires à la préparation du voyage.

■ **3615 VOYAGEL** (2,23 F/min). Un vrai service interactif : non seulement il affiche les offres et les promotions de plusieurs dizaines de tour-opérateurs, mais il permet de se faire appeler au téléphone par une agence de voyages, après une demande de renseignements. Premier chapitre, les « ventes de dernière minute » : 22 produits proposés le jour de notre consultation, avec des réductions tarifaires de 10 à 25 %. Exemple : un week-end de 4 nuits à Istanbul, hébergement en 3 étoiles, avec vol et transfert aéroport/hôtel, pour 1 550 F par personne (contre un prix initial de 2 200 F). Pour réserver, le descriptif du produit est accompagné du nom du tour-opérateur et d'un numéro de téléphone. A la rubrique « voyages sur mesure », attirés par la promesse d'une prompte réponse « d'un professionnel » par écrit ou par téléphone (pourvu que le minitéliste laisse ses coordonnées), nous avons déposé, un samedi après-midi, une demande de renseignements pour un voyage – complexe – en Indonésie ; 48 heures plus tard, Corinne, de l'agence Welcome à Paris 14e, nous prodiguait quelques conseils par téléphone, comptant plus tard sur une visite. Autres rubriques : les petites annonces, des renseignements pratiques sur les destinations, et une liste très complète des prestataires de tourisme du marché français.

RÉSERVER UN TOIT

■ **3615 ORC** (1,29 F/min). Europe Hotels dispense des informations sur une sélection d'hôtels en France, en Italie, en Espagne et au Maroc, et permet d'y retenir sa chambre. Certaines rubriques (sélection d'adresses) n'ont cependant pas été renouvelées depuis 1994. Ce service offre un large choix d'hôtels 2 à 4 étoiles avec leurs tarifs, notamment dans les villes d'art italiennes. L'établissement et le type de chambre choisis, le serveur demande au client de remplir une fiche d'identification qui génère un fax automatiquement envoyé à l'hôtel. La communication du numéro de carte bancaire assure ensuite une réservation ferme.

■ **3615 RESINTER** (1,01 F/min). Connecté au système de réservation des hôtels du groupe Accor (Pullman/Sofitel, Novotel, Mercure/Altéa, Ibis, Arcade, Jardins de Paris, Marine hôtels), ce serveur permet de connaître leur implantation, en France et dans le monde, offre un descriptif de chaque établissement et autorise la réservation, après avoir retenu le type de chambre et le tarif. En précisant coordonnées, date et heure d'arrivée, la chambre est gardée jusqu'à 19 heures. Utile et convivial.

■ **3615 TCH-Tourisme chez l'habitant** (2,23 F/min). « *La formule idéale pour ceux qui souhaitent construire leur voyage en kit* », affirme cette centrale de réservation : 15 000 chambres chez l'habitant dans 27 destinations du monde entier, de la Laponie à Malte, des Etats-Unis au Vietnam. L'offre pour la France se limite cependant à Paris. Ce serveur, un peu lent, explique certes tous les détails du système, mais omet toute description des hébergements. Il permet aussi de commander l'envoi gratuit de la brochure. Son rôle s'arrête là : le pays et la ville du « B&B » choisis, la réservation s'effectue par téléphone (en communiquant son numéro de carte bancaire) ou par courrier.

■ **3615 UFC TEL** (1,29 F/min). Proposé par l'UFC-Que Choisir, il s'agit du premier guide qualitatif des services Minitel grand public. Au menu, les dix meilleurs services dans trois domaines : offres d'emploi, annonces immobilières et hébergements de vacances. Une sélection opérée en tenant compte de la qualité de l'information, de la couverture géographique, de l'ergonomie et du tarif de consultation. Et la preuve que les services les plus performants ne sont pas toujours les plus onéreux ni les plus connus.

Antoine Ozeel

CÔTE DANS LE VENT La Floride : des marécages infestés de moustiques et transformés, au début du siècle, en un lieu de villégiature élitiste. Aujourd'hui, un royaume ludique attirant chaque année 40 millions de visiteurs. ● PALACES ET RÉSIDENCES d'antan, métamorphosés en séduisants complexes touristiques, y offrent un large éventail d'activités sportives. ● MIAMI SOUTH BEACH, dit So Be, lancé il y a une dizaine d'années par des New-Yorkais entichés d'art déco, est victime de son succès. Fief des stylistes et des créateurs, point de passage obligé des top-models du monde entier, rendez-vous des « rock stars » et des acteurs, la voici axphyxiée par les bars, bistrots et discos. ● AU MARYLAND ET EN VIRGINIE, berceau de l'Amérique, les pèlerinages historiques croisent des parcours de golf où l'on respire les fleurs ou l'air marin.

Quand la Floride s'habillait en Europe

Ils s'appelaient Henry Flager et Addison Mizner. Deux visionnaires qui s'inspirèrent de l'art de vivre méditerranéen

BOCA RATON
de notre envoyé spécial

La Floride en général et sa Côte est en particulier sont, à l'évidence, des lieux de résidence appréciés des retraités et des destinations de vacances prisées des Nord-Américains (un raz de marée annuel de plus de 40 millions de visiteurs !). Elles le doivent au climat agréable qui y règne tout au long de l'année (ce qui a valu à l'Etat son surnom de « Sunshine State », l'Etat ensoleillé, en dépit des ouragans qui, entre juin et novembre, le dévastent périodiquement), aux centaines de kilomètres de plages de sable fin et aux parcs d'attractions de renommée mondiale qui y sont implantés.

Mais la Floride et sa côte le doivent d'abord à quelques visionnaires qui, à l'origine, parièrent sur son avenir, ainsi qu'à la poignée d'architectes qui, progressivement, en façonnèrent le décor. Multipliant des édifices dont le charme et l'originalité attirent aujourd'hui une clientèle européenne ravie de pouvoir ponctuer sa découverte du Nouveau Monde d'escales au charme familier.

Côté visionnaires, citons Henry Flagler, cofondateur, avec John D. Rockefeller, de la Standard Oil. A son actif, la construction de la ligne de chemin de fer qui, de New York, descendra, en 1912, jusqu'à Key West, changeant, du même coup, le destin de ces « marécages » à quoi se résumaient alors Miami ou Palm Beach. Parallèlement, il dotera la Floride d'une infrastructure hôtelière haut de gamme, à l'image du Ponce de Leon Hotel (l'actuel Flagler College, à St Augustine), de la Casa Marina (à Key West) ou du Breakers, à Palm Beach. Edifié en 1896 sur le modèle d'une villa de la Renaissance italienne, ce dernier offrait aux nostalgiques de la Belle Epoque le raffinement d'un dîner en smoking dans la Florentine Room ou l'Alcazar Lounge.

Côté architectes, Addison Mizner mérite une mention spéciale. C'est lui, en effet, qui, à partir de 1918, introduira dans ces lieux ce *Spanish style* (hommage aux trois petits siècles d'influence espagnole que connut la Floride avant de devenir, en 1845, américaine) qui déferlera ensuite sur toute la Côte est de la Floride. Une côte où il multipliera hôtels et résidences de milliardaire influencées par les maisons romaines de Pompéi. Avec, pour fleuron, au nord de Fort Lauderdale (la « Venise d'Amérique »), le Boca Raton Hotel & Club, situé dans la petite ville du même nom. Un établissement dont on ne voudrait garder pour seul souvenir que le bâtiment d'origine, ce *cloister* (cloître) au charme raffiné (patios, fontaines, poutres apparentes, toit de tuiles), petit chef-d'œuvre de Mizner, hélas flanqué, aujourd'hui, d'une hideuse tour de vingt-sept étages dont seuls les occupants ont la chance de pouvoir oublier la présence incongrue tout en profitant de la belle vue offerte sur les canaux, le terrain de golf voisin ou l'océan.

A l'occasion, promoteurs et architectes conjugueront leurs talents, comme à Miami Beach, autre marais insalubre viabilisé dans les années 1910 par John Collins et Carl Fisher. Construit après qu'un ouragan eut, en 1926, dévasté l'endroit, le quartier Art déco est aujourd'hui un des lieux les plus « in » de la Côte est américaine.

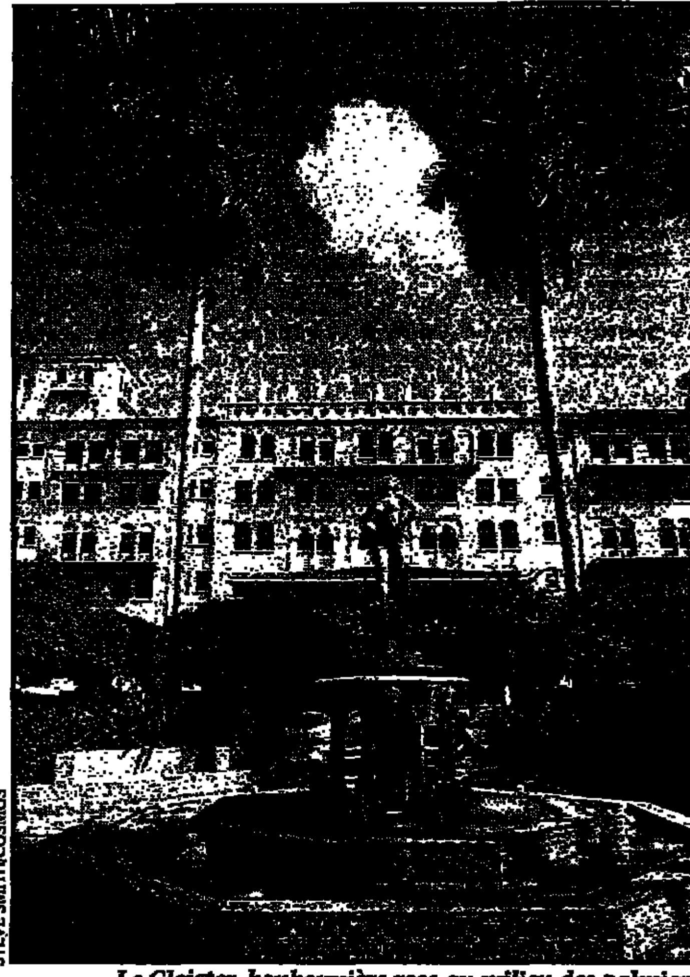
S'y concentrent il est vrai près de huit cents édifices aux couleurs pastel les plus kitchs, édifices dessinés, autour des années 30, par Murray Dixon, Henry Hohauser, Albert Anis, Roy F. France, Robert Swartburg, Russel T. Pancoast et Anton Skislewicz, pour ne citer que les plus connus. Résultat : un décor de rêve pour les photographes de mode qui y affluent du monde entier.

Et une exceptionnelle vitrine offerte aux amateurs de styles Art déco, « Zigzag », « Depression », « Streamline modern » et « Spanish Mediterranean revival ». Inscrits, en 1979, sur le National Register of Historic Places, ils ont été restaurés et réhabilités depuis une vingtaine d'année grâce aux efforts conjugués de la Miami Design Preservation League, fondée en 1976, et de quelques promoteurs esthètes, au premier rang desquels Tony Goldman.

Propriétaire de trois hôtels, ce dernier a investi dans l'affaire, depuis 1985, autant de dollars que de passion. Une cause, il est vrai, chère à un homme qui s'est, entre autres, spécialisé dans la réhabilitation des quartiers urbains naufragés. Là, comme à New York (ville dont il a fait, à Soho notamment, le laboratoire d'une croisade couronnée de succès), le résultat est impressionnant. Avec, amarré à un Miami qui s'évertue aujourd'hui à restaurer une image de marque entachée par l'insécurité régnant dans certains secteurs de la ville, un Miami Art déco où, dans un décor à l'élégance sophistiquée, s'épanouit un art de vivre hédoniste.

Un village où se côtoient hôtels à taille humaine (trois ou quatre étages seulement), restaurants à la mode, boîtes branchées et terrasses de cafés fluo alignés le long d'Ocean Drive. Loin, très loin des retraités, qui, hier encore, régnaient ici en maîtres et qui, aujourd'hui, ont déserté le front de mer pour des havres plus discrets. Une retraite confirmée par les chiffres : en 1980, la moyenne d'âge des résidents de Miami Beach était de soixante-six ans ; dix ans plus tard, elle était tombée à quarante-six...

Patrick Francès


STEVE SMITH/COSMOS
Le Cloister, bonbonnière rose au milieu des palmiers

Golf en Virginie et au Maryland

Pour ceux qui désirent découvrir le berceau de l'Amérique (celle, aristocratique, des auberges cossues, des brocantes et des galeries d'art) tout en taquinant la petite balle blanche sur des fairways aussi léchés qu'accueillants, la Virginie et le Maryland constituent des Etats privilégiés. De Washington (ville passionnante en raison, notamment, de sa densité en musées), desservi par plusieurs compagnies américaines (dont United et USAir) et européennes (dont Air France et Icelandair, via Luxembourg), on peut effectuer un itinéraire en boucle qui permet de découvrir Mount Vernon (la retraite de George Washington), Alexandria, Fredericksburg (au centre des champs de bataille de la guerre de Sécession), Richmond (l'ancienne capitale de la Confédération), Charlottesville (siège de la néo-classique University of Virginia), Monticello (la plantation de Thomas Jefferson) et Williamsburg, une bourgade du XVIII[e] siècle reconstituée et parcourue par des centaines de figurants. De là, se diriger vers Norfolk puis, par l'impressionnant pont-tunnel qui traverse la Chesapeake Bay, gagner Ocean City, sur l'Atlantique. Un circuit qui s'achève par les visites d'Easton, de St Michaels, de Chester et d'Annapolis, capitale du Maryland et belle ville historique riche en édifices de l'époque coloniale, d'où on regagne Washington.

Côté golf, on a l'embarras du choix : quelque 135 parcours en Virginie et environ 150 au Maryland. Citons, à Williamsburg, les deux parcours du Golden Horseshoe (le Gold Course, signé Robert Trent Jones, somptueux jardin où l'on joue au milieu des azalées, et le Green Course, une petite merveille de Rees Jones avec d'étroits fairways serpentant, telles des vagues vertes ourlées de bunkers blancs, à travers la forêt), les deux parcours de championnat de Kingsmill (signés Pete Dye et Arnold Palmer) et, à six kilomètres, les quatre neuf trous, en étoile et truffés d'obstacles d'eau, de Ford's Colony. Au Maryland, les parcours d'Ocean City (trente-six trous), d'Eagle's Landing (un parcours démoniaque au milieu des marais), de Hog Neck (Easton), d'Easton Club (flambant neuf), d'Harbourtown Golf Resort à St Michaels et, surtout, les superbes vingt-sept trous de Queenstown Harbor, sur la Chesapeake Bay, un parcours considéré, à juste titre, comme l'un des plus beaux golfs publics de cette région.

Les green fees s'échelonnent de 150 F à 600 F selon la saison (c'est moins cher en hiver) et l'heure (les tarifs baissent l'après-midi), l'usage d'une voiture électrique (généralement comprise dans le prix) étant souvent obligatoire. On peut louer des clubs sur place. Quant au climat, il permet de jouer de mars à novembre. L'automne, qui culmine fin octobre, ajoute à l'exceptionnelle qualité des parcours la beauté de décors féeriques.

Pour organiser son périple, consulter, dans les agences ou directement, les brochures des spécialistes des Etats-Unis (notamment Jetset, Forum Voyages, Council Travel Service, Flâneries américaines, Kuoni, Look, Rev'Amérique, Travel'Am, Vacances fabuleuses, Nouvelles Frontières, Voyageurs du monde et Zénith qui, pour la plupart d'entre eux, montent des voyages à la carte) ainsi que celles des voyagistes voués à la petite balle blanche et qui organisent des programmes sur mesure : Voyages Gallia-Golf autour du monde, tél. : (1) 42-66-48-71 ; Destination Golf (1) 47-54-82-82; Golf Evasion (1) 47-53-89-21 ; Golf Holidays (1) 45-61-23-09; Golfissime (1) 47-72-28-10 et, à Lyon, Le Grand Golf (72-61-91-71). Pour ce qui est de l'hébergement, quelques bonnes adresses : le Williamsburg Inn, à Williamsburg ; Kingsmill, un superbe complexe à l'américaine, paradis des golfeurs ; Coconut Mallory, à Ocean City ; la Tidewater Inn, à Easton et une des auberges historiques d'Annapolis, ville où l'on dînera notamment au Treaty of Paris. Pour se renseigner sur place, deux numéros de téléphone : le (410) 333-6611 pour le Maryland et le (804) 786-2051 ou le 786-4484 pour la Virginie.

P. F.

Les nuits blanches de Miami

Dix ans après sa renaissance, le quartier Art déco sombre dans le « business » et s'étourdit dans la ronde des discothèques

SOUTH BEACH
de notre envoyée spéciale

A minuit quarante-cinq, Cornelia Stumpf s'affaire à la réception du Colony comme s'il était 11 heures du matin. Regard bleu acier, voix monocorde, elle répond aux clients. A cette heure tardive, des pseudo-starlettes et des éphèbes à carrure de boxeur sont accrochés par grappes au comptoir de bois. Cornelia porte des boucles blondes jusqu'aux épaules, et une robe ajustée en jersey fleuri très « seventies ». Il n'y a pas la moindre lassitude dans ses yeux, le ton est celui d'une maîtresse femme.

Plus tard dans la nuit noire, au milieu du brouhaha assourdissant des terrasses de café qui ne désempliront pas avant l'aube, la *boss* de l'un des établissements Art déco d'Ocean Drive avouera un certain dépit. « *En deux ans, l'ambiance conviviale de fête permanente qui attirait, de bouche à oreille, la gent new-yorkaise du Village a disparu. Désormais* « la » *plage à la mode de la côte Est américaine est un enjeu commercial. On vient ici pour faire de l'argent comme dans n'importe quelle* « station » *de vacances.* » « *Les brochures touristiques ont tué l'endroit,* ajoute-t-elle. *Miami, c'est fini, de la même manière qu'Ibiza ou Saint-Tropez, envahies durant l'été par les vacanciers, la fripe et les boutiques de pacotille, sont devenues invivables.* »

Il y a trois ans, la jeune femme avait quitté Munich, et un bon job, pour bâtir son rêve américain sur les rivages décadents d'une péninsule ensoleillée à longueur d'année. Aujourd'hui, elle déchante. Miami, pôle de production cinématographique de premier plan (132 millions de dollars investis sur les tournages durant les huit premiers mois de 1995, notamment pour *Blood and wine*, avec Jack Nicholson, et *Curdled*, de Quentin Tarantino, avec Billy Baldwin), est devenu le centre d'affaires le plus important des Etats-Unis pour l'Amérique du Sud. Nombre de sociétés y déménagent leurs sièges sociaux, auparavant installés à Mexico ou à Rio. Les salaires sont deux fois moins élevés qu'à New York, précise-t-elle : « *6 dollars de l'heure contre 12, et la vie quotidienne, baignée d'ambiance européenne et latino-américaine, fort agréable* ».

Comme nombre de ses amis artistes, Cornélia songe à s'expatrier un peu plus au nord, pour échapper à Ocean Drive, la « Promenade » trop courue de l'Art déco National Historic District, le quartier classé et rénové depuis dix ans entre la 6e et la 15e Rue. *Elle* envisage de déménager au-delà de North Beach, entre la 71 et la 80e Rue, dans cet autre bloc Art déco où rien n'a encore été restauré et qui devient à la mode comme South Beach, dit So-Be, il y a cinq ans.

Lorsqu'on débarque, par une belle matinée gorgée de soleil, dans les ruelles bordées de petits immeubles 1930 aux couleurs acidulées fraîchement badigeonnées, on est séduit. Il y a partout des cafés et des terrasses, des galeries d'art et des *antiques* mêlant objets des années 50 et artisanat folklorique. Il y a une plage de sable blanc sans fin. Il y a le cri des mouettes, le bruit du ressac et les perchoirs de bois d'un autre âge pour les maîtres nageurs chargés de la surveillance des bains de mer.

Séduit, mais aussitôt alerté par des travaux qui ont éventré Lincoln Road, l'une des artères principales, pour la transformer en rue piétonne : 16 millions de dollars investis, indique la municipalité. Michael Caine y ouvrira un restaurant au printemps 1996. Succès oblige. La banalisation, à l'image des villes jouant le commerce-roi, est en cours. On s'étonne. On s'attriste. So-Be, concentré sur 1 kilomètre carré, demeure un des rares vrais quartiers de Miami, si compact qu'il se parcourt à pied ou à vélo. Pourquoi donc y créer artificiellement des zones piétonnes ? Les grincheux râlent, les nostalgiques prennent le large, les snobs cherchent des endroits exclusifs. Ainsi, le Delano, l'« hôtel » dont on parle, récemment redécoré par Philippe Starck.

La mise en scène y est parfaite. Voilages blancs vertigineux, abat-jour géant en parchemin, oreillers de dentelle immaculée en éventail sur un sofa de cuir vert amande et fauteuils d'osier donnent un ton mi-campagnard mi-décadent au portique d'entrée. Décor de l'éphémère qui évoque celui de *Terre étrangère*, d'Arthur Schnitzler, mis en scène par Luc Bondy il y a dix ans aux Amandiers. « *South Miami, devenu un endroit branché,* confie un habitué, *déjà se démode. Aujourd'hui, les gens riches qui s'ennuient accourent, paient des chambres 200 dollars la nuit et s'habillent pour sortir le soir. Le sens de la fête s'est perdu.* »

Par son architecture unique au monde – quelque 800 bâtisses construites pour la plupart entre 1923 et 1943 et remarquablement restaurées –, So-Be a attiré depuis dix ans les magnats de la mode européenne, qui, tout au long de l'année, travaillent dans les meilleures conditions – soleil et environnement garantis – et à moindres frais. De 100 à 200 mannequins vivent sur place, précise un consultant artistique, sans compter ceux de New York, qui viennent par intermittence. Une trentaine d'équipes de mode, soit de 300 à 500 personnes, photographes et assistants, travaillent ici en même temps. Les mannequins sont payés 150 dollars de l'heure (environ 1 000 francs), alors qu'en Europe la facture grimpe jusqu'à 20 000 francs par jour, budget auquel il faut ajouter les frais de déplacement, d'avion et d'hôtel.

Ce sont les Allemands qui ont contribué au succès en s'établissant ici durant de longs mois, le temps de réaliser les catalogues de mode. Le boom éclata voilà cinq ans. A l'époque, on vivait bien pour 50 à 60 dollars par jour (environ 300 francs), confie un habitué, et les petits hôtels de charme affichaient 1 000 francs la semaine. Aujourd'hui, on ne compte plus les hôtels, les bars et les restaurants, au touche à touche sur le front de mer. Certains établissements, comme le Marlin Hotel, fréquenté par U2, Grace Jones, Prince, Madonna ou Lenny Kravitz, ont un studio de production pour leurs clients.

Les boîtes de nuit sont, à leur tour, entrées dans la danse. Les enseignes internationales, annexes des discos en vogue de la vieille Europe, fleurissent le long de Washington Avenue : Les Bains (succursale des Bains-Douches de Paris) et leur restaurant adjacent, *The Strand*, une vaste brasserie-bar à vins bondée à partir de minuit ; Pacha, dont la maison mère survit à *Ibiza* ; Kremlin, comme à Lisbonne, ou Amnesia, l'internationale ; Glam Slam, la boîte de Prince, repérable à la file d'attente des fans alignés sur une cinquantaine de mètres chaque soir ; Bash, au décor très barcelonais, tenu par Eric Omores, un ancien du Club Med d'origine sénégalaise, taillé comme un basketteur et dont la franche gaieté assure la convivialité des lieux ; Warshaw Ballroom, « la » boîte gay la plus folle ; et fin novembre une nouvelle « disco » signée Madonna, une habituée de So-Be. Comme *Mickey Rourke, Paloma Picasso*, Linda de Souza, Cindy Crawford, Sylvester Stallone, Robert Altman ou *Gianni Versace, qui a récemment* transformé une villa gothique, après 8 millions de dollars de travaux, en palais vénitien, avec patio et mini-planétarium, pour observer les étoiles sur le front de mer.

Sur Ocean Drive, à 3 heures du matin, les embouteillages sont à leur comble. Le jeu consiste à rouler au pas, la sono poussée à fond. Porsche, Jaguar, Mercedes, Corvette, japonaises gros calibre, rouge ou noir, flambant neuves, paradent, pare-choc contre pare-choc, avec les cabriolets décapotables des années 50, rose pâle ou jaune citron, qui se louent à la journée. Seule entrave à ce défilé exhibitionniste, le feu clignotant orange qui s'allume lorsque la circulation est bloquée : « *Cruising prohibited when light is flashing* », « *interdit de flâner quand la lumière clignote* », précise le panneau de signalisation invitant les *automobilistes à dégager la* « Promenade ». Les berlines et les coupés tournent jusqu'au petit matin. D'autres se garent tous feux allumés. Devant le Park Central, à la façade bleu électrique, une Dodge noire toute ronde est immobilisée. A son bord, un étrange conducteur. Feutre sur l'œil et cigarette aux lèvres – on dirait Bogart dans *Le Grand Sommeil*. Marlowe attend Vivian... Bacall. Lauren ne viendra pas. So-be joue la scène avec des mannequins de cire. Un jeu dangereux qui peut-être la perdra.

Florence Evin



VOLKER HINZ/STERN/STUDIO X

Ocean Drive, vitrine de l'Art déco, où l'on parade jusqu'à l'aube, pour voir et être vu

Chez Starck

Le hall intérieur du Delano est nu comme les coulisses d'un théâtre. Parquet ciré couleur acajou pour la réception : un lit recouvert d'une peau zébrée trône au centre de l'espace vide, on est à l'hôtel. Un large corridor, très obscur, encadré de niches-salons à la manière des loges d'artistes, meublées de bergères et de divans cramoisis, mène au restaurant. Là, domine le coton blanc, tapissant tout du sol au plafond. La piscine, hollywoodienne, creusée dans un jardin tropical, jouxte la plage. Des cabines de bains à l'ancienne, en bois laqué gris perle, garnies de canapés, invitent à la sieste. Les conversations ressemblent à des murmures entendus. On est ici, vêtus de noir ou de blanc, entre gens de bonne compagnie. L'uniforme, les attitudes, les éclats de voix sont les mêmes qu'à Paris, au Café de Flore, un dimanche d'été à l'heure du brunch.

CARNET DE ROUTE

■ **AVION.** Deux portes d'entrée au choix : Miami, desservie sans escale par Air France (à partir de 3 250 F, tarif « le kiosque ») et American Airlines (3 740 F, tarif commercialisé par Jetset, tél. : (1) 53-67-13-00) et par plusieurs compagnies américaines via une autre ville ; et, à 70 km au nord de Miami, Fort Lauderdale (desservi de Paris via Atlanta par Delta Airlines dont la classe affaires est une fête pour les gourmets) qui, moins fréquenté, permet de bénéficier de formalités terrestres plus rapides tout en offrant le meilleur accès à Boca Raton, situé à 38 km. Pour s'y retrouver dans la jungle de tarifs variant au fil des saisons, consulter une agence de voyages ainsi que les spécialistes des vols secs à prix réduits sachant que ces derniers sont souvent proposés par les spécialistes des Etats-Unis.

■ **VOITURE.** Louer une voiture (à partir de 500 F la semaine en kilométrage illimité, si on la réserve en France avant le départ) et en prendre possession à l'aéroport ou à son hôtel. On peut aussi s'adresser à la *Maison des Amériques/Pacific* Holidays (34, avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris, (1) 45-41-52-58), *qui édite chaque année un* guide pratique répertoriant les meilleurs tarifs sur l'Amérique du Nord.

■ **FORFAITS.** Les combinés « avion + hôtel » se révèlent souvent bon marché. Notamment chez Jetset, Forum Voyages (l'un des premiers à programmer Miami Art deco), Alternative Travel, Wingate Travel/Flâneries américaines, Vacances Fabuleuses, Nouvelles Frontières, Council Travel, Directours (location d'appartements à Miami Beach), Jet Tours, Look, Planète, Rev'Vacances, Sirocco, Tourmonde, etc.

■ **LOISIRS.** A la carte, dans les « resorts ». Notamment, programmé par Kuoni et Zénith, le Boca Raton *Resort and Club (963 chambres* dont 39 suites) offre, en plus du Cloister (un hall plein de charme), le *Boca Beach Club (situé sur l'océan,* il est relié au Cloister par un yacht « vénitien »), des villas jouxtant les *tennis (une trentaine de courts) et* le golf. A noter, l'originale école de Dave Pelz (pour affûter son petit jeu), plusieurs centres de remise en forme et la possibilité d'aller taquiner espadons et barracudas. Programmé par Jetset, le Turnberry Isle Resort and Club, membre de la chaîne des Hôtels Rafael (585 F, par personne et par nuit, en chambre double jusqu'au 20 décembre, 985 F après), est situé à mi-chemin des deux aéroports. Au cœur d'une enclave tropicale de 120 hectares à North Miami Beach, l'hôtel de grand luxe, qui a l'allure d'une gigantesque hacienda, met à la disposition de ses hôtes (270 chambres identiques, très spacieuses, équipées d'un jacuzzi) : deux parcours de golf 18 trous dessinés par Trent *Jones, 24 courts de tennis, une* très belle piscine, une plage privée avec « bistrot » sur le sable, accessible en 5 minutes par une navette privée, une marina avec yachts à louer et plusieurs restaurants dirigés par un chef français.

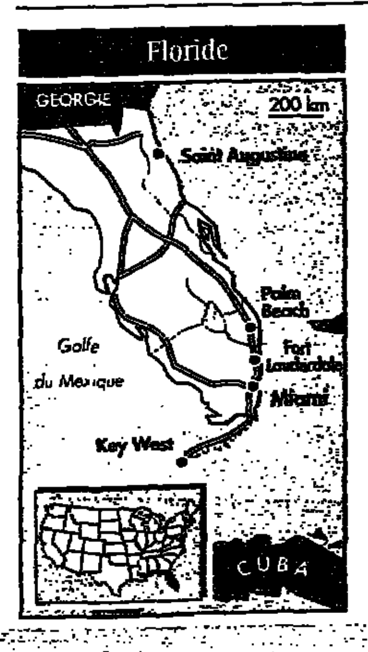
■ **ART DECO.** Parmi les bons hôtels d'Ocean Drive (environ 220 dollars la chambre avec vue sur l'océan), le Park Central, le Raleigh, dont jardin et piscine donnent directement sur la plage, le Delano (idem, en plus luxueux). Côté restaurants : *Mezza*luna (l'annexe de New York, le plus chic), Nimo's et la « table » du Park Central (sur Ocean Drive), Pacific Time (bon et cher sur Lincoln Rd), The Bang (Washington Av.). Les nuits commencent après minuit : Lua (Espanola Way), Bar None, Glam Slam, Bash (Washington Av.), Warshaw Ballroom (Collins Av.). *Soupers, jusqu'à l'aube, chez* Wolfies (Collins Av.), un vrai delicatessen ouvert 24 heures sur 24, ban*quette de moleskine rose et formica* turquoise : une merveille, intacte. Ne pas manquer le Wolfsonian Museum (*1001 Washington Av.*), ouvert tous les jours sauf le lundi.

■ **LECTURES.** Plusieurs guides, dont le Guide bleu Etats-Unis Est et Sud (Hachette), *Floride et Vieux Sud* (Jika), le guide Voyageurs du monde et le Guide canadien Ulysse. Pour visiter le quartier Art déco de Miami, acheter sur place le pratique Art Deco Guide (publié par la Miami Design Preservation League) et deux ouvrages érudits et illustrés, *Tropical Deco* (Rizzoli) et *Deco Delights* (E. P. Dutton). Egalement en anglais, et pour en savoir plus sur l'histoire de Boca Raton, *Once Upon a Time* et *Boca Raton, a Pictorial History*.

■ **INFORMATIONS.** Office du tourisme, messagerie vocale au (1) 42-60-57-15, ou Minitel 3615 USA.

La propagande s'affiche

Réunies par un infatigable globe-trotter au cours de ses innombrables voyages en Europe et en Asie, quelque 100 000 pièces d'une collection très particulière constituent le fond du Wolfsonian Museum, le dernier-né des musées de Miami. Mitchell Wolfson, riche hé*ritier des Wotmetco Entreprises* – une des grandes fortunes locales –, a consacré sa vie à acheter meubles, affiches et objets de la vie quotidienne de la fin du siècle dernier et du premier quart de notre siècle. *La première exposition temporaire,* « *The Arts of Reform and Persuasion 1885-1945* », présentée jusqu'au 28 avril 1996, dénonce le pouvoir de la propagande, notamment fasciste, à travers le design.



ARCHITECTURES Au sud extrême de la péninsule Ibérique, en Algarve, des villas mudejar et des traces d'Afrique laissées par l'envahisseur maure entre le VIIIe et le XIIIe siècle. ● EN SUISSE, le long de la frontière italienne, les vallées ensoleillées d'un canton, le Tessin, et, dans un village d'alpage, une église contemporaine signée Mario Botta. Au pays de Francesco Borromini. ● DANS LA PLAINE DU TERAÏ, Lumbini, un hameau paisible où, il y a vingt-sept siècles, le Bouddha est né. Pour ses disciples, un haut lieu de pèlerinage. Pour les archéologues, un site à explorer : une colonne, les fondations d'un monastère, les ruines d'un temple, un étang. Pour tous, des vestiges sacrés. Pour l'Unesco, le point de départ d'un nouvel itinéraire culturel. Un plan directeur de l'architecte japonais Kenzo Tange doit mettre ce sanctuaire en valeur.

L'ombre des Maures dans un verger

Sur l'Atlantique, un jardin d'Eden, bordé à l'est par l'Espagne et, au nord, par les plaines alentejanes. A découvrir en hiver ou au printemps, lorsque les touristes n'ont pas encore envahi les plages

ALGARVE
de notre envoyée spéciale

Il est des villes dans lesquelles on s'enfonce, on se perd, on s'enfouit. Qu'on parcourt jusqu'à l'épuisement. Lisbonne, Prague, Venise. D'autres vouées au survol, aux quelques-lignes-dans-les-livres. Très éprouvée par le tremblement de terre de 1755, qui ravagea également la capitale portugaise, Faro fut longtemps, semble-t-il, de celles-ci. Jusqu'à la création récente de son aéroport international.

En 1939, alors que l'Espagne était encore en guerre, l'écrivain Albert T'Serstevens (auteur oublié de *Taïa* et *L'Homme seul*) visita la capitale de l'Algarve essentiellement... de sa chambre. Occupé à lire le récit du séjour de l'amiral Byrd au pôle Sud. A jouer sur un banjo des chansons antillaises. Ou à observer son serviteur noir en salopette rose jouer avec son chat Puma et se partager des sardines frites – « *le nègre épluchant le poisson avec ses doigts, le chat faisant des manières et ne mangeant que du bout des lèvres...* ».

CAROUBES, FIGUES, CITRONS

Orientalisme de mauvais goût mis à part, le jeu pourrait être de rester quelques jours sur place, pour donner une nouvelle chance à la ville. A visiter la Sé et les autres églises (Santo Antonio do Alto, église da Misericordia). A rôder sur le port, en tentant de retrouver le meublé ou l'hôtel dans lequel séjourna T'Serstevens, un peu comme le héros du *Nocturne indien* de Tabucchi, ancrant ses pas dans ceux de son double.

Plus fécond, et surtout moins immobile, l'autre jeu serait de sillonner ce verger (El Gharb : « le jardin », en arabe), d'est en ouest. Du Sotavento (côte sous le vent) au Barlavento (côte au vent). Tel un Petit Poucet. A la recherche de tous les « cailloux » jetés, toutes les traces d'Afrique laissées par l'envahisseur maure, entre le VIIIe et le XIIIe siècle. Maisons cubiques et blanches, d'inspiration marocaine. Forteresses rouge sang. Terrasses sur lesquelles sont mises à sécher caroubes, figues naines et amandes. Citrons. Oranges...

Par exemple. Prendre un bus et regarder défiler Quarteira et Vila Moura la noctambule, moins pour son casino et ses night-clubs que pour ses tours de quinze-vingt étages : architectures poussées à la va-vite dans les années 80 – lorsque le pays, délivré de la dictature salazariste, achève de s'ouvrir au tourisme de masse – mais dont les coupoles et les arabesques turquoise s'acharnent malgré tout à parler du Maroc. Puis, après Portimao et ses conserveries fantômes, toutes abandonnées sauf une, depuis la concurrence africaine, s'arrêter à Praia da Rocha, la plus belle plage, peut-être, du Portugal.

Sous un ciel bleu cobalt et par 16 degrés (température hivernale), flâner sur l'avenida Tomaz Cabreira, qui surplombe la mer. Négligeant les magasins de souvenirs où gisent chapeaux de palme et Vierges en plâtre, s'avancer au-delà des quelques villas mudéjar et de l'Hôtel Oriental jusqu'au Miradouro do Santa Catarina, construit en 1621 pour protéger la ville des pirates maures et espagnols. Regarder en contrebas le phare, les barques et, au bout de la jetée, les promeneurs immobiles, comme des figures d'Edvard Munch.

Puis gagner l'extrême ouest de l'Ouest : Lagos – où se tint en 1441 le premier marché aux esclaves –, Sagres et le cap Saint-Vincent. Lieu stérile, où ne semblent vouloir pousser que cactus, lichens et figues. Lieu venteux et magnifique, sur lequel continue de veiller l'ombre d'Henri.

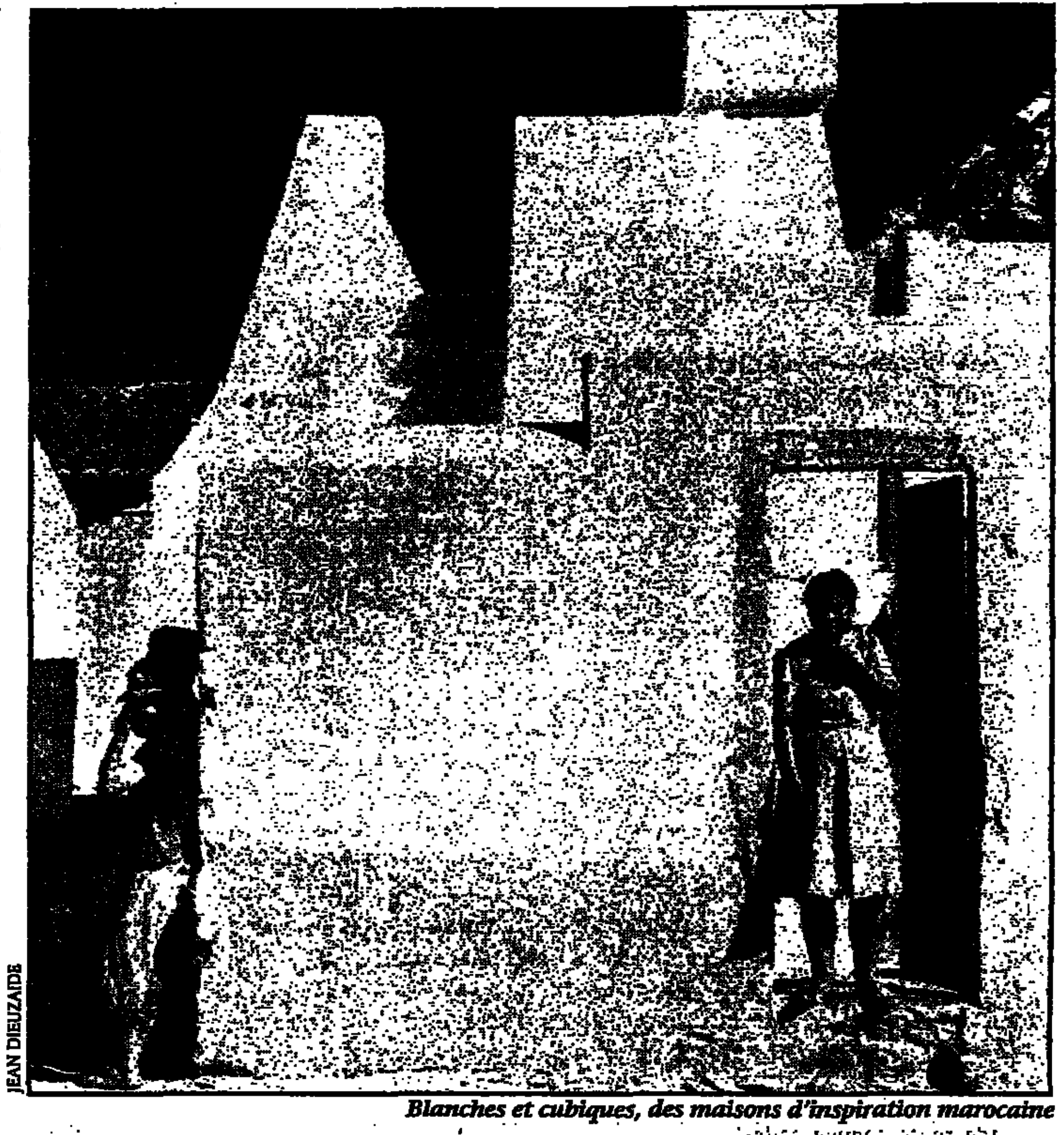
MIMOSAS, ACACIAS, AMANDIERS

L'infant, fils de Jean Ier, qui ordonna le premier, à partir de cette pointe même, la découverte et la conquête des côtes africaines : Ceuta la Marocaine, le Sénégal, le Cap-Vert... Victoires, grand-peurs et trafics en tout genre : du sel et des étoffes contre de l'ivoire, des esclaves et du poivre...

Tout l'arrière-pays en est encore embaumé. De Silves – où les citernes arabes « des Chiens » et de la « Mauresque enchantée » promettent aboiements et mirages – à Caldas de Monchique, délicieuse station thermale nichée à 300 m d'altitude, à proximité des plaines de l'Alentejo, autre province très « arabe ».

Dès janvier, les mimosas, les acacias et les amandiers y sont en fleurs ; le bâtiment mudéjar, où l'on prenait jadis les eaux, est inondé de soleil. Petit coup d'œil à travers les vitraux : tout est désert. Mais, est-ce l'impression de temps suspendu qui flotte toujours sur les villes d'eau, l'on se dit que de fugitives silhouettes pourraient soudain passer. Serments mezza voce, feux mal éteints. Intrigues nouées et dénouées un peu plus loin, dans les vertes allées, au bord de la « fontaine des amours » et de la « fontaine des larmes »...

Thérèse Rocher


JEAN DIEUZAIDE

Blanches et cubiques, des maisons d'inspiration marocaine

Le voyage de Vincent

Le corps de Vincent, martyr espagnol et saint patron de Lisbonne, a-t-il flotté, oui ou non, de Valence jusqu'au Cap, après avoir été supplicié puis jeté dans la mer par le gouverneur Decian, en 304 avant Jésus-Christ ? La légende affirme que oui. D'où, d'ailleurs, le nom du promontoire. Elle dit aussi que dix corbeaux gardèrent la tombe. Jusqu'à ce que le corps soit transféré du Cap à Lisbonne.

Pour être ensuite brûlé dans la cathédrale en 1173, date de l'indépendance du pays. Certains Algarviens rapportent l'histoire avec quelques variantes : les corbeaux, en escouade réduite (ils auraient été deux et non dix), n'auraient pas veillé sur la tombe. Mais auraient accompagné le corps du Cap jusqu'à Lisbonne.

La poule sultane et le caméléon

UNE HERBE GRASSE et verte à faire pâlir le Bocage normand. Des pins parasols (les Portugais disent *mansos* : « parapluies »). Et, dans les allées, des couples suisses, suédois, britanniques et allemands, nonchalants : polo et pantalon à pinces, démarche légère. Zweig, Fitzgerald... Une balle tombe dans un lac, rejoignant des milliers d'autres endormies. « *Le mouvement était pourtant joli* », concède David Harving, joueur professionnel et directeur de golf à la Quinta do Lago, la « ferme du lac », l'un des plus beaux complexes touristiques du pays, situé à vingt minutes de l'aéroport international de Faro.

Tête immobile, geste balancé, la jeune femme tente un nouvel exploit. Moue dépitée, boucles blondes secouées. Malgré le swing, le coup est encore manqué. A peine effarouché, un volatile bat des ailes. Un *Fulica atra* ou foulque noir, échappé du parc voisin de la ria Formosa. Une lagune aménagée en réserve naturelle qui s'étend sur 18 hectares et longe 60 kilomètres de côte d'Ancao à Manta Rota.

C'est là le territoire des populations amphibies – reptiles, insectes –, des hippocampes et des animaux rares : le caméléon, la *Porphyrio porphyrio* (poule sultane, spécifique à cette lagune) et l'*Upupa epops*, étrange oiseau à dos zébré et tête jaune incendiaire. C'est là aussi que vivent le colvert, l'*Himantopus himantopus* (un échassier aux ailes noires), la pie azur et que le flamant rose, animal peu répandu au Portugal, vient trouver refuge entre novembre et mai. Nichés parmi les pins, les joncs, les palmes ou les statices, sortes de lavande des mers.

Parfois, sur des bandes de terre comme sur les bords d'un gigantesque damier, passent des inconnues, la tête chargée d'un fardeau. A la manière des femmes arabes. Elles transportent du sel, extrait des salines de la ria : 945 hectares édifiés sur des marais. Il y a aussi des pêcheurs qui lancent leurs *alcatruzes*, des espèces de pots de terre très trapus qui servent à capturer les pieuvres. Avant d'asperger le récipient d'eau de Javel, pour décoller les mollusques. Une technique employée dans tout l'est de l'Algarve. Ancestrale, comme celle du broyage avec des « moulins de marée », apparus au XIIIe siècle dans la région et aujourd'hui tous désaffectés, sauf celui de la ria Formosa.

Véritable fourmilière malgré, de loin, son air immobile, la lagune abrite aussi des ramasseurs de clams (80 % des exportations de mollusques portugais proviennent d'ici). Et des pisciculteurs veillant jalousement sur leurs élevages de soles, perches, dorades, brèmes et anguilles. En tout, plus de sept mille résidents permanents. Sans compter les touristes.

Un pont étrangement semblable à celui de la rivière Kwaï – même enchevêtrement en bois – relie la ria à la Quinta, les dunes et l'Atlantique au gazon frais tondu. Nul heurt entre les deux univers. Dans le complexe touristique, les constructions sont limitées à 8 % de la superficie. Pour ne pas endommager la beauté du site et déséquilibrer l'écosystème. Dans ce paradis fréquenté par une jet-set internationale, la vie s'écoule au rythme des promenades, des baignades et du golf.

Une nouvelle balle tombe dans le lac artificiel. Comme en écho, une bruine se met soudain à tomber. Les couples en pantalon à pinces et polo rangent leurs clubs, remontent dans les petites voitures et disparaissent en zigzaguant dans les allées. Fin momentanée du swing.

T. R.

CARNET DE ROUTE

■ **S'ENVOLER.** Avec Air Liberté (tél. : (1) 49-79-09-09), un vol hebdomadaire Paris-Faro à partir de 1 390 F A/R. La TAP (tél. : (1) 44-86-89-89) assure, elle, un vol hebdomaire Paris-Faro de fin novembre à fin mars et 2 vols hebdomadaires l'été (tél. : (1) 44-86-89-50), tandis qu'Air France ((1) 44-08-24-24) effectue plusieurs rotations quotidiennes Paris-Lisbonne, toutes deux au même tarif, 1 390 F.

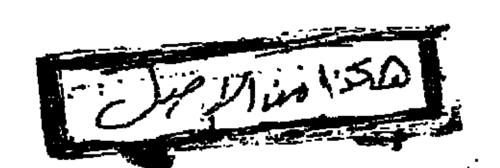
■ **SE REPOSER.** Sur la côte, privilégier les « residencials » (chambre et petit déjeuner uniquement) et, pour le plaisir du dépaysement, les hôtels de style mauresque. A Praia da Rocha – malheureusement assez abîmée par une urbanisation massive –, l'Hôtel Algarve (tél. : (082) 41-50-01) offre, outre une jolie piscine d'eau de mer, une suite orientale avec coussins dorés et meubles « chaloupés ». Le voyagiste Nouvelle Liberté (tél. : (1) 40-41-91-91) y propose des forfaits de 7 jours à partir de 3 175 F. Tourisme « d'habitation » dans l'arrière-pays. Près de Silves, dormir à la Vila Sodre (tél. : (082) 44-34-41), au milieu des orangers : excellente cave et dîners pantagruéliques. Autre endroit de calme absolu pendant la basse saison : l'Albergaria Velha (tél. : (082) 9-22-04), sur la place de Caldas de Monchique.

■ **DÉGUSTER.** La *cataplana*, des fruits de mer cuits à l'étouffée dans une cocotte en cuivre ; la liqueur d'amandes amères, servie très fraîche, avec un zeste de citron. Et, au Wine bar o tasco de Caldas de Monchique, du pain au chorizo, sorti tout chaud du four de la place communale. Boire aussi sans compter les eaux des cinq sources, malgré leur goût sulfuré : longévité assurée, au dire des habitants.

■ **JOUER AU GOLF.** A la Quinta do Lago, près d'Almansil, à 17 km à l'ouest de Faro. Parmi les formules proposées, un forfait golf d'une semaine avec séjour dans le très luxueux Hôtel Quinta do Lago (tél. : (089) 39-66-66), de la chaîne Orient-Express. Véritable paradis des golfeurs, l'Algarve offre une quinzaine d'autres magnifiques terrains, concentrés sur la côte.

■ **LIRE.** Le Guide Bleu *Portugal* (Hachette), le Guide du routard *Portugal* (Hachette), *Portugal* (Nagel), Le Grand Guide du Portugal (Gallimard). *Algarve*, de Fulvio Roiter (éditions Clairefontaine, Lausanne), ainsi qu'*Itinéraire portugais*, d'Albert T'Serstevens (Grasset, 1940). Et, pour tout savoir sur la conquête de l'Afrique à partir de la côte algarvienne, *Les Grandes découvertes : d'Alexandre à Magellan*, de Jean Favier (Fayard).

■ **S'INFORMER.** Office national du tourisme portugais, 7, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : (1) 47-42-55-57.



La chapelle de Mario Botta

Dans les vallées d'un canton luxuriant, des églises inspirées, et celle d'un enfant du pays

TESSIN
de notre envoyée spéciale

Le Tessin ? Des dizaines de vallées, quelques centaines de lacs, autant d'entreprises industrielles, une bonne poignée de banques et 280 000 habitants. Longtemps isolé du cœur de la Suisse par la barrière des Alpes, le canton, qui commence au col du Saint-Gothard, se termine à la frontière lombarde. C'est déjà un Sud luxuriant – Milan est à une heure de voiture. C'est encore la Suisse, refuge pour les capitaux étrangers.

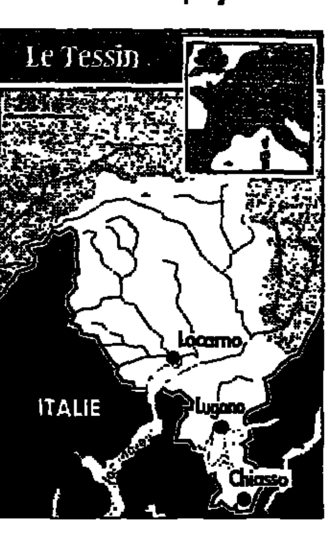
Les Tessinois sont fiers de leurs traditions, forgées par la rude vie d'antan. Leurs ancêtres leur ont aussi laissé des trésors – monuments, chapelles, châteaux-forts. Des architectes inventifs nés au bord des lacs, tels Domenico Fontana et le célèbre Francesco Borromini, en partent, dès le XV[e] siècle, pour travailler à la chapelle Sixtine et à Saint-Pierre-de-Rome. Les églises ponctuant les vallées ont été élevées par des émigrés expérimentés, lorsqu'ils revenaient chez eux à la morte-saison.

Les œuvres de leurs descendants rythment aujourd'hui le territoire, devenu l'une des Mecques de l'architecture contemporaine. Botta roule vers le Mendrisiotto, sa région natale, pour effectuer une visite au Musée Vela, qu'il restaure. Il raconte son canton bien-aimé, les hautes montagnes et les plans horizontaux des lacs formant des configurations architecturales : *« Autrefois, par crainte des avalanches, les vallées latérales alpines étaient fermées par de vrais portails six mois par an. Et les montagnards devaient faire trois jours de voyage pénible jusqu'au marché de Locarno, hotte sur le dos, afin d'y vendre pommes de terre ou oignons. »*

A Genestrerio, Botta désigne une maison : *« C'est là que je suis né, que j'ai habité jusqu'à l'âge de vingt ans. Il n'y avait pas de grande route comme celle-là. Voyez la dignité de cette église de village, avec ses cinq tilleuls bordant l'esplanade. Les clochers servent de repères, il est rare de ne pas en trouver dans les endroits stratégiques. L'orographie joue ici un rôle majeur. »* L'architecte a installé son lumineux bureau de Lugano au sommet d'un donjon en béton revêtu de briques. Mais il loge au-dessus de Chiasso, dans une demeure du XIX[e] siècle. Il n'a pas refait la peinture ocre-jaune de l'escalier et le jardin est resté sauvage : *« Depuis cette colline, je regarde, je ressens l'Italie, ce qui me plaît. Côme est d'ailleurs à trois kilomètres. »* Il est deux heures. Une cloche tinte. Dans la lumière presque méditerranéenne de l'après-midi, comment ne pas voir les bâtiments des années 70 qui défigurent la ville ? *« Eh oui, on a trop construit, trop mal, pendant la période où la société de consommation s'est accélérée,* constate Botta. *Inévitable : l'architecture est une expression formelle de l'Histoire. De nos jours, les gens prennent conscience de la qualité de l'espace. Afin de corriger les erreurs, l'urbanisme du futur sera celui de la démolition. »*

Retour plein nord vers Locarno. La voiture s'engage dans une vallée puis grimpe le long d'un torrent, la Maggia. Des plaques de neige subsistent sur les hauteurs. Les toits des *rustici* – ces maisons rustiques du XVI[e] siècle en pierres sèches – sont couverts de dalles de gneiss. Au fond du *valle* Maggia, au fond du sac, voici Mogno. Des maisons accrochées au rocher, quelques alpages et une étrange construction, tout marbre blanc et gneiss, qui ressemble plus à un cercle magique qu'à une chapelle.

Le 25 avril 1986, une avalanche détruisait une dizaine de maisons ainsi que l'ancien sanctuaire du XVII[e] siècle. *« Dès ma première visite au hameau dévasté,* se souvient Mario Botta, *j'ai eu le sentiment de faire partie de la communauté et j'ai offert mon travail pour un projet de reconstruction. »*



La chapelle de Mogno, défi aux violences de la montagne, s'élèvera en mémoire de l'église emportée : *« L'oratoire tiendra bien deux cents ans... »* Mais l'entreprise « maison de Dieu » déclenche les polémiques. Localement, presque tous s'y opposent : une telle *« prière de pierres »* est-elle nécessaire dans un village où quarante familles vivent en été et une seule en hiver ? Un comité se met néanmoins en place. Le coût des travaux – 1,5 million de francs suisses, soit 6,4 millions de francs – sera pris en charge par cette association. Dix ans après l'avalanche, la chapelle à géométrie visionnaire est quasi terminée.


COURTESY MARIO BOTTA

Le village de Mogno et son présent incongru

Les murs, de plus de deux mètres à la base, s'amincissent jusqu'au sommet. Le cylindre elliptique se transforme en cercle au niveau de la toiture de verre. A l'intérieur, la lumière varie à chaque instant. Les cloches de l'ancienne église s'intègrent à une structure extérieure. Les eaux de pluie cascadent depuis le milieu du toit sur l'un des murs en arc. *« Il suffisait d'y croire !* remarque Botta. *J'ai découvert ici le plaisir de moduler une muraille de pierres vivantes. »*

Le monument, résolument futuriste, trône dans un village traditionnel avec vaches, clarines et mélèzes. Provocation ? Non. Désir de *« construire le beau, à travers une expression actuelle du sacré »*. Aimerait-il être enterré ici ? L'architecte regarde autour de lui avant de répondre : *« Moi ? Non. Moi, j'aimerais être éternel. »*

Nicole-Lise Bernheim

Un architecte tessinois

Mario Botta est sans doute l'architecte tessinois dont la force d'innovation s'exprime avec le plus d'intensité. Vêtu d'une chemise rouge brique au col clos, cet autodidacte d'une cinquantaine d'années, râblé et vif, porte des lunettes rondes, hublots qui évoquent les œils-de-bœuf qu'il aime dessiner pour ses clients. Il a le culot d'imaginer d'harmonieuses demeures-sculptures souvent circulaires, rappelant d'une manière très personnelle les anciennes *rustici*. Les effrontées s'élèvent sans complexe au milieu de cossues *sam'suffit* façon « Phénix » suisse. Ce citoyen du monde a conçu, entre autres, le nouveau Musée d'art moderne de San Francisco, une galerie d'art contemporain à Tokyo, le Théâtre de Chambéry, la cathédrale d'Evry, près de Paris, et prépare à Jérusalem une Arche de Noé qui sera peuplée d'animaux imaginés par Niki de Saint-Phalle.

Du pain et du vin

Que ce soit à Gentilino, dans le Malcantone ou dans le Mendrisiotto, subsistent encore une myriade d'authentiques *grotti*, ces auberges que Hermann Hesse, qui a longtemps vécu à Mantagnola, près de Lugano, décrit ainsi dans *Le Dernier Été de Klingsor : « Si je fais un pas de plus, ce sera pour me diriger vers le prochain* grotto *qui certes n'est pas éloigné. On y trouve du pain et du vin. C'est tout ce qu'il nous faut. Qui vient avec moi ? L'ayant tous suivi, ils découvrirent le* grotto *sur le versant abrupt de la forêt : une terrasse étroite avec des bancs de pierre et des tables sous les feuillages. De la cave taillée dans le roc, l'aubergiste rapporta du vin blanc bien frais... »*

Unesco
La Route du bouddhisme

NÉPAL
de notre envoyée spéciale


BERTRAND MEUNIER

Cinquième expédition des Routes de la Soie, la « Route du bouddhisme », conduite du 21 au 30 septembre au Népal par Doudou Diène, directeur des projets interculturels de l'Unesco, se devait de commencer son périple aux sources de cette philosophie pacifique, à Lumbini, où, il y a vingt-sept siècles, le Bouddha est né. Sur le site même, trois monuments attestent l'événement : un pilier élevé par l'empereur Ashoka au III[e] siècle avant Jésus-Christ et son inscription explicite ; les vestiges du temple construit en l'honneur de Mayadevi, la mère du Bouddha, sur les fondations d'un sanctuaire plus ancien et l'étang des Sakyas, qui porte le nom du clan du prince Siddharta, devenu par la suite le Bouddha, c'est-à-dire l'« Eveillé ». Le palais, où il vécut jusqu'à l'âge de vingt-neuf ans, est à une vingtaine de kilomètres de là, à Kapilavastu, aujourd'hui Tilaurakot. On peut en voir les fondations de brique émergeant du sol, ainsi que celles de la porte de l'Est, par laquelle il partit à la découverte d'une voie permettant d'échapper à la souffrance et à la mort. Le jeune prince, qui menait une vie raffinée et protégée, s'engagea dans cette démarche spirituelle à la suite de quatre rencontres décisives : un malade, un vieillard, un mort, un ascète. Comment il obtint l'Eveil, délivra son enseignement et par quelles routes son message se répandit à travers l'Asie, autant de questions qui seront traitées lors d'une expédition complémentaire ultérieure.

Lumbini est l'objet d'un ambitieux plan de « développement » qui doit en faire un centre de pèlerinage international. Conçu par l'architecte japonais Kenzo Tange, ce schéma directeur est en cours de réalisation. La vingtaine de savants réunis pour confronter leurs recherches *in situ* sous la conduite d'archéologues népalais a formé le vœu que les fouilles en cours s'achèvent rapidement à Lumbini et que la sereine beauté des lieux ainsi que la vie traditionnelle qui en est la garante ne soient pas altérées.

A une heure de route environ de Lumbini, toujours dans les plaines verdoyantes du Teraï, il est un lieu de grâce épargné jusqu'ici par la fureur démolisseuse des archéologues. Le stupa de Ramagram, imposant tertre herbeux, domine les champs de paddy. Le chemin qui y conduit serpente dans la campagne, découvrant ici des maisons à toit de chaume tombant à terre, là des femmes au sari relevé en voile sur la tête, un bijou délicat fixé à la narine, ailleurs un ascète cheminant sous un parapluie noir.

Le stupa est le monument emblématique du bouddhisme, et en particulier du Népal, qui a ajouté des yeux, symboles de l'omniscience du Bouddha, sur chacune de ses faces. Sur une base carrée s'arrondit un hémisphère blanc, surmonté d'un tympan carré et d'une pyramide à treize anneaux coiffée d'un parasol. Le stupa contient une relique du Bouddha, d'où la dévotion dont on l'entoure, au sens propre, en le circumambulant, de gauche à droite, récitant les formules sacrées que sont les *mantras*. Les plus populaires sont les stupas de Bodnath (notre photo) et de Swayambunath, mais il en est bien d'autres dans la vallée de Katmandou.

Lumbini, c'est un Népal secret, séduisant et familier, accessible à tous. On s'y rend par la route ou par un bref vol intérieur. Dès maintenant, on peut loger aux environs, afin de préserver la paix de l'enceinte sacrée : deux établissements y ont ouvert leurs portes, l'un luxueux, l'hôtel japonais Hokke (tél. : 071-20-236), l'autre plus simple, la Lumbini Guest House (tél. : 01-27-10-61), sri-lankaise. Royal Nepal Airlines (tél. : 53-73-77-53) assure trois liaisons hebdomadaires Paris-Katmandou, *via* Francfort, l'une d'elles étant actuellement l'unique vol direct, à partir de 5 070 F A/R. Esprit d'Aventure (tél. : 43-29-94-50) est l'un des rares voyagistes à proposer une découverte du Népal qui rende justice à Lumbini et à Kapilavastu au cours d'un circuit très complet, associant architecture (la vallée de Katmandou) et nature (de la jungle du Teraï aux contreforts de l'Himalaya) : 15 jours, 13 900 F, plusieurs départs de décembre à mars. De même, Orients (tél. : 43-54-60-00) met ses pas dans ceux du Bouddha au cours d'une Route du bouddhisme qui va du Népal à l'Inde en faisant halte à Lumbini (21 jours, 17 890 F). Orients, comme Esprit d'aventure qu'une vieille amitié lie au Népal, façonne des circuits à la carte sur ce thème spécifique.

Trois livres excellents, chacun dans son domaine : un guide, *Katmandou et sa vallée*, de John Sanday, architecte spécialiste de la conservation (Olizane), et deux ouvrages de fond, *Sur les traces du Bouddha*, de René Grousset (L'Asiathèque) et *La Non-Histoire d'une illusion, méditations sur le bouddhisme tantrique*, de Charles Genoud (Olizane). A Katmandou, la librairie Mandala Book Point (Kantipath, tél. : 227711) présente un choix étonnant de livres en anglais, sur le bouddhisme et l'Himalaya notamment, dont certains introuvables en Europe.

Danielle Tramard

★ SUR LES ONDES. Au programme d'« Escales », un magazine de la rédaction de France-Culture, un reportage de François Bédin consacré au Népal, paradis menacé du tourisme. Les difficultés actuelles de ce qui constitue la principale ressource en devises d'un des pays les plus pauvres de la planète pourraient être compensées par la relance du tourisme culturel et religieux, là même où est né le Bouddha. Samedi 2 décembre, à 18 h 35.

CARNET DE ROUTE

■ **S'Y RENDRE.** En avion : vols quotidiens Air France (tél. : (1) 44-08-24-24) et Crossair (dans les agences de voyages ou au 05-33-34-44) de Paris à Lugano, *via* Berne, à partir de 1 760 F A/R. En train (tél. : (1) 45-65-60-60) : Paris-Lugano, *via* Bâle, 1 078 F en 2[e] classe. Trains directs depuis l'Alsace et le Nord - Pas-de-Calais.

■ **SE DÉPLACER.** Le Swiss Pass permet la libre circulation sur les trains, bus, cars postaux, bateaux et donne une réduction sur les funiculaires et téléphériques : forfaits de 4 jours (840 F en 2[e] classe), 8 jours (1 060 F), 15 et 30 jours.

■ **SE LOGER.** La Villa Principe Leopoldo, une villa à l'italienne aménagée en somptueux hôtel « Relais et châteaux », avec vue sur la ville et le lac, 1 840 F environ pour 2 personnes en chambre double avec petit déjeuner (réservations au (1) 45-72-96-50). Le Splendide Royal, un agréable palace refait dans le style des années 50, au bord du lac, à partir de 1 440 F environ pour deux personnes en chambre double avec petit déjeuner (réservations au 05-90-84-44). Au fond du Valle Maggia, non loin de la chapelle de Botta, l'Albergo Basodino (tél : 93-96-11-01), simple et confortable, 320 F environ pour deux personnes en chambre double avec petit déjeuner.

■ **RÉSERVER.** L'office de tourisme de Locarno (tél. : 91-751-03-33) propose, jusqu'au 17 mars, fêtes de fin d'année exceptées, un forfait très avantageux : 3 nuits avec petit déjeuner et divers avantages (carte journalière sur les transports publics, un A/R gratuit en funiculaire, une entrée de musée), de 733 F en hôtel simple à 1 358 F en 4 étoiles. L'office de tourisme de Lugano (tél. : 91-921-46-64) présente une offre semblable (3 jours de libre parcours sur les transports urbains, demi-tarif sur le funiculaire du monte Bré, des entrées dans plusieurs musées) : de 690 F à 1 979 F (5 étoiles).

■ **SAVOURER.** La cuisine tessinoise est aromatisée à l'italienne d'herbes et de basilic : minestrone aux mille variantes, lapin en civet à la polenta, filets de truites du val Verzasca au merlot, *pesci in carpione*, poisson en marinade, servi froid, parfait pour le début de l'été, pain tessinois à l'huile...

Quelques adresses. A Cagiallo, à une dizaine de kilomètres de Lugano, l'Osteria San Matteo (tél. : 91-943-51-97), une ferme-auberge en pleine campagne qui a retrouvé d'anciennes recettes – à partir de 200 F. Non loin de Lugano, à Taverne-Torricella, le Ristorante Motto del Gallo (tél. : 91-945-28-71), aménagé avec goût dans un poste militaire du XV[e] siècle ; tendance nouvelle cuisine agrémentée de produits du jardin – à partir de 400 F. A Gandria, au bord du lac de Lugano, la Locanda Gandriese (tél. : 91-971-41-81), que l'on atteint en bateau pour y déguster polenta et poissons du lac (truite et perche) – à partir de 120 F. A Golino, dans la banlieue de Locarno, le Ristorante Madonna (91-796-16-95), un lieu élégant et branché où l'on dîne aux bougies – environ 190 F. A Giubiasco, près de Lugano, le Grotto della Salute (tél. 91-857-51-67) – à partir de 120 F.

■ **DÉCOUVRIR.** Le lac de Lugano en bateau ; Locarno et le parc botanique des îles de Brissago ; les villages du valle Maggia ; les églises romanes du valle Blenio ; le monte Verità, à Ascona ; la fondation Thyssen-Bornemisza, dans la merveilleuse Villa Favorita, à Lugano ; la maison-musée Vela, au milieu des vignes, à Ligornetto ; en funiculaire, admirer la vue depuis le monte Bré et les alpages du monte Generoso. Participer aux fêtes de Pâques et aux vendanges de Mendrisio ; au Festival de jazz de Lugano et au Festival de cinéma de Locarno.

■ **LIRE.** *Projet pour une église à Mogno*, de Mario Botta et Jean Petit (Fidia Edizioni d'Arte, Lugano). *Le Fond du sac*, de Plinio Martini (L'Aire/Ex-Libris, Vevey). *L'Année de l'avalanche*, de Giovanni Orelli (Grounauer/Ex Libris, Genève). *Le Pays oublié*, d'Alberto Nessi (Zoé, Genève). *Le Dernier Été de Klingsor*, d'Hermann Hesse (Le Livre de poche/Biblio). Le Guide bleu *Suisse* (Hachette). *Itinéraires artistiques au Tessin* et *A la découverte de l'architecture moderne au Tessin*, auprès de l'Ente ticinese per il turismo (tél. : 92/825-70-56, à Bellinzona).

■ **S'INFORMER.** Suisse Tourisme, 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : (1) 44-51-65-51 ou Minitel 3615 Suisse.

La solitaire des antipodes

Gardienne d'un désert richissime, la « capitale » du Far West australien doit son éphémère notoriété au talent de ses marins

PERTH
de notre envoyé spécial

Loin, si loin. Seule, si seule. La solitude de Perth, c'est son destin, son tourment, sa fierté. La distance est un tyran, notait un historien australien. Dans ce cas, Perth est sa plus belle esclave. Ici, la géographie est implacable. Les points cardinaux se perdent dans l'immensité océane ou désertique, vers l'Afrique, le pôle Sud ou le cœur de l'île continent.

Loin du monde, et de... l'Australie. De Perth, on arrive deux fois plus vite à Djakarta qu'à Brisbane. Pour rejoindre Canberra ou Sydney, escales et décalage horaire aidant, il faut passer la nuit dans l'avion. Quelle ville n'en ressentirait un orgueil secret ? Et le besoin, pour chasser le doute, d'affirmer un peu plus sa différence, quitte à paraître chercher noise aux grandes villes de l'Est. Etre de Perth incite à marteler ses origines. En voyage hors de chez lui, tout dignitaire d'ici répète à l'excès qu'il est un « Australien de l'Ouest ». Ce que ne fait jamais un officiel du Queensland ou du Victoria.

Perth a trop longtemps connu la peur de l'oubli. Est-ce pour cela qu'on y goûte plus qu'ailleurs les joies du téléphone portable ou du courrier électronique ? Nouvelles manières de pionnier. Car Perth reste fille du Far West, elle qui doit son essor et sa fortune à la ruée vers l'or d'il y a un siècle. Derrière les élégantes silhouettes des gratte-ciel de la City, qui se reflètent dans le miroir immobile de la rivière Swan, règne encore l'ambiance de « la frontière ». Avec ses vertus, la nouveauté du regard, l'envie d'entreprendre, le sens de la communauté. Avec, aussi, l'argent trop vite gagné, la morgue des nouveaux riches, les entraides douteuses.

Porte d'un Etat, l'Australie occidentale, grand comme cinq France, gardienne d'un désert richissime – or, fer, bauxite, nickel, diamants, pétrole, gaz naturel, blé, laine – Perth entretient, chiffres à l'appui, un vieux fond sécessionniste. Pourquoi diable, entend-on souvent ici, versons-nous tant d'impôts sans être payés de retour, alors que nous contribuons déjà plus que d'autres à la prospérité commune ? Tant il est vrai que 10 % de la population produit 25 % des exportations du pays. Eternel grief des régions nanties rechignant à la solidarité nationale.

Perth doit son éphémère notoriété mondiale au talent de ses marins. Le 26 septembre 1983, *Australia II*, un douze mètres du Royal Perth Yacht Club, enlève la Coupe de l'America à Newport. Pour la première fois depuis la création de cette épreuve, cent trente-deux ans plus tôt, la fameuse soupière d'argent remise au vainqueur quitte l'Amérique. Elle y revient quatre ans plus tard, après que le skipper Dennis Conner eut lavé l'affront au large de Fremantle.

Australie

Darwin — 600 km — Golfe d'Exmouth — AUSTRALIE OCCIDENTALE — Brisbane — Perth — Fremantle — Sydney — Canberra — OCÉAN PACIFIQUE — TASMANIE

Derrière l'exploit australien, il y a Alan Bond, un homme audacieux, pugnace et franchement mégalomane. Arrivé à Sydney à l'âge de douze ans sans un penny en poche, ce brasseur d'affaires multimilliardaire et installé à Perth devient en quelques heures le personnage le plus populaire du pays. La victoire de son équipage donnera un formidable coup de fouet à l'économie, au tourisme et... à la spéculation foncière. Jusqu'à la défaite de 1987. Aujourd'hui, l'empire d'Alan Bond a fait faillite et son étoile a pâli. La navigation de plaisance, elle, reste un mode de vie.

Sur les rives huppées de la Swan, entre Perth et Fremantle, s'alignent les villas-palais des Crésus locaux – vieilles fortunes ou nouveaux riches. Les Rolls sont devant l'entrée et les toiles de maître dans les salons. A Dalkeith, à deux minutes de l'océan et de ses plages pour surfeurs, Alan Bond y occupe encore l'une de ces vastes demeures, dont l'extravagance sombre parfois dans le mauvais goût. Vue de la vedette de croisière qui descend la rivière, cette opulence provoque chez les touristes australiens une moue perplexe, vaguement réprobatrice, comme si elle faisait offense au credo égalitariste cher à l'immense classe moyenne.

Sans la Coupe de l'America, qui en fit un port à la mode, Fremantle aurait sans doute mis moins de hâte à se refaire une beauté. La restauration de son patrimoine historique est réussie. Les immeubles de style baroque victorien exhibent fièrement leurs façades fraîchement repeintes dans des tons pastel, où dominent blanc, rose et crème. Avec leurs fines colonnes de bois et leurs vérandas en dentelle, les vieux hôtels retrouvent une seconde jeunesse.

Dans le fringant décor de cet ancien bastion ouvrier devenu une petite ville jeune et vivante, il fait bon s'attarder aux terrasses des cafés – habitude assez récente en Australie – ou flâner dans les librairies et les galeries d'art. Fremantle reste un port très actif, par où transitent, surtout vers les pays du Golfe, 70 % des moutons exportés d'Australie. Au large, les baleines, naguère exterminées, sont désormais jalousement protégées.

L'écologie n'est-elle pas, sur ce continent, comme une nouvelle religion ? A Perth, on vante, à bon droit, les splendeurs d'une nature si proche. On explique avec ardeur que la région détient le record mondial de la pollinisation des fleurs par les oiseaux. On vous invite à observer les gros pélicans de la rivière Swan ou les *kookaburras*, martins-pêcheurs locaux.

On déplore la disparition du bois de jarrah, avec lequel on construisit des ponts, des navires et jusqu'aux fondations du métro de Londres. Et l'on se console en admirant l'élégance des pins de Norfolk, dans lesquels on taillait autrefois les mâts des voiliers. Les marins, dit la légende, avaient coutume de jeter près des côtes des graines de ce bel arbre pour être sûrs de trouver plus tard à chaque escale le bois d'œuvre nécessaire à leurs réparations.

Le somptueux climat de Perth exalte la nature et favorise, encore plus qu'ailleurs, l'épanouissement de l'hédonisme australien, auquel sacrifie une jeunesse désormais largement cosmopolite. Même la grosse chaleur d'été est rendue supportable par la brise qui, chaque soir, souffle de l'océan et qu'on appelle affectueusement le *« Fremantle Doctor »*.

La nuit, le spectacle se donne à la belle étoile, au sens fort du terme, là ou scintille à l'infini la Voie lactée, cette *Milky Way* au nom anglais velouté. Un soir de février 1962, la transparence du ciel de Perth avait émerveillé l'astronaute américain John Glenn, qui effectuait à bord de la capsule Mercury le premier vol orbital autour de la Terre. Il avait admiré cet îlot de lumière perdu entre la Terre et l'océan obscurs. Vue du ciel aussi, Perth est solitaire.

Jean-Pierre Langellier


MICHEL FAINSILBER

Quand les pionniers descendent en ville

Des bagnards et des soldats

DANS LES ANNÉES qui suivent sa création, Perth végète. Elle souffre d'isolement, de disette et, surtout, d'un manque de bras. Les colons demandent qu'on leur envoie des forçats et obtiennent gain de cause. Entre 1850 et 1868, l'Australie occidentale en accueillera près de dix mille, libérés, sous conditions, des bagnes flottants ancrés sur la Tamise. Chaînes aux pieds pour certains, chapeau brun, tenue noire (propriété du gouvernement de Sa Majesté), ils sortiront la jeune colonie de sa léthargie. Une main-d'œuvre bon marché qui travaillera la terre, ouvrira des routes et construira des villes.

Leurs fantômes hantent les couloirs de la prison désaffectée de Fremantle, rôdent dans les sombres cellules. Certains, à en juger par les murs décorés, étaient de vrais artistes. Un cachot, conçu spécialement pour dissuader les candidats à l'évasion, perpétue le souvenir de son plus célèbre locataire, Joseph Bolitho Jones, alias Moondyne Joe, ancien bagnard devenu voleur de chevaux. Incarcéré à plusieurs reprises, entre 1861 et 1873, mais jamais pour crime, il s'évadera à chaque fois. Ses cavales dans la brousse, avec la police à ses trousses, en feront un personnage mythique, héros de rengaines populaires. Il mourra dans son lit, plus chanceux que le *« bushranger »* Ned Kelly, bandit de grand chemin et premier héros malheureux des « Australos ». Ce dernier finira en effet au bout d'une corde, à l'âge de vingt-cinq ans, dans la prison de Melbourne. En prononçant trois mots qui ajouteront à sa légende : *« Such is life »*, *« C'est la vie »*.

Grâce aux bagnards, Perth s'éveille et prend l'allure d'une vraie cité. Dans les rues du centre, résonnent le grelot des calèches et le carillon de l'hôtel de ville. L'odeur du crottin se mêle à l'arôme de malt et de levure qui s'échappe de la brasserie. Dans sa résidence, qui a depuis longtemps remplacé la hutte construite pour le capitaine Stirling, le gouverneur donne des bals superbes. Après la découverte de l'or, en 1890, Perth s'embourgeoise. Avec ses cent trente chambres, ses douze salles de bains, son ascenseur et son propre bureau de poste, l'hôtel Palace – qui abrite aujourd'hui une banque – est, à l'époque, un sujet de fierté. Dans cette ville, comme dans bien d'autres aux quatre coins du glorieux Empire, on reste *« british »* jusqu'au bout des bottes. Les maisons, les vêtements, la cuisine, le sport : tout, ici, rappelle la lointaine Albion.

En 1914, sans hésiter une seconde, les volontaires australiens et néo-zélandais, qui avaient déjà pris part à la guerre des Boers, s'en vont combattre pour la mère patrie. Comme l'Australie tout entière, Perth entretient la mémoire de cet immense sacrifice. Soixante mille jeunes tomberont sur le front de la Somme, dans « la mêlée des Flandres » ou aux Dardanelles. Deux soldats sur trois, fauchés sur les champs de bataille d'Europe. Ceux qui échapperont aux boucheries d'Ypres, de Bullecourt ou de Gallipoli ramèneront, avec eux, le virus de la grippe espagnole qui ravagera le pays.

A Kings Park, splendide lieu de promenade qui domine Perth, mille arbres sont dédiés aux combattants disparus. Leur souvenir est parfois sollicité à des fins politiques. Ainsi les Australiens voient-ils dans la reprise des essais nucléaires dans le Pacifique, le comble de l'ingratitude envers un peuple qui a versé son sang sur le sol français. Et c'est à Perth qu'un incendie criminel détruisit, en juin dernier, les bureaux du consulat de France.

J.-P. L.

CARNET DE ROUTE

■ **SAISON.** Capitale de l'Australie-Occidentale, Perth est la plus ensoleillée des grandes villes d'une île-continent où les saisons sont inversées : l'hiver (de juin à août) est méditerranéen, l'été (décembre à février) chaud et très sec. La température de l'eau oscille entre 17 et 20 degrés. City Beach, à 12 km, est la plage de surf la plus proche.

■ **AVION.** Compte tenu des distances (4 000 km d'est en ouest), il est conseillé d'éviter un transit par Sydney (situé à 4 heures d'avion, sur la côte est). Qantas Airways, la compagnie nationale (tél. : (1)-44-55-52-00), rallie Londres à Perth *via* Singapour (ou Bangkok, selon les jours) et Djakarta, avec des escales autorisées dans ces villes, sans supplément de prix : à partir de 7 620 F, l'aller-retour de Paris, chez Tours 33 (43-29-36-50), qui propose également de bons prix sur British Airways ou Malaysian Airlines (à partir de 6 290 F).

■ **SÉJOUR A LA CARTE.** Spécialiste de l'Australie, Tours 33 programme à la carte, dans son agence de Perth (dirigée par un Français), location de voiture (270 F par jour pour un véhicule de catégorie B, sur la base d'une semaine en kilométrage illimité) et réservations d'hôtels ; bed and breakfast (590 F la chambre avec petit-déjeuner) à Fremantle, à 19 km de Perth ; établissements de charme tels les « boutiques hôtels » (Hôtel Sullivan's, 360 F la chambre double) ou hôtels haut de gamme (de 750 F à 850 F) ; ainsi que des excursions sur le littoral et dans l'arrière-pays. Un exemple de circuit proposé : 16 jours, de Paris (16 785 F en chambre double, avec British Airways), avec visite de Perth et de sa région, et deux excursions, l'une en voiture jusqu'à Albany, l'autre en avion, pour passer 3 jours dans le Ningaloo Marine National Park (avec vols intérieurs A/R pour Exmouth). Dans les agences de voyage, consulter également les brochures d'Asia et d'Australie Tours.

■ **DAUPHINS ET MOUTONS.** L'excursion aérienne « Bush and Bay » permet, en 3 jours, de séjourner dans une station d'élevage et au cœur de la brousse. A Monkey Mia, en bordure de Shark Bay, on peut nourrir des dauphins sauvages mais peu farouches. A Wooleen Station, une ferme de quelque 200 000 hectares (une dimension moyenne pour la région), Brett et Helen Pollock élèvent 15 000 moutons et vous font découvrir leur domaine en véhicule tout-terrain. Au programme : sites aborigènes, coucher de soleil et dîner aux chandelles. Renseignements auprès de Flight Seeing Tours, à Perth, au (619)-314-22-24.

■ **VILLES DE L'OR.** Dans l'arrière-pays, à environ 600 km de l'océan, un pèlerinage s'impose sur les lieux de la ruée vers l'or locale. De toutes les villes liées à cette épopée, seule Kalgoorlie a survécu. Autour du légendaire « Golden Mile », le plus riche filon de la planète (une mine à ciel ouvert toujours en exploitation), la ville présente bâtiments officiels et hôtels de style victorien, restaurés avec bonheur. C'est le chef-lieu de la plus grande circonscription électorale du monde : 2 265 050 km² et seulement 66 000 électeurs. Parmi les cités-fantômes, la plus intéressante est Coolgardie. Une centaine d'habitants y vivent du tourisme et on y visite un petit musée émouvant.

■ **LECTURES.** A acheter sur place, *The Streets of Old Perth*, de Tom Austen (bel ouvrage de photos d'époque intelligemment commentées), qui évoque un siècle d'histoire. Sur l'aventure des chercheurs d'or, *Gold Seekers of the 1890's*, un petit livre publié en 1992 par la poste australienne. Les mordus du « Two-up », le pile ou face australien, liront *Heads and Tails*, de Danny Sheehan et Wayne Lamotte (Wescolour Press), qui retrace l'histoire des pionniers. Récemment publié, le guide *Les Trois Portes* (Editions du Dauphin) donne un bref aperçu des villes de Darwin, Sydney et Perth. Le guide le plus complet est *Australie* (Lonely Planet), qui vient juste d'être traduit en français. On lira avec profit des ouvrages plus généraux, tel le guide Visa *En Australie*, de Pierre Grundmann (Hachette, 1995), ou le numéro de la revue Autrement, *Aventure Australie* (1984).

■ **INFORMATIONS.** Australian Tourist Commission : 4, rue Jean-Rey, 75015 Paris, tél. : (1)-45-79-80-44 et Minitel 3615 Australie. Sur place : Western Australian Tourist Centre, Forest Place, tél. : (09)-483-11-11. Le visa, obligatoire et gratuit, s'obtient auprès du consulat situé rue Jean-Rey.

